

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 2^e CYCLE

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 04/06/2025

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



Au nom du comité d'experts¹ :

Christophe Godowski, Président

Pour le Hcéres² :

Stéphane Le Bouler, Président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pendant la période de référence de l'évaluation (2017-2022), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2019-2022) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2^e cycle (ex. admission en master) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2^e cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions menées en visioconférence et comprenant une rencontre avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives de l'offre de formation, choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après.

Arts, lettres, langues :

- Master Arts plastiques
- Master Cinéma et audiovisuel
- Master Design
- Master Direction de projets ou établissements culturels
- Master Esthétique

Droit, économie, gestion :

- Master Administration et liquidation d'entreprises en difficulté
- Master Analyse et politique économiques, (co accréditation avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), université Paris Sciences et Lettres (PSL), École nationale des ponts et chaussées (ENPC) à Champs-sur-Marne)
- Master Comptabilité - contrôle - audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Droit bancaire et financier
- Master Droit comparé
- Master Droit de la propriété intellectuelle
- Master Droit de la santé
- Master Droit de l'entreprise
- Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme
- Master Droit des affaires
- Master Droit du numérique
- Master Droit européen
- Master Droit fiscal
- Master Droit français - Droits étrangers
- Master Droit international

- Master *Droit notarial*
- Master *Droit pénal et sciences criminelles*
- Master *Droit privé*
- Master *Droit public*
- Master *Droit public des affaires*
- Master *Droit social*
- Master *Économétrie, statistiques*
- Master *Économie*
- Master *Économie appliquée*
- Master *Économie de l'entreprise et des marchés*
- Master *Économie du développement*
- Master *Économie internationale*
- Master *Finance*
- Master *Finances publiques*
- Master *Gestion des ressources humaines*
- Master *Justice, procès et procédures*
- Master *Management de l'innovation*
- Master *Management des systèmes d'information*
- Master *Management et administration des entreprises*
- Master *Management et commerce international*
- Master *Management stratégique*
- Master *Marketing, vente*
- Master *Monnaie, banque, finance, assurance*
- Master *Science politique*
- Master *Sciences économiques et sociales*

Sciences humaines et sociales :

- Master *Administration économique et sociale*
- Master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*
- Master *Conservation-restauration des biens culturels*
- Master *Démographie*
- Master *Études du développement*
- Master *Études sur le genre*
- Master *Géographie*
- Master *Histoire*

- Master *Histoire de l'art*
- Master *Migrations*, (co accréditation avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS))
- Master *Patrimoine et musées*
- Master *Philosophie*
- Master *Relations internationales*
- Master *Risques et environnement*
- Master *Techniques, Patrimoine, Territoires de l'industrie : histoire, valorisation didactique*, (co accréditation avec le Conservatoire national des arts et des métiers (CNAM))
- Master *Tourisme*
- Master *Urbanisme et aménagement*

Sciences, technologies, santé :

- Master *Mathématiques et applications*
- Master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a eu lieu à l'automne 2023. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Christophe Godowski, professeur des universités en sciences de gestion à l'université Toulouse III – Paul Sabatier. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Stéphanie Mauclair, maîtresse de conférences en droit privé à l'université d'Orléans.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Ambre Adamiak, commerciale, étudiante jusqu'en juillet 2022 à l'université de Bourgogne ;
M. Alexis Albarian, maître de conférences en droit à Aix-Marseille Université ;
Mme Delphine Antoine-Mahut, professeure des universités en philosophie à l'École normale supérieure de Lyon ;
Mme Elisabeth Bertin, maîtresse de conférences en sciences de gestion à l'université de Bordeaux ;
Mme Morgane Chevé, professeure des universités en sciences économiques à Université Le Havre Normandie ;
M. Marc Dumont, professeur des universités en urbanisme et aménagement de l'espace à l'université de Lille ;
M. François Goliard, maître de conférences en droit public à La Rochelle Université ;
Mme Sabrina Le Normand-Caillère, maîtresse de conférences en droit privé à l'université d'Orléans ;
M. Aurélien Lignereux, professeur des universités en histoire contemporaine à l'université Grenoble Alpes - Sciences Po Grenoble ;
Mme Hélène Pauliat, professeure des universités en droit public à l'université de Limoges ;
M. Franck Plasse, conseiller spécial auprès du président de l'agglomération Grand Paris Sud ;
Mme Charlotte Prévôt, enseignante en philosophie, sémiologie et culture visuelle à l'École supérieure d'art du Pays basque ;
Mme Maréva Sabatier, professeure des universités en sciences économiques à l'université Savoie Mont Blanc.

M. Thierry Poulain-Rhem, conseiller scientifique et Emma Roques, chargée de projets, représentaient le Hcéres.

Rapport du 2^e cycle

Présentation de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du 2^e cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne comporte 66 masters, dont l'un, le master mention Journalisme, n'est pas évalué dans le cadre de la campagne d'évaluation 2023-2024 en raison de sa fermeture définitive en 2022. Cette offre est proposée à 14 617 étudiants en 2021-2022, ce qui correspond à 32,8 % du total de l'effectif étudiant de l'université.

Les mentions se répartissent de manière inégale entre quatre domaines disciplinaires : cinq mentions de master dans le domaine Arts, lettres, langues (ALL), représentant 9 % des inscrits dans le cycle ; 42 mentions dans le domaine Droit, économie, gestion (DEG), représentant 68,5 % des inscrits ; 17 mentions dans le domaine Sciences humaines et sociales (SHS), représentant 19,7 % des inscrits ; deux mentions dans le domaine Sciences, technologies, santé (STS), représentant 2,7 % des inscrits.

Les masters sont portés, en premier lieu, par dix unités de formation et de recherche (UFR) : l'École de droit de la Sorbonne (EDS), l'École des arts de la Sorbonne (EAS), l'École d'économie de la Sorbonne (EES), l'École de management de la Sorbonne (EMS), l'École d'histoire de la Sorbonne (EHS), l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne (EHAAS), l'UFR de géographie, l'UFR de mathématiques et informatique, l'UFR de philosophie et l'UFR de science politique. Ils le sont également par trois Instituts : l'Institut de démographie de l'université Paris 1 (IDUP), l'Institut d'études du développement de la Sorbonne (IEDES) et l'Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme. Ils le sont, enfin, par le service commun Formation Continue Panthéon-Sorbonne (FCPS) et l'IAE Paris Sorbonne Business School, établissement public autonome lié à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, cette dernière portant des diplômes nationaux mis en œuvre au sein de l'IAE aussi. Certains masters sont portés conjointement par plusieurs composantes ou instituts ; c'est le cas dans le domaine des sciences de gestion et du management (en l'occurrence par l'École de management de la Sorbonne et par l'IAE Paris Sorbonne Business School, et, dans certains cas, par le service commun FCPS également).

Il existe au sein de l'offre de formation du 2^e cycle trois co accréditations : le master mention Analyse et politique économiques, co accrédité avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'université Paris Sciences et Lettres (PSL), et l'École des ponts ParisTech, le master Migrations co accrédité avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et le master Techniques, Patrimoine, Territoires de l'industrie : histoire, valorisation didactique, co accrédité avec le Conservatoire national des arts et des métiers (CNAM).

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne participe à trois programmes d'investissements d'avenir (PIA) : écrit+, qui vise à améliorer l'expression écrite des étudiants de licence (PIA 3), ORACCLE (Orientation régionale pour l'accompagnement du continuum lycéens-étudiants), qui permet de mutualiser des actions à destination des lycéens (PIA 3), et Sorb'Rising, financé par l'appel « Excellences sous toutes ses formes » (PIA4), qui concerne l'offre de formations de masters en prévoyant le développement de nouvelles formations pluridisciplinaires dans la lignée des parcours de double licence en 1^{er} cycle. L'établissement porte, en outre, l'École universitaire de recherche (EUR) Haute École en Démographie, qui fédère huit établissements partenaires en vue de proposer des formations à la recherche en démographie et sciences de la population, ainsi que l'EUR ArchaeoChallenges, soutenue par sept institutions partenaires, qui propose la création d'une plateforme de coopération européenne en matière d'enseignement et de recherche en archéologie.

Enfin, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est membre fondateur du Campus Condorcet, « Cité » dédiée aux sciences humaines et sociales, membre de Sorbonne Alliance, regroupement d'établissements complémentaires en vue de développer des projets conjoints dans le domaine des SHS également. Elle a aussi été à l'initiative de l'alliance universitaire européenne Una Europa, qui réunit 11 établissements.

Propos liminaire

Si le dossier d'autoévaluation de l'établissement est de qualité dans sa conception et son contenu, il n'en est pas de même de certains rapports d'autoévaluation de formations dont la qualité, toutes mentions confondues, est très hétérogène. Pour certains d'entre eux, les données fournies s'avèrent lacunaires et manquantes, voire contradictoires et peu fiables, ce qui peut témoigner d'un manque de considération pour la démarche d'évaluation, et n'a pas permis au comité de se saisir d'une partie des informations nécessaires pour nourrir son évaluation.

Analyse globale de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du 2^e cycle se caractérise par plusieurs traits saillants. Cette offre est dense et bénéficie globalement d'une bonne attractivité, eu égard au nombre important de néo-entrants dans le 2^e cycle attirés par l'image de marque Panthéon-Sorbonne. Le déploiement de cette offre assure à l'heure actuelle une réussite en général élevée des étudiants, ainsi qu'une insertion professionnelle de qualité dans le monde socio-économique ou une poursuite d'études en 3^e cycle.

Le projet porté par l'équipe présidentielle qui a pris ses fonctions en 2021 est ambitieux et cohérent avec l'histoire de l'université. Il est globalement bien perçu par les enseignants-chercheurs. Ce projet repose sur de nombreux leviers structurants (Sorb'Rising, Campus Condorcet, Sorbonne Alliance, Una Europa), dont le comité a pu identifier quelques impacts sur l'offre de formation du 2^e cycle, comme le déploiement de masters « à adossement multiple », selon l'expression de l'établissement, ou de mentions « à objet », le développement de l'apprentissage, l'internationalisation croissante des formations et le très bon adossement à la recherche des masters, qui constituent autant de points forts.

Néanmoins, des points d'amélioration subsistent pour que cette université française de référence dans le domaine des sciences humaines et sociales devienne, conformément à ses ambitions, une « université de rang mondial engagée et ouverte ». Ancrée dans un fonctionnement facultaire, fruit de sa riche histoire, l'offre de formation du 2^e cycle peine quelque peu à évoluer. La prégnance du fonctionnement facultaire, qui favorise la prise d'initiative des composantes et, parfois, des formations elles-mêmes, peut constituer un frein dans l'évolution de cette offre vers l'interdisciplinarité, l'internationalisation ou encore le développement de l'apprentissage. Cette dimension facultaire peut aussi ralentir le développement de formations « à adossement multiple » ou de formations « à objet », comme le master *Migrations* ou le master *Études sur le genre*. De surcroît, en dépit d'une politique d'établissement ambitieuse et construite en prenant appui sur les initiatives locales autour de nombreux projets structurants, le cadrage ainsi que le pilotage souples opérés par l'établissement impactent peu le fonctionnement des formations, comme en attestent une très forte hétérogénéité dans le déploiement des conseils de perfectionnement à l'échelle des mentions ou encore le faible essaimage de l'approche par compétences dans l'offre du 2^e cycle. Enfin, si l'offre de formation est soutenable, elle est néanmoins contrainte dans son développement par les ressources à la fois humaines et immobilières, jugées insuffisantes au sein de certaines composantes ou de certains services.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle sont en cohérence avec les ambitions et les priorités thématiques et scientifiques de l'établissement. L'offre de 2^e cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne affiche, en adéquation avec le cœur de son identité, un large éventail de formations recouvrant les disciplines des sciences humaines et sociales, en lien direct avec la société. Forte de l'ambition de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne de renforcer la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité, l'architecture de l'offre de formation évolue progressivement, sous l'impulsion notamment de la nouvelle présidence qui a pris ses fonctions en janvier 2021, vers l'objectif de développer des mentions pluridisciplinaires que l'établissement qualifie « à objet ». C'est ainsi que deux formations pluridisciplinaires « à objet » ont vu le jour, à savoir la mention *Études sur le genre* regroupant philosophes, historiens et historiennes, économistes et politistes de l'université, ainsi que l'Institut d'études du développement de la Sorbonne et l'université Sorbonne Nouvelle, ou encore la mention *Migrations*, co-acréditée avec l'École des hautes études des sciences sociales (EHESS), qui prône le décloisonnement disciplinaire. Si cet axe stratégique est pertinent au regard du positionnement SHS de l'établissement, il apparaît aujourd'hui contraint par la structure disciplinaire de l'établissement rendant délicats le financement et le portage de telles formations. En effet, les mentions restent à ce jour largement disciplinaires, notamment dans le domaine qui recouvre la majorité des formations de l'établissement, en droit, économie, gestion. Au-delà de mentions disciplinaires et pluridisciplinaires au sein de composantes dédiées comme la mention *Administration économique et sociale* ou *Risques et environnement*, l'offre de formation porte aujourd'hui avec une forte cohérence des parcours à « adossement multiple », comme le parcours de deuxième année de master (M2) *Marché de l'art* adossé aux mentions *Histoire de l'art* et *Droit de la propriété intellectuelle* qui sont de nature à favoriser une évolution de l'offre de formation dans sa structuration.

Une autre priorité stratégique réside dans la formation des étudiants aux enjeux du XXI^e siècle, parmi lesquels les transformations environnementales et sociétales. Plusieurs parcours de master sont dédiés à la thématique du développement durable comme le parcours M2 *Économie du développement durable* de la mention *Économie du développement* ou le parcours M2 *Commerce international et environnement* de la mention *Économie internationale*. Au-delà de ces formations, et de l'intégration d'enseignements ou de dispositifs abordant ces questions dans les formations disciplinaires comme la fresque du climat, il est à souligner l'absence d'un dispositif au niveau master équivalent ou complémentaire au bonus multidisciplinaire « *Cogite La Planète* » proposé en licence. L'ouverture des mentions « à objet » *Migrations* et *Études sur le genre*, précédemment évoquées, illustre également la volonté de l'université de faire évoluer la formation vers des enjeux sociétaux dépassant la dimension strictement environnementale.

La cohérence et la complémentarité de l'offre de formation du 2^e cycle, bien que sa structuration suscite parfois des interrogations, sont assurées. Les formations relevant des différents domaines disciplinaires couverts par l'offre de formation du 2^e cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sont, dans une grande majorité des cas, complémentaires, même si la proximité de certains masters interroge la cohérence d'ensemble, à l'instar des masters *Esthétique et Arts plastiques*, dont le positionnement incertain dans l'environnement académique peut, de surcroît, être souligné. Dans le même esprit, le comité s'interroge sur l'existence de mentions de master structurées en de très nombreux parcours, dont le regroupement apparaît dans une large mesure artificiel. À titre d'exemple, la mention *Droit public* regroupe 17 parcours sans qu'il soit possible d'en identifier la cohérence pédagogique ou épistémologique, la question de la structuration de la formation pouvant également être posée pour le master *Droit français-droits étrangers*.

Par ailleurs, si le continuum entre le 1^{er} cycle et le 2^e cycle est assuré par grands champs disciplinaires, le comité s'interroge sur les risques de rupture de ce continuum pour les étudiants ayant fait le choix de l'interdisciplinarité en licence, en particulier dans le cadre de doubles licences (19 parcours pour un effectif de 2 122 étudiants inscrits administrativement). En effet, même si les doubles licences leur ouvrent un champ des possibles en poursuite d'études supérieures assez large comparativement à celui des étudiants inscrits dans une licence monodisciplinaire, et même si l'offre de masters comporte des mentions pluridisciplinaires en soi, l'établissement ne propose qu'un seul double master, le master *Lettres et philosophie* porté par l'UFR de philosophie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'UFR Littérature, linguistique et didactique de l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, dans la continuité de la même double licence co-acréditée par les deux établissements. En revanche, s'agissant du continuum 2^e cycle – 3^e cycle, l'offre de formation est structurée de telle sorte que les mentions de master offrent dans la très grande majorité des cas des possibilités de poursuite d'études en 3^e cycle, en proposant des parcours, voire des mentions, à l'instar du master mention *Analyse et politique économiques*, visant une poursuite d'études en doctorat, ce qui est cohérent avec les ambitions de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le domaine de la recherche.

L'accompagnement des étudiants du 2^e cycle à la réussite

L'attractivité des formations du 2^e cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est globalement élevée. L'analyse des flux entrants et sortants entre la licence et le master fait apparaître que 52 % des diplômés de licence 2020 ont poursuivi leurs études à Paris 1 en 2021, selon l'enquête réalisée par l'Observatoire de la réussite, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ORIVE), et que le taux de néo-entrants en master 1, la même année, s'élève à 39,1 % (soit 2 420 étudiants nouvellement inscrits au sein de l'établissement sur un total de 6 180 inscrits en M1). Ces chiffres tendent à démontrer, dans l'ensemble, l'attractivité de l'offre de formation de l'établissement. Une forte sélectivité s'opère dans de nombreux masters comme pour le master *Monnaie, banque, finance, assurance* dont 70 % des inscrits n'ont pas suivi le cursus de licence au sein de l'établissement Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Les capacités d'accueil sont assez majoritairement atteintes dans les différentes mentions. Toutefois, quelques mentions, en nombre restreint, souffrent de problèmes d'attractivité comme les masters *Droit public* ou *Économie appliquée*, l'hétérogénéité de l'attractivité s'observant parfois au sein même des parcours d'une même mention, ce qui soulève la question de la communication sur les formations, qui reste largement perfectible dans une logique d'utilisateurs. Le projet interne « Belvérerie des formations », en cours de déploiement, vise précisément à améliorer la visualisation de l'offre orientée utilisateurs. Il convient également de souligner que le Service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO) a initié des webinaires pour informer les étudiants sur les possibilités de poursuite d'études comme « Choisir mon master », ce qui mérite d'être salué. Cette attractivité des masters fait, en outre, l'objet d'un suivi quantitatif global au sein de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), notamment pour adapter les capacités d'accueil.

Le parcours des étudiants, cohérent de manière générale, gagnerait en fluidité par un renforcement des passerelles et du continuum. La spécialisation par le biais de parcours en M2 est certes appréciable et répandue, mais les dispositifs de passerelles entre les formations de l'établissement ou avec celles de partenaires sont en nombre trop faible. Comme rare exemple, nous pouvons citer le master *Sciences économiques et sociales*, qui propose une passerelle avec un parcours de la mention *Administration économique et sociale*. En outre, si l'université offre en master, avec beaucoup de cohérence, autant de places que de diplômés de licence, le taux de poursuite d'études dans l'établissement, de l'ordre de 52 % comme évoqué précédemment, peut certes traduire la politique de sélectivité en master, mais peut aussi refléter la difficulté rencontrée en termes de poursuite d'études par les étudiants ayant fait le choix d'une double licence, comme déjà souligné. Ce résultat questionne sur la manière de penser le continuum licence-master et les dispositifs de communication sur cette offre en interne.

La réussite des étudiants du 2^e cycle est bonne avec un taux de validation par les étudiants de tous les crédits ECTS auxquels ils sont inscrits en seconde année stable dans le temps, de l'ordre de 71 % en 2021-2022, à l'échelle du cycle. Ce taux dissimule toutefois d'importantes disparités au sein des domaines disciplinaires et des mentions de master. Nous pouvons, par exemple, noter un taux de réussite de 100 % pour le master

Comptabilité-contrôle-audit alors que seuls 44 % des étudiants ont validé l'ensemble des crédits ECTS pour le master Esthétique. Par manque de ressources, le 2^e cycle ne fait malheureusement pas l'objet d'une enquête spécifique de la part de l'ORIVE, l'analyse de la réussite relevant presque exclusivement des équipes pédagogiques, dont une grande majorité se saisit fort heureusement. Ces dernières mettent assez fréquemment en place des dispositifs visant à proposer des aménagements d'études ou la personnalisation de parcours comme le décalage à l'année n+1 de la remise du mémoire pour les stagiaires de formation continue en master Finance. Dans certaines mentions, pour lesquelles le taux de réussite en M1 est faible (en moyenne, le pourcentage d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en première année du cycle s'est élevé à 10,5 % en 2021-2022), le comité regrette l'absence d'information sur des dispositifs de remédiation ou de perfectionnement pour accompagner les étudiants de 2^e cycle vers la réussite, ce qui interroge sur l'existence même de ces dispositifs et la réalité de leur déploiement.

Le fort développement de l'apprentissage et l'accueil d'un public de formation continue dans certaines composantes, dont l'Institut d'administration des entreprises (IAE) ont permis d'initier l'approche par programme et de déployer progressivement l'approche par compétences. À titre d'illustration, la formation Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE) a bénéficié d'une partie du financement du projet COMP++ lui permettant de travailler à l'élaboration d'un référentiel d'évaluation des compétences sans pour autant avoir développé la démarche dans son ensemble. L'approche par compétences n'est cependant pas généralisée et le niveau d'avancement est très variable d'une formation à l'autre, un cadrage ayant cependant permis de demander aux formations de produire un tableau croisant les ressources pédagogiques avec les compétences issues des fiches nationales du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cette démarche mérite d'être étendue à l'ensemble des formations, car en plus de renforcer la lisibilité de la finalité et des contenus de formation pour tous les publics, elle contribue à une meilleure adaptation des formations au public de formation continue et aux publics internationaux. Une vigilance doit s'exercer pour que le déploiement d'une approche par compétences ne se réduise pas à un simple habillage formel d'unités d'enseignement classiques, mais corresponde bien à des blocs de connaissances et de compétences pensés comme des savoirs-agir. Au sein des mentions et sous l'impulsion de l'université, un travail est engagé pour reconnaître et valoriser les compétences acquises, que ce soit par des certifications de compétences numériques (Pix) – qui ont concerné 42 étudiants en 2021-2022 – ou linguistiques (TOEIC (Test of English for International Communication) et TOEFL (Test of English as a Foreign Language)), ou au niveau des métiers auxquels peuvent former les mentions, comme, par exemple, la mention Contrôle de gestion et audit organisationnel qui offre une préparation à la certification Chartered Institute of Management Accountants (CIMA). Un recours plus important au portfolio de valorisation des compétences, comme s'y est engagé le master MIAGE, constituerait un atout important pour renforcer la lisibilité des formations vis-à-vis des tiers.

Par ailleurs, la grande majorité des mentions de master de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose des pratiques et des modalités d'enseignements classiques sous forme de cours magistraux et travaux dirigés en présentiel. Néanmoins, des mentions offrent des innovations comme le déploiement de Hackatons ou encore des Learning exploration à l'étranger, notamment au sein du master Innovation. Le master mention Management et administration des entreprises fournit à l'ensemble des apprenants un abonnement à LinkedIn Learning, plateforme d'apprentissage en ligne, dans le but de compléter leur formation et de favoriser leur réussite. Ces innovations pédagogiques ne concernent pas un domaine en particulier et sont présentes au sein des différents domaines disciplinaires, ce qui mérite d'être salué.

L'adossement des formations du 2^e cycle à la recherche

Les formations du 2^e cycle bénéficient d'un très bon adossement à la recherche au regard de la participation active des enseignants-chercheurs aux formations et de leur rattachement systématique aux unités de recherche. Les équipes pédagogiques intervenant au sein des masters sont constituées d'une majorité d'enseignants-chercheurs et de chercheurs, en adéquation avec le ou les rattachement(s) disciplinaires de la formation. Les données fournies dans les dossiers d'autoévaluation sont de qualité variable, mais lorsque les données sont homogènes et/ou calculées, le volume horaire assuré par les enseignants-chercheurs s'avère supérieur à 50 %, avec toutefois d'importantes disparités selon l'orientation recherche ou professionnelle du master. Le master Économétrie, statistiques, du fait de son orientation affirmée vers les études doctorales, affiche un taux d'intervention des enseignants-chercheurs de l'ordre de 72 %. Mais le taux d'intervention est seulement de l'ordre de 30 % pour le master mention Marketing, taux qui constitue un seuil plancher. En outre, l'intégralité des masters évalués présente un adossement à une ou plusieurs unités de recherche de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (13 unités de recherche propres à Paris 1 Panthéon-Sorbonne auxquelles s'ajoutent 24 Unités mixtes de recherche (UMR) avec le CNRS et l'IRD).

Ce fort adossement à la recherche se justifie également par la présence systématique dans les formations d'enseignements à et par la recherche. L'adossement à la recherche des formations du 2^e cycle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est fort et en cohérence avec l'ambition de l'établissement de donner toute sa place à la recherche et de faire de la formation à et par la recherche une exigence distinctive. Les enseignements

de méthodologie de la recherche sont généralisés notamment pour assurer la préparation du mémoire et de sa soutenance, et s'appuient fréquemment sur les articles de recherche des enseignants, qui les utilisent comme pierre angulaire de leur intervention, comme c'est le cas pour le master *Finance*. Ce constat général dissimule, néanmoins, de fortes disparités avec des mentions pouvant proposer deux tiers des heures maquettes à ces enseignements à et par la recherche, alors que d'autres affichent de faibles ou de très faibles pourcentages, comme le master *Droit européen*, le master *Tourisme* ou le master *Esthétique*, dont l'adossement à la recherche apparaît peu visible. Un autre regret porte sur le fait que, pour plusieurs mentions, les formations à la recherche ne soient pas toujours formalisées dans les maquettes par l'attribution d'un nombre de crédits ECTS. Une marge de progression existe également dans le recours au service commun de documentation pour accompagner les étudiants dans cette formation à la recherche. Si différents dispositifs existent (formations Diplodoc, Bibliob@se, séminaires documentaires avec les bibliothécaires de l'Humathèque Condorcet) et si le dossier d'autoévaluation affiche une progression significative des étudiants formés par le service commun de la documentation (SCD) comme par exemple à la bibliothèque Cujas où le nombre d'étudiants formés en master a progressé de 140 % entre 2019 et 2021, le nombre de formations qui déclarent s'en saisir est relativement modeste. La contribution des unités de recherche à la formation par la recherche apparaît également très hétérogène d'un domaine disciplinaire à un autre. Il existe cependant des pratiques notables au sein de certains masters, comme la mention *Archéologie*, au sein de laquelle les huit laboratoires de rattachement accueillent tout au long de leur cursus les étudiants en séminaires, tutorats ou stages. Ces dispositifs d'immersion, en permettant aux étudiants de véritablement découvrir les environnements de la recherche et de ne pas simplement assister à des colloques, méritent d'être étendus à l'ensemble des domaines disciplinaires et des mentions.

La poursuite d'études des étudiants en doctorat ou vers les métiers de la recherche, bien que convergente avec la tendance nationale traduisant la difficulté d'attirer des doctorants dans le domaine des SHS, apparaît relativement faible. Dans de nombreuses mentions, notamment dans le domaine ALL, le flux qui s'oriente vers le doctorat représente un tiers des étudiants, même si certaines mentions se démarquent, comme le master *Analyse et politique économiques*, qui affiche une poursuite en doctorat très significative (40 étudiants, soit presque 50 % des étudiants inscrits en première année). La poursuite d'études en doctorat pour la grande majorité des masters en droit et en sciences de gestion se situe dans des proportions allant d'un à trois étudiants, ce qui peut s'expliquer conjointement par les difficultés d'accès aux financements et le caractère très professionnalisant de ces masters, dont la vocation est de permettre une insertion rapide sur le marché du travail.

La professionnalisation des formations du 2^e cycle

La professionnalisation des formations du 2^e cycle est de qualité. La professionnalisation des formations est bien présente dans les différentes mentions de master grâce à plusieurs dispositifs cumulatifs : (i) la pratique de stages de durées significatives (trois à six mois), obligatoires en règle générale, sauf pour la mention *Migrations* pour lequel il est facultatif, tout au long du cursus (M1 et M2), et le développement de l'alternance ; (ii) dans les formations visant une insertion immédiate, le recours à la participation de professionnels aux enseignements (de 40 % à 60 % du volume horaire selon l'année du master) ; (iii) l'organisation d'activités en faveur de la préparation de l'insertion professionnelle comme le Forum objectif emploi organisé par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle et réunissant quelque 300 professionnels et (iv) le développement d'exercices pédagogiques de mise en situation professionnelle comme les serious games ou les ateliers, par exemple dans le master *Risques et environnement* ou le master *Géographie*.

Il est à souligner, aussi, le développement des années de césure, notamment dans les formations en sciences de gestion et du management entre les deux années de master, ce qui offre aux étudiants la possibilité de s'immerger pendant une longue période dans le monde professionnel tout en bénéficiant d'une expérience à l'étranger. Ce dispositif de césure est perçu favorablement, comme en témoignent certains procès-verbaux de conseil de perfectionnement, par les équipes pédagogiques, les étudiants et le monde socio-économique. Il est vu non seulement comme un facteur de réussite, mais aussi comme un facilitateur de l'insertion professionnelle. Certains domaines disciplinaires, comme la gestion et, dans une moindre mesure, le droit, assurent également cette professionnalisation par le biais de dialogues réguliers avec le monde socio-économique à l'occasion de conférences professionnelles ou de tables rondes et l'animation des réseaux des anciens étudiants.

La qualité de la professionnalisation gagnerait à s'appuyer sur un meilleur suivi de l'insertion professionnelle des étudiants. Si l'insertion professionnelle est très bonne dans de nombreuses mentions avec des taux supérieurs à 90 % à 30 mois, cela n'est toutefois pas le cas dans certaines mentions, comme *Droit comparé*, *Économie appliquée* ou *Économie du développement*. En outre, l'adéquation entre la formation et l'emploi occupé est forte dans la très grande majorité des cas, en particulier pour le domaine DEG, même si cela est parfois plus discutable pour les autres domaines disciplinaires. Les bons résultats obtenus en matière d'insertion professionnelle s'expliquent notamment par le fort développement de l'apprentissage au sein de l'université. Il

concerne, en 2021-2022, 69 parcours, dont 62 au niveau master, représentant 25 % de l'effectif global du cycle, pourcentage significatif et stable au cours de la période 2019-2020 / 2021-2022. Ce développement n'est cependant pas homogène dans les domaines disciplinaires. À l'échelle du domaine ALL, l'effectif des apprentis n'est que de 30 étudiants pour 6 diplômes, 244 pour le domaine SHS pour 17 formations, et 86 pour le domaine STS pour deux diplômes. Dans le domaine DEG, il est regrettable que les masters juridiques demeurent en fort retrait dans l'ouverture de leur formation à l'apprentissage, alors qu'un potentiel de développement important existe en sciences juridiques. Les justifications avancées sont multiples, comme les difficultés rencontrées dans la constitution des dossiers administratifs ou la crainte de s'écarte de la formation à et par la recherche, en raison d'une plus grande professionnalisation des parcours, mais ces freins pourraient être levés. Il convient également de souligner que l'apprentissage est proposé essentiellement en M2, et assez régulièrement dans le cadre de groupes spécifiques dans de nombreux masters en gestion, laissant à penser qu'un potentiel de développement existe pour l'ouverture de mentions en alternance durant les deux années de master, comme cela est actuellement le cas pour le parcours Banque de la mention Finance. Pour certains domaines disciplinaires, comme l'économie, le développement de l'apprentissage est davantage perçu comme un moyen de financement dans un environnement contraint, et non comme un dispositif destiné à renforcer la professionnalisation, perception limitative qui peut-être regrettée, vision qui pose aussi la question de la mixité des groupes et de l'adaptation des volumes horaires en relation avec la réflexion stratégique qui doit être menée autour de l'alternance afin de favoriser la qualité de ce type de formations.

De manière générale, néanmoins, des marges de progression existent au niveau du suivi de l'insertion professionnelle des étudiants du 2^e cycle. S'en saisir contribuerait à améliorer, davantage encore, la qualité de la professionnalisation. L'insertion professionnelle est mesurée, d'une part, grâce des enquêtes de qualité conduites par l'ORIVE à 18 et à 30 mois, et, d'autre part, grâce à des enquêtes à 6 mois réalisées par certaines composantes ou responsables de diplômes. Mais force est de constater que les taux de réponses des enquêtes à 30 mois ne permettent pas une analyse suffisamment fine, ce qui devrait conduire l'établissement à systématiser la réalisation d'enquêtes régulières, à échéances plus rapprochées (6 mois), et à l'échelle des composantes et formations.

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne connaît une progression sensible dans le domaine de la formation tout au long de la vie en 2^e cycle. La croissance des effectifs de l'université est portée pour une grande partie par le développement de l'offre de diplômes universitaires en lien avec le public de la formation tout au long de la vie et pour lesquels l'image de marque Panthéon-Sorbonne constitue un atout indéniable. L'offre en formation continue est bien présente au niveau des masters avec pratiquement 2 000 stagiaires en 2021-2022, soit plus de 31 % de l'effectif du 2^e cycle. 97% des stagiaires en formation continue sont concentrés au sein du domaine DEG, les 3 % restants se répartissant entre les domaines ALL et SHS. Lorsqu'elle est développée, elle adapte généralement les rythmes de l'apprentissage, ainsi que ses modalités d'enseignement, comme, par exemple, pour le master mention Finance, parcours Management financier, proposé en partie en distanciel, avec des regroupements programmés tous les mois en fin de semaine. Les activités de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) sont difficiles à apprécier de manière fiable, ce qui est regrettable, compte tenu des écarts observés entre les effectifs indiqués dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement et ceux déclarés par les formations de masters. Sur le fondement de ces derniers, seules 12 VAE totales auraient été délivrées en 2021-2022, ce qui est faible.

L'internationalisation des formations du 2^e cycle

L'internationalisation des formations du 2^e cycle nécessite d'être consolidée en prenant appui sur l'alliance européenne Una Europa, que les formations doivent désormais s'approprier dans une logique d'essaimage. L'internationalisation des formations et des parcours des étudiants du 2^e cycle repose sur quatre dispositifs complémentaires. Le premier dispositif concerne le déploiement de formations délocalisées, qui concerne, au total, en 2020-2021, 20 mentions à l'échelle de l'établissement, dont 7 au niveau master, comme le master Droit des affaires, parcours Droit international et européen des affaires avec l'université du Caire en Égypte, partenaire historique de l'établissement, le master Tourisme avec l'Universidad Complutense de Madrid en Espagne ou encore le master Management et administration des entreprises, qui illustre particulièrement bien ce dispositif avec quatre délocalisations (Chine, Algérie, île Maurice et Vietnam). Le deuxième dispositif se traduit par la mise en place de doubles diplômes, à l'image du master Philosophie et sciences de la culture avec l'Europa Universität Viadrina Frankfurt en Allemagne, du master Droit de l'environnement avec l'université Laval au Canada ou encore du master Économie de l'entreprise et des marchés avec l'université Delaware, aux États-Unis. 48 doubles diplômes sont ainsi proposés à l'échelle de l'établissement, dont 28 au niveau du 2^e cycle. Le troisième dispositif consiste en la délivrance de diplômes conjoints, quatre au total en 2020-2021, dont deux masters conjoints Erasmus Mundus, qui concernent le master Économie, parcours Models and Methods of Quantitative Economics avec l'université catholique de Louvain, et le master Erasmus Mundus Techniques, patrimoine, territoires de l'industrie avec l'Università degli Studi di Padova, l'Universidad de Evora. Le dernier dispositif consiste à développer des parcours de formation entièrement dispensés en langue étrangère pour accueillir des étudiants internationaux, qui représentent 8 646 étudiants (19 % des étudiants), sans que l'on puisse

identifier une volumétrie précise à l'échelle du 2^e cycle faute d'informations dans certains dossiers d'autoévaluation, notamment pour l'ensemble des mentions en droit et quelques diplômes en SHS. Certaines formations se caractérisent par des résultats substantiels en matière d'accueil d'étudiants internationaux, comme le master mention *Management et administration des entreprises* (332 étudiants internationaux en 2021-2022), la mention *Mathématiques et applications* (100 étudiants internationaux accueillis en 2021-2022). Le master *Management des Systèmes d'Information* recourt de façon importante à des enseignements en anglais au sein de deux de ses parcours et certaines mentions ne sont proposées qu'en anglais, comme le master *Analyse des politiques économiques*. Certains masters à vocation internationale, notamment, dans le domaine du droit, sont dispensés en hybridité linguistique (partiellement en anglais) faute de moyens humains pour un déploiement à 100 % en anglais. Cependant, cette pratique interroge pour ces masters à vocation internationale dans la mesure où cette hybridité est susceptible de limiter l'accueil d'étudiants internationaux et leur attractivité. L'appartenance à Una Europa, qui place l'établissement « au cœur d'un réseau de 11 universités de recherche de premier plan en Europe », et dont la vocation est de « stimuler la coopération académique, dans chacun des domaines interdisciplinaires de l'alliance », devrait, par nature, favoriser l'internationalisation de l'offre de formation dans une logique de synergie entre l'enseignement et la recherche, à la condition que les formations s'en saisissent.

Les dispositifs d'appui à l'internationalisation des formations et des parcours étudiants méritent d'être renforcés.

Conformément à l'autoévaluation de l'établissement, le comité juge les mobilités étudiantes limitées, bien qu'un dispositif pertinent mobilisant la direction des relations internationales et les référents mobilités internationales de chaque composante soient déployés pour accompagner et favoriser les mobilités des étudiants tant entrantes que sortantes. Si, à l'échelle du 2^e cycle, les mobilités entrantes encadrées oscillent, selon les années, entre 19 % et 36 %, ce qui est honorable, les mobilités sortantes sont pour le moins réduites, puisqu'elles concernent 7,6 % des effectifs, en moyenne, au cours de la période 2019-2022. En revanche, le master *Marketing-vente* est un exemple en matière de mobilité en affichant des mobilités sortantes de l'ordre de 20 % des effectifs, tout comme le master *Management et commerce international* pour les mobilités entrantes qui représentent 20 % des effectifs inscrits. S'agissant des mobilités enseignantes, l'établissement indique qu'une offre de mobilité de formation est proposée à l'ensemble des personnels académiques ou administratifs dans le cadre d'Una Europa et fait également part de programmes de bourses hors Una Europa pour favoriser la collaboration scientifique entre chercheurs de Paris 1 Panthéon-Sorbonne avec des établissements phares comme la Maison Française d'Oxford, au Royaume-Uni et New York University (NYU), aux États-Unis, mais sans apporter davantage de précisions sur le plan quantitatif.

Par ailleurs, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne prend appui sur le département des langues pour offrir des enseignements en langues étrangères avec l'enjeu délicat d'offrir une pluralité et une diversité de langues en adéquation avec la politique d'internationalisation de l'université en matière de zones géographiques de déploiement. À titre d'exemple, les étudiants du 2^e cycle en mobilité entrante bénéficient de stages renforcés durant la période de pré-reentrée pour acquérir les fondamentaux en français avec des cours de Français langue étrangère (FLE). En outre, l'université a rendu obligatoire un enseignement de langue de 18 heures sous forme de travaux dirigés dans chaque semestre en M1. Ce volume fixe une norme à respecter et permet, à l'échelle du cycle, d'atteindre un pourcentage d'heures d'enseignements de langue étrangère, conforme aux pratiques généralement observées, s'élevant à 7,77 % en 2021-2022, auxquelles s'ajoutent des enseignements disciplinaires en langue étrangère représentant 20 % de l'ensemble. Des formations mettent en place des dispositifs périphériques pour aider et consolider la formation en langues des étudiants, comme c'est le cas du master *Design*. Le département des langues propose également des préparations à des certifications en langue (TOEIC et TOEFL) ; il est centre d'examen pour le TOEIC. Les effectifs utilisant ces dispositifs pour renforcer les compétences linguistiques et favoriser toutes les mobilités (étudiantes ou professionnelles) ne concernent qu'un nombre relativement limité d'étudiants, mais qui est en progression : le nombre d'étudiants ayant obtenu une certification en langue étrangère dans le niveau ciblé a augmenté de près de 56 % entre 2019-2020 et 2021-2022, évoluant de 286 à 446. Le développement de ces certifications en langue devrait être encouragé pour permettre d'accroître les mobilités sortantes.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 2^e cycle

La qualité du pilotage des formations du 2^e cycle, bien qu'en voie d'amélioration par rapport au précédent contrat, est contrainte par l'application du principe de subsidiarité et par la fiabilité du système d'information, qui suscite des interrogations. Compte tenu d'un fonctionnement facultaire largement ancré, l'établissement laisse aux composantes, tout en assurant des contrôles et en explicitant des lignes directrices souples, une grande autonomie de fonctionnement, lesquelles à leur tour délèguent aux équipes pédagogiques l'élaboration des programmes et le fonctionnement de la formation. Toutefois, ce mode de gouvernance nécessite pour fonctionner convenablement que les composantes ainsi que les responsables de formation puissent bénéficier de données via un système d'information robuste. Si le service du pilotage met à disposition des composantes des indicateurs utiles dans le cadre des dialogues de gestion (les taux d'encadrement par exemple), et si l'ORIVE fournit des éléments qualitatifs et quantitatifs sur le suivi des étudiants, le comité

s'interroge sur la périodicité et la fiabilité des données au regard de la qualité de celles produites dans le cadre de cette autoévaluation et, par voie de conséquence, sur l'utilité de celles-ci pour assurer des prises de décision pertinentes. De surcroît, l'analyse des données quantitatives et qualitatives n'est pas systématique au niveau des responsables de mention et présente des limites dans le pilotage de certaines formations (en droit et ALL en particulier).

La qualité de l'amélioration continue des formations interroge fortement au regard de l'hétérogénéité des pratiques en matière de conseils de perfectionnement, très souvent organisés à l'échelle des composantes, et d'une très faible diffusion de la pratique d'évaluation des enseignements par les étudiants, ce qui ne permet pas d'inscrire les formations dans une démarche effective d'amélioration. La pratique des conseils de perfectionnement demeure un point sensible. En dépit d'un cadrage établi à l'échelle de l'établissement par une délibération du conseil d'administration en date du 27 janvier 2015, inscrit de surcroît dans ses statuts, les pratiques ne sont pas homogènes entre les composantes. Le master mention *Arts plastiques* ne déploie pas de conseil de perfectionnement à hauteur de la formation, tout comme les masters *Cinéma et audiovisuel*, *Conservation restauration des biens culturels* et *Design* ; ces formations bénéficient d'un conseil de perfectionnement (CP) au niveau de la composante de l'École des arts de la Sorbonne, mais qui est toujours inactif. Les mentions de master dans le domaine du droit ne bénéficient que d'un conseil de perfectionnement au niveau de la composante, en l'occurrence l'École du droit de la Sorbonne, ce qui interroge sur l'utilité d'un tel dispositif pour faire évoluer les formations dans leur fonctionnement. Le comité estime, en effet, qu'un conseil de perfectionnement déployé à si grande échelle ne permet pas de véritablement prendre en considération les avis des différentes parties prenantes, notamment ceux des représentants du monde socio-économique, pour venir en appui des équipes pédagogiques et les aider à analyser et à améliorer les cursus. Pour les masters déployant un conseil de perfectionnement à l'échelle d'une mention, les modalités de fonctionnement apparaissent extrêmement variables d'une formation à une autre, que ce soit dans les points inscrits à l'ordre du jour, le périmètre (mention ou parcours) ou encore la constitution du conseil (information à laquelle le comité n'a pu accéder régulièrement dans la mesure où les procès-verbaux ne mentionnent pas toujours les titres auxquels les personnes participent au conseil). À titre d'exemple, en revanche, la mention *Contrôle de gestion et audit organisationnel* déploie un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention parvenant à réunir les deux composantes qui portent pédagogiquement les parcours. Au-delà de ce constat d'hétérogénéité dans les pratiques, conséquence d'un cadrage qui s'avère trop souple, le comité s'inquiète de la vision que certains enseignants-chercheurs ont du dispositif du conseil de perfectionnement, laissant à penser que son déploiement ne serait pas effectif ou relèverait, au mieux, d'un cérémoniel. Le comité souligne qu'un conseil de perfectionnement n'est pas une commission pédagogique, mais qu'il doit être considéré comme un espace de discussion et de réflexion croisant différents regards sur la pertinence et les perspectives du dispositif de formation dans son ensemble. Le point de vue, notamment, des personnalités extérieures représentant le monde socio-professionnel, tout comme celui des étudiants, est précieux pour consolider l'insertion professionnelle des diplômés et le pilotage des formations dans une logique d'amélioration continue.

L'autre point d'amélioration concerne les enquêtes d'évaluation des formations et des enseignements. Ces enquêtes sont produites à raison d'une fois par contrat par l'ORIVE, mais cette pratique pose un double problème en termes d'amélioration continue des formations. Le premier concerne la question de la périodicité des évaluations, qui apparaissent trop espacées pour envisager des actions correctives. Le second concerne le fait qu'il ne paraît pas approprié d'administrer ce type d'enquête au niveau central, le niveau décentralisé apparaissant plus adapté, et ce d'autant plus que les taux de réponse obtenus sont souvent trop faibles (de l'ordre de 20 %) pour permettre aux équipes pédagogiques de s'en saisir et d'envisager des actions correctives. Dans une perspective de proximité et afin d'obtenir un taux de retour plus conséquent, des formations comme le master *Mathématiques et applications* ont choisi de développer leur propre dispositif d'évaluation. Ces actions à l'échelle des formations ne font cependant pas l'objet d'une méthodologie commune, si ce n'est par le recours aux espaces pédagogiques interactifs (EPI) pour les conduire.

Conclusion

Points forts

- Un très bon adossement des masters à la recherche dans le 2^e cycle.
- Un bon taux de réussite à l'échelle du cycle.
- Une insertion professionnelle de qualité à l'échelle du cycle.

Points faibles

- Un pilotage des formations partiellement défaillant en l'absence de généralisation des conseils de perfectionnement et de l'évaluation des enseignements.
- Une analyse insuffisante des parcours des diplômés, faute de données régulières et fiables.
- Une pluridisciplinarité et une interdisciplinarité limitées comparativement à l'offre de licence.
- Une internationalisation limitée sur le plan des mobilités entrantes et sortantes des étudiants.
- Une faible diffusion de l'approche par compétences, paradoxale au regard d'une volonté de développement de l'apprentissage et de la formation continue.

Recommandations

- Accompagner les responsables de formation dans la mise en place et la conduite des conseils de perfectionnement, en cadrant plus précisément l'échelle à laquelle doit se tenir un conseil de perfectionnement, et dans l'installation d'une démarche systématique d'évaluation des enseignements sur une périodicité annuelle.
- Inciter les responsables à un suivi et une analyse des parcours des étudiants par l'administration d'enquêtes à l'échelle des composantes et des formations à 6 mois.
- Favoriser le développement d'offres de formation pluridisciplinaires et de masters à objet par des mécanismes incitatifs, afin de promouvoir la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité.
- Développer les dispositifs d'accompagnement et d'incitation aux mobilités entrantes et sortantes des étudiants.
- Accompagner les composantes et les formations dans le déploiement de l'approche par compétences.

Points d'attention transversaux

Le comité soulève les points d'attention transversaux suivants relatifs à plusieurs critères d'accréditation défaillants dans une proportion importante des formations du cycle.

Un pilotage et un processus d'amélioration continue partiellement défaillant pour trois ensembles de raisons :

- L'absence, si ce n'est à l'échelle de la composante (École de droit, École d'art), ou la non-conformité, des conseils de perfectionnement, dans leur composition ou dans leur champ d'investigation, qui ne permettent pas d'inscrire pleinement chaque formation dans une perspective d'amélioration continue.
- L'absence de pratiques généralisées et continues d'évaluation des enseignements.
- Le caractère lacunaire et le manque de fiabilité, en raison de leur caractère contradictoire, des données de pilotage produites par les services centraux et les formations.

Points d'attention sur les formations

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation, car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défaillants. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Arts, lettres, langues :

- Master Arts plastiques : une incohérence pédagogique importante dans la maquette qui ne permet pas d'encadrement pédagogique de la pratique plastique.

- Master *Esthétique* : un manque de cohérence de la formation dans son environnement académique, la question se posant de sa complémentarité avec les autres formations du même cycle. Un adossement à la recherche peu lisible. Une prise en compte incertaine des besoins sociaux, économiques et culturels du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus. Une analyse insuffisante de l'attractivité, de la réussite, de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des étudiants.

Droit, économie, gestion :

- Master *Droit public* : un manque de cohérence de la formation dans son environnement académique. Le manque d'attractivité de plusieurs parcours de la formation.
- Master *Droits français – droits étrangers* : un manque de cohérence de la formation dans son environnement académique. La structuration de la formation est peu claire, la question se pose de l'intégration de certains parcours de la mention dans d'autres masters existants au sein de l'université. Une professionnalisation de qualité insuffisante au sein de cette formation.
- Master *Économie appliquée* : une qualité du recrutement en question avec une baisse sensible d'attractivité et une absence d'analyse des taux de réussite. Un taux d'insertion professionnelle faible pour une formation de master y compris dans le parcours en alternance.
- Master *Économie du développement* : un taux de réussite limité. Une qualité d'insertion professionnelle insuffisante.

Rapports des formations

MASTER ARTS PLASTIQUES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Arts plastiques de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant trois parcours : *Arts plastiques et création contemporaine* ; *Art et création internationale* et *Innovation Management Art et Industries Créatives*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Art de la Sorbonne (EAS) et compte 143 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est inscrite dans une stratégie de pluridisciplinarité issue des sciences humaines et sociales. La formation est structurée en un tronc commun en M1 et trois parcours cohérents dont un parcours recherche, un parcours adressé aux étudiants s'engageant dans une mobilité et un parcours professionnel en alternance. La pluridisciplinarité est développée par des collaborations entre mathématiques, économie et anthropologie dans le cadre de séminaires communs et dans une perspective d'épistémologie ouverte. Toutefois, la partition des enseignements, si elle permet une réelle approche pluridisciplinaire en sciences humaines, ne comprend pas la même perspective pluridisciplinaire dans le cadre de travail en atelier technique. En effet la formation n'accompagne pas pédagogiquement l'apprentissage technique nécessaire à la production plastique qui est pourtant au cœur des objectifs de la formation. La formation se définit par ailleurs comme étant au croisement d'enjeux entre la création contemporaine et les pratiques environnementales. Elle le développe dans un séminaire commun aux parcours *Arts plastiques et création contemporaine* et *Art et création internationale*. Par ailleurs, la formation ne s'inscrit dans aucun projet porté par le PIA.

La formation a fait le choix de concentrer son ouverture à l'international de façon ciblée pour le parcours Art et Création internationale. Dans le cadre de ce parcours, la mobilité est obligatoire. Elle repose sur un responsable issu du département, sans que soit toutefois définis une aire spécifique ou un ancrage disciplinaire technique. La structuration d'un parcours dédié à la « création internationale » repose de façon spécifique sur le seul dispositif de mobilité sortante, sans que soit explicitée la nécessité, autre que de gestion administrative, de séparer les étudiants de ce parcours du parcours *Arts plastiques et création contemporaine*. De ce fait, la notion de « création internationale » reste à définir.

La formation développe une pratique de la recherche par le biais des séminaires, mais sans définir une stratégie d'adossement structurée et pérenne. La formation ne désigne pas les laboratoires de rattachement de ses équipes et ne définit pas la recherche dans sa relation à la création. En effet, la pratique artistique et plastique n'est pas mentionnée comme moyen ou objectif du travail de recherche. La formation s'inscrit dans un programme de recherche interuniversitaire, permettant aux étudiants de participer à des séminaires organisés avec la Diagonale Paris-Saclay, le Collège du commun, l'Institut du Tout-Monde ou encore l'Institut national d'histoire de l'art (INHA). La spécificité de la formation, à savoir la pratique plasticienne, ne colore pas spécifiquement ces dispositifs pédagogiques. La formation bénéficie toutefois d'un centre de documentation spécialisé en arts. 30 enseignants-chercheurs issus des sections 06, 18 et 22 assurent une moyenne de 424 heures d'enseignement sur l'ensemble de la formation (M1 et M2 cumulés, pour les deux parcours recherche) ; 4 professionnels interviennent également dans la formation pour assurer 36 heures sur l'ensemble de la formation, tous parcours confondus sans que soit précisé le type d'enseignement qu'ils délivrent.

La formation accompagne les cohortes dans la compréhension de la dynamique culturelle et artistique de leur territoire de vie, mais sans avoir engagé de partenariats structurants avec les institutions du secteur d'expertise. Si le dossier d'auto-évaluation signale la rencontre avec des structures organisées par l'équipe pédagogique, il ne signale aucune stratégie claire quant à l'identification de ces structures ni les modalités de rencontre ou de partenariat. Le parcours *Innovation Management Art et Industries Créatives* est clairement dédié à une approche professionnaliste pertinente, notamment par l'alternance. Pour le M1 et les deux autres parcours, la structuration du suivi des stages manque à ce jour pour donner du sens à une formation pour laquelle l'insertion professionnelle est complexe à de multiples niveaux.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'appuie sur une structuration des compétences en trois blocs d'enseignements structurants. Ces blocs reposent sur une définition stricte des approches théoriques et pratiques, qui demeurent relativement étanches les unes aux autres. De ce fait, la rencontre entre théorie et pratique dans une visée dialectique manque à ce niveau de formation. La formation manifeste, en outre, des déséquilibres profonds et une absence de spécialisation, pourtant nécessaire en deuxième cycle, dans le parcours *Création contemporaine*. Les compétences spécifiques revendiquées dans le cadre des deux parcours *Création internationale* et *Innovation Management Art et Industries Créatives* restent des attendus minimum au regard de la complexité des enjeux au niveau master (niveau C2 en anglais pour le parcours international et outils de gestion et de droit pour le second). Il en résulte un écart majeur entre les attendus de la formation et les dispositifs mis en place. En effet, ceux-ci nécessitent une autonomie réelle des étudiants, tant méthodologique que technique ; une exposition des travaux est demandée sans qu'un encadrement pédagogique autre que théorique soit mis en place. La rencontre avec des professionnels et la visite de lieux d'exposition ne peuvent suffire pour accéder aux compétences nécessaires à hauteur des ambitions d'un master 2.

L'absence de structuration de la diversité des dispositifs pédagogiques ne permet pas d'envisager la spécificité d'une pratique de l'atelier. Les diverses modalités d'enseignement, notamment sur site, ne reposent pas sur une structuration claire entre pratique d'atelier, pratique de terrain hors site de l'établissement et cours magistraux / séminaires, permettant d'identifier voire de spécifier le positionnement de la formation dans son rapport à la pratique plasticienne. Le manque de pratique d'ateliers, en M1 comme en M2, pour les deux parcours *Création contemporaine* et *Création internationale*, questionne quant à la finalité de la formation et l'adéquation même des dispositifs pédagogiques aux enjeux de la formation.

La formation propose un parcours international lié à la mobilité sortante, mais cette architecture ne définit pas d'ambition internationale structurée. Les mobilités sortantes issues du parcours *Création internationale* ne sont pas valorisées. Ce parcours ne requiert, ni n'accompagne, de certification en langue. En dehors de ce parcours, l'absence d'ambition internationale, notamment au travers du peu d'importance accordée aux langues en termes de volume horaire d'enseignement par étudiant (18 heures en M1), ne permet pas de saisir les enjeux académiques et pédagogiques d'une formation en M2 dédiée à l'international.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels (VAP) sont accessibles pour le parcours *Création contemporaine* et l'alternance pour le parcours *Innovation Management Art et Industries Créatives*. Toutefois, une seule VAE a été délivrée en 2020 et seulement trois VAP entre 2019 et 2021. La formation continue est également peu sollicitée : 5 en 2020 et 3 en 2021.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation maintient une capacité d'accueil moyenne en recrutant ses étudiants dans un vivier diversifié. La formation recrute 165 étudiants sur 258 candidats en 2020. L'attractivité reste donc relativement moyenne au regard de la jauge à ce niveau de formation. Le parcours *Innovation Management Art et Industries Créatives*, ouvert en 2020, repose sur une capacité d'accueil de 15 étudiants et la première cohorte est de 6 étudiants.

La formation ne met pas en place d'outils dédiés et n'analyse pas spécifiquement la réussite de ses étudiants. Toutefois, elle impute le décrochage de certains étudiants en cours de cycle au défaut d'heures d'enseignement allouées au suivi pratique, mais elle ne propose pas de révision de sa maquette pédagogique par la mise en place de suivi technique et pratique.

La formation n'analyse pas l'enquête relative à l'insertion professionnelle et de poursuite d'études de ses étudiants. L'Observatoire des résultats, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ORIVE) réalise, à l'échelle de l'établissement, des enquêtes à 18 et 30 mois. La formation ne propose pas d'analyse des résultats transmis. Toutefois, avec 57 % de taux de réponse, les résultats peuvent permettre de revenir sur certains points difficiles identifiés par la formation, comme la rupture entre pratique plastique et approche théorique. En effet, 52 % des répondants sont insérés et 22 % poursuivent leurs études. L'analyse de ces poursuites d'études permettrait d'identifier des manques ou complémentarités importantes auxquels il conviendrait de répondre. Les diplômés issus du parcours *Art et création internationale* sont les moins bien insérés professionnellement avec 43 % de recherche d'emploi, alors que le parcours propose un accompagnement des étudiants à la réponse aux projets internationaux. Les métiers associés à ce parcours sont également peu cohérents avec les compétences attendues (archiviste et chef d'entreprise).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation fait état de moyens pédagogiques limités ne permettant pas de répondre à ses objectifs. La formation s'appuie sur une équipe de 30 enseignants-chercheurs ainsi que sur des professionnels invités. Le tronc commun de M1 et les trois parcours de M2 nécessitent des approches expertes très diversifiées, qui justifient la densité affirmée des équipes. Toutefois, la partition horaire entre les enseignements ne permet pas de répondre avec exigence aux besoins, notamment dans le cadre de l'accompagnement pratique et technique. En effet, la pratique plastique n'est envisagée que depuis une entrée théorique qui est à mettre en pratique par les étudiants de manière autonome et individuelle par leurs propres moyens techniques notamment.

L'évaluation interne est menée à l'échelle de l'établissement et portée par des dispositifs propres à la formation. Les modalités de dialogue entre les équipes et les cohortes reposent sur des temps de rencontre institués permettant une compréhension des écueils et réussites. Par ailleurs, les modalités de pilotage au sein même de la formation sont énoncées comme collégiales. Toutefois, cette revendication de collégialité ne s'appuie sur aucune structuration claire. Le conseil de perfectionnement est quant à lui nouvellement mis en place. Toutefois, celui-ci ne s'est réuni que pour acter de sa constitution, sans qu'aucune séance de travail ne se soit tenue ; en effet, seuls sont transmis les procès-verbaux de désignation des membres. Ce conseil de perfectionnement se tient au niveau du département sans identification de ses compétences à hauteur de formation et sans association des personnalités expertes extérieures dédiées à la formation.

Conclusion

Point fort

- Une définition de domaines experts pertinents au sein des parcours.

Points faibles

- Une absence de structuration des modalités de la recherche par la création.
- Un manque d'heures dédiées à l'encadrement pédagogique de la pratique plastique ; un parcours *Création contemporaine* très générique et généraliste à hauteur de M2.
- Un pilotage de la formation non défini. Une absence de constitution d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention et de participation effective au conseil de perfectionnement de l'unité de formation et de recherche (UFR).
- Une absence de structuration d'une stratégie partenariale institutionnelle dans le secteur d'expertise.
- Une absence de stratégie à l'international en M1, alors qu'un parcours spécifiquement pensé à partir de la mobilité est ouvert en M2.

Recommandations

- Définir une stratégie structurée d'adossement à des laboratoires de recherche.
- Définir précisément les objectifs de la formation en relation à la pratique plastique, particulièrement pour le parcours *Création contemporaine*. Interroger la place de la pratique d'atelier et l'accompagnement collectif et individuel du projet artistique.
- Engager une participation active des personnalités expertes extérieures à la formation en mettant en place un conseil de perfectionnement intermédiaire au niveau de la formation, opérationnel et pérenne, afin que la formation s'engage dans une démarche d'amélioration continue.
- Formaliser les stratégies partenariales avec les acteurs du monde socio-culturel.
- Assurer la cohérence de la stratégie à l'international entre le M1 et le M2.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Une incohérence pédagogique importante dans la maquette qui ne permet pas d'encadrement pédagogique de la pratique plastique.

MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Cinéma de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant deux parcours : Cinéma, esthétique et création et Scénario, réalisation, production. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Art de la Sorbonne (EAS) et compte 97 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est inscrite dans la stratégie de formation pluridisciplinaire de l'établissement. La formation est structurée en un tronc commun en master 1 et en deux parcours cohérents de master 2. La pluridisciplinarité est inscrite dans la formation par une approche plurielle des sciences humaines inhérente à ses objets et terrains d'études. Elle est portée par les étudiants au travers de leurs propres travaux de recherches.

La formation est ouverte à l'international mais sans stratégie affirmée de mobilité. Des relations d'échanges avec les universités à l'international dispensant des formations proches se font par effet d'opportunité ou en écho à la participation de leurs enseignants dans le cadre de communications publiques ou séminaires. Les enjeux du champ depuis une perspective internationale sont pourtant majeurs aujourd'hui et essentiels à la formation professionnelle des étudiants. Ils mériteraient une saisie volontaire par la formation et la définition d'une stratégie de mobilité plus investie : une seule mobilité sortante en 2020.

La formation est adossée à l'Institut arts créations théories esthétique, et la recherche issue de la formation s'exprime dans l'axe de recherche « Cinéma et condition des images ». La formation revendique une approche de la recherche à et par la création sur un volume horaire de 110 heures en 2021-2022 réparties entre le M1 et le seul parcours Cinéma, esthétique et création (le volume horaire des années précédentes n'est pas renseigné). L'enjeu théorique de la formation et sa structuration en parcours de recherche sont donc clairs pour le parcours Cinéma, esthétique et création, notamment par une progression cohérente entre le M1 et le M2. La méthodologie de la recherche est mise en perspective dès le M1 par l'écriture de trois articles conséquents de 20 à 25 pages et finalisée en M2 par le mémoire de recherche avec 100 pages attendues. Le parcours Scénario, production, réalisation s'appuie également sur une exigence de la compréhension des enjeux de la recherche par la création par ses étudiants. Les dispositifs pédagogiques s'appuient de façon cohérente sur les spécificités de la discipline par la mise en place d'un programme de ciné-conférences ouvert à l'ensemble des étudiants de la formation. Ce cadre est l'occasion d'inviter des chercheurs extérieurs à cette formation qui compte neuf enseignants-chercheurs. Pour structurer l'implication des étudiants dans les enseignements dédiés à la recherche, la formation envisage la structuration d'un module « Initiation à la recherche » dans la prochaine maquette d'enseignement afin de renforcer leur participation aux dispositifs déjà développés par l'obligation de produire des comptes-rendus écrits.

Les partenariats avec les institutions référentes sur le territoire sont cohérents dans une approche nationale experte. Les partenariats engagés permettent la mise en place de dispositifs pédagogiques pluriels et ambitieux pour la production des travaux des étudiants et leur diffusion publique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée autour de blocs de compétences clairs et cohérents, fondés sur les croisements entre approches théorique et pratique. La formation analyse assez précisément les enjeux à venir. Les orientations sont claires et cohérentes avec celles de l'établissement, à savoir une structuration de la pluridisciplinarité en sciences humaines et une priorisation des compétences professionnalisantes dans la pratique de la médiation du cinéma. Le parcours recherche s'affirme au travers d'une recherche par la création, de la même façon que le parcours plus technique ne fait pas l'impasse sur les enjeux théoriques. Les deux parcours sont équilibrés et témoignent d'une approche complémentaire permettant des mises en dialogue dynamiques.

Les dispositifs pédagogiques variés permettent des mises en pratique de la recherche autant académique qu'expérimentale, ainsi qu'une bonne saisie des techniques propres à la discipline. L'ensemble de ces dispositifs repose sur le présentiel et la pratique d'ateliers. Pour ce faire, la formation propose une diversité d'espaces de travail et une qualité des équipements techniques. La formation est exigeante et repose sur la participation effective des étudiants en phase projet.

L'ambition internationale de la formation est limitée notamment par l'absence de cours de langue dans le master 2. Les cours de langue étrangère experte de la discipline sont dispensés en M1 sur le volume commun à toutes les formations de l'établissement de 36 heures. La formation intègre toutefois cet enjeu en invitant des chercheurs non francophones, mais cela reste insuffisant pour mettre en place une réelle approche d'une langue étrangère d'expertise de la discipline en M2.

La formation permet l'accès à la formation continue sans mise en place de modalités pédagogiques spécifiques. Le nombre de stagiaires est relativement faible et concerne le parcours Scénario, réalisation, production (1 en 2019-2020 et 2021-2022 pour 4 en 2020-2021). Par ailleurs, l'alternance n'est pas envisagée par la formation. La validation des acquis de l'expérience et la validation des acquis professionnels sont accessibles pour la formation mais restent peu saisies. Une seule validation des acquis de l'expérience (VAE) a été délivrée en 2020 et seulement deux validations des acquis professionnels (VAP) entre 2019 et 2020.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive. La formation identifie un vivier diversifié et les candidatures d'entrée en M1 sont en augmentation depuis 2020 (394 candidats au M1 en 2019-2020 pour 580 candidats en 2021-2022). Le taux de sélection est donc plus important puisque le nombre d'étudiants dans les cohortes de M1 est resté identique (145 inscrits en M1 en 2019-2020 et 147 en 2021-2022). L'enjeu de la mise à niveau pour une formation qui s'appuie sur la maîtrise de compétences techniques est majeur pour maintenir une exigence tout au long de la formation. Le choix de maintenir des capacités d'accueil relativement basses est donc pleinement cohérent avec la nécessité de garantir cette même exigence. Dans le cadre des M2, le parcours Cinéma, esthétique, création s'appuie sur un nombre de candidatures moyen de 175 pour une soixantaine d'inscrits ; le parcours Scénario, réalisation, production ne donne pas le nombre de candidatures pour une cohorte d'une vingtaine d'étudiants maximum.

Le taux de réussite est satisfaisant et relativement stable en master 2. La formation met en place un ensemble de dispositifs de suivi des étudiants tout au long de la formation par des rendez-vous avec l'équipe pédagogique. En effet, le nombre d'étudiants ayant validé leur M1 est de 63 pour l'année 2021-2022, chiffre qui est en baisse d'année en année (81 en 2019-2020 et 78 pour 2020-2021). Si la formation n'analyse ni la réussite ni sa diminution, en M1, elle renforce la pratique d'ateliers et l'accompagnement technique qui permettent de prévenir les décrochages.

La formation analyse les enquêtes réalisées par l'Observatoire des résultats, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ORIVE) de l'établissement et souligne la nécessité de structurer davantage la professionnalisation au sein de la formation bien que les résultats soient déjà satisfaisants. Avec un taux de réponse de 54 %, les chiffres de l'enquête sont pertinents pour pouvoir être analysés. 64 % des répondants déclarent être insérés dans l'emploi et 19 % en poursuite d'études. Les secteurs d'activités et métiers sont cohérents avec les objectifs de la formation. Toutefois, la spécificité de l'intermittence dans le secteur serait à prendre en compte pour saisir pleinement la réalité de cette insertion. La formation ne commente, ni analyse cette enquête.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation s'appuie sur une dotation de matériel satisfaisante et sur une équipe équilibrée pour permettre un enseignement exigeant. La formation s'appuie sur une équipe composée de 9 enseignants-chercheurs, de 6 vacataires professionnels et d'une vingtaine d'intervenants, associés ponctuellement de façon à accompagner les cohortes dans toutes les dimensions de l'objet et du phénomène cinéma, depuis une perspective croisée pratique et théorique clairement définie, en grande majorité pour le parcours Scénario, production, réalisation. La formation peut garantir un bon taux d'encadrement nécessaire à la pratique technique ainsi qu'à la pratique de la recherche par la création. La structuration de nouveaux enseignements transversaux de sciences humaines ainsi que d'accompagnement à la professionnalisation n'est pas rendue possible à ce jour : or, elle apparaît comme éminemment nécessaire étant donnée la mutation du secteur.

L'évaluation interne est menée à hauteur d'établissement et portée par des dispositifs propres à la formation.

Les modalités de pilotage de la formation sont structurées et cohérentes avec l'unité de formation et de recherche (UFR). Le conseil de perfectionnement, à hauteur d'UFR, a été institué en janvier 2023. Le procès-verbal du conseil de perfectionnement transmis ne fait pas état de ses modalités et périmètres de travail, et ne permet pas d'envisager la participation d'experts extérieurs propres à la formation. Toutefois, les analyses menées par la formation en vue de l'amélioration continue de son enseignement et de son fonctionnement sont suffisamment précises pour être discutées dans ce cadre. Les jauge relativement réduites et le contact avec les étudiants dans diverses modalités pédagogiques permettent les allers-retours réguliers indispensables à l'évaluation de la formation au fil des enseignements.

Conclusion

Points forts

- Une partition des compétences clairement établie entre les différents parcours de la formation.
- Une structuration croisée entre théorie et pratique revendiquée autant pour le parcours recherche que professionnel.
- Une équipe pédagogique experte dans la recherche comme dans le champ technique et professionnel.
- Un taux d'encadrement permettant le suivi individuel nécessaire dans une formation qui combine avec exigence les approches pratique et théorique.
- Une formation analysant ses pratiques pour maintenir et améliorer l'exigence de son enseignement.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement à hauteur d'UFR non actif.
- Une insuffisance d'enseignement de langue étrangère d'expertise en M2.
- Une absence de stratégie à l'international et de mobilité sortante problématique à l'heure des enjeux économiques contemporains de l'audiovisuel.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement intermédiaire à hauteur de formation. Identifier des experts extérieurs à la formation pouvant intégrer le conseil de perfectionnement.
- Mettre en place un cours d'expertise dispensé en anglais en M2.
- Développer une stratégie internationale fondée sur une incitation à la mobilité par des partenariats structurés.

MASTER DESIGN

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Design de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant deux parcours : *Design, arts, médias et Métiers du multimédia interactif*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Art de la Sorbonne (EAS) et compte 48 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation intègre les enjeux de l'interdisciplinarité concentrés sur son domaine d'expertise. Les enjeux artistiques, médiatiques et numériques entrent en dialogue avec les enjeux du design dans une logique de proximité de pratiques. Toutefois, ces glissements ne s'effectuent pas concrètement dans les unités d'enseignement laissant envisager une pratique davantage pluridisciplinaire qu'interdisciplinaire. Ils sont davantage perceptibles dans les partenariats engagés. Toutefois, le dialogue interdisciplinaire n'est pas structuré au sein de l'architecture de la formation elle-même et ne dépasse pas les attendus disciplinaires du domaine.

La formation ne définit pas de perspective internationale spécifique. Les mobilités entrantes sont les seules données permettant d'envisager l'enjeu international de la formation. Les chiffres sont toutefois peu cohérents et explicites sur la réalité de ce phénomène : trois mobilités entrantes sur les trois années de l'autoévaluation. La perspective strictement nationale et l'absence de dialogue avec des formations académiques internationales interrogent quant à la capacité des étudiants à mettre en perspective leurs enseignements, que ce soit dans le cadre de la recherche ou de l'application par le projet.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche en cours de structuration. La formation est adossée à l'Institut Arts Créations Théories Esthétique de l'établissement. Cette unité de recherche permet à la formation d'encadrer une recherche académique mais également projective cohérente avec les visées des deux parcours. L'équipe compte quatre enseignants-chercheurs rattachés à la section 18. L'équipe pédagogique s'appuie sur quelques moyens et outils spécialisés pour diffuser les travaux de recherche des étudiants avec la revue *Design, Arts, Médias* et le réseau *Design in Translation* par exemple. La montée en puissance de l'identification d'autres outils académiques de diffusion est nécessaire, voire la conception par la formation d'un outil dédié que pourrait permettre l'expertise de l'équipe et des étudiants.

La formation n'a pas structuré de stratégie partenariale pérenne permettant la professionnalisation de ses étudiants. Les partenariats engagés avec les établissements d'enseignement supérieur permettent une rencontre et des échanges avec des pédagogies et des visées diversifiées par la tenue de workshops croisés avec l'École supérieure d'art d'Orléans, Mines Télécom ou encore le master Humanités Numériques de Paris 8. La pédagogie par le projet repose sur une structuration des partenariats importante dans le cadre du parcours *Métiers du multimédia interactif*, sans que ne soit définie la stratégie de la formation : aucune précision n'est apportée sur la nature des entreprises et institutions publiques ni sur la nature des projets engagés. Si l'équipe est soutenue par un nombre important de professionnels associés : 15 professionnels qui dispensent 300 heures de formation sur l'ensemble du master, les partenariats avec les acteurs socio-économiques et culturels du secteur ne sont pas identifiés dans le document. L'approche professionnelle pour les étudiants est reléguée au dispositif des stages : huit semaines pour le parcours *Design, arts, média*, et entre deux et six mois pour le parcours *Métiers du multimédia interactif*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'appuie sur le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour identifier les compétences requises. La formation s'appuie sur quatre blocs transversaux de compétences répartis sur les deux années du cycle et les deux parcours. Ces blocs croisent autant les enjeux théoriques académiques que pratiques et techniques. Les compétences spécifiques à la mention sont communes aux deux parcours, ce qui met en question la nature de leurs spécificités en dehors des modalités d'acquisition et de développement de

ces compétences. La certification PIX n'est requise ni accompagnée à aucun moment de la formation, bien que l'évaluation qualifie les compétences des étudiants comme supérieures au niveau de cette certification.

Pour répondre à ces compétences, la formation a mis en place une diversité de dispositifs pédagogiques adaptés à la recherche académique et projective. L'équipe pédagogique déploie un ensemble de dispositifs d'enseignement et d'accompagnement alliant cours magistraux à la pratique d'atelier dans des salles équipées et dédiées et dans un laboratoire type Fablab, ainsi qu'aux visites sur sites des partenaires. L'accompagnement technique, notamment pour les étudiants du parcours *Métiers du multimédia interactif*, est soutenu par une équipe de tuteurs informatiques au niveau de l'UFR (unité de formation et de recherche). La mise en situation est également rendue possible par la structuration du travail de groupe, sous la forme d'une « agence professionnelle » permettant de répondre à la commande d'un projet pendant un semestre répondant à la commande d'un partenaire professionnel extérieur. Ces dispositifs de mise en pratique sont associés à un ensemble d'unités d'enseignement théoriques, permettant réponse et échange réciproque. L'ensemble des dispositifs pédagogiques est cohérent avec les ambitions de la formation. À ce jour, la formation ne participe pas aux projets dépendants du programme investissement d'avenir (PIA).

La formation ne met pas en place d'enseignement de spécialité dans une langue étrangère. La responsabilité de l'apprentissage d'une langue étrangère est renvoyée au service des langues de l'établissement pour les 36 heures en, M1. La formation n'engage pas de réflexion quant à la nécessité de la dispense de cours de spécialité en langue étrangère. À hauteur de ce niveau de formation et au regard du domaine d'expertise, ce manque de réflexion est cohérent avec l'absence de stratégie internationale globale de la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas ouverts à l'alternance ou à la validation des acquis de l'expérience. La formation ne propose pas d'analyse ou de perspective sur ces enjeux. Un à deux stagiaires intègrent la formation chaque année en formation continue. Là encore, la formation n'analyse pas le cadre d'apprentissage ni les besoins de ces étudiants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation connaît un accroissement de son attractivité, mais une baisse des inscriptions en première année du cycle. Si les candidatures s'élèvent à 222 pour l'année 2020-2021, le nombre d'étudiants inscrits est de 38, alors qu'il était de 44 et 49 les deux années précédentes. L'ouverture à la liste complémentaire pour cette cohorte de 2020 nécessite une analyse plus fine de l'attractivité réelle de la formation dans un secteur de forte concurrence avec les établissements supérieurs privés. La formation ne propose pas d'analyse de cette situation, qui doit pourtant interroger sur la lisibilité de la formation et les conditions d'accès. Il convient de s'interroger sur les prérequis techniques et numériques de la formation.

Le taux de réussite de la formation est satisfaisant mais la formation n'y apporte pas d'analyse. 92 % des étudiants obtiennent leur master 1, 82 % obtiennent leur master 2 dans le parcours *Design, arts, médias*, et 100 % dans le parcours *Métiers du multimédia interactif*. Ces résultats importants ne sont pas étayés d'analyse de la part de la formation et doivent être mis en regard de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des diplômés.

Le taux d'insertion des diplômés est important à 30 mois, notamment pour le parcours *Métiers du multimédia interactif*. Les métiers exercés sont cohérents avec les visées de la formation. Les étudiants issus du parcours *Design, arts, médias* poursuivent leurs études, sans détail des cursus en dehors d'un doctorat (relevé dans l'étude ORIVE). Toutefois, la formation fait état d'un nombre grandissant de poursuites en doctorat. L'absence d'analyse et de perspective formulée par la formation ne permet pas d'analyse plus étayée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation est structurée autour d'une équipe diversifiée. Toutefois, la répartition entre postes permanents et non permanents, 10 enseignants vacataires pour 2 maîtres de conférence et 2 professeurs d'université à temps plein, est relativement déséquilibrée et implique une charge de travail conséquente pour l'équipe permanente. La diversité des dispositifs pédagogiques nécessite une diversité de l'équipe, une adaptation aux conditions d'enseignement magistral et d'ateliers ainsi qu'au suivi individuel des projets et des portfolios. La soutenabilité de la formation est assurée à court terme par le ratio d'encadrement. Le rapport d'autoévaluation souligne la nécessité de stabiliser ses équipes et d'engager une réflexion sur l'ouverture internationale ; toutefois, la formation ne propose pas d'analyse à moyen terme.

La formation n'explicite pas ses modalités de pilotage, qui sont résumées aux canaux de communication entre équipes administrative et pédagogique. L'existence d'un conseil de perfectionnement n'est pas mentionnée. La formation s'appuie sur l'évaluation menée par l'établissement et ne transmet aucune analyse ni aucun commentaire.

Conclusion

Points forts

- Une pédagogie structurée par une approche par le projet.
- Une cohérence entre les compétences développées et celles identifiées par la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement de l'École des Arts de La Sorbonne non actif, sans mise en place d'un conseil de perfectionnement à hauteur de formation.
- Un manque de perspective de partenariats avec les acteurs socio-économiques du secteur pérenne à long terme.
- Une absence de stratégie à l'international autant dans les partenariats que dans la prise en compte de l'apprentissage d'une langue étrangère par la dispense de cours de spécialité en langue étrangère.
- Une attractivité relative avec un différentiel important entre candidature et inscription non analysé.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la formation et structurer le pilotage interne pour analyser les données relatives à la formation (inscription, réussite) dans une démarche concrète d'amélioration continue.
- Accompagner l'approche pédagogique par le projet par une pérennisation de partenariats avec les acteurs socio-économique du secteur à plusieurs échelles du territoire.
- Engager la prospection de partenariats internationaux.
- Envisager la possibilité de dispenser un cours en anglais.
- Analyser le différentiel entre candidatures et inscriptions en reliant le phénomène à l'attractivité de la formation.

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Direction de projets ou établissements culturels* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant trois parcours : *Métiers du multimédia interactif* ; *Sciences et techniques de l'exposition et Gestion des arts et de la culture*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche *École d'Art de la Sorbonne* (EAS) compte 118 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation propose une offre de cours riche, pleinement inscrite dans les enjeux de l'interdisciplinarité et de la pluridisciplinarité de l'établissement. L'approche pluridisciplinaire est inhérente à la formation du fait d'un recrutement d'étudiants issus de cursus disciplinaires diversifiés (master *Arts Plastiques*, *Histoire de l'art*, *Design* et autres sciences humaines, sans précision dans le dossier). Les enjeux professionnalisants sont pris en charge par une carte d'enseignements diversifiés couvrant un ensemble disciplinaire large : droit, gestion, marketing, philosophie, histoire de l'art, sociologie. L'équipe pédagogique est composée majoritairement d'enseignants-chercheurs issus de la vaste section du Conseil national des universités (CNU) 18 (architecture, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art) et intègre également une enseignante issue de l'École de Droit de la Sorbonne (section du CNU 1). L'ensemble des disciplines est envisagé depuis une approche théorique et méthodologique visant une application par le projet. Dans cette carte pluridisciplinaire manque toutefois de façon évidente l'enseignement du numérique et multimédia qui permettrait une approche davantage interdisciplinaire. Le seul partenariat académique évoqué ne permet pas d'envisager une stratégie claire. Le dossier fait apparaître une convention passée avec le département Arts de l'université Laval Québec, sans qu'aucun élément d'explication de son cadre ou d'analyse des résultats ne soit donné. La formation participe à une phase de diagnostic d'un projet du PIA4 orienté « métiers de la culture » et « ingénierie culturelle ». La formation n'a candidaté à aucun projet et est en cours de réflexion à partir de cette phase de diagnostic pour envisager un dépôt de projet dans le cadre du deuxième volet d'appel à projets.

La formation n'a pas défini de stratégie internationale de façon structurée. La formation ne fournit pas d'éléments relatifs aux mobilités sortantes structurées, l'enjeu international est renvoyé à la gestion de l'établissement. Alors qu'un enseignement de spécialité est dédié et obligatoire en anglais, et que l'enseignement des langues entre dans la politique globale de l'établissement, la certification en langue n'est pas envisagée, faute de moyens internes à la formation. De façon récurrente, le dossier d'auto-évaluation renvoie les difficultés identifiées imputées à une impossibilité de gestion interne de ces enjeux par la formation, corrélée à un manque de clarté ou d'investissement de l'établissement.

La formation a une visée professionnelle et s'inscrit dans un adossement à la recherche par une perspective de recherche appliquée. Les enseignants de l'équipe pédagogique issus de la section 18 communiquent aux étudiants les séminaires et travaux de l'institut Arts créations théories esthétique (ACTE) auquel ils sont rattachés, sans que les étudiants n'y soient pour autant accueillis formellement. Sept enseignants-chercheurs, dont deux sont habilités à diriger des recherches, accompagnent les cohortes dans un apprentissage des méthodes de la recherche en vue d'une application sur projet, notamment par une approche scientifique des enquêtes et des outils d'évaluation. Chaque parcours est validé par un mémoire et par des enquêtes de terrain, qui bénéficient d'un enseignement dédié aux méthodes et à l'intégrité de la recherche.

La formation associe des acteurs socio-économiques du secteur pertinents pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. La formation a établi des partenariats dédiés à diverses activités et modules pédagogiques permettant la pratique sur site et en contexte professionnel. Le Carreau du Temple, le Théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis, La terrasse Centre d'art de Nanterre, notamment, permet des accueils sur sites. Toutefois, de grandes institutions du Grand Paris, dédiées à la création contemporaine, pourraient être

approchées pour vivifier l'approche partenariale. Le parcours en alternance *Gestion des arts et de la culture* permet aux étudiants une compréhension forte des enjeux socio-économiques de leur secteur. Toutefois, le dossier ne fournit pas d'analyse des entreprises ou institutions accueillant les alternants. Des professionnels sont associés à la formation, mais sans que le dossier n'en précise le nombre, les volumes horaires ou modalités d'intervention. La formation, avec un parcours en alternance, attribue en supplément du stage obligatoire de master 1 un nombre de crédits important au stage réalisé en master 2 : 6 crédits ECTS pour le parcours *Sciences et techniques de l'exposition*, 8 pour le parcours *Projets culturels dans l'espace public* et 9 pour le parcours *Gestion des arts et de la culture*. Le rapport d'auto-évaluation fait état de la difficulté administrative de conventionner avec des partenaires en raison de l'hypermobilité du secteur. Il conviendrait pourtant d'identifier des structures dont l'économie plus pérenne permettrait des projections sur deux ou trois années afin de définir une stratégie plus lisible pour l'ensemble de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a défini une approche par compétences qui ne propose pas de spécificité propre à chaque parcours au-delà des blocs transversaux et liés à la mention. Le manque d'identification de compétences claires présentant la progression entre le master 1 et les parcours de master 2 et différenciant les trois parcours est problématique. Ces compétences liées à la mention, au nombre de huit, couvrent des ambitions cohérentes, à savoir la capacité à appliquer des techniques et stratégies de communication, de médiation vers les publics, et la conception et la mise en œuvre d'un projet culturel. Mais elles demandent à être augmentées de compétences liées à chaque parcours et, surtout, à une progression claire entre le M1 et le M2.

Pour favoriser l'acquisition de ces compétences par les étudiants, la formation a mis en place une diversité de dispositifs pédagogiques permettant une approche académique et projective. L'ensemble des dispositifs pédagogiques est cohérent avec les ambitions de la formation, qui dispose en complément des espaces classiques dédiés à la pédagogie d'une galerie expérimentale (Galerie Journiac à l'EAS) permettant la projection en conditions techniques réelles. La pédagogie est définie par la participation active des étudiants et l'obligation du présentiel (classes inversées, ateliers participatifs), rendant fondamentale la qualité des espaces de travail. Les modalités d'accès à un apprentissage structuré du numérique jusque là pris en charge par certains intervenants et enseignants dans le cadre de workshops, sans doute, dans le cadre des projections pratiques restent à ce jour non définies. Le dossier renvoie à une révision de la maquette sans donner les directions de transformation envisagées.

La formation s'appuie sur la proposition d'encadrement de cours de langues proposés au niveau de l'établissement et ne met pas en place d'enseignement de spécialité de façon structurée pour l'ensemble des parcours. Le parcours *Gestion des arts et de la culture* bénéficie en effet de 18 heures d'enseignement d'anglais, sans qu'en soient précisées les modalités ; le parcours *Sciences et techniques de l'exposition* dispense son cours d'actualités culturelles européennes et internationales en anglais.

Le parcours *Gestion des arts et de la culture* est ouvert à l'alternance et la formation accueille des étudiants en formation chaque année. 22 étudiants en contrat d'apprentissage et 4 en contrat de professionnalisation, sans doute dans le parcours *Gestion des arts et de la Culture* en 2021-2022 ; un chiffre en très nette augmentation avec six contrats de professionnalisation en 2020-2021 contre deux en 2019-2020. Toutefois, les chiffres fournis dans le dossier ne sont ni commentés ni analysés. L'objectif à court terme est d'ouvrir les deux autres parcours à l'alternance, le rapport d'auto-évaluation identifie l'objectif, mais cette information n'est pas argumentée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est en hausse constante. 509 candidats en master 1 en 2019-2020 pour 902 en 2021-2022 : cette augmentation est cohérente avec l'attractivité toujours en augmentation pour les formations du secteur. Le dossier n'apporte pas d'élément permettant d'identifier clairement le nombre d'inscrits administratifs et pédagogiques dans le master 1 : le nombre de 27 est indiqué une fois, on retrouve ailleurs celui de 44. La formation n'apporte pas d'analyse du vivier de ces candidatures ni ne précise la nature des licences permettant d'accéder au master 1 et au master 2. Deux parcours de la formation présentent des effectifs élevés, voire au-dessus de la capacité d'accueil. La difficulté de réalisation des stages en 2020-2021 a reporté la diplomation de nombreux étudiants. Elle a nécessité une réinscription en 2021-2022 et s'est traduite par une cohorte de 45 étudiants dans le parcours *Gestion des arts et de la culture*, qui est en alternance (pour une capacité d'accueil de 25 étudiants). Cette analyse mériterait de ce fait d'être questionnée. Ce parcours et le parcours *Projets culturels dans l'espace public* accueillent chaque année des cohortes légèrement au-dessus des capacités d'accueil : 28 en 2021-2022 ; 25 en 2020-2021 ; 22 en 2019-2020. Le rapport d'auto-évaluation fait

état de capacités d'accueil de 20 étudiants pour les parcours *Projets culturels dans l'espace public* et *Métiers de l'exposition*, et de 25 étudiants pour *Gestion des arts et de la culture*. De ce fait, ces capacités sont à revoir ou à suivre étant donné les retours de la formation dans le dossier d'auto-évaluation faisant état des difficultés logistiques impliquant une impossibilité de faire évoluer les parcours.

Le taux de réussite de la formation demande à être quantifié et analysé plus clairement. La référence à l'épisode des réinscriptions, articulé à l'absence d'analyse des données relatives à la réussite des étudiants, introduit un doute sur les données chiffrées. L'absence des chiffres 2021-2022 pour le parcours *Projets culturels dans l'espace public* n'est pas justifiée non plus.

Le taux d'insertion des diplômés n'est ni commenté ni analysé par la formation. L'enquête à 30 mois menée par l'Observatoire des résultats, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ORIVE) de l'établissement présente un taux de réponse suffisant pour que les résultats puissent être considérés comme représentatifs. Les taux d'emploi et de poursuite d'études à temps plein sont respectivement de 77 % et de 13 %, ce qui est satisfaisant étant données les ambitions professionnelles de la formation. Les secteurs d'activités et métiers identifiés sont cohérents avec les compétences visées par la formation. L'insertion des diplômés peut également s'appuyer sur un réseau d'associations d'anciens diplômés, qui est un outil majeur dans ce secteur d'activité.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité de la formation est envisagée par un travail croisé entre les services centraux de l'établissement et des responsables pédagogiques de la formation. Toutefois, les éléments d'alerte fournis dans le dossier d'auto-évaluation laissent envisager et manifestent la fragilité de la soutenabilité pédagogique de la formation. Le manque d'éléments chiffrés concernant les cohortes, la mobilité et la réussite sont autant d'alertes sur la capacité de l'équipe à mener un pilotage et un suivi structurés de la formation. L'absence de données concernant explicitement le M1 laisse également envisager un déséquilibre dans la prise en compte des besoins et moyens spécifiques de cette année de formation. La formation est structurée par une équipe réduite et diversifiée. Le dossier présente plusieurs chiffres non cohérents : l'équipe serait composée de 32 ou de 39 intervenants dont 5 enseignants titulaires - 1 professeur, 2 maîtres de conférences, 1 professeur associé à mi-temps, 2 maîtres de conférences associés à mi-temps. Quoi qu'il en soit, ce chiffre est relativement bas pour un encadrement de 118 étudiants répartis sur un master 1 et trois parcours de master 2.

La formation s'appuie sur une évaluation informelle constituée au fil de l'eau avec ses étudiants. La formation ne donne pas d'éléments ni d'analyse relatifs à l'enquête réalisée par l'établissement. La relation continue avec les étudiants se fait de manière informelle. Il convient de ce fait de structurer les outils de dialogue, notamment dans la relation aux alternants. La formation ne donne pas d'information quant à la nature du pilotage interne à la formation. Par ailleurs, le conseil de perfectionnement n'est réactivé que depuis peu de temps. Or, les chantiers relatifs à cette formation sont conséquents et demandent une clarification quant aux périmètres du conseil de perfectionnement et à la capacité d'investissement des membres de la formation dans cette instance.

Conclusion

Points forts

- Des parcours clairement identifiés et cohérents.
- Une attractivité réelle.
- Un taux d'insertion professionnel cohérent avec les ambitions de professionnalisation.

Points faibles

- Un manque de pilotage structuré et de prise en charge des enjeux administratifs, juridiques, financiers et logistiques permettant la stabilisation des différentes stratégies (attractivité au regard de la capacité d'accueil, international, partenarial).
- Un manque d'analyse des chiffres relatifs aux inscriptions, à la mobilité et à la réussite des étudiants, pénalisant dans l'allocation des moyens.

- Une absence d'enseignement du numérique.
- Un manque de structuration de la participation des étudiants aux activités de recherches académiques.

Recommandations

- Mobiliser le conseil de perfectionnement pour répondre aux nombreuses alertes formulées dans le dossier d'auto-évaluation concernant le manque de moyens logistiques et pédagogiques nécessaires au développement de la formation.
- Mettre en place, de façon urgente, les outils de collecte et l'analyse des chiffres des inscriptions, de la mobilité et de la réussite des étudiants afin de repositionner les capacités d'accueil le cas échéant et les moyens alloués.
- Mettre en place un apprentissage du numérique.
- Instituer la participation des étudiants aux séminaires et colloques d'ACTE.

MASTER ESTHÉTIQUE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Esthétique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant un seul parcours : *Théorie des arts et de la culture*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Art de la Sorbonne et compte 57 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans l'ambition pluridisciplinaire de l'établissement. Mais la cohérence de la mutualisation de certains de ses enseignements avec certains autres parcours plutôt qu'avec d'autres, n'est pas claire. La pluridisciplinarité de la formation repose sur la mutualisation de certains des enseignements de son offre avec d'autres formations. La pluridisciplinarité est assurée en amont par l'ouverture de la formation à une grande diversité de licences : *Arts plastiques, Esthétique, Cinéma*, et autres SHS (le dossier ne fournit pas de données plus précises sur ce point). L'esthétique et les études culturelles intègrent des contenus relevant de la philosophie, de la sémiotique, de la science de l'image, de l'histoire de l'art, etc. Le dossier mentionne la mutualisation de conférences recherche et d'un module « interface » avec le master *Arts plastiques* et une mutualisation de cours avec la mention *Gestion des Arts et de la Culture : Design*. Mais aucune précision n'est donnée sur les autres mutualisations éventuelles, avec les parcours *Philosophie et histoire de l'art* et *Arts plastiques et philosophie*, par exemple. Or ces précisions seraient très utiles afin de justifier la cohérence et la non-redondance de la formation par rapport aux autres. Par ailleurs, la formation fait état de collaborations cohérentes avec les institutions et le monde culturels au plan local, mais elle ne fournit pas d'informations sur leur réalité et leur valeur ajoutée. Le dossier, complété sur ce point par la consultation du site d'accueil de la formation, mentionne des collaborations avec le Centre Pompidou, le Musée de la Chasse, l'École du Louvre, le ministère de la Culture, le Collège international de philosophie et la Maison des sciences de l'Homme Paris-Nord. Mais rien n'est dit quant à leur mise en œuvre concrète (conventions, types de partenariats, fréquence, nombre de crédits ECTS, du nombre d'étudiants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels éventuellement impliqués et de l'apport de ces partenariats pour la formation).

La formation ne semble pas développer d'offre spécifique à l'international. Le dossier ne mentionne, en outre, ni mobilité entrante ni mobilité sortante.

Le dossier est très lacunaire sur l'adossement de la formation à la recherche. La formation est adossée à l'unité de recherche Arts Crédit Théories esthétiques (ACTE, UR 7539). Elle recense 16 enseignants-chercheurs et des assistants temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), dont on ignore les disciplines d'origine et le degré d'implication. Elle fait état d'un cours de méthodologie de la recherche, sans fournir d'informations précises sur son contenu, le volume horaire, le nombre de crédits ECTS. Le dossier ne fournit pas d'information sur l'implication des services de documentation, en matière de contribution de leurs personnels aux contenus de formation, d'acquisition de ressources et d'accès des étudiants à celles-ci. Le dossier ne fournit pas non plus d'informations sur l'intégration d'une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie.

Le dossier manque d'informations précises et concrètes sur la prise en compte des besoins sociaux, économiques et culturels du territoire pour définir ses débouchés, sur l'association des acteurs sociaux, économiques et culturels à cette démarche et sur la valorisation auprès d'eux des compétences auxquelles elle forme. Le rapport d'auto-évaluation permet uniquement de dire que les étudiants réalisent conformément à la maquette générale du master un stage de huit semaines (120 heures), évalué sur deux crédits ECTS, dans des galeries, des musées, des librairies et des salles de cinéma, et que la formation mobilise une dizaine de professionnels dont les interventions sont mutualisées avec le master *Direction de projet et d'établissements culturels*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'affichage de l'approche par compétences manque de clarté. Pour les blocs transversaux, toutes les compétences sont cochées ou presque, sauf pour le cours sur la théorie de la culture, ce qui peut étonner. S'agissant des blocs de compétences spécifiques à la mention et au parcours, l'ajout de la « capacité de réflexion personnelle », d'« une bonne culture générale », de « connaissances en sciences humaines » et, pour théorie de la culture, d'un « un bagage philosophique avéré », ne permet de distinguer, ni les connaissances et les compétences ni la provenance éventuelle de ces dernières. On ne sait si elles sont exigées à l'entrée de la formation, donc comme critère de sélection, et comment elles sont alors évaluées ; ou/et si elles sont développées par la formation, et en quoi cette dernière se distingue sur ce point de bon nombre d'autres formations en sciences humaines. Enfin, on ne comprend pas le rapport établi, en M2, entre les conférences recherche et la compétence « qualité de rédaction ». Si, par ailleurs, la formation a mis en place des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, elle n'en fournit aucun exemple concret. Le dossier fait état de cours magistraux, d'enquêtes sur le terrain, de recherche-action et de sorties pédagogiques dans les lieux culturels. Il s'agit en effet de méthodes attendues dans ce type de formation. Mais aucune modalité de mise en œuvre n'est produite à l'appui.

Les pratiques pédagogiques de la formation sont en cours de diversification, mais le dossier n'en fournit aucun exemple précis. Le dossier fait état d'une équipe et de pratiques en cours de renouvellement, notamment en raison du recrutement de collègues aux parcours plus hybrides (formés aux écoles du ministère de la Culture). Mais, là encore, il ne fournit aucun exemple ni aucune donnée, concrets et précis.

La formation ne fournit pas d'informations sur la possibilité, pour les étudiants, d'acquérir des compétences linguistiques utiles à leur insertion professionnelle ou à leur poursuite d'études, en particulier à l'international, à travers l'enseignement des langues étrangères et en langue étrangère, et à travers des certifications.

La formation ne semble pas permettre l'accès effectif des publics de formation continue ou en alternance par la mise en place de modalités adaptées d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de formation. Elle ne développe pas dans son périmètre une ingénierie de formation adaptée à l'offre spécifique proposée aux publics de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne fournit pas de données permettant d'évaluer son attractivité. Avec une capacité d'accueil de 40 étudiants en 1^{re} année du cycle, pour une moyenne de 25 inscrits depuis trois années, la formation ne présente pas le nombre de candidatures qui permettrait d'apprécier son attractivité.

La formation affiche un taux de réussite très faible. Elle ne fournit pas de données concernant le suivi de l'évolution de ce taux et l'analyse de son impact sur ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des études. Le taux de validation de l'ensemble des crédits ECTS par les étudiants est de 44 %, ce qui est faible. Si le dossier d'autoévaluation fait état de restructurations en cours, notamment au niveau de l'équipe pédagogique, il ne précise pas la nature des projets pour la faire évoluer de manière concrète.

L'insertion professionnelle des diplômés est faible et n'est pas analysée par la formation au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Même si on ne sait pas après combien de mois exactement, le chiffre de 25 % des diplômés en recherche d'emploi est préoccupant. 38 % des diplômés 2018 ont un emploi dans les secteurs privé ou public (33 % en contrat à durée indéterminée (CDI), 67 % en contrat à durée déterminée (CDD)) ; 25 % sont encore en études à temps plein et 13 % se disent en inactivité. 13 % poursuivent en doctorat. La formation se présente comme orientée vers les métiers de la recherche et ce que le rapport d'autoévaluation désigne comme le « champ culturel versatile » de l'Île-de-France. Mais elle ne produit aucune donnée d'analyse de ses enseignements, de l'accompagnement aux métiers de la recherche, de la contribution et de l'adéquation des stages aux débouchés poursuivis.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens plus que satisfaisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle implique 16 enseignants-chercheurs pour 12 diplômés, à raison de 440 heures par étudiant. La mutualisation des enseignements semble assurer sa soutenabilité à flux et à coûts constants, y compris si le nombre total d'étudiants inscrits venait à augmenter un peu (celui-ci se maintient entre 57 en 2021-2022 et 61 en 2020-2021).

La formation n'a pas encore défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer vers une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement est en cours de restructuration. Le procès-verbal daté du 20 janvier 2023 fait état d'un nouveau président, mais il produit une argumentation déroutante : proposant un ordre du jour centré sur le rôle, le périmètre et la thématique du conseil de perfectionnement, il se conclut par la nécessité d'organiser une réunion sur ce même ordre du jour.

Conclusion

Points forts

- Une mutualisation des enseignements garantissant leur variété et la soutenabilité de la formation.
- Des collaborations cohérentes avec les institutions et le monde culturels locaux.
- Une équipe pédagogique avec un taux d'encadrement élevé.

Points faibles

- Une cohérence peu explicite de la formation dans son environnement académique.
- Un adossement de la formation à la recherche inexistant.
- Un taux de réussite des étudiants préoccupant et non analysé.
- Une insuffisante prise en considération des besoins sociaux, économiques et culturels du territoire pour définir les débouchés professionnels de la formation, qui se traduit par une faible insertion professionnelle des étudiants, doublée d'une absence de suivi et d'analyse de cette insertion.
- Un conseil de perfectionnement encore à construire.
- Une insuffisante prise en considération de l'internationalisation de la formation par l'acquisition de compétences linguistiques par les étudiants.
- Une faible insertion professionnelle des étudiants et une absence de suivi et d'analyse de cette insertion.
- Une mauvaise lisibilité de l'approche par blocs de compétences.

Recommandations

- Éclaircir le positionnement de la formation dans le catalogue de formation de l'établissement, notamment au regard du parcours croisé *Arts plastiques et philosophie*.
- Expliciter et clarifier l'adossement à la recherche de la formation (part et qualité de la participation des enseignants-chercheurs, part et qualité de la formation à et par la recherche, modulation en fonction de la finalité de la formation et du type de cursus).
- Analyser collectivement le faible taux de réussite et mettre en place des dispositifs de remédiation et d'accompagnement des étudiants.
- Expliciter et renforcer les liens avec le milieu socio-professionnel afin de favoriser l'insertion des diplômés sur le marché de l'emploi.
- Reconfigurer le conseil de perfectionnement, notamment en y intégrant des personnalités extérieures et des professionnels, afin de s'assurer de son rôle effectif et pérenne dans l'analyse et le suivi de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Développer l'internationalisation de la formation, en veillant à l'acquisition de compétences linguistiques par les étudiants.
- Expliciter et clarifier l'offre de formation par blocs de compétences.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Le manque de cohérence de la formation dans son environnement académique, la question se posant de sa complémentarité avec les autres formations du même cycle.
- Un adossement à la recherche inexistant.
- Un taux de réussite des étudiants préoccupant.
- Une prise en compte incertaine des besoins sociaux, économiques et culturels du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, ce qui se traduit par une insertion professionnelle faible.

MASTER ADMINISTRATION ET LIQUIDATION D'ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Administration et liquidation d'entreprises en difficulté* (ALED) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de droit de la Sorbonne et compte 35 étudiants en 2021-2022. Ce master a été créé en partenariat avec le Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires et la Caisse des dépôts et consignations.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master ALED s'insère de manière cohérente dans l'offre de formation de l'université de Paris I. Néanmoins, l'auto-évaluation de la formation et les documents de preuve n'apportent pas de précisions en ce qui concerne l'inscription de la formation dans les ambitions, les orientations pédagogiques et dans les priorités thématiques de l'établissement, ce qui peut être déploré. Toutefois, la formation s'intègre parfaitement dans un bloc de champ disciplinaire consacré au fonctionnement des entreprises – avec notamment les masters consacrés au droit de l'entreprise, au droit des affaires, au droit fiscal. La formation comprend un enseignement commun avec le master droit des affaires (contentieux international des procédures collectives) et avec le master droit des affaires et fiscalité (droit de la restructuration). La formation indique paradoxalement qu'elle n'est ni pluridisciplinaire ni interdisciplinaire. La pluridisciplinarité existe toutefois de façon relativement limitée, avec l'existence d'un enseignement substantiel en comptabilité et analyse financière, dont le volume horaire a augmenté (sans autres précisions) afin de se situer correctement dans la pluridisciplinarité des métiers d'administrateur et de mandataire judiciaire.

Le master ALED dispose d'une ouverture à l'international assez circonscrite. La formation ne développe pas une offre spécifique à l'international. Elle mentionne un partenariat initié en 2022-2023 avec l'Université Euromed de Fès et la participation à un colloque entrant dans le domaine de la formation. La formation ne compte aucune mobilité entrante ou sortante (année 2021-2022). L'autoévaluation de la formation est maximale en ce qui concerne le critère de l'ouverture à l'international, ce qui peut soulever des questions.

La formation fait l'objet d'un adossement à la recherche, sans apporter toujours suffisamment de précisions. Un volume important d'heures est consacré à la méthodologie du rapport ou du mémoire de recherche (30 heures de cours magistraux (CM)), 9 heures à la méthodologie de la recherche et de la documentation juridique. Plus de la moitié des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs (194 heures contre 172 heures par des professionnels). Les étudiants peuvent suivre le Magistère de droit et réaliser le master 2 ALED en PPI (projet pluriannuel d'investissement) au sein de l'École du Barreau. Par ailleurs, les étudiants participent à un colloque délocalisé portant sur le *restructuring*. Cet adossement à la recherche permet d'enrichir, grâce à la réflexion scientifique et au recul qu'elle implique, l'apprentissage des étudiants qui sont, quoiqu'il en soit, prioritairement destinés à intégrer le monde du travail à l'issue de leur formation.

Le master ALED entretient des relations étoffées avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Le master ALED indique fonctionner en partenariat avec le Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires, la Caisse des dépôts et consignations, la Conférence générale des juges consulaires et des cabinets d'avocats spécialisés en droit des affaires et *restructuring*. Aucune précision n'est apportée sur les formes, le contenu de ces partenariats. Un grand nombre de praticiens (administrateurs ou mandataires judiciaires, avocats, consultants, greffiers des tribunaux de commerce, juges consulaires) figure parmi les intervenants de la formation. Ces derniers assurent quasiment la moitié des heures d'enseignement. Le master ALED fonctionne en formation continue, en apprentissage ou en contrat de professionnalisation, avec un équilibre s'effectuant de manière hebdomadaire - 3 jours en entreprise et 2 jours de formation. Ces expériences ne bénéficient pour l'heure d'aucun crédit ECTS, ce qui est regrettable. La formation mentionne toutefois une évolution prévue de sa maquette pour corriger cette situation. Des mises en situation professionnelle sont organisées dans le cadre de séminaires durant l'année, avec l'intégration dans un

business game lors des trois derniers mois de la formation. Un salon de l'emploi (*job fair*), un cocktail de remise de diplômes avec les *alumnis* et les intervenants permettent d'assurer la continuité des relations avec les professionnels et le monde socio-économique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée autour d'un programme cohérent et sur la base de compétences identifiées clairement, avec toutefois des efforts à réaliser en termes d'efficience de la maquette. Le master ALED, rattaché à la fiche nationale du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 30920, veut – comme indiqué dans l'auto-évaluation – mieux répartir les enseignements et examens, avec des coefficients plus cohérents. L'évaluation s'effectue dans le cadre d'un contrôle continu (écrits et oraux) auquel s'ajoute le grand oral du business game ou la réalisation d'un mémoire. Pour ce qui concerne la valorisation des compétences acquises par les étudiants, la formation mentionne l'existence de publications dans des revues de recherche juridique, la participation à des concours d'éloquence, la gestion d'une association autour du master 2 ALED (ADUDED).

La formation diversifie ses méthodes pédagogiques de manière limitée. Les enseignements comprennent des modalités variées d'application des connaissances, dans le cadre d'exercices pratiques individuels ou collectifs (mises en situation, plaidoiries, résolutions de cas). Le recours à la visioconférence demeure exceptionnel. L'enseignement vertical connaît une exception avec l'organisation d'un business game, cas pratique traité en deux mois dans des conditions réelles par les étudiants. La formation mentionne l'existence de l'Institut d'études à distance de l'École de droit de la Sorbonne, offrant une formation juridique de la licence au master 2 entièrement en distanciel, sans précisions quant au master ALED. Les enseignements sont tous effectués en présentiel, à l'Université ou chez des praticiens. La formation indique que le Conseil national des AJMJ « accueille pour certaines interventions les étudiants ». Aucune précision ne figure dans les documents d'auto-évaluation sur ces pratiques d'enseignement chez les professionnels.

Les contenus et les dispositifs de la formation permettent une ouverture à l'international très circonscrite. Si la formation inclut des séminaires en langue anglaise, aucun enseignement n'est dispensé pour apprendre cette langue. Aucun étudiant n'a obtenu de certification en langue étrangère en 2021-2022. Les étudiants sont accompagnés et préparés par le pôle général des relations extérieures de l'École de droit de la Sorbonne, pour la mobilité sortante ou entrante. L'enseignant responsable de la formation apporte son aide aux étudiants dans la formalisation de leur dossier.

Les contenus et les dispositifs de la formation prennent en compte les particularités des publics de la formation continue et en alternance. Le master ALED propose aux candidats en formation continue (experts-comptables, consultants, entrepreneurs), non issus du milieu juridique, de suivre le DU Droit des entreprises en difficulté, formation en distanciel moins lourde. La formation n'intègre toutefois des validations des acquis de l'expérience (VAE) totales ou partielles que de manière très exceptionnelle (une VAE totale en 2019-2020) ; aucune validation des acquis professionnels (VAP) n'a été accordée de 2019 à 2022.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité auprès de ses différents publics. Le nombre de candidatures en formation continue (experts-comptables, consultants, entrepreneurs) a augmenté de 2019 à 2022 pour des raisons conjoncturelles (développement des ouvertures de procédures collectives). La formation accueille désormais davantage d'alternants issus de la formation initiale (5 en formation continue). Le nombre total d'inscrits administratifs a fortement augmenté de 2019 à 2021 (22 à 35). Le nombre d'inscrits en M2 est deux fois plus élevé qu'en M1 (24 contre 11 en 2021-2022), ce qui s'explique par l'ouverture d'une première année de master dédiée sur la même période.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation indique qu'environ 40 % des étudiants présentent un examen d'accès à des professions réglementées (CAPA ou examen d'accès aux professions d'administrateur judiciaire ou de mandataire judiciaire).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Selon l'enquête de l'Observatoire des résultats de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ORIVE) réalisée en 2001-2022, 100 % des diplômés du master ALED ont un emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre d'enseignants professionnels, indispensables pour assurer les aspects concrets de la formation, est élevé : 32 pour 172 heures d'enseignements, le reste des enseignements (194 heures) étant effectué par 14 enseignants-chercheurs. L'effectif total de l'encadrement (46) est donc substantiel et brouille la cohérence de l'organisation pédagogique. La formation n'apporte pas d'éléments concernant le suivi et la maîtrise de sa soutenabilité.

La définition d'un processus d'évaluation interne est perfectible. La formation ne mentionne pas l'organisation par elle-même d'une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. La formation ne réalise pas de conseil de perfectionnement dédié. Ce type de conseil s'établit au niveau de l'ensemble de l'École de droit de la Sorbonne (derniers conseils en 2017 et 2022), des réflexions se déroulant également lors des réunions de départements ou de sections.

Conclusion

Points forts

- Une formation orientée de manière cohérente vers la professionnalisation.
- Une prise en compte des particularités des différents publics.
- Des taux maximaux de réussite et d'insertion professionnelle.

Points faibles

- Une absence de l'évaluation de la formation par les étudiants.
- Une absence de conseil de perfectionnement dédié.
- Des enseignements organisés principalement de manière verticale, avec peu d'interactions.

Recommandations

- Organiser une évaluation des enseignements par les étudiants.
- Mettre en place des conseils de perfectionnement dédiés afin d'assurer l'effectivité de la démarche d'amélioration continue.
- Développer des formes de cours plus interactives.

MASTER ANALYSE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUES

Établissements

École nationale des ponts et chaussées (ENPC) à Champs-sur-Marne
École des hautes études en sciences sociales (EHESS)
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Université Paris Sciences et Lettres (PSL)

Présentation de la formation

Le master *Analyse et politique économiques* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant un parcours diplômant exclusivement réservé aux publics de la formation initiale, difficilement accessible aux publics de la formation continue. La formation est rattachée à l'unité de formation et de recherche École d'Économie de la Sorbonne, et est portée par la fondation Paris School of Economics, elle est co-acréditée avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'université Paris Sciences et Lettres (PSL) et l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC) à Champs-sur-Marne et compte 147 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en cohérence avec la stratégie et l'offre de formation de l'université Paris 1. La formation s'appuie sur des partenariats académiques pertinents (École des hautes études en sciences sociales (EHESS), École des Ponts ParisTech, École normale supérieure (ENS-PSL)) et de larges mutualisations de cours et de séminaires avec les établissements partenaires, notamment au sein de l'École d'économie de Paris qui participe à son financement (EUR PgSE). De ce fait, elle est en mesure de proposer aux étudiants des enseignements ouverts sur les autres disciplines en sciences humaines et sociales (psychologie, histoire) ainsi qu'en sciences de l'environnement et science des données. Elle est également articulée avec l'offre de formation au niveau licence et en particulier avec le magistère d'Économie dont les étudiants intègrent obligatoirement le M1 et peuvent poursuivre en M2 dans cette mention ou dans une autre mention de l'établissement. Elle accueille également des étudiants aux profils diversifiés issus de cursus scientifiques ou littéraires, notamment en classes préparatoires aux grandes écoles.

La formation est incontestablement ouverte à l'international. de par le public accueilli, mais elle ne s'appuie pas sur des partenariats structurés. La formation étant presque exclusivement enseignée en anglais, l'accueil des étudiants étrangers non francophones se trouve facilité. Sur les trois dernières années, la formation a accueilli environ 40 % d'étudiants étrangers qui candidatent à titre individuel et peuvent bénéficier de bourses d'études financées par l'EUR PgSE. Par ailleurs, la proximité thématique avec le master *Erasmus Mundus Models and Methods of Quantitative Economics* (EMJMD QEM) permet l'accueil en deuxième année de master APE d'étudiants internationaux en provenance de la première année de master QEM. A contrario, la mobilité sortante n'est pas encouragée et n'a concerné aucun étudiant sur la période, la formation ne disposant pas d'accord de partenariats avec des formations étrangères.

La formation est clairement positionnée comme offrant un haut niveau de formation à la recherche et par la recherche. Elle s'appuie sur les équipes de recherche (notamment du Centre d'Économie de la Sorbonne) et les partenaires académiques de l'EUR PgSE dont les enseignants-chercheurs et chercheurs assurent la presque totalité des enseignements de la formation ainsi que l'encadrement des mémoires de recherche obligatoire en deuxième année de master et qui constituent l'aboutissement du parcours de diplômation (15 crédits ECTS). La formation affiche la poursuite d'études en doctorat comme un objectif majeur et les étudiants participent obligatoirement à un séminaire de travaux (36 heures, 6 crédits ECTS) ouvert aux chercheurs des équipes et dans lequel les étudiants présentent l'avancement de leur travail de recherche de M2. Les enjeux de l'intégrité scientifique et de la déontologie sont abordés dans les cours présentant des travaux de recherches appliquées. Les étudiants ont accès à l'ensemble des ressources de la bibliothèque Jourdan de l'ENS.

La formation entretient des relations suivies avec le monde socio-économique et développe la professionnalisation, notamment à destination des métiers du conseil et de l'analyse. Bien que la formation soit davantage tournée vers la recherche académique, des partenariats (plus ou moins formalisés) avec des instituts publics d'études et de recherches (Institut des politiques publiques, Institut national d'études démographiques

(INED), Banque de France) permettent aux étudiants d'aborder des sujets et des problématiques directement en prise avec les préoccupations et les politiques nationales et internationales. Le programme ne comprend aucune période de stage obligatoire et même si la formation peut être suivie dans le cadre de contrats de professionnalisation, cela concerne très peu d'étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose un programme cohérent permettant la personnalisation des parcours. La formation est organisée de manière classique avec un programme centré sur l'acquisition de connaissances théoriques fondamentales et de compétences techniques en économétrie. La deuxième année propose des ouvertures et approfondissements thématiques grâce à un large choix de cours optionnels s'appuyant sur les partenaires académiques de la formation (4 cours parmi 23 au semestre 3, 5 cours parmi 33 au semestre 4) et accorde une large place au mémoire de recherche. La maquette fait référence à un ensemble de neuf compétences à acquérir mais l'approche par compétences n'est que très incomplètement mise en place dans la mesure où les enseignements proposés contribuent de manière très inégale à l'acquisition des compétences identifiées.

La formation propose des pratiques pédagogiques variées et adaptées. L'ensemble des enseignements est assuré en présentiel. Les méthodes pédagogiques sont traditionnelles en 1^{ère} année (cours magistraux et travaux dirigés) et plus variées en deuxième année dans la mesure où les cours et séminaires de recherches peuvent prendre différentes formes selon les compétences à acquérir (travail sur projet).

La formation est largement internationalisée mais ne propose pas de certification des compétences linguistiques. La presque totalité des enseignements étant dispensée en anglais, les étudiants doivent disposer de compétences linguistiques en anglais à l'entrée, sans pourtant qu'une certification soit exigée. Même si les compétences linguistiques sont affichées comme centrales dans la formation des étudiants, la formation ne propose pas d'enseignements dédiés aux langues vivantes ni de possibilités d'obtenir une certification et n'encourage pas les étudiants à la mobilité sortante. Un cours de français langue étrangère (FLE) est proposé aux étudiants étrangers à leur arrivée mais son volume horaire est limité à 18 heures.

Le contenu et les dispositifs de formation ne sont pas adaptés aux publics de l'apprentissage et de la formation continue. La formation n'accueille pas d'adultes en reprise d'études ou en formation continue et les responsables considèrent la formation difficilement accessible à ce public. La formation accueille chaque année un ou deux étudiants en alternance (contrat de professionnalisation) en deuxième année mais le rythme de la formation n'est pas adapté pour permettre à ces étudiants d'obtenir leur diplôme en un an du fait de l'investissement nécessaire pour la préparation du mémoire de recherche.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les flux de candidature et des inscriptions démontrent le niveau élevé d'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. Sur les trois dernières années, les candidatures à l'entrée du M1 sont en hausse (de 7 à plus de 9 fois la capacité d'accueil) pour un nombre d'inscrits stable et égal en moyenne à la capacité d'accueil de 65. Les effectifs sont plus élevés en M2 et atteignent 90 étudiants en moyenne. La cible de 50 % d'étudiants étrangers n'est pas tout à fait atteinte, mais la formation compte sur la stratégie de communication en cours d'élaboration au sein l'École d'économie de Paris pour renforcer sa visibilité à l'international.

Les taux de réussite sont analysés et sont plutôt élevés relativement aux exigences de la formation. Ils s'élèvent en moyenne à 90 % en M1 et à plus de 80 % en M2. Cette baisse du taux entre les deux années s'explique par les demandes plus fréquentes d'étudiants de pouvoir réaliser leur M2 en 2 ans afin d'approfondir leur travail de recherche. Ces étudiants reçoivent alors un accompagnement spécifique à l'étalement de leur scolarité, dont les modalités ne sont cependant pas spécifiées dans le dossier d'auto-évaluation.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs et du marché de l'emploi sont analysées. Des enquêtes sont réalisées annuellement par un service central de l'université et ne rendent compte que du devenir des étudiants de cette formation inscrits à Paris 1. Les résultats de ces enquêtes sont conformes aux objectifs du master puisque 52 % des diplômés poursuivent leurs études (42 % en doctorat) tandis que l'autre moitié des diplômés est insérée sur le marché du travail en tant qu'économiste à 30 mois (inspecteur des finances, policy officer, business analyst). Si l'objectif de poursuite en doctorat est bien un objectif de la formation, un point de vigilance devrait concerner les poursuites d'études vers d'autres masters qui pourraient refléter un manque de professionnalisation de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens adéquats pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation peut compter sur 44 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents (Paris 1 et EHESS) et 68 enseignants non permanents de ces institutions mais rattachés à l'École d'économie de Paris. L'École d'économie de Paris permet la mise en commun de moyens entre les établissements co-acrédités pour cette formation et contribue directement au financement de la formation en proposant le financement d'heures hors maquettes lorsque cela s'avère nécessaire (70 heures hors maquette en M1 pour des travaux dirigés (TD) de mathématiques, statistiques et programmation sous R, 132 heures en M2 pour des dédoublements de TD).

La formation met en place un dispositif d'évaluation interne et d'amélioration continue de la qualité. La formation s'appuie sur trois instances (conseil de perfectionnement, conseil de mention et comité pédagogique) pour évaluer la formation et proposer des évolutions des contenus et des modes d'organisation d'une année à l'autre. La fréquence des réunions n'est pas précisée dans le dossier. Les avis des étudiants ainsi que l'évaluation par les pairs des contenus des enseignements garantissent un niveau d'exigence adapté aux standards académiques internationaux. L'évaluation de la formation par les étudiants est systématique et obligatoire.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive.
- Une forte internationalisation.
- Un adossement recherche de qualité.
- Des poursuites en doctorat nombreuses.

Points faibles

- Une valorisation des compétences linguistiques à améliorer.
- Une mobilité internationale peu structurée.
- Une réflexion insuffisante en termes de compétences.

Recommandations

- Valoriser les compétences linguistiques des apprenants en leur proposant des possibilités de certification en anglais et en français.
- Accroître l'ouverture à l'international en formalisant des partenariats avec des établissements étrangers pour permettre la mobilité encadrée entrante et sortante.
- Développer une approche par compétences pour mieux définir les objectifs professionnels de la formation.

MASTER COMPTABILITÉ - CONTRÔLE - AUDIT

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Comptabilité - contrôle - audit de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de management de la Sorbonne (EMS - UFR 06) et compte 38 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master mention Comptabilité - Contrôle - Audit (CCA) occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement d'un point de vue de la professionnalisation et de la pluridisciplinarité, mais elle ne développe que peu de partenariats académiques. Cette formation conduit les étudiants vers les métiers du chiffre en constituant dans cette perspective une formation complémentaire aux masters mention Contrôle de gestion et audit organisationnel et à la mention Finance. La formation est construite en continuum avec la licence Comptabilité - Contrôle - Audit, offrant un accès de plein droit au master 1 pour les étudiants obtenant cette licence et constituant presque l'unique vivier de recrutement du master. La formation est par nature pluridisciplinaire en proposant à côté des enseignements en comptabilité des enseignements dans les domaines des sciences juridiques et des systèmes d'information. Sous la justification d'un adossement au Diplôme supérieur de comptabilité et gestion (DSCG), la formation ne développe comme seul partenariat académique qu'une adhésion à l'association France Master CCA.

La formation n'est pas ouverte à l'international du fait de l'adossement aux examens nationaux de l'expertise-comptable constituant une limite à une offre à l'international et à la mobilité sortante des étudiants, ces derniers ne pouvant trouver d'équivalents dans les universités étrangères. Même si le dispositif Erasmus est proposé, les étudiants ne se saisissent pas, assez logiquement, de cette opportunité jusqu'à présent. De ce point de vue, la formation n'apparaît pas en adéquation avec l'ambition de l'établissement d'une université européenne et internationale.

Le master mention Comptabilité - Contrôle - Audit bénéficie d'un bon adossement à la recherche conformément à l'ambition de l'établissement d'en faire une exigence distinctive pour l'ensemble des formations notamment du deuxième cycle. Cet adossement se manifeste par un volume horaire de 60 % des heures maquette assurées par des enseignants-chercheurs de l'établissement appartenant à deux laboratoires de recherche (Pôle de recherches interdisciplinaires en sciences du management (PRISM) ou Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRSJ)). Un volume horaire raisonnable de 48 heures est consacré à des enseignements de méthodologie de recherche ou des séminaires de recherche dans les cours disciplinaires. Ces éléments sont ensuite évalués par le biais de la production d'un mémoire de recherche chaque année (M1 et M2). Les étudiants bénéficient également des importantes ressources bibliographiques offertes par le service documentation de l'université.

La formation est fortement professionnalisante avec des relations fortes entretenues avec les instances ordinaires des métiers du chiffre, comme le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Île-de-France et les compagnies régionales des commissaires aux comptes de Paris et Versailles, par le biais de différents dispositifs comme la participation aux soutenances des mémoires et au conseil de perfectionnement de la mention. Cette professionnalisation est également présente avec l'intervention d'un nombre substantiel de professionnels (17 vacataires professionnels) dans les enseignements et pour un volume horaire significatif (40 % des heures maquette au total). La durée minimale des stages est de l'ordre de cinq mois et représente avec les mémoires de recherche un total de 24 crédits ECTS sur les 120 que comporte la maquette.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées en fonction des compétences visées sans pour autant avoir fait évoluer les modalités d'évaluation des compétences. L'adossement sur le diplôme national DSCG a conduit le master mention Comptabilité - Contrôle - Audit à structurer le programme en blocs de

connaissances et de compétences conformément à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) communes au DSCG et au master mention *Comptabilité - Contrôle - Audit*. Des compétences complémentaires sont également proposées comme la préparation au TOSA (certification numérique et Excel) que les étudiants sont invités à passer lors de la première année ou encore la certification CPA (Certified Public Accountant). Le dossier fait référence à des modalités classiques en matière d'évaluation laissant ouvert le chantier de l'évaluation des compétences pour finaliser l'approche par blocs de connaissances et de compétences.

Le master mention *Comptabilité - Contrôle - Audit* développe des pratiques pédagogiques classiques mais diversifiées auprès d'un effectif régulé de petite taille facilitant l'interaction et les échanges avec le corps enseignant. Le présentiel est privilégié dans les enseignements au regard de la technicité de ces derniers, notamment, mais, dans des circonstances particulières, l'hybridation est envisageable.

Les dispositifs et contenus existent pour faire monter en compétences linguistiques les étudiants dans la mesure où ces métiers donnent de plus en plus lieu à la nécessité d'une maîtrise de l'anglais des affaires. Cependant et à juste titre, ces dispositifs ne sont pas pensés pour une ouverture internationale au regard du caractère national de la formation. À côté d'enseignements disciplinaires en anglais comme *Company and Management Theories* ou celui de normes internationales, un volume satisfaisant de 96 heures d'enseignement d'anglais des affaires est proposé avec, en sus, une préparation au TOEIC (*Test of English for International Communication*) prise en charge par la composante sur la taxe d'apprentissage et produisant des résultats très satisfaisants (quasiment 100 % des étudiants inscrits en M2 obtiennent la certification TOEIC).

Le master mention *Comptabilité - Contrôle - Audit* est exclusivement proposé selon le régime de la formation initiale en ayant pensé le rythme des stages par rapport aux impératifs de la profession (période fiscale), ce qui permet à l'échelle des deux années de master de développer une forme d'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master mention *Comptabilité - Contrôle - Audit* bénéficie d'une très forte attractivité. La formation offre un nombre très limité de places dans la mesure où les étudiants de licence *Comptabilité - Contrôle - Audit* de l'université ont un accès de droit au M1. Plus précisément, seulement moins de cinq places sont offertes pour un nombre de candidatures de l'ordre de 800 pour l'entrée en M1 dont la capacité d'accueil est de 20, compte tenu d'un diplôme exigeant de travailler à effectifs régulés. Le master est régulièrement classé premier des diplômes d'expertise-comptable dans le classement SMBG.

La formation donne lieu à un excellent taux de réussite de 100 %, c'est-à-dire une validation pour l'ensemble des étudiants présentant les épreuves en master 2. Cet excellent taux de réussite est lié au processus de constitution de la promotion et aux conditions d'enseignement ne donnant lieu qu'à de rares abandons ou réorientations qui interviennent en master 1 (un par an). L'échec peut concerner l'année de master 1 et apparaît comme analysé par la responsable pédagogique du master.

Le master mention *Comptabilité - Contrôle - Audit* donne lieu à une excellente insertion professionnelle (100 % à 30 mois). Il existe une ambiguïté avec le diplôme d'*Expertise-Comptable* vu comme une poursuite d'études et non comme une insertion professionnelle ne permettant pas de comptabiliser les étudiants comme insérés alors même qu'ils ont signé un contrat à durée indéterminée le plus souvent. Les étudiants bénéficient de propositions d'emploi avant même la fin de la formation leur permettant. La poursuite d'études existe mais elle est rare (inférieure à 5) avec la recherche de formation complémentaire comme expert judiciaire.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le master mention *Comptabilité - Contrôle - Audit* bénéficie d'un taux d'encadrement satisfaisant avec une équipe pédagogique constituée de 13 permanents bénéficiant d'une expertise dans ce domaine disciplinaire. L'équipe est également complétée par un nombre important de professionnels vacataires (au nombre de 17). L'équipe pédagogique assure un volume horaire maquette de 1 000 heures (condition nécessaire pour bénéficier des dispenses du DSCG) dont la soutenabilité est en partie assurée par le biais des ressources propres qui proviennent de la « taxe apprentissage ».

La formation repose sur un processus d'évaluation interne structuré permettant de l'inscrire dans une perspective d'amélioration continue, même si le dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation peut être perçu comme redondant. L'évaluation des enseignements est portée par la composante et s'effectue à la fin de chaque semestre, mais il vient s'ajouter, au moins une fois durant la période d'accréditation, à une évaluation par les services centraux de l'université conformément à une charte. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement effectif tant dans sa composition que dans les points discutés, qui vient utilement compléter les commissions pédagogiques (tenues entre étudiants et équipe pédagogique). À titre d'illustration, nous pouvons souligner la proposition de porter la durée du stage à six mois pour permettre la réalisation de stages à l'étranger.

Conclusion

Points forts

- Une excellente attractivité.
- Un excellent taux de réussite.
- Une forte insertion professionnelle à court terme.
- Un pilotage structuré de la formation.

Points faibles

- Un dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation à clarifier.
- Une très faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Préciser le dispositif d'évaluation notamment en donnant la responsabilité de l'évaluation des enseignements et de la formation à la composante seulement.
- Promouvoir le dispositif de césure permettant d'envisager des stages à l'étranger pour les étudiants le souhaitant pour favoriser l'ouverture à l'international.

MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

Établissement

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Contrôle de gestion et audit organisationnel de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant quatre parcours : Audit, Contrôle et Management public (un parcours en formation initiale et un parcours en formation continue), Contrôle de gestion et pilotage de la performance et Management de la performance et du risque, rattaché à l'Institut d'administration des entreprises (IAE). La formation est portée par l'École de Management de la Sorbonne (EMS - UFR06), l'IAE Paris Sorbonne Business School, et la Formation Continue Panthéon Sorbonne (FCPS) et compte 206 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master mention Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO) occupe une place cohérente dans l'offre de formations de l'établissement et apparaît en adéquation avec la stratégie de l'établissement, particulièrement en termes de continuum avec le premier cycle, de complémentarité avec les autres formations du deuxième cycle et de pluridisciplinarité dans et hors des sciences de gestion et du management.

Le master Contrôle de gestion et audit organisationnel offre principalement une poursuite d'étude aux étudiants de la licence Gestion mais aussi de la licence Économie. Ce master est complémentaire des autres formations proposées en sciences de gestion ou en économie comme le master mention Comptabilité - Contrôle - Audit ou le master mention Finance. Les parcours constituant cette mention de master ont été également pensés pour se différencier d'autres formations proposées par d'autres universités parisiennes en choisissant par exemple pour le parcours Contrôle de gestion et pilotage de la performance de former à un contrôle de gestion sur-mesure en fonction du secteur d'activité. Au rang des partenariats académiques nationaux, le master adhère bénéfiquement à l'association nationale des masters CGAO lui permettant ainsi de bénéficier de partenariats avec des associations professionnelles ou de se saisir des évolutions réglementaires avec une réflexion commune sur le passage en blocs de compétences. Il apparaît toutefois un axe d'amélioration en matière de partenariat local entre l'École de management de la Sorbonne et l'IAE Paris Sorbonne Business School, par essence délicat dans la mesure où les deux composantes portent des régimes d'étude différents. La pluridisciplinarité est bien présente au sein de ce master en continuant à former les étudiants à d'autres disciplines de la gestion (ressources humaines), mais aussi hors gestion (sciences juridiques), offrant une légère coloration transdisciplinaire.

La formation est relativement ouverte à l'international. S'il n'existe pas de parcours diplômants internationaux, il est à noter l'existence de partenariats avec l'AESE (Associaçao de Estudos Superiores de Empresa) à Lisbonne et HEC Montréal pour des séminaires internationaux, mais dont on ne connaît pas le périmètre. En matière de mobilité entrante encadrée, les chiffres se révèlent faibles (un à deux étudiants sur les trois dernières années) au regard du positionnement européen souhaité de l'établissement. Il peut être souligné néanmoins que les mobilités sortantes sont en forte augmentation avec 64 mobilités en 2021-2022, soit 30 % des effectifs à l'échelle du master sur les trois dernières années sous l'effet déclaré du dispositif de césure entre le M1 et le M2, mais sans qu'il soit possible d'identifier les destinations.

Le master mention Contrôle de gestion et audit organisationnel bénéficie d'un adossement à la recherche convenable. Il existe au sein du master des enseignements par la recherche, comme des cours prenant appui sur des articles de recherche. Il convient de souligner un nombre important de 29 enseignants-chercheurs de l'établissement et hors-établissement intervenant dans le master pour un total de 1 021 heures à l'échelle du master représentant 50 % du volume horaire total (dont 90 % en sciences de gestion et du management). À ces enseignements, s'ajoute également la mobilisation des étudiants pour participer à des évènements autour de la recherche (congrès de l'Association Francophone de Comptabilité en 2019). Le volume d'enseignements à la recherche, pour effectuer des cours de méthodologie dans le cadre de l'accompagnement à la production du mémoire de recherche, est seulement de 24 heures pour deux des trois parcours uniquement et sans qu'il soit possible d'identifier le nombre de crédits ECTS rattachés.

La formation intègre un nombre substantiel d'éléments de professionnalisation en lien avec le monde socio-économique. Avec les trois parcours, le master couvre les différents métiers autour du contrôle de gestion et de l'audit organisationnel et répond aux besoins du monde socio-économique tant au niveau national que régional. Le master est en partenariat avec deux associations professionnelles d'envergure que sont la DFCG (association nationale des Directeurs financiers et contrôleurs de gestion) et l'IFACI (Institut français de l'audit et du contrôle internes). Elle entretient aussi des liens privilégiés mais non formalisés avec des entreprises de référence comme PricewaterhouseCoopers, Framatome, et organise au sein de l'IAE Paris Sorbonne Business School des cycles de conférences. La part des intervenants professionnels est d'environ 50 % conformément aux attendus. Pour les parcours en formation initiale, même s'il existe une incitation à réaliser un stage en M1, nous pouvons regretter qu'il soit facultatif. Néanmoins, l'expérience professionnelle demeure significative avec un stage long de 6 mois obligatoire en M2. Le nombre de crédits ECTS paraît faible avec seulement 6 crédits ECTS accordés à l'expérience professionnelle obligatoire dans le cursus. La professionnalisation est aussi présente au travers d'une offre de formation spécifique en apprentissage (28 étudiants) et en formation continue (aux alentours de 130 stagiaires) au sein de l'IAE Paris Sorbonne Business School.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent mobilisant et mettant en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées même si des marges de progression existent. Si nous pouvons souligner l'effort louable pour développer les compétences autour du numérique comme la formation spécifique à la digitalisation, le procès-verbal du conseil de perfectionnement indique des marges de progression quant aux soft skills, notamment sur la dimension communicationnelle autour des métiers du contrôle de gestion. Une incitation forte est faite auprès des étudiants pour passer la certification CIMA (Chartered Institute of Management Accountants) avec une préparation en ligne pour acquérir des compétences en dehors du cursus. La démarche d'approche par les compétences est en cours de déploiement avec un niveau d'avancement hétérogène selon les parcours, notamment en fonction du régime d'études et de la composante de rattachement.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques en cohérence avec les objectifs visés. Elle développe très majoritairement des situations pédagogiques actives au travers des études de cas, des mises en situation et/ou des retours d'expérience de professionnels, et les cours magistraux sont peu présents. Le recours au distanciel est utilisé notamment pour les cycles de conférences avec les professionnels intervenant dans la formation.

La formation accorde une place relative aux dispositifs devant favoriser la mobilité internationale de ses étudiants et, à terme, leur capacité à s'insérer sur un marché international. L'anglais est présent pour une volumétrie globale appréciable (155 heures étudiant à l'échelle du master) au sein des parcours sous forme de modules et/ou selon les parcours sous forme d'enseignements disciplinaires en langue anglaise. La préparation à la certification CIMA pour exercer le métier de contrôleur de gestion à l'étranger est également en anglais, mais sans aucun retour sur la réussite de ses étudiants à cette certification. Par une communication importante auprès des étudiants, il existe une incitation à la mobilité sortante en M1 au travers du programme Erasmus, qui porte ses fruits avec une nette augmentation des mobilités sortantes en 2021-2022 (45 % environ de progression sans qu'il soit possible d'identifier la part de mobilité internationale). Néanmoins, le dossier précise que la langue privilégiée est le français par souci d'efficacité dans les apprentissages techniques, mais aussi parce que le nombre d'étudiants accueillis dans le cadre des mobilités encadrées jusqu'à présent reste limité.

Fort de la spécificité de l'IAE Paris Sorbonne Business School, la formation accorde une place importante aux dispositifs et contenus pour attirer un public en formation continue et dans une moindre mesure en apprentissage. Deux parcours sont proposés en formation continue, Audit, contrôle et management public et Management de la performance et du risque, bénéficiant d'une forte attractivité avec un volume de 133 étudiants inscrits sous ce régime en 2021-2022 et dont l'évolution est relativement stable sur les trois dernières années. Cette attractivité repose sur une adaptation du programme ainsi qu'une adaptation du rythme d'apprentissage (cours du soir ou trois jours par mois par exemple). Le nombre de validations des acquis professionnels (VAP) chaque année est également élevé même s'il décroît (de 36 VAP à 16 VAP sur la période d'évaluation) alors que le nombre de dossiers de validation des acquis d'expérience (VAE) est faible avec seulement deux inscriptions et ne donnant lieu qu'à des validations partielles. L'apprentissage est largement plus modeste que la formation continue en termes d'effectifs (28 étudiants en 2021-2022 soit 14 % environ des effectifs inscrits) et questionne au regard du contexte économique et territorial favorable à son développement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation mesure et suit son attractivité, même si le système de mesure reste à parfaire pour un suivi dans le temps du nombre de candidats en formation initiale. Le dossier indique que la plateforme e-candidat ne permet pas de sauvegarder au-delà de l'année N-1. Le master Contrôle de gestion et audit organisationnel présente un taux de pression convenable tous parcours confondus de 18,62 % en 2021-2022, mais ce dernier dissimule d'importantes disparités entre les parcours avec le parcours Audit, contrôle et management public très sélectif (taux de pression de 6,27 %) et le parcours Contrôle de gestion et pilotage de la performance affichant un taux démontrant une plus faible attractivité de l'ordre de 43,59 %. L'attractivité est en forte augmentation avec un quasi-doublement du nombre de candidats néo-entrants entre 2020-2021 et 2021-2022 expliqué par un élargissement des candidatures en formation initiale tant sur un plan national qu'international contrairement aux candidatures en formation continue connaissant une baisse (de 12 stagiaires à 9 pour le parcours porté par le service Formation continue) du fait d'un contexte peu favorable et concurrentiel.

Le master Contrôle de gestion et audit organisationnel réalise un suivi et une analyse convaincante de la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite ne sont pas exprimés dans le dossier mais ils sont qualifiés de bons au regard de la forte sélectivité et d'effectifs à taille maîtrisée permettant un suivi personnalisé et des adaptations en fonction du régime d'études. Par exemple, pour les apprentis du parcours management de la performance et du risque, les unités d'enseignement (UE) non obtenues en première année (une à deux maximum) donnent lieu à une nouvelle session dans le cadre de la deuxième année.

Il existe au sein de la formation une analyse satisfaisante de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés, même si elle demeure perfectible comme en atteste la volonté de recourir à un prestataire extérieur pour réaliser les enquêtes. Les enquêtes conduisent à des taux de réponse d'un niveau élevé (en moyenne sur les trois parcours environ 83 % en 2021-2022) s'expliquant en grande partie par une volonté des responsables de parcours de tisser de liens ou de faire jouer l'esprit réseau des anciens. L'insertion professionnelle est forte à 12 mois avec un taux de 85 % et peu de poursuite d'études est constatée. Les diplômés intègrent de grands groupes ou des cabinets d'audit avec une part réalisant des VIE (volontariats internationaux en entreprise) à l'étranger.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nettement suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs même s'il existe des disparités entre les composantes portant les parcours. Avec un réservoir substantiel d'enseignants et d'enseignants-chercheurs (28 à l'échelle de l'université), un nombre élevé de professionnels et des volumes horaires cohérents pour permettre une montée en compétences vis-à-vis des métiers du chiffre, le master est convenablement doté même si l'aspect mobilité apparaît faible au regard d'un seul professeur invité. Les disparités concernent l'accès des personnels aux formations et projets pédagogiques avec des moyens supérieurs pour l'IAE Paris Sorbonne Business School comparativement à l'école de management de la Sorbonne.

La formation définit un processus d'évaluation interne intéressant permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, même si le processus apparaît à certains niveaux redondant. Conformément aux recommandations du Hcéres sur le précédent contrat, la mention dispose d'un conseil de perfectionnement réunissant annuellement les différents responsables de parcours, indépendamment de la composante de rattachement, les étudiants, des professionnels. On peut regretter l'absence d'anciens étudiants pouvant apporter un éclairage sur le fonctionnement du master. Les sujets abordés sont en cohérence avec l'objet d'un conseil de perfectionnement, prenant appui sur l'enquête Orive à 18 mois. La redondance dans le processus d'évaluation interne est présente dans le dispositif d'évaluation des formations et des enseignements. L'université propose ce type d'évaluation mais une fois par contrat ce qui semble insuffisant pour que ce dispositif puisse permettre des évolutions. Les composantes développent donc en parallèle des dispositifs propres mais conduisant à des taux de réponse trop faibles pour envisager des actions de pilotage.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité de la formation.
- Une excellente insertion professionnelle.
- Une bonne réussite.
- Une excellente implantation dans le monde-socio-économique.

Points faibles

- Des partenariats académiques à conforter et contractualiser.
- Un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements manquant de cohérence.
- Une ouverture à l'international encore perfectible.

Recommandations

- Contractualiser des partenariats académiques au niveau national et international.
- Mettre en place un seul et unique dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements au sein des composantes de formation pour améliorer le taux de réponse.
- Insister sur les dispositifs de mobilité entrante et sortante.

DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

Établissement

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit bancaire et financier* de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne est une formation comprenant deux parcours : *Droit financier* (spécialisation de master 2) et *Droit bancaire et financier* (spécialisation de master 1 et 2). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne et compte 47 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle dans le domaine du droit. Au niveau local, la mention *Droit bancaire et financier* vient compléter l'offre de formation juridique de l'université. D'autres mentions *Droit bancaire et financier* existent, aux côtés de la mention *Droit des affaires*, dans les autres universités françaises, surtout de grande taille, pouvant accueillir un nombre conséquent de masters en droit privé. La mention *Droit bancaire et financier* s'inscrit dans le prolongement de la licence en droit. Suite à une sélection en fin de troisième année, les étudiants poursuivent en 1^{ère} année de master en souhaitant se spécialiser dans les matières du droit bancaire et financier. Le master propose une ouverture sur les matières en lien avec le droit commercial, par exemple le régime général de l'obligation ou encore le droit des sûretés, les contrats spéciaux, le droit des sociétés. Ce master accueille également des étudiants de double licence *Droit-Economie* ou *Droit-Gestion*. En revanche, elle ne semble pas accueillir des étudiants de licences professionnelles au regard des prérequis importants exigés à l'entrée de la formation. Par ailleurs, la formation semble fonctionner en pleine synergie avec ses partenaires académiques, sans plus de précisions, mise à part l'existence de cours mutualisés (droit civil, droit international) avec d'autres masters de l'École de droit de la Sorbonne. L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité sont présentes (droit des affaires, le droit bancaire et financier), le droit bancaire et financier étant à l'intersection du droit, de la gestion et de l'économie. La formation ne s'appuie pas sur le programme PIA Sorb'Rising. Celui-ci s'avère trop récent pour que l'équipe ait pu s'en saisir.

L'ouverture à l'international de la mention est peu développée. Il est fait état de partenariats spécifiques avec l'étranger : avec le Caire (filiale délocalisée de Paris 1) ou Bucarest. La mention accueille de manière régulière des étudiants de ces pays (un étudiant par an) ainsi que des titulaires de la bourse Eiffel ou encore des étudiants de Campus France. Il est fait état dans le dossier autoévaluation d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité, toutefois de manière générale à l'ensemble des formations de l'École de droit de la Sorbonne. Les informations données dans l'autoévaluation restent ici peu pertinentes pour apprécier le taux de mobilité entrante et sortante au regard de la mention. Aucune collaboration n'a été construite dans le cadre de la mention en partenariat international.

L'adossement à la recherche existe de manière très satisfaisante dans la formation. La mention est adossée à un département de recherche spécifique au sein de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (I.R.J.S.) du département de recherche Sorbonne affaires finance. La mention intègre une formation à la recherche de manière assez classique avec des cours de méthodologie de la recherche, la rédaction d'un mémoire, ainsi que des enseignements se présentant sous la forme de séminaires de recherche, un accès à la bibliothèque Cujas et à un environnement numérique de travail. Des précisions, au-delà des blocs de compétences, s'agissant des données relatives à l'attribution des crédits ECTS ou encore au volume horaire, auraient été appréciées. Il n'existe pas d'enseignement spécifique dédié à l'initiation de l'intégrité scientifique et à la déontologie, thème abordé incidemment par les enseignants dans leur séminaire et l'utilisation d'outil anti-plagiat (Compilatio). Il paraîtrait pertinent d'apporter une vraie initiation à ces questions. Une part très importante des enseignements semble assurée par des enseignants-chercheurs issus de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) et de la section 01 en droit privé qui représenteraient plus de la moitié de l'effectif enseignant (42 enseignants titulaires représentant 959 heures de travaux dirigés) et 14 professionnels tous en deuxième année de master représentant 212 heures de travaux dirigés). Dans ce cadre, les étudiants organisent, chaque année, plusieurs manifestations scientifiques en lien avec le droit bancaire et financier avec des partenaires, dont les institutions juridictionnelles comme la Cour de cassation, par exemple.

La formation entretient de réelles relations avec le monde socio-économique. On note une réelle volonté d'adapter le master aux besoins socio-économiques et spécifiquement aux besoins de la future profession des étudiants (avocat, juriste de banque et de membre des autorités de supervision). Des liens sont entretenus par les enseignants avec les entreprises, les cabinets d'avocats et les différentes institutions (un professeur associé est en fonction à la Banque de France). Il conviendrait toutefois de matérialiser ces échanges par la conclusion proprement dite de conventions de partenariats. Le master permet une préprofessionnalisation de ses étudiants par une formation des préalables à la recherche d'un emploi, par l'organisation du forum des métiers, par des ateliers de rédaction de *curriculum vitae* (CV) et lettres de motivation, et par un stage de trois mois en fin de deuxième année de master. En revanche, la formation n'a pas défini en tant que telle de politique en matière d'alternance et de formation continue. Tous les diplômes de la mention ont lieu en formation initiale, la formation étant fermée à l'alternance et à la formation continue. La formation ne prépare pas non plus ses étudiants à l'entrepreneuriat en cours de cursus, par exemple en les incitant à participer à des dispositifs comme Pépite.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose un programme pédagogique progressif très bien structuré correspondant aux compétences visées. Le contenu pédagogique proposé par la formation est adapté aux compétences visées. Le programme est globalement cohérent. La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et une réelle mise en adéquation avec les compétences visées. La répartition dans des unités d'enseignement se révèle adaptée aux objectifs de la formation. Le dossier présente l'ensemble des compétences à acquérir pour l'octroi de la formation, les modalités de contrôle de connaissances permettant d'évaluer les compétences attendues (travaux écrits et oraux, stages, cas pratiques). Pour autant, il est indiqué que la formation n'est pas structurée en blocs de compétences. Une véritable réflexion devra être menée sur ce point dans les années à venir. Le dossier manque de précisions sur le volume horaire assigné à chaque enseignement et le nombre de crédits ECTS attribué. On peut regretter que n'ait pas été intégrée au dossier la maquette avec les crédits ECTS et le volume horaire de chaque matière. La première année de master est, de manière classique, destinée à reprendre le socle de compétences et connaissances fondamentales dans les matières du droit de l'entreprise comme le droit bancaire ou des régimes matrimoniaux, avec une forte mutualisation des matières à option. La deuxième année semble plus technique et opérationnelle puisqu'elle est adaptée aux emplois visés avec une forte dominante des matières relatives au droit financier (financement bancaire, financement par le marché, droit des sociétés, économie bancaire, anglais bancaire et financier, traitement des litiges et RSE (responsabilité sociale et environnementale), financement international, garanties). Les étudiants sont ici encouragés à passer des certifications extra curriculaires comme le certificat de droit bancaire et financier, ou les certifications AMF, TOEIC (Test of English for International Communication), TAJ.

La formation retient un mode très classique de pratiques pédagogiques. Les pratiques pédagogiques sont classiques avec des cours magistraux et d'application, mais avec un effort de les rendre vivants grâce à l'animation d'exposés, la rédaction d'articles, l'organisation de conférences avec des praticiens ou des cours en phygital. Les enseignements ont lieu essentiellement en présentiel, mais peuvent exceptionnellement être ouverts à une modalité hybride. Par ailleurs, s'ajoute l'offre de l'École de Droit de la Sorbonne qui propose une formation à distance de la première année jusqu'à la deuxième année de master.

La question de la préparation à la mobilité est insuffisamment développée dans le dossier au regard des données numériques. Il est indiqué dans le dossier des heures d'enseignement en première année, et qu'un cours est ouvert aux langues étrangères au choix entre l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le russe. Un cours de langues est obligatoire en deuxième année. Le volume horaire et les crédits ECTS n'ont pas été précisés. La préparation des étudiants à la mobilité est réalisée par le pôle des relations extérieures de l'École de Droit de la Sorbonne. L'enseignant responsable de la formation accompagne également l'étudiant dans la formalisation de son dossier.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Aucun dispositif spécifique pour le public en formation continue n'a été mis en place. Il ne semble pas que cet état soit un frein à l'attractivité du diplôme au regard des liens existants avec les différents partenaires et de la forte attractivité du diplôme.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très bonne attractivité. Pour l'entrée en M1, plus 700 dossiers ont été déposés en 2021-2022 pour une capacité d'accueil d'environ 35 places (le nombre précis n'est pas communiqué). Le dossier ne fournit aucun élément sur la manière dont la formation suit le flux des candidatures et cherche à améliorer l'attractivité de sa formation.

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants satisfaisants dans les deux années du cycle. Quelques étudiants échouent, mais cela apparaît tout à fait normal au regard des exigences requises.

La formation fournit une analyse satisfaisante de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le taux de réponse des anciens diplômés est sur ce point satisfaisant, avec des taux de réponse oscillant entre 56 et 85 %. Pour autant, le nombre de diplômés ayant trouvé un emploi après 30 mois apparaît ici peu significatif (entre 8 et 5). Le suivi de trajectoire des étudiants à la sortie du diplôme est un projet futur de travail. L'arrivée d'un chargé d'études en octobre 2022 pour travailler spécifiquement sur ces questions était prévue en l'absence de données fiables pour l'instant. Une demande de convention a également été opérée auprès du ministère de l'Enseignement supérieur afin de pouvoir disposer des différentes bases SISE non cryptées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de développement et répondre à ses besoins. La soutenabilité de la formation semble ici bien maîtrisée. Le ratio du nombre total d'enseignants permanents intervenant dans la formation (30 enseignants-chercheurs permanents et 23 non permanents) sur le nombre d'enseignants non permanents est ici très favorable. La mention bénéficie également d'un nombre conséquent de professeurs invités (10 dont deux professeurs invités canadien et autrichien sont régulièrement accueillis dans le master *Droit bancaire et financier*). La formation est pilotée de manière cohérente par des enseignants permanents aidés d'un professeur associé issu du monde de l'entreprise (banque ou autorité de surveillance). L'université propose à son personnel des formations sur l'usage numérique à destination pédagogique.

La formation a organisé l'évaluation de ses enseignements par les étudiants au cours de l'année 2020-2021. Des informations supplémentaires auraient mérité d'être présentes sur les autres années pour savoir si cette évaluation est continue. Il est indiqué qu'avait eu lieu l'évaluation des formations et des enseignements auprès de toutes les formations de master 1. Toutefois, une telle évaluation n'est pas pertinente pour apprécier spécifiquement la mention. En outre, il n'existe pas de formalisation de l'évaluation spécifique par un conseil de perfectionnement de la formation. S'il est fait état d'échanges informels entre les membres de l'équipe, il n'existe pas à ce jour de conseil de perfectionnement en tant que tel. Au niveau du département, un conseil de perfectionnement s'est réuni en 2017 et 2022. Il conviendrait de prévoir un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive.
- Une réelle adéquation avec les besoins socio-économiques.

Points faibles

- Un caractère trop sommaire des évaluations par les étudiants et des conseils de perfectionnement.
- Un développement de l'offre de formation à l'international et des mobilités entrantes et sortantes améliorables.
- Une absence d'ouverture de la formation à l'alternance et à la formation continue.

Recommandations

- Formaliser les comptes rendus des conseils de perfectionnement et les évaluations des étudiants au niveau de la mention.
- Améliorer la place de l'international à la formation en formalisant des partenariats avec des universités internationales.
- Envisager une offre plurielle en formation continue et en alternance.

MASTER DROIT COMPARÉ

Établissement

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit comparé* de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne est une formation comprenant deux parcours : *Droit comparé* (spécialisation de master 1 et de master 2) et *Droits africains* (spécialisation de master 2). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne et compte 44 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation, très originale, est en très bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation relative aux droits africains est inédite en France et participe au rayonnement international de l'École de Droit de la Sorbonne (EDS). Celle de droit comparé poursuit également un héritage propre à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et son approche transcendant la distinction entre droit public et droit privé est également unique en ce domaine. La formation de droits africains est la seule à proposer une formation dédiée au droit en Afrique qui complète les autres formations de M2 de l'EDS. Il existe de nombreux échanges avec des universitaires étrangers, lesquels sont très appréciés des étudiants. Par ailleurs, des partenariats sont en cours de discussion avec des universités africaines comme Yaoundé 2, Abidjan ou l'université Cheikh Anta Diop (UCAD) à Dakar. Pour des raisons administratives et de compatibilité d'emplois du temps, il n'y a pas de mutualisation au profit du M2. Mais la comparaison de droits implique de prendre en compte le contexte des droits et, par suite, des cultures dans lesquelles ils prennent place, ce qui peut donner lieu à une interdisciplinarité poussée, notamment dans les cours de théorie de la comparaison et de traduction juridique. À quoi s'ajoutent, inévitablement, les dimensions historique, sociologique et anthropologique (voire économique). Les enseignements font également appel à plusieurs branches du droit, privé comme public, interne comme international.

La formation est – par essence – ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, mais les contingences administratives en limitent le champ d'action. Faute de personnel pour les aider, les enseignants ne peuvent assurer seuls la création et le suivi de parcours européens et internationaux. Au-delà des partenariats formels à proprement parler, cette formation est, par définition, toutefois tournée vers l'étranger et, donc, vers l'international. Cette formation est indispensable pour permettre aux étudiants d'appréhender de manière efficace les systèmes juridiques étrangers et, par extension, comprendre les enjeux juridiques actuels (globaux) tels que l'europeanisation voire la mondialisation du droit.

La formation bénéficie d'un adossement sérieux à la recherche durant les deux années de master, et même au-delà. Même si les parcours sont indifférenciés, ils sont très orientés vers la recherche, exigeant même que les stages fassent l'objet d'un mémoire de stage devant obligatoirement comprendre une dimension de recherche et théorique. L'initiation à la recherche fait partie de tous les enseignements et les M2 soutiennent avec succès un certain nombre d'étudiants pour leur permettre de bénéficier à l'issue de leur formation d'un contrat doctoral. En incluant les professeurs et praticiens étrangers, les enseignements en M2 sont assurés par un nombre équivalent d'enseignants relevant du droit privé et du droit public, permettant donc une bonne représentativité des sections. C'est une configuration rare mais qui est très bien adaptée à la comparaison juridique. Il n'y a pas d'implication organisée des étudiants dans les activités des laboratoires de recherche, lesquelles sont toutefois toujours ouvertes aux étudiants pour qu'ils puissent y assister. Des messages en ce sens sont très régulièrement envoyés aux étudiants au cours de l'année universitaire. Le détail des heures consacrées à la recherche ainsi que le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation est quasiment impossible à déterminer avec les documents fournis par la formation.

La formation entretient des relations d'une certaine intensité avec le monde social, économique et culturel mais les éléments de professionnalisation sont quasiment inexistant. Le M2 *Droits africains* est sensible aux besoins des États et sociétés africains. Les partenaires africains sont informés du contenu du diplôme et informent l'équipe pédagogique des enjeux à suivre plus particulièrement. Les autoévaluations des stages par les étudiants révèlent que ceux-ci sont toujours amenés à utiliser ce qu'ils ont appris dans l'année. Depuis quelques années, le M2 *Droits africains* a une politique très volontariste d'invitations de professeurs africains ainsi que de

praticiens africains ou intervenant en Afrique. Les étudiants en sont très satisfaits, découvrant notamment les enjeux pratiques de la formation et les aspects pratiques des enseignements théoriques. Les M2 ne mènent pas de politique d'ouverture à l'alternance ou à la formation continue. Les parcours ne développent pas de modalités particulières d'insertion, mais le nombre et la durée des stages sont substantiels, avec une durée bien supérieure à deux mois en général. En outre, les directeurs autorisent des conventions de stage si elles sont en rapport avec la comparaison juridique même si l'étudiant fait un mémoire de recherche. Enfin, le pôle Insertion professionnelle de l'EDS propose des ateliers métiers à l'attention des étudiants au cours desquels interviennent des professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques extrêmement classiques s'avérant adaptées aux compétences visées mais qui pourraient/devraient être quelque peu précisées. Outre la maîtrise de langue (juridique) française, une solide maîtrise de l'anglais est également requise, notamment parce que certains séminaires supposent un travail de préparation en anglais, à quoi s'ajoutent parfois des conférences dans cette langue. Un système de bonification permet aux étudiants qui suivent des enseignements de langues d'obtenir des points supplémentaires. Une formation en droit comparé devrait également s'inspirer des méthodes d'enseignement dans les pays étrangers, par exemple en s'inspirant de la « méthode socratique » [socratic method] ayant cours dans les Écoles de droit [law schools] anglo-américaines notamment.

La formation ne diversifie que très légèrement ses pratiques pédagogiques. Les éléments dont nous disposons concernant ce critère sont très limités et ne permettent pas une appréciation éclairée.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont moyennement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Un système de bonification permet aux étudiants qui suivent des enseignements de langue d'avoir des points supplémentaires. Le M1 *Droit comparé* se fait en mobilité. Le M2 *Droits africains* intéresse des étudiants qui ont déjà pratiqué de la mobilité. Plus de la moitié des étudiants vient d'Afrique, soit directement en M2, soit après des études menées en France après celles menées en Afrique, et tous les étudiants disent vouloir travailler en Afrique. Sans demande spécifique en ce sens, le M2 ne développe pas d'outil particulier de préparation à la mobilité, celle-ci étant prise en charge par une composante de l'EDS. La plupart des étudiants du M2 *Droit comparé* a déjà eu une expérience de la mobilité, soit parce qu'ils sont étrangers et viennent faire une partie de leurs études en France, soit parce qu'ils sont français et sont déjà partis à l'étranger. Quelques-uns profitent chaque année du master pour effectuer une année à l'étranger. Le pôle des relations extérieures de l'EDS les aide à constituer leur dossier et les informe des conditions requises. Le bilan relatif à cet item est relativement décevant en ce qu'une mention de droits étrangers et/ou de droit comparé se doit de maximiser ses efforts pour la réalisation effective de l'un des objectifs majeurs, à savoir l'ouverture à l'international.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas du tout adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation indique qu'en l'absence de sollicitation en ce sens, les M2 ne développent pas de formation continue laquelle relève du centre de formation continue de Panthéon-Sorbonne (FCPS). La formation ne développe pas non plus d'alternance. Cela dit, la mention pourrait proposer spontanément ces voies professionnalisantes et professionnelles plutôt que d'attendre que la population étudiante n'en exprime la demande. D'autant plus que de nombreux étudiants du master sont déjà titulaires d'un master 2.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation qui s'appuie sur sa notoriété, notamment pour le parcours *Droits africains* auprès des populations d'étudiants en Afrique, sans diversifier ses publics. L'actuel recrutement est satisfaisant (origines diverses, niveau en droit, diversité des parcours, nombre de candidatures), mais la réforme des masters (sélection en M1 et faible mobilité entre le M1 et le M2) conduit à s'interroger sur la refonte de la maquette visant à ce que le M1 *Droit comparé* soit adapté à ces nouvelles circonstances. Un projet en ce sens est en cours d'élaboration et devrait être mis en place pour la rentrée 2023-2024. Hormis les deux dernières années qui n'ont pas accueilli d'étudiants français, le M2 *Droits africains* est depuis plusieurs années composé dans des proportions harmonieuses d'étudiants venant d'Afrique du Nord, du Sud du Sahara et de France, ce qui permet un échange fécond et une saine émulation. On note un nombre croissant de candidatures d'étudiants ayant déjà un M2.

La formation suit, de manière relativement proactive, la réussite de ses étudiants, mais ne met pas en place de mécanisme formalisé d'aide à la réussite. Il est rare qu'un étudiant soit en situation d'échec au point de ne pas obtenir son M2 de *Droit comparé*. Il a pu arriver, exceptionnellement, qu'un étudiant abandonne pour raisons de santé, par exemple, ou éprouve des difficultés d'adaptation, ce qui fut le cas d'une étudiante iranienne en

2021-2022, auquel cas une solution peut être proposée par le jury. Quant aux étudiants qui réussissent fort bien leur année, ils sont récompensés par la Société de législation comparée qui leur remet divers prix lors de la cérémonie de remise des diplômes. Devenant membres (à titre gracieux) de cette société, ils peuvent nouer des relations avec des universitaires et des praticiens (magistrats et avocats) français et étrangers. Le M2 Droits africains peut connaître des étudiants en échec, mais cela reste chose rare. En revanche, il peut arriver, rarement il est vrai, que des étudiants abandonnent. Après entretiens, on s'aperçoit que les conditions de vie en France peuvent être trop difficiles pour suivre avec succès le M2 malgré des aménagements.

La formation ne suit pas de manière satisfaisante l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Concernant le master 2 de Droit comparé, le dispositif de suivi des étudiants est insuffisant pour avoir une vision claire du devenir des étudiants. Eu égard au Master Droits africains, le dispositif de suivi des étudiants est également insuffisant pour avoir une vision claire du devenir des étudiants que le directeur essaie de contacter, souvent vainement. Par ailleurs, le décalage temporel des enquêtes de l'université fait que les données recueillies concernent des promotions plus restreintes que celles des années précédentes. On mesure donc mal l'insertion professionnelle des diplômés et, ce, en dépit d'un certain dynamisme, constaté ces dernières années, notamment, du parcours *Droits africains*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation est loin de disposer de l'ensemble des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs en dépit de certains efforts notables. On constate une excellente mobilité enseignante, dans les deux sens (France vers l'étranger et réciproquement). Les enseignants ont recours à ces dispositifs. Mais en l'absence de données statistiques d'ensemble regroupant tous les cas individuels, il n'est pas possible de porter une appréciation plus précise. Le parcours *Droits africains* n'utilise que le programme des professeurs invités dont il est l'un des principaux bénéficiaires depuis plusieurs années, permettant la venue de 3 ou 4 enseignants étrangers par année. En outre, le département de droit international, européen et comparé a gelé le recrutement d'un poste de professeur des universités pour permettre des invitations plus importantes dont bénéficie grandement le parcours *Droits africains*. Dans le cadre fixé par l'université et la composante, les équipes pédagogiques se réunissent une ou deux fois par an pour réfléchir à la pertinence de la formation en s'appuyant sur des questionnaires d'évaluation remplis anonymement par les étudiants.

La formation n'a nullement défini un processus d'évaluation interne fiable et, surtout, pérenne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Concernant le parcours *Droit comparé* : le rapport d'autoévaluation ne fait remonter quant à cet item aucune donnée exploitable. Concernant le parcours *Droits africains*, bien que les enquêtes d'évaluation ne soient pas demandées pour chaque enseignement, les étudiants y répondent dans une large mesure. Relativement au parcours *Droit comparé*, des discussions (nécessairement informelles) entre intervenants permettent d'ajuster d'année en année les thèmes abordés dans les différents cours et séminaires. Pour le moment, il n'a pas été jugé nécessaire de modifier les intitulés des cours ou séminaires qui, il est vrai, sont suffisamment généraux pour permettre cette souplesse. Il n'est jamais fait mention de la mise en place d'un conseil de perfectionnement *ad hoc* bien que cela soit une nécessité impérieuse.

Conclusion

Points forts

- Un master inédit en France, notamment dans son volet consacré aux droits africains.
- Un adossement sérieux à la recherche.
- Des partenariats internationaux très diversifiés (en constante densification).

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement ne permettant pas une mise en conformité des diplômes de la mention avec les « nouveaux » enjeux tant académiques que professionnels.
- Des méthodes pédagogiques très peu innovantes.
- Un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés des plus lacunaires.
- Une absence d'ouverture à l'alternance.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
- Moderniser les méthodes pédagogiques en proposant des formats innovants de cours comme les classes inversées, les serious games ou les exposés.
- Assurer un meilleur suivi du devenir professionnel des diplômés grâce à la mise en place d'enquête de suivi et d'un réseau d'*alumni*.
- Appréhender la recherche comparative (et ses débouchés) de manière plus dynamique en ouvrant par exemple les formations à l'alternance.

MASTER DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit de la propriété intellectuelle* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant cinq parcours, qui constituent des spécialisations de master 2 : *Droit de la création et numérique, Marché de l'art, Propriété industrielle et artistique, Droit, économie et gestion de l'audiovisuel, Droit, économie et gestion de l'audiovisuel, parcours stratégie et management*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne et compte 515 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Droit de la propriété intellectuelle s'intègre de manière parfaite dans l'offre de formation de l'université de Paris 1. Ce master est basé sur des disciplines orientées vers l'immatériel, dans le cadre de l'essor du numérique. Cette formation s'inscrit dans la continuité de la licence générale de droit et de la double licence en droit et histoire de l'art de l'université Paris 1. En M1, elle apporte une spécialisation en droit de la propriété intellectuelle (propriété littéraire et artistique et propriété industrielle) et dans des matières connexes (droit de la culture, droit du numérique), tout en obligeant à suivre des enseignements plus généraux mutualisés avec d'autres formations (droit des affaires, droit civil, droit processuel, droit pénal, droit international). La spécialisation est renforcée en M2, avec un parcours généraliste (Propriété industrielle et artistique) et des parcours plus ciblés (numérique, beaux-arts et audiovisuel). Le parcours histoire de l'art du M1 et marché de l'art du M2 résultent d'une collaboration ancienne avec l'École d'histoire de l'art et de l'archéologie de la Sorbonne. La formation est basée sur la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité (notamment avec les enseignements d'histoire de l'art dans le parcours histoire de l'art, les enseignements variés dans le parcours marché de l'art). Le nombre de parcours du M2 (5) est toutefois élevé, ce qui nuit à la lisibilité de l'offre.

L'ouverture à l'international de la formation ne relève pas d'une politique interne et donc d'une organisation spécifique. Il n'existe pas de partenariat pérenne et institutionnalisé avec des universités ou organismes étrangers. Chaque année, des étudiants de la formation effectuent une partie de leurs études à l'étranger, dans le cadre notamment du dispositif Erasmus. Des étudiants de M2 réalisent parfois leurs stages à l'étranger (UE ou hors UE). Mais la formation ne précise pas les effectifs d'étudiants bénéficiant de mobilité internationale.

La formation fait l'objet d'un solide adossement à la recherche. La plupart des enseignements du M2 sont organisés sous la forme de séminaires de recherches. Les étudiants contribuent de plus à l'organisation de colloques portés par les différents M2 de la mention, participent à divers concours portant sur le droit de la propriété intellectuelle ou dans des domaines connexes. Les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation relèvent de plusieurs spécialités (droit privé, droit public, histoire de l'art, économie-gestion, informatique). Le master s'appuie sur un département de recherche spécifique - département de recherche en droit de l'immatériel de la Sorbonne (DReDIS) - au sein de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS, EA 4150). Les étudiants de la formation sont invités à la plupart des manifestations organisées par ce département de recherche.

La formation a organisé des liens très étroits et développés avec le monde socio-économique. Des partenariats plus ou moins formels ont été mis en place avec le monde socio-économique en lien avec les différentes mentions du master (marché de l'art, droit, économie et gestion de l'audiovisuel). L'ensemble des M2 de la mention ainsi que le parcours droit du numérique sont regroupés dans un institut de formation (Institut de droit de la création, de la communication et de l'innovation de la Sorbonne, Sorbonne D2CI), des professionnels siégeant dans son conseil d'administration. La préparation à l'insertion professionnelle est assurée par la réalisation de stages et en dispensant des conseils juridiques dans le cadre d'un pôle spécialisé IP/IT de la Clinique juridique de la Sorbonne. Ces relations avec le monde professionnel font l'objet de partenariats (Christie's France pour le M2 Marché de l'art, TF1 pour le M2 Droit, économie et gestion de l'audiovisuel, cabinets d'avocats sont cités) mais de manière « plus ou moins » formelle, sans davantage d'explications de la part de la formation. Un nombre important (29) de professionnels interviennent dans la formation, pour un total de 474 heures (le pourcentage par rapport au volume total de la maquette n'est pas précisé). L'ouverture de la formation aux différents publics reste toutefois limitée, tous les diplômes de la mention étant en formation initiale,

hormis le parcours stratégie et management du M2 droit, économie et gestion de l'audiovisuel fonctionnant en formation continue. La formation prépare à l'insertion professionnelle grâce à des approches diversifiées (stages, séminaires et conférences réalisées par des professionnels, groupes de travail d'étudiants et constitués à la demande de professionnels portant sur des questions d'actualité). De plus, 35 semaines sont consacrées à l'expérience professionnelle via le stage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée autour d'un programme déterminé, spécifique à chacun des parcours et bénéficie d'un engagement fort des étudiants. Les différents parcours peuvent s'appuyer sur des associations d'étudiants, organisant des activités en lien avec la formation (conférences, visites organisées auprès de professionnels, organisation du prix Paris 1 pour l'art contemporain). La formation n'a toutefois pas organisé de réflexion autour d'une approche programme et d'une approche par compétences.

La formation diversifie peu ses méthodes pédagogiques. Les travaux, individuels ou collectifs, des étudiants sont certes marqués par leur diversité, mais les enseignements reposent sur des modes de transmission traditionnels (cours magistraux/ travaux dirigés essentiellement en présentiel). Les modes d'enseignement alternatifs ne sont pas évoqués. Le recours aux enseignements à distance est limité (sur accord des enseignants en M1, pas de possibilité en M2).

Les contenus et les dispositifs de la formation permettent une ouverture à l'international plus ou moins prononcée selon les parcours. Les cours d'anglais ou d'espagnol juridiques sont obligatoires en M1, et des cours d'anglais obligatoires spécifiques aux différents domaines des parcours de M2 sont organisés. Les volumes concernés ne sont pas précisés, seuls les crédits ECTS (3) le sont. La formation ne délivre pas d'informations détaillées quant à la mobilité entrante et sortante des étudiants. Elle renvoie au pôle des relations extérieures de l'EDS.

Les contenus et les dispositifs de la formation visent un public circonscrit. Tous les parcours sont en formation initiale, à l'exception du parcours en formation continue Stratégie et management du M2 Droit, économie et gestion de l'audiovisuel et d'un DU Sorbonne IT - Droit du numérique et des données. Même si certains cours sont similaires, ce DU ne relève toutefois pas de l'École de droit de la Sorbonne. Bien que les parcours du master portent sur des domaines d'activités en prise directe avec le monde socio-économique, la formation n'est pas ouverte en alternance. La formation accueille toutefois un public diversifié : un tiers de non-juristes dans le M2 Droit, économie et gestion de l'audiovisuel.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité auprès de ses différents publics. Le nombre de candidatures est élevé (1 500 candidatures en 2020 – contre 1 800 en 2020 - pour une capacité d'accueil en M1 de 45 places). Le nombre total d'inscrits administratifs pour l'ensemble des mentions est stable : 566 en 2019-2020, 536 en 2020-2021, 515 en 2021-2022. Le nombre d'inscrits se répartit de manière égale entre les cinq mentions (une centaine par mention).

La réussite des étudiants ne fait pas l'objet d'une démarche organisée et d'une analyse interne à la formation. Les documents d'auto-évaluation ne détaillent pas les éléments de suivi des étudiants et les documents propres au suivi sont absents. Les résultats obtenus sont excellents en M2 avec très peu d'échecs, mais sont faibles en M1 (en 2021, seulement 42 étudiants valident tous leurs crédits ECTS sur 83 inscrits). La formation ne suit pas l'évolution des taux de réussite ni ne mentionne de dispositif d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi est déficiente. La formation ne présente aucun document chiffré permettant d'apprécier ce critère.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens basés majoritairement sur des enseignants non permanents. 38 enseignants de la formation n'ont pas un statut de permanents, alors que 36 le sont.

La définition d'un processus d'évaluation interne est perfectible. La formation ne mentionne pas l'organisation par elle-même d'une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. La formation ne bénéficie pas d'un conseil de perfectionnement dédié. Ce conseil s'est organisé à l'échelle de l'École de Droit de la Sorbonne (derniers conseils en 2017 et 2022), des réflexions se déroulant également lors des réunions de départements ou de sections.

Conclusion

Points forts

- Une formation parfaitement inscrite dans l'offre de formation de Paris 1.
- Un solide adossement à la recherche.
- Des partenariats forts et constants avec les professionnels et les acteurs socio-économiques.

Points faibles

- Une absence de l'évaluation de la formation par les étudiants.
- Une absence de conseil de perfectionnement dédié.
- Une absence d'alternance.

Recommandations

- Améliorer l'évaluation de la formation en proposant aux étudiants d'évaluer leurs enseignements.
- Organiser un conseil de perfectionnement dédié afin d'assurer l'effectivité de la démarche d'amélioration continue.
- Réfléchir à la mise en place de l'alternance.

MASTER DROIT DE LA SANTÉ

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit de la santé* de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne est une formation comprenant deux parcours, qui constituent des spécialisations de master 2 : Sécurité sanitaire, alimentaire et environnementale et Risques médicaux et responsabilité. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne et compte 34 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Droit de la santé s'intègre dans la stratégie formation de l'université de Paris I. Le master *Droit de la santé* s'inscrit dans la continuité de la licence droit et des doubles licences droit-sciences humaines. Le M2 *Droit de la sécurité alimentaire et environnementale* dispose d'un partenariat ancien avec une école des sciences du vivant (AgroParisTech), qui participe notamment aux enseignements de la formation. Le master *Droit de la santé* bénéficie d'une réelle pluridisciplinarité, faisant appel, en premier lieu, au droit privé et au droit public et, en second lieu, à des éléments de droit international, de droit comparé, tout en intégrant des questionnements environnementaux. Le M2 parcours *Risques médicaux et responsabilité*, mutualisé avec le master *Droit des assurances*, est rattaché à l'Institut des assurances. Le M2 *Droit de la sécurité alimentaire et environnementale* comporte des enseignements en sciences. Des étudiants ingénieurs au sein de la formation renforcent l'ouverture à la pluridisciplinarité.

L'ouverture à l'international de la formation ne relève pas d'une politique interne spécifique. Il n'existe pas de partenariat pérenne et institutionnalisé au niveau de la formation avec des universités ou organismes étrangers. Des étudiants de la formation peuvent effectuer une partie de leurs études à l'étranger, dans le cadre notamment du dispositif Erasmus et plus particulièrement de la spécialité santé du partenariat européen Una Europa. Mais l'autoévaluation ne mentionne aucune mobilité sortante d'étudiants de la formation de 2019 à 2022. La mobilité entrante, pour sa part, atteint 113 étudiants en 2021-2022 (180 étudiants en 2019-2020).

La formation comporte des éléments d'initiation à la recherche. Le master *Droit de la santé* est avant tout à finalité professionnalisante. La recherche est, en la matière, appliquée (elle prend par exemple la forme d'exercices collectifs de rédaction de textes règlementaires et d'études de cas en M2 DSSAE). L'équipe pédagogique est d'ailleurs constituée par un nombre conséquent d'enseignants-chercheurs et de chercheurs (10 pour 207 heures). En M2, les étudiants peuvent choisir une finalité recherche, mais cette possibilité n'est pas développée. La formation est certes adossée à des centres de recherches (Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne – ISJPS UMR 8103, Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) – institut André Tunc, Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne – EA 4536), mais cet adossage se manifeste uniquement par l'appartenance à ces centres des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. Les étudiants peuvent être associés à ces travaux de recherches sans que cela corresponde à une démarche intégrée de la formation. La recherche documentaire fait toutefois l'objet d'un cours obligatoire de 9 heures en M1 et d'une formation dédiée par les services de la bibliothèque Cujas pour les étudiants du parcours de M2 DSSAE.

Les liens avec le monde socio-économique peuvent encore être développés. La formation mentionne des liens avec des professionnels intervenant notamment dans les enseignements. Mais les partenariats présentés ne sont pas explicités, alors même que la formation indique que de nouveaux partenariats pourraient être envisagés. Un peu plus d'un tiers du volume d'enseignement est assuré par des professionnels : 135 heures d'enseignements sont réalisées par 14 professionnels. Si le M1 *Droit de la santé* n'est ouvert qu'en formation initiale, le M2 DSSAE bénéficie depuis peu (2022) de l'alternance. En 2021-2022, seuls deux étudiants étaient inscrits en alternance (dans le cadre de contrats de professionnalisation).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'apporte pas d'éléments détaillés en ce qui concerne l'adaptation des méthodes pédagogiques aux compétences visées. L'autoévaluation renvoie à la mention des différents types d'exercices mis en place (études de cas, analyses de textes, exposés, travaux de recherche, dans certains cas ateliers spécifiques).

La formation diversifie peu ses méthodes pédagogiques. Les travaux, individuels ou collectifs, des étudiants sont certes marqués par leur diversité, mais les enseignements reposent sur des modes de transmission traditionnels (cours magistraux/ travaux dirigés). Les enseignements sont uniquement assurés en présentiel, dans les locaux de Paris 1 (ou d'AgroParisTech pour le M2 DSSAE). Les modes d'enseignement alternatifs ne sont pas évoqués.

Les contenus et les dispositifs de la formation font apparaître une ouverture relativement limitée à l'international. Les cours d'anglais sont obligatoires seulement en M1. L'auto-évaluation cite des contraintes budgétaires empêchant le développement des langues au sein de la formation. Le nombre de mobilités entrantes et sortantes ne figure pas dans le dossier d'auto-évaluation.

Les contenus et les dispositifs de la formation visent un public circonscrit. L'alternance est, pour l'heure, limitée à un seul des deux parcours du M2 (DSSAE). Sur la période 2019-2022, aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) (partielle ou totale) n'a été délivrée, et aucune validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité auprès de ses différents publics. Le nombre de candidats augmente de manière forte et régulière depuis 2019 (94 candidats en M1 pour la rentrée 2019, 321 en 2020, 510 en 2021). Le nombre d'inscrits administrativement est stable : 37 en 2019-2020, 39 en 2020-2021, 34 en 2021-2022.

La réussite des étudiants ne fait pas l'objet d'une démarche organisée et d'une analyse interne à la formation. Les documents d'auto-évaluation ne détaillent pas les éléments de suivi des étudiants, et les documents propres au suivi sont absents.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi est déficiente. À l'instar des autres formations, l'établissement a mis en place un organisme commun d'enquête, l'Observatoire des résultats, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ORIVE), qui recense les résultats à 18 et 30 mois. Le nombre de diplômés est supérieur à 70 % pour le parcours DSSAE. Aucune information ne figure en ce qui concerne le second parcours de M2, sans explication. En tout état de cause, les informations publiées ne permettent pas d'évaluer l'insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens de base équilibrés entre enseignants permanents et enseignants non permanents. 207 heures sont effectuées par des enseignants permanents, 135 heures par des professionnels. La formation mentionne uniquement la nécessité d'évoluer à coûts constants.

La définition d'un processus d'évaluation interne est perfectible. La formation ne mentionne pas l'organisation d'une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Elle indique que « les réunions avec les étudiants et leurs délégués et l'ensemble de l'équipe pédagogique poursuivent le même objectif qu'un conseil de perfectionnement ». Aucune précision n'est apportée quant à l'organisation de ces réunions. La formation ne bénéficie pas d'un conseil de perfectionnement dédié. Ce conseil s'est mis en œuvre au niveau de l'Ecole de droit de la Sorbonne (derniers conseils en 2017 et 2022), des réflexions se déroulant également lors des réunions de départements ou de sections.

Conclusion

Points forts

- Une formation marquée par sa pluridisciplinarité.
- Un équilibre entre enseignants permanents et enseignants non permanents.
- Une bonne attractivité de la formation avec une progression constante et forte des candidatures.

Points faibles

- Une absence de l'évaluation de la formation par les étudiants.
- Une absence de conseil de perfectionnement dédié.
- Des liens circonscrits avec le monde socio-économique.

Recommandations

- Améliorer l'évaluation de la formation en proposant aux étudiants d'évaluer leurs enseignements.
- Organiser un conseil de perfectionnement dédié afin d'assurer l'effectivité de la démarche d'amélioration continue.
- Développer les liens avec le monde socio-économique notamment en ouvrant la formation à l'alternance et en formalisant des partenariats supplémentaires avec le monde socio-économique.

MASTER DROIT DE L'ENTREPRISE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit de l'entreprise* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant un seul parcours : *Droit et fiscalité de l'entreprise* (spécialisation de master 2). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne et compte 16 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans les ambitions, dans les orientations pédagogiques et dans les priorités thématiques de l'établissement. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle dans le domaine du droit. Au niveau local, la mention *Droit de l'entreprise* vient compléter l'offre de formation juridique de l'université. D'autres mentions *Droit de l'entreprise* existent, aux côtés de la mention *Droit des affaires*, dans les autres universités françaises surtout de grande taille pouvant accueillir un nombre conséquent de master en droit privé. La mention *Droit de l'entreprise* s'inscrit dans le prolongement de la licence *Droit*. Consécutivement à une sélection en fin de troisième année, les étudiants poursuivent en première année de master souhaitant se spécialiser dans les matières du droit de l'entreprise (droit commercial, droit des sociétés, droit de la concurrence, droit comptable et fiscal). Ce master accueille également des étudiants de double licence *Droit-Économie* ou *Droit-Gestion*. En revanche, elle ne semble pas accueillir des étudiants de licences professionnelles au regard des prérequis importants exigés à l'entrée de la formation. La formation semble fonctionner en pleine synergie avec ses partenaires académiques, sans plus de précisions, mise à part l'existence de cours mutualisés en droit civil et droit international avec d'autres masters de l'École de Droit de la Sorbonne. L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité demeurent à la marge, avec seulement un cours d'ingénierie patrimoniale, même si cette matière est transversale dans les matières de droit privé. La formation ne s'appuie pas sur le programme PIA Sorb'Rising. Celui-ci s'avère trop récent pour que l'équipe ait pu s'en saisir.

L'ouverture à l'international de la mention est peu développée. Il est fait état de partenariats spécifiques avec l'étranger : avec Le Caire (filiale délocalisée de Paris 1) ou Bucarest. La mention accueille de manière régulière des étudiants de ces pays (accueil d'un étudiant par an) ainsi que des titulaires de la bourse Eiffel ou encore d'étudiants Campus France. Pour autant, il n'est pas fait état dans le dossier d'autoévaluation de partenariat spécifique à la mention ou encore d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité. Les informations données dans l'autoévaluation restent ici très lacunaires. Est toutefois mentionné l'accueil de professeurs étrangers invités pour l'organisation ponctuelle de conférences.

L'adossement à la recherche existe de manière très satisfaisante dans la formation. La mention est adossée à un département de recherche spécifique au sein de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) au sein du département de recherche Sorbonne affaires finance. La mention intègre une formation à la recherche de manière assez classique avec des cours de méthodologie de la recherche, la rédaction d'un mémoire et des enseignements se présentant sous la forme de séminaires de recherche. Des précisions, au-delà des blocs de compétences, s'agissant des données relatives à l'attribution des crédits ECTS ou encore au volume horaire, auraient été intéressantes. Il n'existe pas d'enseignement spécifique dédié à l'initiation de l'intégrité scientifique et à la déontologie, thème abordé incidemment par les enseignants dans leur séminaire et l'utilisation d'outil anti-plagiat (*Compilatio*). Il paraîtrait pertinent d'apporter une vraie initiation à ces questions. Une part très importante des enseignements semble assurée par des enseignants-chercheurs issus de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (plus de la moitié) mais sans indication chiffrée permettant d'apprécier plus finement la proportion. Dans ce cadre, les étudiants organisent, chaque année, plusieurs manifestations scientifiques en lien avec le droit de l'entreprise avec des partenaires tels que les institutions juridictionnelles (Cour de cassation).

La formation entretient de réelles relations avec le monde socio-économique. On note une réelle volonté d'adapter le master aux besoins socio-économiques et spécifiquement aux besoins de la future profession des étudiants. Des liens sont entretenus par les enseignants avec les entreprises, les cabinets d'avocats et les différentes institutions (un professeur invité (PAST) est membre de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)). Il conviendrait toutefois de matérialiser ces échanges par la formalisation de conventions

de partenariats. Là encore, les informations données dans le dossier d'autoévaluation demeurent lacunaires où les cases dédiées aux données numériques de la part de professionnels n'ont pas été remplies. Le master permet une préprofessionnalisation de ses étudiants par une formation des préalables à la recherche d'un emploi avec l'accès au forum des métiers, à des ateliers de rédaction de *curriculum vitae* (CV) et lettres de motivation et par le stage de trois à six mois en fin de deuxième année de master. La formation n'a pas défini en tant que telle sa politique en matière d'alternance et de formation continue. Tous les diplômes de la mention ont lieu en formation initiale, la formation étant fermée à l'alternance et à la formation continue. La formation ne prépare pas non plus ses étudiants à l'entrepreneuriat en cours de cursus, par exemple en incitant les étudiants à participer à des dispositifs comme Pépite.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose un programme pédagogique progressif et bien structuré correspondant aux compétences visées. Le contenu pédagogique proposé par la formation est adapté aux compétences visées. Le programme est cohérent. La formation est construite autour d'un programme avec ses objectifs et une réelle mise en adéquation avec les compétences visées. La répartition dans des unités d'enseignement se révèle adaptée aux objectifs de la formation. Le dossier présente l'ensemble des compétences à acquérir pour l'octroi de la formation, les modalités de contrôle de connaissances permettant d'évaluer les compétences attendues (travaux écrits et oraux, stages, cas pratiques). Il est d'ailleurs indiqué qu'est adoptée une « approche programme » et une « approche par compétences ». Le dossier manque de précisions sur le volume horaire assigné à chaque enseignement et le nombre de crédits ECTS attribué. On peut regretter que n'aient pas été intégrés au dossier ces éléments. La première année de master est, de manière classique, destinée à reprendre le socle de compétences et connaissances fondamentales dans les matières du droit bancaire et financier (droit bancaire, droit du travail, fiscalité des entreprises). La deuxième semble plus technique et opérationnelle en étant adaptée aux emplois visés avec une forte dominante des matières relatives au droit financier (gestion du patrimoine des instruments financiers, droit des structures et des marchés, technique de l'assurance, ingénierie fiscale). Une certification en anglais est également proposée.

La formation retient un mode très classique de pratiques pédagogiques. Les pratiques pédagogiques sont classiques avec des séminaires, exercices individuels ou collectifs pratiques, cas pratiques, plaideries, et reposent au choix de l'enseignant en format présentiel, distanciel ou mixte. Par ailleurs, se rajoute l'offre globale de l'École de Droit de la Sorbonne proposant une formation à distance de la première année jusqu'à la deuxième année de master. Le PIA Sorb'Rising est trop récent pour que l'équipe ait pu s'en saisir.

La question de la préparation à la mobilité est insuffisamment développée dans le dossier au regard des données numériques. Il est indiqué dans le dossier qu'un cours en première année est ouvert aux langues étrangères au choix entre l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le russe. Un cours de langues est obligatoire en deuxième année. Le volume horaire et les crédits ECTS n'ont ici pas été précisés. La préparation des étudiants à la mobilité est réalisée par le pôle des relations extérieures de l'École de Droit de la Sorbonne. L'enseignant responsable de la formation accompagne également l'étudiant à la formalisation de son dossier.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Aucun dispositif spécifique pour le public en formation continue n'a été mis en place. Il ne semble pas que cet état soit un frein à l'attractivité du diplôme au regard des liens existants avec les différents partenaires.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité qu'elle développe au regard du nombre de dossiers déposés chaque année : pour l'entrée en M1, plus 700 dossiers en 2020-2021 ; 900 en 2021-2022 pour une capacité d'accueil de 20 places ; 250 candidatures pour l'entrée de la deuxième année depuis le passage en sélection à la fin de la troisième année. Là encore, le dossier manque de données numériques afin de pouvoir apprécier finement l'attractivité du diplôme. Le dossier ne fournit aucun élément sur la manière dont la formation suit le flux des candidatures et cherche à améliorer l'attractivité de sa formation.

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants satisfaisants dans les deux années du cycle. Quelques étudiants échouent (quatre étudiants n'ont validé aucun crédit ECTS dans la première année du cycle ; mais il n'est pas indiqué dans le dossier le nombre d'inscrits administratifs dans la première année du cycle). Il n'y a pas d'analyse des taux de réussite dans le dossier de la formation et la manière d'utilisation de ces chiffres par l'équipe de la formation.

La formation analyse de manière satisfaisante l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le taux de réponse des anciens diplômes est sur ce point satisfaisant avec taux de réponse oscillant entre 75 et 82 %. Le dossier fait état d'une enquête selon laquelle à la sortie du M2 de Droit de l'entreprise : 56 % des étudiants ont un emploi et 17 % poursuivent leurs études. Le suivi de trajectoire des étudiants à la sortie du diplôme est un projet futur de travail. L'arrivée d'un chargé d'études en octobre 2022 pour travailler sur ces questions spécifiquement était prévue. Une demande de convention a également été opérée auprès du ministère de l'Enseignement supérieur afin de pouvoir disposer des différentes bases SISE non cryptées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

En l'état des informations données, il n'est pas possible de déterminer si la formation dispose ou non des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de développement et répondre à ses besoins. Les indications dans le dossier d'autoévaluation demeurent ici très lacunaires. L'université propose à son personnel des formations sur l'usage numérique à destination pédagogique.

Il n'existe pas de formalisation de l'évaluation spécifique par un conseil de perfectionnement de la formation. S'il est fait état d'échanges informels entre les membres de l'équipe, il n'existe pas à ce jour de conseil de perfectionnement. Au niveau du département, un conseil de perfectionnement a eu lieu en 2017 et 2022. Il conviendrait de prévoir un conseil de perfectionnement par mention.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive.
- Une réelle adéquation avec les besoins socio-économiques.

Points faibles

- Un caractère trop sommaire des évaluations réalisées par les étudiants et des analyses conduites par le conseil de perfectionnement.
- Une l'ouverture de la formation à l'international insuffisante, notamment s'agissant des mobilités entrantes et sortantes.
- Une réflexion insuffisante de l'évaluation de la formation par blocs de compétence.
- Une absence d'ouverture de la formation à l'alternance et à la formation continue.

Recommandations

- Formaliser les évaluations des étudiants et les comptes rendus des conseils de perfectionnement au niveau de la mention.
- Améliorer la place de l'international à la formation par le développement des mobilités.
- Poursuivre la réflexion sur le déploiement de l'approche par compétences.
- Envisager une offre plurielle en formation continue et en passage en alternance.

MASTER DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant deux parcours : *Droit de l'environnement* (spécialisation de master 1 et 2) et *Développement durable, Management environnemental et géomatique* (spécialisation de master 2). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne (EDS) et compte 60 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation paraît en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le partenariat avec l'université Paris Panthéon-Assas existe depuis longtemps et perdure (avec une direction partagée). Les enseignements couvrent toutes les disciplines juridiques, mais sont également pluridisciplinaires (économie et géographie), axés sur le développement durable. La formation paraît ainsi cohérente avec les autres formations proposées par l'établissement et tire profit des autres disciplines enseignées dans l'université.

La formation est résolument ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Cette ouverture est clairement affichée avec le partenariat avec l'université de Laval, qui prend la forme d'un échange de deux étudiants de chaque université. La formation accueille régulièrement des étudiants en provenance d'universités partenaires ou d'autres universités. Les chiffres restent cependant limités : une mobilité entrante et une à trois mobilités sortantes. Des professeurs étrangers interviennent dans des enseignements de droit comparé, principalement pour le M2, avec des conférences d'actualité.

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche. Le master droit de l'environnement est uniquement un master à orientation recherche. Il comporte donc l'obligation de rédiger un mémoire avec un appui aux étudiants : ils proposent une charte pour la rédaction, une formation à la méthodologie documentaire ; un module de méthodologie à la recherche et documentation juridique. Le nombre d'heures de formation à la recherche et par la recherche est de neuf. 12 enseignants-chercheurs (surtout des sections 01 et 02) interviennent dans la formation pour 404 heures étudiants. Les étudiants sont associés aux séminaires et conférences organisés par le SERDEAUT (Sorbonne - Études et recherches en droit de l'environnement, de l'aménagement, de l'urbanisme et du tourisme) de l'IRJS (Institut de recherche en justice de la Sorbonne). Ils ont accès à une structure de recherche spécifiquement dédiée à leur thématique et sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à la déontologie de la recherche.

La formation entretient des relations variées et pertinentes avec le monde social, économique et culturel, et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Les relations avec le monde socio-professionnel sont surtout effectives en master 2 ; certains enseignants sont des praticiens notamment des avocats ; 14 professionnels dispensent 342 heures étudiants ; les interactions avec les ministères, les juridictions, les collectivités territoriales, les administrations sont réelles. Ces relations avec un grand nombre d'institutions permettent aux étudiants de trouver facilement un stage, qui se prolonge souvent au-delà de la période prévue. Les enjeux pratiques de la formation sont pris en compte par les enseignements pratiques et les conférences données par des professionnels. La formation n'est pas ouverte à l'alternance, ce qui interroge ; il est indiqué qu'une formation recherche ne peut être suivie en alternance et que l'accent est mis sur le stage avec huit semaines obligatoires dans le cursus, ce qui est peu, 14 crédits ECTS, 4 en M1 pour l'élaboration du projet personnel et 10 en M2 pour le stage, après la rédaction du mémoire de recherche. Les étudiants peuvent effectuer un stage de longue durée, allant jusqu'à six mois. La professionnalisation de la formation est renforcée par des initiatives étudiantes comme des concours d'éloquence, gazette numérique, conférences. Le master offre une bonne préparation à l'insertion professionnelle, du fait des interventions des professionnels dans la formation (enseignements et conférences) et des ateliers métiers proposés par l'École de Droit de la Sorbonne.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, l'accent étant mis sur la recherche. Elle commence à être structurée en bloc de connaissances et de compétences, mais de manière partielle dans la mesure où le master a une vocation recherche et où la démarche tend davantage à apprécier les compétences professionnelles. Un référentiel de compétences est établi à partir du profil des diplômés, et un référentiel spécifique est envisagé pour tenir compte de la spécificité du parcours. Des compétences complémentaires sont proposées aux étudiants : engagement étudiant, compétences et culture numériques. La certification PIX est proposée mais n'est pas obligatoire ; il n'existe aucune donnée chiffrée sur le nombre d'étudiants obtenant une certification PIX. Les autres compétences complémentaires proposées sont en lien avec la vocation recherche de la formation : un module optionnel de « projet personnel », proposé aux étudiants de M1 (clinique juridique, concours d'éloquence, travaux de recherche), peut se substituer à un cours de 33 heures. Selon la maquette, les enseignements sont généralistes en M1, avec des cours spécifiques en lien avec l'environnement ; la spécialisation est visible en M2.

La formation ne diversifie que modérément ses pratiques pédagogiques. Les méthodes pédagogiques sont classiques. Les enseignements ne sont pas dispensés à distance, hors situations exceptionnelles. Une possibilité est offerte via l'École de droit de la Sorbonne et l'Institut d'études à distance. Le mode Zoom va permettre aux étudiants de suivre des manifestations à distance à l'avenir mais sans plus de précisions.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas spécifiquement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les enseignements de la formation sont dispensés en langue française, les étudiants suivant des cours d'anglais juridique ou d'espagnol juridique de 17 heures par étudiant ce qui constitue un volume très faible. Le niveau C1 est requis, mais aucune donnée n'est fournie sur le nombre d'étudiants obtenant une certification en langue étrangère. Pour autant, les chiffres indiqués posent question : 86 heures par étudiant sont dispensées en langue étrangère. 79 heures par étudiant sont consacrées au français langue étrangère, mais ce chiffre correspond au volume global de ces heures dispensées au sein de l'établissement, tous départements confondus. La formation ne propose pas de dispositifs spécifiques pour favoriser la mobilité entrante ou sortante ; c'est le pôle spécifique relations extérieures de l'École de droit de la Sorbonne qui centralise les dispositifs.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'est ouverte ni à la formation continue, ni à l'apprentissage, ni aux contrats de professionnalisation. Cette situation interroge. Il n'existe donc pas d'ingénierie de formation spécifique dédiée aux particularités de certains publics. Le choix assumé d'une formation recherche interroge au regard de la mise en place de stages de longue durée à visée professionnelle.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation qui s'appuie sur sa notoriété sans diversifier ses publics. La formation reçoit entre 400 et 500 candidatures à l'entrée en master. Un salon des masters est organisé par l'École de Droit de la Sorbonne en mode hybride. La formation jouit d'une grande notoriété, selon les documents fournis, et peut recruter des candidats de grande qualité, ce que les chiffres de réussite ne reflètent pas totalement. Le nombre de candidats néo-entrants est de 524 en 2022 (166 en droit de l'environnement et 66 en développement durable). Le nombre d'admis en première année du cycle paraît faible : 30 en 2020, 2021 et 2022 pour le droit de l'environnement ; 12, 12 et 11 en développement durable.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais elle ne met pas en place de mécanisme spécifique d'aide à la réussite. Le jury apprécie les résultats globaux de la formation chaque année. Aucun dispositif d'ensemble n'existe pour améliorer la réussite des étudiants. On note pourtant, dans le parcours développement durable, des résultats relativement faibles en termes de réussite : 6 en 2020, 9 en 2021, 5 en 2022 ayant validé tous les crédits ECTS. Le taux est meilleur en droit de l'environnement (35, 39 et 31). Ces chiffres devraient susciter une réflexion sur la réussite des étudiants au sein de la formation.

La formation suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'enquête d'insertion à 12 mois n'a pas été mise en place. Elle est réalisée à 30 mois avec des questions sur la situation des étudiants à 18 et 30 mois. Les diplômés de la formation se tournent majoritairement vers le barreau, vers des administrations ou des associations. Il est indiqué que les étudiants n'ont aucune difficulté d'insertion (barreau essentiellement) ; pourtant 13 % des diplômés répondants sont en recherche d'emploi au bout de 30 mois. Les taux de réponse des diplômés à l'enquête sont faibles dans le parcours développement durable (18 puis 20 puis 8). Le nombre de diplômés poursuivant en doctorat dans

l'établissement est restreint, nul lors de la dernière année évaluée, ce qui interroge au regard de la volonté affirmée de constituer une formation recherche. Le nombre de diplômés poursuivant des études de doctorat dans un autre établissement n'est pas disponible. Au regard des métiers visés, l'ouverture de la formation à des étudiants suivant une alternance dans une entreprise ou dans un cabinet d'avocats serait intéressante.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de l'ensemble des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

11 enseignants permanents et 12 non permanents interviennent dans la formation, des professeurs invités étrangers aussi ; le chiffre fourni est de 16, mais il inclut l'ensemble des professeurs invités pour la section, ce qui fausse les calculs. La direction des services informatiques (DSIUN) propose des formations à destination des enseignants sur l'usage numérique d'outils pédagogiques.

La formation répond à des exigences de soutenabilité. Une réflexion pourrait intervenir pour passer d'un master recherche à un master indifférencié ; les réserves émises ne paraissent pas convaincantes. Il n'existe pas de réel pilotage de la formation, tributaire des indicateurs fournis par l'établissement lors du dialogue de gestion. Les modifications de maquettes suivent un circuit classique. Les conseils de perfectionnement devraient être mis en place, mais au niveau des départements, à compter du 1^{er} janvier 2023.

La formation n'a pas défini spécifiquement un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des formations est minimale, à raison d'une fois par contrat quinquennal. 16 étudiants ont répondu aux questionnaires d'évaluation. Un conseil de perfectionnement s'est tenu en 2017 et un autre en 2022 au niveau de l'École de Droit dont la composition non précisée. Des groupes de travail sont mis en place pour évaluer la formation. Il en est également question en réunion de département.

Conclusion

Points forts

- Une attractivité indéniable.
- Des taux de réussite satisfaisants dans le parcours droit de l'environnement.
- Une formation reconnue au niveau national.
- Un partenariat important avec l'université de Laval.
- Un bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement permettant d'adapter la formation à l'environnement professionnel.
- Une absence d'ouverture à la formation continue et à l'alternance.
- Une ouverture à l'international très limitée en dehors du partenariat avec Laval.
- Un suivi de l'insertion professionnelle des étudiants à conforter.

Recommandations

- Se conformer aux textes en créant un conseil de perfectionnement spécifique à la mention, de nature à assurer une analyse effective de l'amélioration continue de la formation.
- Ouvrir la formation à la formation continue et à l'alternance pour diversifier les publics.
- Être attentif à l'ouverture à l'international : prévoir des dispositifs d'accueil des étudiants étrangers, renforcer la mobilité sortante, mieux suivre l'intervention des professeurs invités.
- Se doter d'outils de pilotage, de suivi (en particulier sur l'insertion professionnelle), fiables et ne pas être tributaire des seules données globales de la composante.

MASTER DROIT DES AFFAIRES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit des affaires* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant huit parcours : *Droit des affaires* (tronc commun de master 1), *Droit des affaires et fiscalité* (parcours général), *Droit international et européen des affaires* (spécialisation de master 2 délocalisé au Caire, Égypte), *Opérations et fiscalité internationales des sociétés* (spécialisation de master 2), *Concurrence, distribution* (spécialisation de master 2), *Droit des affaires parcours franco – marocain* (spécialisation de master 2 délocalisée à Fès, Maroc), *Droit des affaires approfondi* (spécialisation de master 2 en enseignement à distance), *Droit International, européen et comparé* (spécialisation de master 2 ; en réalité, ce parcours comporte un triple rattachement : mentions de *Droit privé*, de *Droit international* et de *Droit des affaires*). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne (EDS) et compte 1 368 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en parfaite adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master propose des disciplines modernes et particulièrement porteuses. La mention mêle M2 généraux, et M2 très spécialisés. Ces matières s'inscrivent dans la politique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne tant en ce qui concerne la formation, qu'en ce qui concerne la recherche. La formation est cohérente par rapport aux formations du même cycle. En M1, la formation apporte un enseignement de matières fondamentales de droit des affaires, mais aussi de matières fondamentales d'autres disciplines, utiles pour la suite. Puis en M2, elle permet d'approfondir les matières générales de droit des affaires ou de se spécialiser, le droit des affaires ayant en effet un champ d'action extrêmement vaste. La formation fonctionne en complète synergie avec ses partenaires académiques. Les parcours de M1 proposent de nombreux enseignements mutualisés avec d'autres M1 de l'École de Droit de la Sorbonne. L'on y observe une présence très nette de l'interdisciplinarité, notamment entre le droit et l'économie, ou encore le droit et la comptabilité.

La formation n'est pas en soi internationale mais des ouvertures à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement sont particulièrement notables. La formation développe plusieurs parcours à l'étranger, notamment en Afrique et Amérique du Sud : au Caire (IDAI), au Maroc, à Fès et en Argentine à l'Universidad del Salvador (USAD). Les étudiants qui ne suivent pas ces formations à l'étranger peuvent néanmoins parfois effectuer leur stage à l'étranger.

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche. Tous les cours dispensés dans la formation tiennent bien évidemment compte des avancées de la recherche dans les matières sur lesquelles ils portent. En M2, la plupart des enseignements se présente sous forme de séminaires de recherche. Les travaux demandés aux étudiants impliquent tous d'effectuer et d'exploiter des recherches : exposés, dissertations, cas pratiques, commentaires d'arrêts et de textes, mémoires et même rapports de stage en réalité. Les étudiants sont systématiquement formés à la méthodologie de la recherche par les enseignants. Ils contribuent activement à l'organisation des colloques portés par les différents M2 de la mention. Ils participent à différents concours organisés en droit des affaires ou dans les disciplines connexes : concours d'arbitrage, de plaidoirie, de dissertation. Les enseignants-chercheurs, professeurs d'université (PR) et maîtres de conférences (MCF), qui interviennent dans la formation relèvent de la section 01 du Conseil national des universités (CNU), et parfois pour le M2 *Concurrence, distribution*, ce sont des professeurs d'économie. Il peut y avoir aussi, mais plus rarement, des gestionnaires, section 06 du CNU. La formation est adossée à un département spécifique de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) : Sorbonne Affaires-finances. Les étudiants de la formation sont conviés à toutes les manifestations de ce département. S'il n'existe pas de séminaires spécialisés d'initiation à la recherche, la recherche correspond cependant à une démarche générale exigée dans tous les séminaires. La poursuite vers le doctorat est, notamment, présente dans le M2 Affaires qui est un M2 indifférencié.

La formation entretient des relations étroites et pertinentes avec le monde social, économique et culturel, et intègre quelques éléments de professionnalisation notamment quant à un parcours spécifique de M2, à savoir, le M2 Concurrence, distribution. La formation entretient des liens forts et constants avec les professionnels des secteurs concernés : avocats, juristes d'entreprises, cabinets d'économistes. De nombreux professionnels

reconnus interviennent dans les diplômes pour animer des séminaires et des conférences. Les enseignants-chercheurs ont développé d'importants réseaux professionnels. Quant aux étudiants, ils effectuent des stages qui leur donnent accès aux différentes professions liées au droit des affaires. Les étudiants peuvent fournir également des conseils juridiques en droit des affaires dans le cadre de la Clinique juridique de la Sorbonne. Leurs enseignements sont nombreux et très variés. Qu'ils interviennent ou non dans la formation, les professionnels prennent très volontiers en stage les étudiants issus du master *Droit des affaires*. Tous les diplômes de la mention sont en formation initiale à l'exception du M2 *Concurrence, distribution* qui est en apprentissage depuis septembre 2022. Des efforts notables sont mis en œuvre pour préparer et réussir au mieux l'insertion professionnelle des étudiants. Hormis les stages et les projets diplômants, l'on mentionnera les éléments suivants : nombreux séminaires dispensés en M2 par des praticiens reconnus ; conférences données régulièrement par des professionnels pour présenter leurs métiers en M1 et en M2 ; projets professionnalisants divers (par exemple les remises de diplômes avec la collaboration et le parrainage de professionnels) ; clinique juridique. Par ailleurs, les étudiants en master ont accès aux ateliers métiers organisés par l'EDS ainsi qu'au forum métier. Des ateliers de rédaction de *curriculum vitae* (CV) et de lettres de motivation sont organisés par la Direction partenariat entreprises et insertion professionnelle (DPEIP).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques, certes, classiques mais manifestement adaptées aux compétences visées. La formation est articulée autour d'un programme précis, variable selon le diplôme, chaque enseignant conservant toutefois une grande liberté. La formation s'efforce évidemment d'apporter un maximum de compétences aux étudiants. Les exercices demandés et les modalités de contrôle des connaissances sont très variés : exposés, devoirs faits à la maison, examens oraux et écrits, participation orale spontanée, cas pratiques, dissertations, commentaires d'arrêts ou de textes, simulations de procès et plaideries, rapports de stages, mémoires de recherche, comptes rendus d'actualité. Ces exercices sont tantôt individuels, tantôt collectifs. L'engagement des étudiants est très fort dans la formation. Chaque diplôme a sa propre association d'étudiants. Les différentes associations sont très actives : organisation de conférences, présence sur les réseaux sociaux, visites organisées auprès de professionnels, cérémonies de remise des diplômes. Enfin, les étudiants qui le veulent participent aux différents concours de dissertation, d'arbitrage, de plaiderie, organisés tous les ans. La certification PIX est proposée à tous les étudiants.

La formation diversifie sensiblement ses pratiques pédagogiques via le recours à des outils numériques éprouvés. Toute la palette des exercices possibles est exploitée : exposés, devoirs faits à la maison, examens oraux et écrits, participation orale spontanée, cas pratiques, dissertations, commentaires d'arrêts ou de textes, simulations de procès et plaideries, rapports de stages, mémoires de recherche, comptes rendus d'actualité. Les étudiants maîtrisent parfaitement l'usage de leur environnement numérique de travail, que les enseignants utilisent tous désormais. Pour les diplômes autres que le M2 de *Droit des affaires* de l'Institut d'enseignement à distance (IED), les cours sont en principe suivis en présentiel, et très exceptionnellement à distance. Les cours magistraux de M1 se déroulent dans des amphithéâtres. Les travaux dirigés de M1 et les enseignements de M2 ont lieu dans des salles physiques de plus petite taille. Les professionnels accueillent parfois les étudiants dans leurs locaux. Au choix des enseignants, les cours magistraux de M1 peuvent encore être filmés et sont alors disponibles sur l'environnement numérique de travail. Le dispositif pédagogique le plus « original » qui est mis en œuvre se caractérise par la tenue d'ateliers dirigés par des praticiens au cours desquels les étudiants sont mis en situation professionnelle au moyen de jeux de rôles ou de cas pratiques réalisés par petits groupes. Il n'y a pas de tutorat sauf dans le cadre de l'apprentissage propre au M2 *Concurrence, distribution* où chaque étudiant est suivi par un tuteur.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont raisonnablement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La mention propose des cours en anglais. L'anglais ou l'espagnol juridiques sont dispensés en M1. L'EDS s'est dotée d'un pôle langue pour améliorer l'organisation et le fonctionnement des cours de langues. Dix langues vivantes étrangères (anglais, espagnol, allemand, italien, russe, arabe, chinois, japonais, portugais, néerlandais) sont proposées par le département des langues de l'université ainsi que trois langues anciennes (latin, grec, hittite). Les étudiants sont accompagnés et préparés par le pôle des relations extérieures de l'EDS, point d'entrée unique pour les étudiants en mobilité sortante ou entrante.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que très peu adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Tous les diplômes sont, en effet, en formation initiale, à l'exception du M2 *Concurrence, distribution* qui est en apprentissage depuis septembre 2022. En outre, au niveau master, des stages obligatoires existent dans plusieurs M2 (Affaires et Fiscalité et OFIS). Les intervenants professionnels sont nombreux dans plusieurs M2 (Affaires et Fiscalité et OFIS, Concurrence) où ils assurent la plupart des séminaires. Le conseil de perfectionnement est, actuellement, celui de l'EDS mais un tel conseil est prévu dans le cadre du master *Droit privé* qui supervisera aussi les masters de la mention *Droit des affaires*. À défaut de connaître le taux d'insertion,

il est possible d'affirmer que les étudiants sont embauchés massivement dans des cabinets d'avocats ou des entreprises à la sortie de leur master 2, sous réserve de leur poursuite d'étude, surtout dans le cadre de l'Institut d'études judiciaires de la Sorbonne (IEJ) (option CRFPA).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation qui s'appuie sur sa grande notoriété sans diversifier ses publics. En 2020-2021, année de la mise en place de la sélection en M1 à l'université Paris 1, il y a eu environ 1656 candidatures déposées pour une capacité d'accueil en M1 de 120 places pour le M1 Droit des affaires (sans compter le M1 Droit des affaires et fiscalité (avec HEC), les M1 délocalisés, et l'IED). En 2021-2022, il y a eu environ 3 065 candidatures. Quant aux différents M2 de la mention, ils connaissent eux aussi un très fort rayonnement. La communication sur les diplômes est intense. Elle prend des formes variées : site internet de l'université ; journée des masters de l'École de droit de la Sorbonne ; réseaux sociaux (double présence issue du travail croisé du personnel administratif et des associations d'étudiants) ; recommandations par des professionnels et des anciens des diplômes. Le réseau des anciens est l'une des forces des différents M2 de la formation.

La formation suit – de manière quelque peu discrète – la réussite de ses étudiants et ne met pas en place de réel mécanisme spécifique d'aide à la réussite. Le rapport d'autoévaluation est très peu disert sur ce point spécifique. L'on apprend simplement que le dispositif du mentorat est ouvert aux étudiants sans davantage de détails. La formation semble également se réjouir des résultats sans que l'on sache vraiment pour quelles raisons.

La formation ne suit pas clairement et de manière structurée l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le rapport d'autoévaluation est totalement muet sur ce point.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens substantiels pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Des membres de l'équipe pédagogique effectuent des mobilités internationales et/ou donnent des conférences à l'étranger et/ou interviennent dans des colloques à l'étranger (notamment en français ou en anglais) et des professeurs invités assurent régulièrement des conférences dans la formation. La Direction du système d'information et des usages numériques (DSIUN) propose régulièrement des formations à destination des enseignants sur l'usage numérique d'outils pédagogiques. Les évolutions de la maquette se font en principe à coût constant. Compte tenu du nombre de dossiers reçus et spécialement de très bons dossiers, il arrive que la capacité d'accueil du M1 soit dépassée à la marge (au-delà de 120 étudiants). Dans les différents M2 de la mention, les effectifs sont généralement compris entre 20 et 30 étudiants, sauf en M2 Droit des affaires où l'effectif est plus proche de 50, mais où il y a de nombreuses options. Ceci permet un très bon encadrement et des conditions de travail idéales. Les compétences sont accordées aux composantes et aux conseils centraux. Les modifications de maquettes proposées par le responsable de la formation sont travaillées au sein du Département puis soumises au vote du Conseil de l'UFR avant le vote des conseils centraux (la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et/ou Conseil d'administration (CA). Les conseils de perfectionnement seront mis en place au niveau des départements. Le pilotage de la formation est rendu possible grâce aux indicateurs fournis par l'établissement lors du dialogue de gestion (charges maquette, taux d'encadrement, enquête insertion professionnelle).

La formation a défini un processus informel d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration graduelle, en passe d'être davantage structuré et systématisé. Un conseil de perfectionnement de l'EDS s'est tenu fin juin 2017 et un autre à la fin de l'année 2022. Entre temps, des groupes de travail ont été mis en place pour évaluer l'offre de formation. Les réflexions se déroulent également lors des réunions régulières des départements et des sections. Le sujet est également abordé au conseil de l'EDS. Par ailleurs, les responsables et les enseignants des différents diplômes composant la formation travaillent en étroite symbiose, et se réunissent assez régulièrement.

Conclusion

Points forts

- Un master attractif et très diversifié.
- Un adossement à la recherche des plus forts.
- Des partenariats internationaux historiques et solides.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement propre à la mention *Droit des affaires*.
- Une absence d'ouverture à l'alternance, hormis le parcours de M2 Concurrence, Distribution.
- Un suivi des diplômés très lacunaire, sur le terrain, notamment de l'insertion professionnelle.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention *Droit des affaires*.
- Développer à plus grande échelle l'alternance, très appropriée pour les formations en droit des affaires.
- Recenser de manière bien plus structurée et régulière le devenir professionnel des diplômés.

MASTER DROIT DU NUMÉRIQUE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit du numérique* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant trois parcours, qui constituent des spécialisations de master 2 : *Droit des données, des administrations numériques et des gouvernements ouverts* (DDANGO), *Droit de la création et numérique* (DCN) et *Droit du commerce électronique et de l'économie numérique* (DCEEN). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne (EDS) et comptait 58 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en parfaite adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. L'enseignement et la recherche en matière de numérique sont un axe prioritaire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Dès lors, le master *Droit du numérique* semble parfaitement s'inscrire dans la politique de l'établissement tant sur le terrain de la formation que de la recherche. Le master *Droit du numérique* s'inscrit dans le prolongement de la licence de droit tout en répondant à des besoins spécifiques de formation et de recherche inédits au sein de l'université Paris I. L'avantage de cette mention de master réside dans le fait de proposer une spécialisation – ou plus exactement une sensibilisation dès l'année de master 1 – en droit du numérique *largo sensu* ainsi que dans des matières voisines, par exemple, le droit de la culture ainsi que le droit de la propriété intellectuelle, qui sont des matières importantes pour appréhender efficacement et dans son entièreté cette branche du droit dont l'avènement est assez récent.

La formation n'est pas proprement dite internationale mais assurément ouverte à l'international, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Le master *Droit du numérique* n'est pas, par essence, un diplôme européen, voire international. Cela dit, son penchant internationalisant est manifeste en ce qu'il existe une politique internationale réelle dans le cadre de ce master. À l'occasion de chaque nouvelle année académique, des étudiants issus du M1 de la mention *Droit du numérique* étudient, en effet, à l'étranger (via, notamment, des échanges Erasmus). Il arrive, en outre, que des étudiants des différents M2 de la mention effectuent leur stage de fin d'études à l'étranger, au sein ou en dehors de l'Union européenne.

La formation bénéficie d'un adossement solide à la recherche à tous égards. Le master *Droit du numérique* réalise plusieurs actions pour initier les étudiants à la recherche. Pour le parcours *Droit des données, des administrations numériques et des gouvernements ouverts*, les étudiants assistent en première année à un cours organisé autour d'un séminaire de recherche international dans lequel ils doivent intervenir de manière active en posant des questions aux intervenants. Les étudiants de deuxième année assistent également à ce séminaire de recherche international, avec en outre, l'obligation d'y intervenir en présentant une communication. En outre, les étudiants de deuxième année réalisent un mémoire de recherche. Les étudiants sont accueillis à l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) dans le cadre des séminaires de recherches auxquels ils participent. Pour le parcours *Droit du numérique*, sont accueillis les étudiants des deux années (soit environ 50 étudiants par an). En synthèse, la formation des masters 2 DCEEN et DCN s'adosse à la recherche à plusieurs égards : plusieurs enseignants-chercheurs y dispensent des séminaires (sans qu'il soit toutefois possible d'en déterminer le nombre exact), certains sous la forme de séminaire de recherche. Les étudiants peuvent réaliser un mémoire de recherche encadré par un membre de l'équipe pédagogique sur des domaines de recherche identifiés et organiser des conférences avec le soutien du Département DReDIS de l'IRJS auquel les diplômes sont adossés. En master 1 *Droit du numérique*, 9 heures sont consacrées à la méthodologie de la recherche et documentation juridique. En outre, dans le master 2 *Droit de la création et numérique*, 30 heures sont dédiées (pour 2 crédits ECTS) à un cycle de conférence et à des projets tutorés.

La formation entretient des relations pertinentes et variées avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. Le master *Droit du numérique* en ce qu'il s'appuie sur un réseau de professionnels très étayé est en mesure de suivre au plus près les évolutions et les besoins des acteurs (aussi bien économiques que culturels) tant nationaux qu'internationaux de ce secteur constamment en mouvement et, donc, d'adapter en conséquence son offre de formation à la formation. La formation est, ainsi, dispensée en grande partie par des professionnels reconnus dans le monde du numérique, tant dans le secteur public que

dans le secteur privé. Le master *Droit du numérique* est ouvert à l'alternance. Il est à noter que depuis l'année universitaire 2022-2023, le master comprend un parcours entièrement en alternance pour les deux années de master, il s'agit du parcours *Droit des données*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques mixtes, tant classiques qu'innovantes, particulièrement adaptées aux compétences visées. L'équipe pédagogique des trois parcours du master *Droit du numérique* a construit le programme de formation autour des principales compétences demandées à un juriste en droit du numérique. La formation est ainsi articulée autour d'un programme précis, variable selon le diplôme, chaque enseignant conservant toutefois une grande liberté. La formation s'efforce évidemment d'apporter un maximum de compétences aux étudiants. Les exercices demandés et les modalités de contrôle des connaissances sont très variés : exposés, devoirs faits à la maison, examens oraux et écrits, participation orale spontanée, cas pratiques, dissertations, commentaires d'arrêts ou de textes, simulations de procès et plaidoiries, rapports de stages, mémoires de recherche, comptes rendus d'actualité. Ces exercices sont tantôt individuels, tantôt collectifs. De manière plus originale, voire innovante, les étudiants participent à des mises en pratique adaptées à ce secteur d'activités. Les étudiants sont en outre particulièrement incités à s'investir dans la clinique juridique (pôle dédié au numérique) pour aborder la connaissance juridique en action. En pareille occurrence, les étudiants endosseront un rôle particulièrement proactif favorisant grandement l'acquisition pérenne de connaissances leur permettant *in fine* de jouir non seulement d'un savoir-faire incontestable mais également d'un véritable savoir-être.

La formation développe constamment et diversifie substantiellement ses pratiques pédagogiques. L'équipe pédagogique du master *Droit du numérique* a développé un programme de formation permettant de diversifier les méthodes pédagogiques : oral, écrit, travail individuel ou par groupe, en français ou en anglais, sur support papier ou par voie dématérialisée. Toute la palette des exercices possibles est exploitée : exposés, devoirs faits à la maison, examens oraux et écrits, participation orale spontanée, mises en pratiques, dissertations, commentaires d'arrêts ou de textes, simulations de procès et plaidoiries, rapports de stages, mémoires de recherche, comptes rendus d'actualité, rédaction de contrats et de clauses.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont pleinement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Des enseignements sont organisés pour permettre aux étudiants d'améliorer leur niveau d'anglais sous la forme de travaux dirigés (TD). Mais des cours de spécialité sont aussi organisés en anglais en deuxième année du parcours *Droit du numérique*, avec une évaluation des étudiants. En M1, les étudiants sont tenus de suivre les cours d'anglais ou d'espagnol juridiques (niveau B2 requis en langue vivante). Dans le M2 *Droit de la création et numérique*, un cours d'anglais de spécialité est obligatoire. En outre, depuis 2022, ils suivent obligatoirement en supplément un enseignement de langue vivante en ligne de 20 heures minimum par semestre, avec la possibilité pour les étudiants d'avoir un apprentissage multilingue (français, anglais, espagnol, italien, allemand). Dix langues vivantes étrangères (anglais, espagnol, allemand, italien, russe, arabe, chinois, japonais, portugais, néerlandais) sont proposées par le département des langues de l'université ainsi que trois langues anciennes (latin, grec, hittite).

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue mais le sont à celui de l'alternance (antérieurement via des contrats de professionnalisation et, désormais, via des contrats d'apprentissage). Ce master n'est malheureusement pas ouvert aux stagiaires de formation continue. L'on ajoutera que l'évaluation 2019-2022 du master 2 ne reflète pas la réalité actuelle de celui-ci. En effet, depuis 2022, le master comprend un parcours entièrement dédié à l'apprentissage. Les étudiants sont placés sous le régime de l'apprentissage pendant leurs deux années d'études. En 2022, 44 étudiants ont ainsi été en apprentissage dans le cadre du parcours *Droit des données*. Le master *Droit du numérique* propose des alternances sous forme de contrats de professionnalisation. Cependant, le nombre de ces alternances est amené à diminuer à l'avenir, les contrats de professionnalisation étant de plus en plus remplacés par des contrats dits d'apprentissage.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics qui était déjà forte avant l'avènement de la sélection en master 1 et l'est encore davantage aujourd'hui. En 2020-2021, année de la mise en place de la sélection en M1 à l'université Paris 1, il y a eu environ 700 candidatures déposées pour une capacité d'accueil en M1 de 20 places. En 2021-2022, il y a eu environ 900 candidatures. Quant aux différents M2 de la mention, ils connaissent eux aussi un très fort engouement : avant le passage de la sélection en master 1. Le master 2 DCEEN faisait par exemple l'objet

de près de 350 à 400 candidatures. Depuis le passage de la sélection en master 1, les candidatures extérieures à la mention "numérique" s'élèvent à environ 250. La communication sur les diplômes est intense. Elle prend des formes variées : site internet de l'université ; journée des masters de l'École de Droit de la Sorbonne ; réseaux sociaux (double présence issue du travail croisé du personnel administratif et des associations d'étudiants) ; recommandations par des professionnels et des anciens des diplômes. Le réseau des anciens (alumni) est l'une des forces des différents M2 de la formation.

La formation suit et analyse, mais d'un peu de loin ou de manière trop indirecte, la réussite de ses étudiants. La formation s'appuie, en effet, sur l'organisme central de l'université en charge d'apprécier les taux d'insertion professionnelle de ses diplômés. Pour le parcours Droit des données, des administrations numériques et des gouvernements ouverts, la formation analyse également ces informations à partir des deux évaluations annuelles que doivent remplir les alternants et leur maître d'alternance dans le cadre de l'apprentissage. Une prise en main plus directe de ces éléments par la direction du master semble opportune. Cela dit, le taux de réussite des étudiants en master 2 est plus que substantiel.

La formation n'analyse pas de manière assez documentée et précise l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. De manière quelque peu surprenante, la direction du master – dans le cadre de son auto-évaluation – ne fournit que les informations lapidaires suivantes relativement, pourtant, à des éléments cruciaux, ce que l'on regrette. L'enquête de l'Observatoire des résultats, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ORIVE) 2021-2023 nous indique toutefois que le taux d'insertion professionnelle pour ces trois parcours de master 2 se situe aux alentours de 70 %. Cette même enquête nous indique également que trois diplômés ont décidé de poursuivre leurs études dans le cadre d'un projet de thèse de doctorat.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose - et disposera davantage encore dans un futur proche - largement de l'ensemble des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, grâce notamment à une structure de pilotage jouissant d'une charpente solide. Les enseignants permanents du master sont des professeurs d'université (PR) et des maîtres de conférences (MCF) spécialistes du droit du numérique. Les vacataires du master sont des professionnels spécialistes du droit du numérique. Leur intervention permet aux étudiants de bénéficier de leur retour d'expérience et ainsi connaître les dernières évolutions du domaine dans lequel ils se spécialisent. Dans le master 1, les effectifs sont de 20 étudiants. Dans les différents M2 de la mention, les effectifs sont généralement compris entre 20 et 30 étudiants, le plus souvent aux alentours de 25, ce qui permet un très bon encadrement et des conditions de travail idéales. Le pilotage de la formation est rendu possible grâce aux indicateurs fournis par l'établissement lors du dialogue de gestion (charge maquette, taux d'encadrement, enquête IP). La création récente de l'Institut Sorbonne D2CI devrait à l'avenir constituer un cadre privilégié de réflexion sur les évolutions de la formation : l'Institut a effectivement vocation à fédérer et mettre encore davantage en synergie toutes les formations des mentions Propriété intellectuelle et Droit du numérique.

La formation a, certes, défini spécifiquement un processus d'évaluation interne jusque-là informel permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, ce processus devrait toutefois substantiellement progresser par le biais d'une structure ad hoc. La direction du master indique que la mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau du département des masters de droit public se réalisera prochainement. Plus précisément, les responsables et les enseignants des différents diplômes composant la formation travaillent en étroite symbiose et se réunissent régulièrement. C'est principalement ce cadre informel qui permettait jusqu'à présent l'évolution de la formation (par exemple pour fixer les modalités de sélection en M1 ou les critères d'orientation des étudiants vers les différents M2 de la mention).

Conclusion

Points forts

- Un master répondant à de véritables besoins tant sur le plan de la formation que sur celui de la recherche.
- Un adossement à la recherche des plus solides.
- Une place réelle donnée aux enseignements dispensés en langue anglaise.
- Des partenariats internationaux de tout premier plan.

- Une formation faisant la part belle à l'alternance, notamment avec le parcours Droit des données.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement.
- Une absence d'ouverture à la formation continue.
- Un recensement du suivi professionnel des anciens étudiants plus que perfectible.

Recommandations

- Systématiser la tenue d'un conseil de perfectionnement conforme et pérenne.
- Ouvrir les diplômes de cette mention aux stagiaires de formation continue.
- S'approprier de manière directe le recensement du devenir professionnel des diplômés.

MASTER DROIT EUROPÉEN

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Droit européen de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant quatre parcours, qui constituent des spécialisations de master 2 : *Droits de l'homme et Union européenne*, *Droit économique de l'Union européenne*, *Droit de l'agriculture et des filières agro-alimentaires* et *Droit et gouvernance des affaires internationales et européennes* (délocalisé à Bucarest, Roumanie). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne et compte 97 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en très bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement et la politique menée par l'École de Droit de la Sorbonne, qui insiste sur la dimension internationale et européenne des enseignements juridiques. Son originalité réside dans l'appréhension globale de la dimension européenne (droit de l'Union européenne et droit du Conseil de l'Europe), dans une approche pluridisciplinaire (droit privé et droit public), dans son ouverture aux autres sciences sociales (économie, philosophie du droit, théorie du droit, science politique, histoire), et dans une approche de droit comparé. La formation s'intéresse à l'intégration des droits européens dans les différentes branches du droit interne. La spécialisation s'effectue de manière progressive, et est surtout visible en master 2. La formation est généraliste en master 1 et spécialisée en master 2. Elle ne fait donc pas double emploi avec les autres formations de droit public ou de droit comparé. Le parcours *Droit et gouvernance des affaires internationales et européennes* s'inscrit dans le cadre du collège juridique franco-roumain depuis 27 ans et constitue ainsi un partenariat exemplaire. Le parcours est réalisé au sein d'un consortium intégrant la faculté de droit de Bucarest mais aussi 15 universités françaises et l'université du Luxembourg, avec une équipe pédagogique et une structure administrative communes. La pluridisciplinarité est réelle.

La formation est résolument ouverte à l'international, particulièrement s'agissant de l'un des parcours, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Le master *Droit et gouvernance des affaires internationales et européennes* est délocalisé à Bucarest pour la deuxième année du parcours ; le nombre d'étudiants inscrits dans ce parcours est très important et en augmentation (96 en 2022). Les parcours européens et internationaux, nombreux dans l'établissement, sont conçus en collaboration avec le master Droit européen pour éviter des redondances et des incohérences. Le master a mis en place de très nombreux partenariats à l'international, avec des institutions publiques ou des entreprises privées. L'équipe pédagogique est diversifiée ; la formation bénéficie du soutien du ministère des Affaires étrangères et de l'Agence internationale de la Francophonie (AIF). 15 étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante et 384 une mobilité entrante, ces chiffres étant peu exploitables dans la mesure où ils englobent l'ensemble des mobilités de niveau master.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche organisée. L'initiation à la recherche est présente essentiellement au niveau du master 2. Les étudiants préparent un mémoire de recherche ou effectuent un stage assorti d'un mini-mémoire. Il est indiqué que les exercices proposés impliquent des recherches, les étudiants sont également invités à participer aux activités de l'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (IREDIES). 18 heures sont consacrées à la formation à la recherche et par la recherche : 9 heures de cours magistraux (CM) de méthodologie de la recherche en M1 et 9 heures CM de projet personnel en M1 ou M2. On peut s'interroger sur les heures de CM. 2 580 heures étudiants sont assurées par 42 enseignants-chercheurs, majoritairement des professeurs d'université et maîtres de conférence des sections 01 et 02, ayant une activité de recherche soutenue en droit européen et professeurs étrangers. Les étudiants sont invités à assister aux conférences organisées par les enseignants-chercheurs du master ; les masters organisent régulièrement des conférences scientifiques, mais on ne sait pas qui en a l'initiative et quelle est la responsabilité des étudiants dans cette organisation. Il n'existe pas de dispositif spécifique d'accueil au sein de l'unité de recherche, par exemple pour effectuer un stage, ni de dispositif spécifique à l'intégrité scientifique et à la déontologie, mais les enseignants-chercheurs sensibilisent de manière informelle les étudiants à ces enjeux. Les services de documentation de Paris 1 et la bibliothèque Cujas proposent des modules de

formation à la recherche et à la méthodologie informationnelle et documentaire, offerts en priorité aux étudiants de M2 et de doctorat.

La formation entretient des relations pertinentes et variées avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. La spécificité de la formation empêche un partenariat territorial particulier. De nombreux partenariats ont été développés avec des entreprises, des cabinets d'avocats et des acteurs publics. Les masters 2 développent également des réseaux d'*alumni*. Les liens entretenus avec le secteur professionnel sont forts : accueil d'étudiants en stage, conférences de partenaires. Mais ce dernier point est peu développé dans le dossier d'auto-évaluation. On aurait attendu des partenariats avec le Conseil de l'Europe et la Commission européenne ou le Parlement européen. Sont mentionnés la Cour d'appel de Paris, le Quai d'Orsay, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), le Secrétariat général des Affaires européennes (SGAE), pour accueillir des stagiaires. 75 professionnels interviennent dans la formation, pour un volume de 2 567 heures étudiants. Les liens avec le monde professionnel sont peu caractérisés ; les débouchés des diplômés sont les institutions de l'Union européenne, les organisations internationales ou des cabinets d'affaires internationaux. La maquette inclut des stages, facultatifs ou obligatoires (quatre semaines dans le cursus) ; 10 crédits ECTS sont accordés à l'expérience professionnelle, 4 aux autres dispositifs d'expérience professionnelle ; plus de 40 étudiants en moyenne suivent des stages ; des modules relatifs à l'insertion professionnelle sont proposés par le pôle insertion professionnelle de l'École de Droit de la Sorbonne (ateliers métiers).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques classiques, adaptées aux compétences visées. La maquette des parcours a été conçue pour répondre aux compétences attendues à la sortie du diplôme. Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques avec des travaux écrits, des rapports de recherche ou de stage. L'approche par compétences n'a pas été mise en place, pas plus que l'approche programme. La valorisation des compétences acquises par les étudiants est limitée : il est fait référence au module optionnel « projet personnel », remplaçant un volume d'enseignement de 33 heures (voir *supra*). La certification PIX n'a pas été mise en place et le nombre d'étudiants ayant un compte de e-portfolio est fluctuant (105, 119, 97). La description des maquettes d'enseignement ne présente aucun cours en master 1 dans les différents parcours ; il est donc difficile de se faire une opinion quant à l'adéquation des enseignements avec les débouchés professionnels.

La formation ne diversifie que très modérément ses pratiques pédagogiques. Les documents indiquent que chaque parcours met en place des exercices pratiques, individuels ou collectifs ; aucun enseignement ne peut être suivi en distanciel sauf circonstances exceptionnelles. Des espaces pédagogiques interactifs ont été mis en place. L'École de Droit de la Sorbonne propose quelques formations en distanciel, comme le master 2 droit privé général. Les étudiants de master 1 peuvent proposer un projet personnel individualisé, crédité d'ECTS. Des exercices pratiques peuvent être proposés en master 2, selon le parcours : clinique juridique, rédaction de textes européens, participation à des concours de plaideoirie.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas spécifiquement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Des cours d'anglais juridique ou d'espagnol juridique sont obligatoires en M1 (niveau B2 requis en langue vivante) ; 10 langues étrangères et 3 langues mortes sont proposées aux étudiants. Les cours de langues ne sont pas créés par mention, mais ils sont ouverts à tous les étudiants. Le nombre d'heures étudiants français langue étrangère est de 79, chiffre global au niveau master. Le nombre d'heures de cours en langue étrangère n'est pas accessible car le département de langues ne divise pas entre les formations. 72 heures de la discipline sont enseignées en langue étrangère.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance, si l'on excepte le parcours Droit de l'agriculture et des filières agro-alimentaires où tous les étudiants sont alternants. D'après les documents fournis, la formation est ouverte uniquement à l'alternance (14 ou 20, ce qui doit correspondre au parcours droit agricole, géré par le département de la formation continue de Paris 1 (FCPS). Il n'existe pas d'ingénierie pour permettre une adaptation à la diversité des publics, compte tenu de la non-ouverture aux publics alternants ou en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation qui s'appuie sur sa notoriété sans diversifier ses publics. Les documents fournis indiquent l'organisation d'un salon des masters, en mode hybride. L'attractivité semble réelle, au regard du nombre de candidats dans

les différents parcours de master : 288 en Droits de l'homme et Union européenne, 190 en Droit économique de l'UE, 110 en Droit de l'agriculture et des filières agro-alimentaires, 181 en Droit et gouvernance des affaires internationales et européennes. Beaucoup de chiffres ne sont pas fournis, ce qui est regrettable et nuit à l'évaluation.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais elle ne met pas en place de mécanisme spécifique d'aide à la réussite. Beaucoup de données sont manquantes. Les chiffres communiqués ne permettent pas d'apprécier la réussite des étudiants ; seuls sont indiqués les chiffres des étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en M2 (27, 19 et 19 pour les premiers parcours, rien pour le parcours DGAIE). Il n'existe aucun dispositif d'accompagnement ou d'aide à la réussite, ce qui est surprenant.

La formation ne suit pas clairement, ni de manière structurée, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Il n'existe pas d'enquête d'insertion à 12 mois ; l'enquête est réalisée à 30 mois. Le pourcentage des réponses à l'enquête est très élevé : 85 %. En revanche, le nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête est faible : 69 en 2021 et 43 en 2022. Le nombre d'étudiants poursuivant leur cursus en doctorat dans le même établissement est quasi inexistant (deux il y a deux ans et aucun actuellement), et le chiffre est indisponible pour ceux poursuivant dans un autre établissement. En revanche, un nombre non négligeable d'étudiants poursuit des études dans un cursus de niveau équivalent, donc dans un autre master : entre 1 et 7 selon les années. L'insertion professionnelle est satisfaisante, malgré un nombre de diplômés en contrat à durée déterminée (CDD) très important au bout de 30 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de l'ensemble des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. 42 enseignants permanents interviennent dans la formation pour 32 non permanents. Le nombre d'heures dispensées par chaque catégorie d'enseignants n'est pas fourni. Les enseignants-chercheurs effectuent des recherches et interventions à l'étranger ; des professeurs invités interviennent régulièrement dans la formation. Mais les documents fournis indiquent que seulement un professeur invité est intervenu dans la formation, ce qui apparaît contradictoire. Des congés pour recherche ou reconversion thématique (CRCT) sont offerts aux enseignants-chercheurs pour rédiger des ouvrages. La formation aux pratiques pédagogiques nouvelles et au numérique n'est pas mentionnée. La maquette de la formation est révisée annuellement pour rester en phase avec les besoins disciplinaires et l'environnement européen, et ce, à moyens constants. La première année de master comprend 2 273 heures étudiants équivalent travaux dirigés (HETD), 1 730 HETD en deuxième année. La formation n'est pas pilotée par les responsables de formation, mais par la composante ; les évolutions suivent le circuit habituel, discussion en département, validation par le conseil d'UFR, puis vote par les conseils centraux.

Les conseils de perfectionnement n'ont pas été mis en place, mais devaient être mis en place en 2023. Il existe un conseil de perfectionnement de l'École de Droit de la Sorbonne, dont le champ est trop large pour être utile aux masters. Ce conseil s'est réuni en 2017 puis en 2022. Le document de preuve fourni est le même pour l'ensemble des masters de droit public et n'est donc pas d'une très grande utilité. La formation n'a pas défini spécifiquement de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. 22 étudiants ont répondu au questionnaire d'évaluation de la formation. Cette évaluation de la formation des masters a lieu tous les cinq ans.

Conclusion

Points forts

- Un master attractif et reconnu.
- Un adossement à la recherche cohérent.
- Des partenariats internationaux convaincants.

Points faibles

- Une absence apparente de cohérence interne.
- Une absence de conseil de perfectionnement spécifique.

- Un suivi des étudiants dans l'accomplissement de leur cursus et dans leur insertion professionnelle perfectible.
- Une absence d'ouverture à l'alternance hors le parcours spécifique *Droit de l'agriculture*.

Recommandations

- Valoriser la cohérence du master dans son ensemble malgré la diversité des parcours.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention permettant de mieux inclure les professionnels dans les réflexions sur le contenu des maquettes et les pratiques pédagogiques.
- Améliorer le suivi des étudiants, tant pendant leur cursus de master (accompagnement) que lors de leur insertion professionnelle.
- Élargir l'alternance aux différents parcours de la mention.

MASTER DROIT FISCAL

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit fiscal* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant 1 parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne et compte 43 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Droit fiscal* s'insère parfaitement dans l'offre de formation de l'université de Paris 1. La formation accueille des étudiants de licence et de double licence droit-sciences humaines. Le M1 et le M2 *Droit fiscal* comprennent des enseignements mutualisés, non seulement avec le master Finances publiques – les domaines concernés étant liés –, mais également avec d'autres masters de droit privé ou public. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont assurées par la présence au sein de la formation d'enseignants relevant des champs du droit privé et du droit public, mais aussi d'autres champs disciplinaires (sociologie, histoire).

L'ouverture à l'international de la formation ne relève pas d'une politique interne spécifique. L'auto-évaluation ne mentionne pas de partenariats spécifiques et pérennes avec des formations ou entités étrangères. Les chiffres de mobilité entrante ne permettent pas d'identifier cette mobilité formation par formation.

La formation est étroitement adossée à la recherche. Le M2 comprend un enseignement de la méthodologie de la recherche, recherche dont les résultats sont traduits, comme pour les autres masters, dans les mémoires ou les rapports de stages réalisés par les étudiants. L'essentiel des heures de formation est assuré par des enseignants-chercheurs ou chercheurs (326 heures), soit environ les trois quarts du volume d'enseignements de la formation. Si l'adossement à une unité de recherche (département Sorbonne fiscalité et finances publiques de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne) et l'accès aux ressources documentaires impliquent une démarche volontaire de la part des étudiants (par exemple, pour participer aux séminaires qui leur sont ouverts), deux dispositifs d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants ont été mis en place : la formation à l'intégrité scientifique dans le cadre du cours obligatoire de méthodologie de la recherche en M1 et une formation obligatoire à la recherche documentaire assurée par le personnel de la bibliothèque universitaire Cujas.

Les liens avec le monde socio-économique pourraient être davantage développés. La formation mentionne l'existence de partenariats « plus ou moins formalisés » avec les professionnels, sans plus de précision. 6 professionnels interviennent dans la formation, pour un volume global de 116 heures. La formation comprend 16 semaines minimum de stage pour les étudiants ayant choisi l'option professionnelle en M2, mais elle n'est pas ouverte à l'alternance. Pour la période 2019-2022, aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ni de validation des acquis professionnels (VAP) n'a été délivrée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'apporte pas d'éléments détaillés en ce qui concerne l'adaptation des méthodes pédagogiques aux compétences visées. L'auto-évaluation renvoie à la mention générale de l'existence de travaux individuels ou collectifs, sans davantage de précision. La formation n'indique pas de construction basée sur le référentiel de compétences, et ne définit pas ses blocs de connaissances et compétences. Elle mentionne une valorisation possible d'un engagement associatif dans le cadre d'un projet personnel, sans toutefois préciser les compétences qui pourraient être ainsi acquises en dehors du cursus.

La formation diversifie peu ses méthodes pédagogiques. Les enseignements reposent sur des modes de transmission traditionnels (cours magistraux/ travaux dirigés). La formation renvoie à l'Institut d'études à distance de l'EDS, qui propose une offre de formation en distanciel.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont ouverts à l'international. Les cours d'anglais sont obligatoires uniquement en M1. Les membres de l'équipe pédagogique effectuent régulièrement des mobilités internationales. Certains enseignements sont assurés en M2 par des enseignants étrangers invités, dans le cadre de conférences ou d'ateliers de droit fiscal.

La formation n'est ouverte ni à la formation continue ni à l'alternance. La formation ne mentionne aucune réflexion à ce sujet.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité auprès de ses différents publics. Le nombre de candidats augmente de manière forte et régulière depuis 2019 (281 candidats en M1 pour la rentrée 2019, 615 en 2020, 634 en 2021). Mais, d'une part, l'auto-évaluation mentionne un resserrement important du bassin de recrutement aux étudiants établis dans la région parisienne depuis la mise en place de la sélection en master 1. D'autre part, le nombre d'inscrits administrativement baisse régulièrement (59 en 2019-2020, 48 en 2020-2021, 43 en 2021-2022). Si, en 2021-2022, le nombre d'inscrits en M2 est équivalent à celui du M1 (21 étudiants contre 22), ce nombre était, par exemple, en 2019-2020, près de deux fois inférieur (20 contre 39).

Les taux de réussite des étudiants sont détaillés par la formation, mais non explicités. L'auto-évaluation indique que, chaque année, deux ou trois étudiants ne valident aucun crédit ECTS (3 en 2019-2020, 2 pour chacune des deux promotions suivantes). 15 étudiants de master 1 ont validé tous leurs crédits ECTS en 2021-2022, chiffre en baisse régulière depuis 2019 (25 en 2019-2020, 23 en 2020-2021). À l'inverse, le nombre des étudiants de M2 ayant validé la totalité de leurs crédits ECTS est en légère progression (19 en 2019-2020, 21 en 2021-2022).

Les statistiques de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés de la formation sont détaillées, mais leur analyse est absente. La situation à trente mois après la diplomation en 2018-2019 précise que 57 % des anciens étudiants ont un emploi, 27 % effectuent des études à temps plein, 17 % sont inactifs. Il est malheureusement impossible d'obtenir des informations précises sur la prolongation d'études de certains étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens équilibrés entre enseignants permanents et enseignants non permanents. La formation comprend en effet 9 enseignants permanents et 6 enseignants professionnels. Aucune autre information ne figure dans l'auto-évaluation de la formation en ce qui concerne l'adéquation des moyens aux objectifs de la formation.

La définition d'un processus d'évaluation interne est perfectible. La formation ne mentionne pas l'organisation par elle-même d'une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. La formation ne bénéficie pas d'un conseil de perfectionnement dédié. Ce type de conseil s'établit au niveau de l'ensemble de l'École de droit de la Sorbonne (derniers conseils en 2017 et 2022), des réflexions se déroulant également lors des réunions de départements ou de sections. L'auto-évaluation évoque la pratique de réunions régulières entre les responsables et les enseignants de la formation, cadre informel permettant jusqu'à présent de faire évoluer la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation marquée par sa pluridisciplinarité.
- Une bonne attractivité de la formation avec une progression constante et forte des candidatures.

Points faibles

- Une absence de l'évaluation de la formation par les étudiants.
- Une absence de conseil de perfectionnement dédié.
- Des liens circonscrits avec le monde socio-économique.

Recommandations

- Organiser une évaluation de la formation par les étudiants.
- Organiser un conseil de perfectionnement dédié afin d'assurer l'effectivité de la démarche d'amélioration continue.
- Mettre en place des partenariats supplémentaires avec le monde socio-économique.

MASTER DROIT FRANCAIS - DROITS ÉTRANGERS

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit français - Droits étrangers* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant deux parcours, qui constituent des spécialisations de master 2 : *Juriste international* et *Droit européen et international des activités économiques*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne (EDS) et compte 44 étudiants en 2021-2022.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans l'analyse qualitative et a été rempli de manière approximative.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation n'indique pas avec précision la manière dont elle s'inscrit dans la stratégie de formation de l'établissement en particulier par rapport aux autres formations de master ; si elle intervient à la suite de formations binationales (concernant les étudiants faisant leurs études à l'étranger puis à Paris 1 avant de repartir à l'étranger, dans un troisième pays pour leur deuxième année de master) elle reste isolée et n'entretient pas de lien cohérent avec les autres parcours de master. Chaque promotion est composée pour moitié d'étudiants français (recrutés par Paris 1) et pour moitié d'étudiants étrangers (recrutés par les universités partenaires). Les partenariats académiques sont valorisés à travers l'organisation et le fonctionnement de l'équipe de pilotage (membres répartis entre Paris 1 et l'université partenaire) et l'équipe pédagogique (composée d'un enseignant-chercheur de Paris 1 et d'un enseignant-chercheur de l'université partenaire). L'ouverture à d'autres disciplines est assurée, surtout en M2. La formation au développement durable n'est guère présente. Les formations, dispensées en distanciel, permettent de donner à l'étudiant des compétences de juriste international et de droit étranger dans le pays choisi. La structuration même de la formation pose question, tant elle se situe en marge des autres formations de master de l'établissement. Au regard des documents fournis, la question de la cohérence de son positionnement avec les autres formations juridiques de Paris 1 se pose. Il n'existe pas de réflexion globale sur la place d'une telle formation au sein de l'offre de Paris 1, alors même qu'elle pourrait être incluse dans d'autres mentions.

La formation est spécifiquement ouverte à l'international, en cohérence, sur ce point, avec les priorités définies par l'établissement et en étroit partenariat avec les universités étrangères. Elle est organisée sur la base de doubles diplômes (droit français et droit du pays) en partenariat avec six universités étrangères (Florence, Madrid, Cologne, Queen Mary de Londres, Columbia et Cornell, aux États-Unis pour les deux dernières). Elle permet aux étudiants d'être immergés dans les différents pays. Le pilotage français-étranger est profitable. Le nombre d'étudiants inscrits est de 130 en moyenne, sauf année de confinement (ainsi 134 ; 99 ; 131 sur les trois dernières années). Les étudiants ayant bénéficié d'une mobilité sortante sur les trois dernières années sont au nombre de 23, 10 et 15. En revanche, le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité entrante est donné globalement sur le niveau master, ce qui ne donne aucun renseignement pertinent. Aucune analyse qualitative des chiffres n'est proposée.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche insuffisant, même si ce n'est pas la raison d'être du master. Des séminaires de recherche sont prévus, la possibilité de rédiger un mémoire de recherche en M2, et des *tesi de laurea* pour les Franco-Italiens. Le nombre d'heures de formation à et par la recherche est de 9 heures. 33 enseignants-chercheurs (maîtres de conférences et professeurs des universités des sections 01 et 02) dispensent 6 333 heures étudiant maquette. Les documents fournis considèrent comme sans objet la question relative à l'accueil d'étudiants en unité de recherche ; la formation n'associe donc aucunement les étudiants aux conférences ou colloques organisés par l'équipe de recherche ni aux journées d'études, et ne leur offre pas la possibilité d'organiser des conférences. Néanmoins, les étudiants assistent aux conférences organisées dans les universités partenaires ; or l'année de M1 se déroule à Paris 1. Le master ne comprend pas de formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, effectuée seulement à l'occasion de certains cours, ni de formation à la méthodologie informationnelle et documentaire, qui n'est effectuée que lors de l'élaboration du mémoire et de la *tesi di laurea*.

La formation entretient des relations peu institutionnalisées avec le monde social, économique et culturel, alors même que les principaux débouchés se situent dans les cabinets d'avocats français et étrangers, et intègre peu d'éléments de professionnalisation. Les documents fournis ne permettent pas de pleinement apprécier la réalité de cet item. Les partenariats noués sont essentiellement culturels. 22 professionnels dispensent 6 279 heures, soit près de la moitié de la totalité des heures maquette. Il est difficile de comprendre pourquoi il n'existe pas de partenariat avec des cabinets d'avocats d'affaires internationaux, des institutions européennes ou internationales, des structures à l'étranger hors université. Les débouchés correspondent aux carrières d'avocats aux barreaux français et étrangers, de juristes dans des entreprises, ou, ce qui est plus surprenant, car les enseignements présentés dans la maquette sont essentiellement tournés vers le droit privé, dans la fonction publique nationale, européenne. Certains embrassent des carrières non juridiques. Les maquettes ne sont pas toutes présentées dans les documents fournis. En outre, cette formation n'est ouverte ni en formation continue ni à l'alternance, ce qui interroge. Alors qu'il existe de nombreux contacts avec les cabinets d'avocats et avec les entreprises, aucun stage n'est prévu de manière obligatoire dans le cursus (et ne donne donc lieu à aucun crédit ECTS, ce qui surprend au regard des débouchés envisagés). 4 crédits ECTS sont en revanche alloués pour d'autres dispositifs d'expérience professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques très classiques, adaptées aux compétences visées, mais fort peu détaillées. Elle est organisée en deux unités d'enseignement ; aucune compétence complémentaire aux compétences juridiques n'est proposée, mise à part la culture numérique, pas plus que la certification PIX n'est proposée. L'approche par compétences n'a pas été mise en place et n'apparaît même pas en discussion.

La formation ne diversifie que très modérément ses pratiques pédagogiques. L'innovation en termes de méthodes pédagogiques se résume à l'utilisation de Powerpoint. La formation n'est pas accessible à distance, aucun enseignement non plus, sauf circonstances exceptionnelles, ce qui interdit la diversification des publics. Les documents fournis sur ces différents points sont particulièrement avares d'informations malgré une autoévaluation qui montre la satisfaction de la formation sur ces enjeux.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas spécifiquement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les langues sont partie intégrante du master. Des langues étrangères sont enseignées, sans plus de précision. Le nombre d'heures étudiant de Français langue étrangère (FLE) est de 79 ; le nombre d'heures étudiant de langue étrangère est de 36 ; en revanche, le nombre d'heures étudiant de la discipline enseignée en langue étrangère est indiqué à 66, ce qui paraît très limité. La méthode de calcul n'est pas explicitée et il aurait été utile de mettre ce chiffre en perspectives avec le fait que, globalement dans le cursus, la majeure partie des cours de la discipline est en langue étrangère puisque l'étudiant effectue son cursus dans une université étrangère. Aucune certification n'est proposée, mais le nombre d'étudiants obtenant une certification en langue étrangère est de 30 par an, nombre dont il est indiqué qu'il est approximatif. La formation est fondée sur les échanges ; les étudiants bénéficient d'un accompagnement par le pôle des relations extérieures de l'École de Droit de Paris 1 et par l'enseignant responsable de la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Aucune réflexion n'est engagée sur l'ouverture à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions n'est pas effectif et ne permet pas de mesurer objectivement et d'améliorer l'attractivité de la formation qui s'appuie sur sa notoriété sans diversifier ses publics. Il est indiqué que la formation est attrayante et attractive. Elle est connue dans la France entière, est-il précisé, sans aucun élément à l'appui de cette affirmation. Les responsables du master n'ont en effet pas renseigné les données chiffrées permettant de mesurer son attractivité. On en déduit qu'il n'existe aucun suivi de l'évolution des candidatures et des inscriptions au sein des parcours.

La formation suit approximativement la réussite de ses étudiants et ne prévoit aucun mécanisme spécifique d'aide à la réussite. L'évaluation des étudiants inscrits dans la formation est effectuée par un jury. Les données sur la réussite des étudiants sont très parcellaires. Le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS la première année s'amenuise régulièrement (124, 120, 109), tout comme le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en M2 (37, 33, 32 sur 46, 47, 44 inscrits). Il n'existe aucun dispositif d'accompagnement à la réussite des étudiants, alors qu'une dizaine d'étudiants par an environ ne valident pas leur diplôme.

La formation ne suit pas de manière structurée l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les enquêtes d'insertion sont réalisées à 30 mois. Les responsables de la formation n'ont mis en place aucun mécanisme spécifique permettant de suivre l'insertion de leurs étudiants. Le pourcentage de réponses aux enquêtes d'insertion est satisfaisant. Le nombre de poursuites en thèse est limité (à peine une par an). Mais il est indiqué que les services de Paris 1 ne peuvent fournir les données sur les poursuites d'études en doctorat, ce que l'on regrette. S'agissant des réponses, sur 35 diplômés, 66 % ont répondu (23), 48 % seulement sont en emploi au bout de 30 mois (soit 11), 30 % (soit 7) continuent des études à temps plein, 21 % (soit 5) sont en inactivité ou en recherche d'emploi. 73 % occupent des activités spécialisées, mais aucune information sur les métiers exercés n'est fournie. 3 diplômés seulement sont en contrat à durée indéterminée (CDI), 4 en contrat à durée déterminée (CDD), 3 exercent une profession libérale. Les chiffres ne sont pas toujours fiabilisés (en particulier sur les inscriptions en thèse).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de l'ensemble des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les enseignements sont dispensés par 33 enseignants-chercheurs permanents et 32 non permanents. La formation accueille des professeurs invités, et les enseignants de la formation effectuent des mobilités dans les pays partenaires. Le chiffre de 28 professeurs invités donné est un chiffre global, donné par section. Il est surprenant que les responsables de formation ne soient pas en mesure de donner le chiffre exact de professeurs invités pour leur seule formation. Aucune formation spécifique n'est proposée aux enseignants ; les réunions entre collègues sont l'occasion d'échanges. Un pré-dialogue de gestion est mené dans le cadre du département pour permettre le pilotage des formations, ce qui semble un peu distant au regard de la nécessité d'un pilotage fin de la formation avec des indicateurs précis. Le programme de la formation est indiqué comme « stable » quant aux enseignements et aux coûts associés ; les évolutions de la maquette se font à moyens constants. 103 heures équivalent travaux dirigés (HTED) sont dispensées en M1, toutes les autres heures en master 1 étant donc des heures de cours magistral (CM) et la totalité des heures de master 2 sont dispensées en CM. Les modifications de maquettes suivent un circuit institutionnel classique. Les indicateurs sont fournis par l'établissement lors du dialogue de gestion.

La formation n'a pas défini spécifiquement de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Aucun dispositif spécifique d'évaluation de la formation n'a été mis en place ; comme toutes les autres formations de Paris 1, elle est évaluée tous les 5 ans ; 20 étudiants ont répondu aux questionnaires d'évaluation, chiffre particulièrement bas. Les conseils de perfectionnement ne sont pas encore mis en place ; il en existe un au niveau de l'École de Droit de la Sorbonne. Les discussions sur l'évolution des maquettes se font en département, ce qui de facto semble exclure les professionnels et non permanents intervenant dans la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation résolument tournée vers l'international et construite et pilotée avec les universités étrangères partenaires.
- Une formation pluridisciplinaire.
- Des interventions utiles de professeurs invités.

Points faibles

- Une place dans la stratégie de formation de Paris 1 à démontrer.
- Une absence d'expérience en milieu professionnel obligatoire.
- Une formalisation insuffisante des relations avec le monde socio-économique.
- Un suivi des parcours étudiants insuffisant.
- Une absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, ce qui ne permet pas d'en assurer un suivi précis.

- Une absence de diversification des publics (absence d'ouverture à la formation continue, à l'alternance, malgré les débouchés envisagés).

Recommandations

- Démontrer clairement l'utilité d'un master spécifique pour accueillir de tels parcours.
- Rendre obligatoire l'expérience en milieu professionnel pour les étudiants.
- Mettre à profit la forte association des professionnels à la formation pour favoriser une meilleure ouverture au monde socio-économique, notamment en formalisant des partenariats.
- Assurer un meilleur suivi des étudiants, tant dans l'accompagnement à la réussite que dans l'insertion professionnelle.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention afin d'avoir un suivi précis à cette échelle.
- Réfléchir à une diversification des publics et à une ouverture à la formation continue et à l'apprentissage.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Le manque de cohérence de la formation dans son environnement académique.
- La structuration de la formation, la question se posant de l'intégration de certains parcours de la mention dans d'autres masters existants au sein de l'université.
- Une professionnalisation de qualité insuffisante au sein de cette formation.

MASTER DROIT INTERNATIONAL

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit international* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant huit parcours, qui constituent des spécialisations de master 2 : *Droit anglais et nord-américain des affaires*, *Droit international privé et du commerce international*, *Droit international et organisations internationales*, *Droit international économique*, *Global Business Law and Governance* (mobilité Columbia, Hong-kong, Melbourne), *Arbitrage et droit du commerce international*, *Administration internationale*, *Droit International, européen et comparé* (enseignement à distance ; en réalité, ce parcours comporte un triple rattachement : mentions de droit privé, de droit international et de droit des affaires). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne et compte 153 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en excellente adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master *Droit international* est très singulier au regard de ce qui est proposé ailleurs en France en droit international et au cœur de la politique de développement de l'École de Droit de la Sorbonne. Il offre une formation de haut niveau dans les différents aspects du droit international, tant public que privé, et les différents parcours permettent aux étudiants de se spécialiser dans l'un ou l'autre de ses aspects. Le master *Droit international* est le seul à proposer une formation tant généraliste que de spécialité en droit international et constitue à ce titre un complément indispensable aux autres masters de droit de l'établissement. La mention *Droit international* intègre également des partenariats internationaux de qualité extrêmement attractifs pour les étudiants. Le master *Droit international*, au sein du département des masters de *Droit international, Européen et Comparé*, réunit sept parcours diplômants couvrant différents domaines du droit international. S'ajoute un huitième parcours diplômant à l'Institut d'enseignement à distance (IED). À l'intérieur du champ juridique, le master de *Droit international* est en lui-même une formation pluridisciplinaire, à la croisée notamment du droit public et du droit privé. Une autre forme de pluridisciplinarité tient à l'ouverture large aux droits étrangers et l'anglais, particulièrement marquée dans le M2 *Droit anglais et nord-américain des affaires* (DANAA), formation intégralement en anglais et le M2 *Global Business Law and Governance* (GBLG), qui propose une mobilité internationale avec un semestre en anglais. Il existe d'autres aspects spécifiques à certains M2. Ainsi, il existe des cours d'histoire et de relations internationales dans le M2 *Droit international et organisations internationales* (DIOI). De la même manière, dans le M2 *Administration internationale, Droit International, européen et comparé* (AI), les étudiants sont systématiquement sensibilisés aux enjeux non juridiques des situations envisagées et invités à des lectures en sciences politiques/relations internationales. Sans être spécifiquement orientés autour du développement durable, de nombreux enseignements du master sont consacrés à ou intègrent les enjeux sociaux, environnementaux et de protection des droits fondamentaux. Le master *Droit international* ne s'appuie pas, à ce jour, sur les projets du PIA, à l'instar au reste, de très nombreuses juridiques de l'établissement.

La formation est, par essence, internationale et, donc, nécessairement tournée vers la sphère supranationale, et ce en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Les situations sont, naturellement, variables d'un parcours de M2 à l'autre. Cela dit, l'existence de partenariats internationaux d'importance constitue un trait saillant des différents parcours de cette mention. Doit être mentionné, à ce titre, un M2 reposant sur des partenariats avec des universités étrangères de renom (essentiellement dans les pays de common law avec l'École de droit de Columbia, États-Unis, Hong-kong, Melbourne, Australie), il s'agit du M2 GBLG. L'on ajoutera que le M2 DANAA est intégralement dispensé en langue anglaise. Le master 1 *Droit international* accueille de nombreux étudiants en mobilité internationale et veille à organiser des séjours d'études à l'étranger pour ses étudiants. Le directeur de la formation s'assure de la cohérence de la mobilité avec le diplôme délivré. Au niveau M2, le M2 *Global Business Law and Governance* repose, ainsi, sur une logique de mobilité internationale.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche solide. L'initiation à la recherche a lieu essentiellement en M2 où elle constitue un élément pédagogique important. Les équipes pédagogiques comptent dans leurs rangs des enseignants-chercheurs qui jouissent d'une renommée incontestable tant en France qu'à l'étranger dans leurs champs de compétence respectifs. Ceux-ci ont une activité de recherche et de publication soutenue. L'existence de liens avec une unité de recherche se constate par la poursuite d'études en doctorat,

importantes dans les M2 recherche et indifférenciés. Par ailleurs, des synergies de plus ou moins grande intensité peuvent exister entre les ces M2 et différents centres de recherche. Les services de documentation de Paris 1 et la bibliothèque Cujas proposent de nombreux modules de formation à la recherche et à la méthodologie aussi bien informationnelle que documentaire. Ces modules sont offerts en priorité aux étudiants de M2 et de doctorat.

La formation entretient des liens forts avec le monde social, économique et culturel, surtout avec des institutions internationales, mais n'intègre formellement aucun élément de professionnalisation. Le master *Droit international*, par nature, n'est pas lié à un territoire particulier. Les débouchés visés sont liés à l'environnement global ou, au moins, régional. Cette précision étant apportée, dans certains M2 des conférences d'anciens étudiants ou évènements organisés par des associations d'alumni permettent aux étudiants de prendre la mesure des attentes et des besoins des praticiens (M2 DANAA, M2 DIPCI). Dans le M2 DIOI, des partenariats ont été développés au fil du temps avec le service juridique de l'OTAN, ce qui représente un atout pour la formation. Dans le M2 AI, des liens très étroits sont établis avec l'UNESCO et l'OCDE, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales ayant leur siège à Paris. Le recours aux professeurs associés ou aux professionnels est largement recherché et mis en place au sein des M2. En général, les professionnels qui interviennent à ce titre sont de haut niveau et bénéficient d'une forte notoriété. De manière générale, les volumes d'heures assurés par des professionnels apparaissent suffisamment importants pour représenter une contribution effective et très utile. Les diplômes rattachés à la mention ne sont pas ouverts à la formation continue ni à l'alternance. Le master de droit international intègre dans son cursus tant au niveau M1 qu'au niveau M2 une obligation de stage. En dehors des stages, les modules relatifs à l'insertion professionnelle sont proposés par le pôle de l'insertion professionnelle de l'EDS. D'autres éléments peuvent être propres à des M2 (ex: dans le M2 DIPCI, forum de rencontre avec des recruteurs organisé par l'association des anciens étudiants du diplôme). Dans certains M2 plus spécifiquement (DIE) les étudiants bénéficient d'un accompagnement dans la recherche de stages.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques extrêmement classiques mais qui semblent encore adaptées aux compétences visées. Au regard de ce critère, le dossier d'auto-évaluation de la formation se contente d'indiquer que les enseignants les enseignants s'attachent à assurer des cours de qualité permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances de fond et d'être capables de les mettre en pratique. Cela reste trop vague pour permettre une évaluation précise.

La formation ne diversifie que, très à la marge, ses pratiques pédagogiques. En M1 les étudiants ont la possibilité de proposer un Projet personnel individualisé (PPI) valorisable par des crédits ECTS. Il existe par ailleurs des pratiques pédagogiques diversifiées dans les M2, au-delà de la classique distinction cours magistraux/séminaires que l'on retrouve dans certains d'entre eux. Par ailleurs, les étudiants sont encouragés à participer à des concours de plaidoiries. Pas d'enseignement à distance dans le master *Droit international* classique. L'Institut d'études à distance (IED) propose en revanche un M2 à distance.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont parfaitement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les langues étrangères et notamment l'anglais sont fortement présents dans les enseignements du master *Droit international*, soit à travers des enseignements purement linguistiques, soit à travers des enseignements juridiques en anglais (ou faisant appel à l'anglais à travers des documents). Le M2 DANAA est intégralement en anglais. Dans le M2 GBLG, qui est fondé sur des mobilités internationales, les étudiants passent un semestre à Columbia, Hong Kong ou Melbourne. Le pôle relations extérieures de l'EDS est spécifiquement en charge de la mobilité des étudiants. Par ailleurs les pratiques en vigueur dans certains M2 comme DANAA, sont un facteur favorable à la mobilité des étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont aucunement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Pas de formation continue qui relève d'une autre composante de l'université : le centre de formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS). Il n'y a pas d'alternance dans le master *Droit international*.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation qui s'appuie sur sa notoriété bien que ses publics ne soient pas diversifiés, notamment quant aux alternants et aux stagiaires de formation continue. L'information sur la formation est assurée par le site Internet de l'EDS et le salon annuel des masters organisé par le pôle communication de l'EDS. Le passage à la sélection en master 1 a été l'occasion de constater la forte attractivité du master *Droit international* (environ 3 500 candidatures pour les deux parcours). Par ailleurs, le travail réalisé par la direction des relations internationales

de l'université et la plate-forme Études en France assurent l'attractivité de la formation auprès des étudiants étrangers. Les candidats aux formations relevant de la mention *Droit international* sont issus de toute la France et de l'étranger. Dans certains M2 au moins, il devient cependant plus difficile d'attirer des étudiants étrangers avec pour causes les suites du Covid, le coût de la vie à Paris ou encore sous l'effet de la sélection en master 1.

La formation suit de loin la réussite de ses étudiants et ne met aucunement en place de mécanisme spécifique d'aide à la réussite. Le dossier d'auto-évaluation de cette formation ne précise rien sur le suivi des étudiants et de leur réussite.

La formation ne suit pas clairement et de manière approfondie l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation nous indique que la qualité des enseignements dispensés au sein de ce master ainsi que la notoriété de l'établissement de rattachement offrent aux étudiants un taux d'insertion professionnelle très satisfaisant à court et moyen terme. Cela dit, ces assertions ne sont malheureusement pas étayées par de véritables données chiffrées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens substantiels mais pas totalement suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs optimaux. Dans son document d'auto-évaluation, la formation commence par nous indiquer que le master *Droit international* souffre d'un déficit d'encadrement empêchant la parfaite réalisation de ses objectifs pédagogiques. Les enseignants du master de *Droit international*, du fait de leur spécialité, d'une part partent fréquemment en mobilité à l'étranger, d'autre part accueillent de nombreux collègues étrangers. Ces mobilités s'exercent tant dans le cadre pédagogique (cours et séminaires) que scientifique (participation à des colloques ou conférences internationales). Les M2 font largement intervenir des professeurs invités. De manière générale, les professeurs invités sont un volet important de la politique des M2. Au sein des équipes pédagogiques dans les matières de M1, les enseignants responsables de ces équipes veillent à guider les chargés de TD. Les modifications de maquettes se faisant à coût constant, les marges de manœuvre sont limitées.

La formation n'a pas défini spécifiquement un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une véritable démarche d'amélioration continue. Des réunions du département sont régulièrement organisées pour faire le bilan de l'année et réfléchir aux évolutions à apporter à l'offre de formation de la mention. Ces évolutions sont ensuite discutées au sein du conseil de l'EDS.

Conclusion

Points forts

- Un master très diversifié, attractif et reconnu.
- Des parcours intégralement dispensés en langue anglaise.
- Des partenariats internationaux avec des universités de renom.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement dédié.
- Un système de suivi des étudiants plus que perfectible, tant sur la poursuite d'études que sur l'insertion professionnelle.
- Une absence d'ouverture tant à l'alternance qu'à la formation continue.
- Des méthodes pédagogiques peu diversifiées.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention afin d'assurer son effectivité.
- Améliorer le suivi des étudiants, tant pendant leur cursus de master proprement dit (accompagnement) que lors de leur insertion professionnelle.

- Diversifier les modes d'enseignement du master, notamment en réfléchissant à l'ouverture tant à l'alternance qu'à la formation continue, afin d'élargir les publics touchés.
- Renouveler les méthodes pédagogiques en privilégiant l'innovation (classes inversées, serious games, projets et exposés).

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit notarial* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne et compte 62 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle dans le domaine du droit. Au niveau local, la mention *Droit notarial* vient compléter l'offre de formation juridique de l'université. D'autres mentions *Droit notarial* existent dans d'autres universités françaises, la mention *Droit notarial* est, de ce point de vue, peu originale. Ce peu d'originalité est toutefois justifié par les besoins de formation de la profession notariale établie en coordination avec la Chambre des notaires de Paris et le Conseil supérieur du notariat. La mention *Droit notarial* s'inscrit dans le prolongement de la licence en droit. Consécutivement à une sélection en fin de troisième année, les étudiants poursuivent en première année de master. Ce master n'a pas vocation à accueillir des étudiants de licences professionnelles type métiers du notariat au regard de l'exigence des prérequis. La formation intègre la pluridisciplinarité en proposant à ses étudiants des enseignements transversaux avec des modules de droit de l'environnement, ou d'ouverture avec des cours de sociologie.

L'ouverture à l'international de la mention est peu développée. Il n'est pas fait état de partenariats spécifiques avec l'étranger ou encore d'étudiant ayant bénéficié d'une mobilité. Il ne semble pas exister d'offre spécifique à l'international. Les informations données dans l'autoévaluation restent ici très lacunaires. Est toutefois mentionné l'accueil d'étudiants (un seul étudiant à l'international est mentionné) et d'enseignants étrangers invités pour l'organisation ponctuelle de conférences.

L'adossement à la recherche existe de manière très satisfaisante dans la formation. La mention est adossée à un département de recherche spécifique au sein de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) au sein du département famille et patrimoine. La mention intègre une formation à la recherche de manière assez classique avec des cours de méthodologie de la recherche, des cours théoriques sur la ou les disciplines portant sur les avancées de la recherche dans le domaine de la formation, des écrits académiques et une formation avec la bibliothèque universitaire Cujas. Des précisions s'agissant des données relatives à l'attribution des crédits ECTS ou encore au volume horaire auraient été intéressantes. Il n'existe pas d'enseignement spécifique dédié à l'initiation de l'intégrité scientifique et à la déontologie, thème abordé incidemment par les enseignants dans leur séminaire et l'utilisation d'outil anti-plagiat (*Compilatio*). Il paraîtrait pertinent d'apporter une vraie initiation à ces questions. Une part très importante, et très satisfaisante, des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs (21 enseignants-chercheurs assurant à eux seuls 744 heures équivalentes travaux dirigés (HETD)) issus de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne. Dans ce cadre, les étudiants organisent, chaque année, plusieurs manifestations scientifiques en lien avec le notariat.

La formation entretient de réelles relations avec le monde socio-économique et les instances nationales et locales du secteur notarial. On note une réelle volonté d'adapter le master aux besoins socio-économiques et spécifiquement aux besoins de la profession notariale. Le master permet une préprofessionnalisation de ses étudiants par le stage même si celui-ci apparaît trop court (un mois seulement). La deuxième année de master est un préalable à l'accession au Diplôme supérieur du Notariat, voire du futur Diplôme d'études supérieures du notariat (DESN), en cours de réforme, s'effectuant en alternance. Pour autant, aucune précision n'a été fournie s'agissant de la formation continue. Par ailleurs, les représentants du monde notarial sont associés au sein des formations. La formation entretient des liens très étroits avec l'Institut national des formations notariales (INFN), notamment lors des enseignements. Des réunions d'information avec la Chambre des notaires de Paris et l'INFN sont également organisées. Le dossier d'autoévaluation manque toutefois de données chiffrées relatives à la fréquence des partenariats et des réunions entre les représentants du master et les instances professionnelles.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose un programme pédagogique progressif et bien structuré correspondant aux compétences visées. Le contenu pédagogique proposé par la formation est adapté aux compétences visées. La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et une réelle mise en adéquation avec les compétences visées. Le volume d'heures de la formation et sa répartition dans des unités d'enseignement se révèlent adaptés aux objectifs de la formation. Sur ce point, le dossier manque de précision sur le volume horaire assigné à chaque enseignement et le nombre de crédits ECTS attribué. Le programme est globalement cohérent. Une réflexion sur le référentiel de compétences de la formation a débuté avec la définition de ses blocs de connaissances et de compétences, mais sans être parachevée.

La première année de master de manière classique est destinée à reprendre le socle de compétences et de connaissances fondamentales dans les matières patrimoniales avec une spécialisation en droit notarial. La deuxième semble plus opérationnelle et adaptée aux emplois visés (pratique du droit des contrats). On peut toutefois regretter que les intitulés restent très généraux afin de se forger une idée du contenu des enseignements.

La formation retient un mode très classique de pratiques pédagogiques. Ces dernières sont classiques et reposent essentiellement sur des cours en présentiel. Le PIA Sorb' Rising est trop récent pour que l'équipe ait pu s'en saisir. L'École de Droit de la Sorbonne propose également, via l'institut d'enseignement à distance, une offre globale de formation de la L1 au M2 entièrement en distanciel.

La question de la préparation à la mobilité n'est que peu développée dans le dossier. Il est indiqué, dans le dossier des heures d'enseignement en première année de langues étrangères au choix entre l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le russe. L'anglais est obligatoire en deuxième année. Le volume horaire et les crédits ECTS n'ont ici pas été précisés. La formation inclut des contenus corrects d'enseignement de l'anglais sans pour autant développer des dispositifs de préparation des mobilités. Ils pourraient être améliorés. Une réflexion est d'ailleurs en cours par la profession notariale sur l'enseignement de l'anglais dans le cadre de la réforme de la formation notariale.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Aucun dispositif spécifique pour le public en formation continue n'a été mis en place. Toutefois, la deuxième année de master constitue un préalable nécessaire à l'accès au diplôme supérieur du notariat, lequel s'effectue en alternance. Il ne semble pas que cet état soit un frein à l'attractivité du diplôme au regard des liens existants avec la profession notariale.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité qu'elle développe fortement au regard du nombre de dossiers déposés chaque année avec plus de 900 dossiers reçus en 2020-2021 et 2021-2022. Pour autant le dossier ne donne aucun élément sur la manière dont la formation suit le flux des candidatures et cherche à améliorer l'attractivité de sa formation.

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants très importants dans les deux années du cycle. Peu d'étudiants échouent (un ou deux par promotion). En revanche, l'absence d'analyse des taux de réussite dans le dossier ne permet de connaître la manière dont l'équipe traite de ces chiffres.

La formation analyse très sommairement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le dossier fait état d'une enquête selon laquelle à la sortie du M2 de Droit notarial, 40 % des étudiants qui ont répondu avaient un emploi, et 60 % étaient en poursuite d'études, pour un taux de réponse de 75 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

En l'état des informations communiquées, il n'apparaît pas clairement si la formation dispose ou non des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de développement.

Il n'existe pas de formalisation de l'évaluation de la formation. S'il est fait état d'échanges informels entre les membres de l'équipe, il n'existe pas à ce jour de conseil de perfectionnement. Ceux-ci devront être mis en place au niveau de la mention.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive.
- Une réelle adéquation de la formation avec les besoins socio-économiques et la profession notariale.

Points faibles

- Des conseils de perfectionnement sommaires.
- Une absence d'évaluation formalisée des enseignements.
- Une insuffisance des analyses menées par l'université sur le flux des étudiants ou leur insertion dans la vie professionnelle pour en assurer l'effectivité.
- Une insuffisance de la mobilité entrante et sortante des étudiants.

Recommandations

- Formaliser le conseil de perfectionnement au niveau de la mention afin d'assurer l'effectivité et la pérennité de ses analyses.
- Mettre en place une évaluation formalisée des enseignements.
- Mieux se saisir des données chiffrées pour les analyses relatives au suivi et à l'insertion professionnelle des étudiants.
- Renforcer la place consacrée à l'enseignement de langues étrangères afin de favoriser les mobilités étudiantes.

MASTER DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant deux parcours, qui constituent des spécialisations de M2 : *Droit pénal fondamental* et *Droit pénal international et des affaires*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne et compte 99 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle dans le domaine du droit. Au niveau local, la mention *Droit pénal et sciences criminelles* vient compléter l'offre de formation juridique de l'université. D'autres mentions de droit pénal existent dans les autres universités de France. La mention de droit pénal de ce point de vue est peu originale. Toutefois, le peu d'originalité n'est pas rédhibitoire dans la mesure où le master répond aux besoins locaux d'une formation dans ce domaine. La formation fait état de partenariat local. La pluridisciplinarité est présente au sein de la formation. Celle-ci est intimement liée à la matière pénale qui sanctionne la plupart des autres droits. En outre, les problématiques de compliance s'intègrent aux enseignements de droit pénal.

L'ouverture à l'international de la mention est très peu développée. Il n'est pas fait état de partenariat avec l'étranger spécifique à la mention ou encore d'étudiant ayant bénéficié d'une mobilité sortante. On relèvera ainsi la présence d'un parcours *Droit pénal international et des affaires* à côté du parcours *Droit pénal fondamental*. Un cinquième des étudiants inscrits dans la formation, notamment dans le parcours *Droit pénal international et des affaires*, est étranger.

L'adossement à la recherche existe de manière classique dans la formation. La mention est adossée à un département de recherche spécifique au sein de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS), le département de recherche en droit pénal de la Sorbonne et son sous-département Sorbonne-Compliance. Il est fait état de ce que les étudiants sont invités à la plupart des manifestations organisées par le laboratoire, mais leur nombre ainsi que la proportion des participants n'est pas ici précisé. Par ailleurs, les étudiants sont formés de manière classique à la recherche par le biais de neuf heures de cours magistraux théoriques en M1 ainsi que d'un mémoire pouvant être de recherche. Il n'existe pas d'enseignement spécifique dédié à l'initiation à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Il est tout au plus fait mention de ce que la matière du droit pénal, objet du master constitue un élément de sensibilisation à ces questions. Il faut toutefois noter ici qu'il paraît justement pertinent d'apporter une vraie initiation à ces questions que la seule sensibilisation liée à l'objet du master ne suffit pas à acquérir.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation pertinents. La formation entretient des liens étroits avec des professionnels du secteur comme des avocats, magistrats, commissaires de police, chief compliance officers, qui interviennent dans la formation et offrent des stages aux étudiants. Outre les stages, de nombreuses rencontres sont organisées avec les professionnels du secteur ; déjeuners, colloques, débats. Toutefois, les partenariats plutôt informels aujourd'hui mériteraient d'être formalisés. Malheureusement, le dossier manque de données chiffrées pour aller au-delà des quelques exemples cités.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose un programme pédagogique progressif et bien structuré correspondant aux compétences visées. À l'issue du M1, les étudiants ont la possibilité de choisir entre l'un des deux parcours de M2 : *Droit pénal fondamental* ou *Droit pénal international et des affaires*. Le volume d'heures de la formation et sa répartition dans des unités d'enseignement se révèlent adaptés aux objectifs de la formation. Les prérequis pour intégrer la formation sont en cohérence à la fois avec les compétences acquises durant les années de licence et avec les objectifs poursuivis par la formation. L'absence de démarche pédagogique unitaire et

centralisée au sein de la formation n'en remet pas en cause la qualité. À l'égard des compétences complémentaires apportées aux étudiants, le master se repose de nouveau sur son objet, le droit pénal, notamment concernant la cybercriminalité, mais, là encore, cela ne constitue pas une compétence complémentaire en culture numérique telle qu'elle pourrait être attendue en master. Les étudiants en master ont accès aux ateliers métiers organisés par le pôle IP de l'École de Droit ainsi qu'au forum métier.

La formation retient un mode très classique de pratiques pédagogiques reposant essentiellement sur des cours en présentiel. Il est fait état dans le dossier de ce que le projet Sorb'Rising est trop récent pour que l'équipe ait pu s'en saisir. L'École de Droit de la Sorbonne propose également, via l'institut d'enseignement à distance (IED), une offre de formation de la licence 1 (L1) au master 2 (M2) entièrement en distanciel. Il n'est à cet égard pas fait état de ce que cette formation est prévue dans ce cadre.

La question de la préparation à la mobilité n'est que peu développée dans le dossier d'auto-évaluation. Il est fait mention d'heures d'enseignement de langues en M1, au choix entre l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le russe. Aucune langue vivante n'est obligatoire en M2. Aucun chiffrage ne permet cependant d'apprécier la place des enseignements de langues vivantes dans la formation. De même, il n'est pas fait état d'un accueil spécifique pour les étudiants internationaux au sein de la mention, alors même que ceux-ci sont bien présents dans la formation, certes en petit nombre, huit sur la période 2019-2022. Les étudiants en mobilité sont accompagnés et préparés par le pôle des relations extérieures de l'École de Droit de la Sorbonne.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance et ne connaît aucun dispositif spécifique pour le public en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive au regard du nombre de dossiers déposés chaque année, environ 2000. Pour autant, le dossier d'autoévaluation ne donne aucun élément sur la manière dont la formation suit le flux des candidatures et cherche à améliorer l'attractivité de sa formation.

Il n'y a pas d'analyse des taux de réussite dans le dossier de la formation. Ainsi, rien ne permet de savoir ce que l'équipe fait de ses chiffres. Aucun élément d'analyse n'est indiqué.

La formation semble suivre l'insertion de ses étudiants sans que rien de précis ne soit indiqué dans l'auto-évaluation, ce qui est regrettable. Le dossier fait état d'une enquête selon laquelle à la sortie du M2 *Droit de pénal fondamental*, 56 % des étudiants qui ont répondu avaient un emploi, et 31 % étaient en poursuite d'études (taux de réponse : 76 %). À la sortie du M2 *Droit pénal international et des affaires*, 65 % des étudiants avaient un emploi, et 18 % étaient en poursuite d'études (taux de réponse de 85 %). Toutefois, on ne sait pas de quelle enquête il s'agit et rien n'est dit sur la manière dont ces résultats sont exploités par la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de développement et répondre à ses besoins. Ainsi, la mutualisation d'une grande partie des cours qui résulte de la nécessité de rester à coût constant nuit à la démarcation réelle des M2 dans lesquels de nombreux cours se trouvent mutualisés. De plus, cela vient limiter le nombre d'étudiants dans chacune des formations (une vingtaine par M2). Compte tenu du nombre des candidatures, et de l'importance croissante du droit pénal, la capacité d'accueil devrait être augmentée, ce qui impliquerait une démutualisation de certains cours.

Il n'existe pas de formalisation de l'évaluation de la formation. S'il est fait état d'échanges informels entre les membres de l'équipe, il ne semble pas exister à ce jour de conseil de perfectionnement, ce qui n'est pas satisfaisant. Il est indiqué dans le dossier que ceux-ci seront mis en place au niveau du département.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive.
- Une formation ancrée dans le monde socio-économique.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la formation.
- Un manque de démarcation entre les deux parcours de M2 dont les cours sont trop fortement mutualisés.
- Une absence d'analyse des chiffres, que cela concerne le flux des étudiants ou leur suivi.

Recommandations

- Mettre en place sans tarder un conseil de perfectionnement au niveau de la formation, s'assurer de sa tenue régulière et de son bon fonctionnement dans une démarche d'amélioration continue.
- Donner à chaque parcours une identité plus marquée en ayant moins de cours mutualisés.
- Mieux se saisir des données chiffrées pour les analyser.

MASTER DROIT PRIVÉ

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Droit privé de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant 12 parcours : Droit privé général (tronc commun de master 1), Droit privé (M1-M2 en enseignement à distance), Contrat, biens et responsabilité (spécialisation de master 2), Personne et famille (spécialisation de master 1), Droit patrimonial vietnamo-français (délocalisé au Vietnam), Droit des assurances (spécialisation de master 2), Risques médicaux et responsabilité (spécialisation de master 2), Histoire de la pensée juridique moderne (spécialisation de master 2 en partenariat avec l'université Paris Cité), Droit immobilier (spécialisation de master 2), Droit et management de l'habitat social (spécialisation de master 2 en formation continue), Droit privé approfondi (spécialisation de master 2 en enseignement à distance), Droit international, européen et comparé (spécialisation de master 2 en enseignement à distance : en réalité, ce parcours comporte un triple rattachement : mentions de droit privé, de droit international et de droit des affaires). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne (EDS) et comptait 582 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en excellente adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, exception faite des nouvelles sources de financement. La pluridisciplinarité au sein de ces différentes formations est extrêmement favorisée, notamment, par le recours à des intervenants de culture extra-juridique. La formation s'ouvre ainsi, entre autres, à la théorie du droit, à la comparaison des droits et des sciences humaines, au droit pénal, à la procédure civile, et bien entendu à toutes les branches du droit civil.

La formation comporte des ouvertures intéressantes à l'international, bien que peu mises en avant par celle-ci, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La formation nous indique que celle-ci pourrait sans doute faire mieux du point de vue des partenariats (*a priori* internationaux), mais contrairement aux centres de recherche, les M1 sont des formations d'enseignement, et le droit qui y est pratiqué est local. Toujours, donc, selon la formation, il est donc difficile d'aller vers l'étranger dans le cadre de l'enseignement, et il est difficile de dire si ce serait souhaitable. Cet état d'esprit détonne substantiellement dans un contexte actuel d'européanisation du droit voire de mondialisation de celui-ci. Cela étant, on apprend tout de même que le recours aux programmes d'échange Erasmus est très encouragé (ce qui apparaît alors contradictoire aux ambitions de la mention) tant pour l'enrichissement personnel des étudiants sur le terrain culturel et humain que pour l'intérêt que cette expérience représente quant à la formation d'un jeune juriste. Les étudiants sont accompagnés et préparés par le pôle des relations extérieures de l'EDS, point d'entrée unique pour les étudiants en mobilité sortante ou entrante. L'enseignant responsable de la formation accompagne également l'étudiant à la formalisation de son dossier. Quant aux enseignants, leur notoriété internationale est acquise, et fait d'ailleurs partie des éléments pris en considération lors de leur recrutement. Tous ces éléments internationaux ne sont, toutefois, pas labellisés par la mention Droit privé.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche solide. La formation déplore le fait de continuer de vivre dans une certaine séparation entre enseignement et recherche, malgré des initiations à la recherche pour les étudiants, qui, parfois, se montrent rétifs, rares sont ceux qui profiteront d'une possibilité de recherche personnelle qui leur est offerte (mémoires insuffisamment travaillés ; colloques organisés en invitant des intervenants, sans que les étudiants y participent en faisant des exposés à leur portée). Au stade du M1, il est difficile d'aller au-delà de l'enseignement, même si l'investissement personnel et la curiosité sont toujours suscités. Il est, en outre, indiqué que des efforts sont faits pour insister sur l'intégrité de la recherche. La formation des juristes est censée les aider à faire la différence entre ce qui est admissible et ce qui ne l'est pas. La formation se demande comment elle pourrait aller au-delà de ce qu'elle réalise déjà, à budget constant. En dépit des difficultés substantielles, la formation à la recherche demeure, toutefois, favorisée de plusieurs manières. D'abord, par l'insistance des enseignants à offrir des enseignements faisant état des dernières données de la recherche juridique. Ensuite, en organisant un mémoire de recherche sur des sujets qui ne sont pas encore traités (tentative d'anticipation doctrinale), l'objectif étant de pouvoir publier les mémoires. Enfin, un module de formation est consacré aux grands problèmes juridiques contemporains, qui vise à montrer comment trois intervenants (un privatiste, un publiciste et un historien) peuvent appréhender un sujet d'actualité sur lequel la

doctrine n'a encore rien dit. Par ailleurs, l'EDS organise un certain nombre de séminaires de recherche, auxquels les étudiants peuvent commencer à assister si tel est leur choix. L'adossement à l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) est assurément l'un des éléments essentiels de la formation en la matière.

La formation entretient des relations pertinentes et privilégiées avec le monde social, économique et culturel mais n'intègre que très peu d'éléments de professionnalisation. L'accompagnement vers la pratique est satisfaisant pour le M2. Il l'est moins pour le M1, qui demeure une structure tournée vers l'enseignement — sauf initiatives particulières des chargés de TD. Il est très difficile d'aller au-delà selon la formation. La mention n'est pas ouverte à la formation continue. En outre, la formation considère que l'ouverture de la mention aux stagiaires de formation continue n'est pas une nécessité à laquelle elle devrait se confronter. La formation considère néanmoins que l'insertion professionnelle de leurs anciens étudiants est des plus satisfaisantes, avec une insertion professionnelle au bout de deux à trois ans, ce qui n'apparaît pas satisfaisant et plutôt préoccupant.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques très, voire trop, classiques, qui s'avèreront, à l'avenir, de moins en moins adaptées aux compétences visées. La formation ne nous communique que très peu d'informations en la matière. Celle-ci se contente, en effet, de soutenir qu'elle pourrait peut-être faire mieux sur ce terrain, mais qu'il est difficile de savoir quels dispositifs adopter.

La formation ne diversifie que très modérément ses pratiques pédagogiques. La formation semble réduire l'innovation pédagogique à la seule sphère virtuelle, ce qui est regrettable.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont trop limités pour réellement permettre son ouverture à l'international. Sur ce point spécifique, pourtant très important, la formation se contente de nous indiquer que le corps professoral est capable de maîtriser plusieurs langues étrangères, ce qui permettrait à tous les étudiants de trouver les enseignements dont ils peuvent avoir le désir. Il est regrettable qu'il n'y ait pas plus d'enseignements en langue étrangère.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont aucunement adaptés aux publics de la formation continue et, encore moins à ceux souhaitant réaliser une alternance. Cette mention de master ne peut en effet être suivie qu'en formation initiale, à l'exclusion pure et simple donc de toutes autres modalités (formation continue et alternance). La formation précise toutefois que cela n'empêche pas le Collège dirigeant de la mention de commencer à y songer. Cela étant, la formation indique que compte tenu de l'immense offre de formation de l'université Paris 1, aucune demande particulière n'a été portée à l'attention du master. La direction de la mention ajoute donc que, sur le fond, la professionnalisation résulte de l'orientation très pratique des études, dont le débouché est organisé autour de la triade : juriste d'entreprise, avocat et magistrat. Des représentants de ces différentes professions interviennent couramment dans l'enseignement, et la pratique des stages est encouragée à tous les niveaux. Dans ces conditions, la formation ne semble pas percevoir l'intérêt de l'ouverture de ses diplômes tant à la formation continue qu'à l'alternance. Autrement dit, la professionnalisation à Paris 1 est déjà de mise sans qu'il ne soit nécessaire de rendre des formations éligibles aux contrats de professionnalisation. Cela est regrettable.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer, sans nécessairement améliorer, l'attractivité de la formation qui s'appuie sur sa notoriété sans diversifier les publics à laquelle elle est destinée. Sur le terrain de la formation initiale (unique possibilité à ce jour), l'on observe que le master 1 Droit privé est extrêmement attractif en ce qu'il draine des étudiants venant de toute la France. On observe également que la sélection en master 1 a accentué ce phénomène de brassage dont se réjouit grandement la formation. La formation relève (et le déplore), toutefois, que le coût élevé de la vie à Paris peut s'avérer être un frein pour certains étudiants.

La formation suit de loin la réussite de ses étudiants mais ne met pas en place de mécanisme spécifique d'aide à la réussite. Le rapport d'autoévaluation ainsi que les documents faisant office de preuve n'ont malheureusement pas fait ressortir d'éléments vraiment exploitables relativement à cet item spécifique. Cela est regrettable.

La formation ne suit pas clairement et de manière structurée l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le rapport d'autoévaluation ainsi que les

documents faisant office de preuve n'ont malheureusement pas fait ressortir d'éléments vraiment exploitables relativement à cet item spécifique. Cela est à nouveau regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de l'ensemble des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le rapport d'autoévaluation ne répond que de manière très parcellaire aux interrogations tant principales que sous-jacentes soulevées par cet item. Elle indique que cela ne dépend pas de la mention mais bien de l'université.

La formation n'a pas défini spécifiquement un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Ici encore, les éléments fournis sont très lapidaires. La formation se contente d'admettre que la réactivité des conseils de perfectionnement pourrait être améliorée. Cet « aveu » est très rapidement neutralisé, voire annihilé puisque la formation considère qu'en l'état actuel des choses, il semble que le fonctionnement global de la mention soit satisfaisant. Pourtant des améliorations seraient nécessaires, notamment en ce qui concerne les conseils de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Un master des plus attractifs au regard de sa renommée notamment.
- Un adossement à la recherche riche et solide.
- Une diversité incontestable des parcours proposés.
- Mention très porteuse sur le terrain de l'insertion professionnelle.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement.
- Une absence d'ouverture à la formation continue et à l'alternance.
- Un suivi lacunaire des étudiants sur le terrain de la poursuite d'études et du taux d'insertion professionnelle des diplômés.
- Une dimension internationale potentiellement importante mais pas du tout mise en valeur.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement.
- Ouvrir la formation à l'alternance et aux stagiaires de formation continue.
- Améliorer le suivi des étudiants post-diplomation grâce à la mise en place d'enquêtes d'insertion et de poursuite d'études, et la création d'un réseau d'*alumni*.
- Valoriser la dimension internationale de la mention en favorisant l'apprentissage d'une langue étrangère et en communiquant mieux sur les possibilités de mobilités Erasmus, et leurs avantages pour les étudiants de la mention.

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit public* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant 17 parcours : *Droit public fondamental* (tronc commun de master 1), *Contentieux public* (spécialisation de master 2), *Droit de l'énergie* (spécialisation de master 2), *Droit immobilier* (spécialisation de master 2), *Droit constitutionnel et droits fondamentaux* (spécialisation de master 2), *Droit du tourisme* (spécialisation de master 2), *Gouvernance et administrations européennes* (spécialisation de master 2), *Gouvernance publique et relations internationales* (spécialisation de master 2), *Affaires publiques - concours de la haute fonction publique* (spécialisation de master 2 CIPCEA), *Histoire de la pensée juridique moderne* (spécialisation de master 2 en partenariat avec l'université Paris Cité), *Administration et gestion publique : stratégies industrielles et politiques publiques de défense* (FCPS), *Droit et management de l'habitat social* (spécialisation de master 2 avec le centre de Formation continue de Panthéon-Sorbonne (FCPS)), *Droit du sport* (spécialisation de master 2 FCPS), *Droit constitutionnel et droits fondamentaux : droit constitutionnel comparé* (spécialisation de master 2), *Droit public approfondi* (spécialisation de master 2 en enseignement à distance), *Droit des collectivités territoriales* (spécialisation de master 2 en enseignement à distance), *Droit international, européen et comparé* (spécialisation de master 2 en enseignement à distance). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne (EDS) et compte 372 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle se fonde sur un tronc commun généraliste, qui permet aux étudiants d'acquérir les fondamentaux du droit public, mais avec d'autres disciplines comme la comptabilité, et se diversifie ensuite en fonction des très nombreux parcours proposés. L'offre de formation au niveau du M1 apparaît très abondante, même si nombre de cours (chiffre non précisé) sont mutualisés avec d'autres mentions de master de droit public. La stratégie de l'établissement concernant le nombre de mentions de master et la lisibilité des parcours gagnerait à être précisée. Il existe une complémentarité entre cette formation et les autres proposées par l'établissement, mais la cohérence d'ensemble mériterait une réflexion approfondie. L'articulation avec les formations de licence (en particulier licence généraliste) est logique. Si la plupart des étudiants du M2 proviennent du M1 droit public, d'autres peuvent provenir d'un M1 de droit privé pour intégrer certains parcours, comme le parcours *Droit de l'immobilier*. Les enseignements interdisciplinaires permettent aux étudiants de suivre un M1 *Droit public*, et de s'orienter ensuite vers une autre mention de master ; la mutualisation de plusieurs enseignements contribue à ces possibilités diverses d'orientation.

La formation est très partiellement ouverte à l'international, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, en partenariat avec quelques universités étrangères. Les partenaires de la formation sont relativement nombreux ; elle s'appuie en effet sur des mutualisations avec certaines autres formations de l'établissement et d'autres universités ou établissements français ou étrangers comme les universités allemandes et l'académie fédérale allemande pour la fonction publique. Il semble exister, bien que le dossier soit peu précis, un parcours diplômant en formation continue : le *Master européen de gouvernance et d'administration* (MEGA), co-organisé avec des universités allemandes, mais qui n'a aucun étudiant. Ce master est censé assurer une formation européenne pour des fonctionnaires ou des cadres du secteur privé, intervenant dans les secteurs publics français ou allemand. Des professeurs invités interviennent en M1 et M2. Par ailleurs, un seul étudiant a bénéficié d'une mobilité sortante l'an dernier, contre aucun les deux années précédentes. Le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité entrante correspond au nombre d'étudiants en échange dans le département et non dans la formation ; cette absence de chiffre fiable est regrettable.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche classique. Tous les étudiants de M1 doivent suivre un enseignement de méthodologie de la recherche. Les parcours recherche de la mention conduisent à la rédaction par l'étudiant d'un mémoire de recherche et à l'organisation d'une demi-journée d'étude sur un thème de recherche, validé par le responsable de formation. Les conférences organisées par l'École doctorale de droit public sont ouvertes aux étudiants de M1 et de M2. Les étudiants peuvent ou doivent participer aux conférences organisées par les laboratoires de recherche. Le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant

dans la maquette (1 347 heures étudiant maquette) n'est pas précisé. Lors des enseignements de méthodologie de la recherche, les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Seuls les étudiants de certains parcours de M2 participent à une demi-journée de formation à la recherche organisée par la bibliothèque Cujas. Cette possibilité devrait être généralisée à l'ensemble des étudiants en parcours recherche.

La formation entretient des relations étroites avec le monde social, économique et culturel, et intègre quelques éléments de professionnalisation. Les relations avec les institutions administratives et juridictionnelles sont très suivies. Les stages permettent aux étudiants de connaître les viviers d'emplois. La formation prépare également les étudiants aux concours administratifs de la haute fonction publique par l'intermédiaire du Centre d'information et de préparation aux carrières publiques (CIPCEA). Des conférences métiers sont organisées par les responsables de M2 en lien avec les associations d'étudiants des formations. Les professionnels intervenant dans la formation (nombre non précisé) dispensent 1 140 heures d'enseignement. En outre, plusieurs parcours diplômants du master sont ouverts à la formation continue ; certaines formations très spécialisées ne sont même ouvertes qu'en formation continue. Le master 2 *Droit de l'énergie* est désormais délivré en alternance. Les ateliers métiers organisés par le pôle insertion professionnelle (IP) de l'École de Droit de la Sorbonne (EDS) et le forum métier organisé par la Direction partenariat entreprises et insertion professionnelle (DPEIP) sont accessibles aux étudiants du master. Des ateliers de rédaction de *curriculum vitae* (CV) et lettre de motivation sont organisés par la DPEIP. Les étudiants du M2 *Droit constitutionnel et droits fondamentaux* peuvent participer à des cliniques juridiques et sont invités à participer à des séminaires de prise de parole en public. Il serait judicieux de généraliser ces pratiques aux autres parcours. Par ailleurs, 12 semaines d'expérience professionnelle (durée minimale) sont obligatoires dans le cursus, permettant de valider de 8 crédits ECTS (en moyenne). 8 crédits ECTS sont donc, en moyenne, accordés aux autres dispositifs d'expérience professionnelle. Le nombre d'étudiants suivant des stages devrait correspondre à la quasi-totalité des inscrits dans la formation puisque le stage est obligatoire, mais tel n'est pas le cas.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques classiques, adaptées aux compétences visées. La maquette répond aux compétences attendues, avec une spécialisation progressive, correspondant à l'élaboration du parcours professionnel de l'étudiant : un M1 avec un tronc commun mais de multiples options pour construire un parcours adapté à l'emploi visé, et des M2 plus ou moins spécialisés en fonction de l'emploi envisagé. L'approche par compétences est ainsi plus difficile à mettre en œuvre. Des modalités de contrôle des connaissances classiques permettent de vérifier que l'étudiant maîtrise les compétences attendues. Un module optionnel « projet personnel » est proposé en M1, en remplacement d'un module de 33 heures d'enseignement, il s'agit d'une participation à une clinique juridique, à un concours de plaidoirie ou d'éloquence, à des travaux collectifs de recherche, ou encore effectuer un service civique. La certification PIX n'est pas proposée.

La formation diversifie modérément ses pratiques pédagogiques. Chaque formation met en place des pratiques pédagogiques diverses (écrit, oral, cas pratique, exercices collectifs). Ainsi, les étudiants de certains parcours peuvent être amenés à présenter une situation juridique nationale à des étudiants d'une autre université ; mais les modalités ne sont pas décrites. Aucune heure de formation à distance n'est prévue. Pour autant, trois masters 2 sont délivrés à distance.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas spécifiquement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les cours d'anglais juridique ou d'espagnol juridique doivent être suivis par les étudiants de M1 ; des cours en anglais sont proposés en option. Certains parcours de M2 dispensent des cours obligatoires en anglais. Le volume global d'enseignements de langue vivante (17 heures) ou en langue vivante reste faible (66 heures). Le nombre d'heures de Français langue étrangère (FLE) n'est pas pertinent puisqu'il correspond aux heures de FLE tous départements confondus. Le niveau de certification requis en langue vivante est C1. Aucune certification en langue étrangère n'est proposée. Les dispositifs de préparation à la mobilité ne sont pas spécifiques. Les étudiants sont accompagnés par le pôle des relations extérieures de l'École de Droit de la Sorbonne.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas spécifiquement adaptés aux publics de la formation continue, mais plusieurs parcours s'ouvrent à l'alternance. Alors que le dossier indique le contraire, le nombre de stagiaires inscrits en formation continue est de zéro (hors formations délivrées uniquement en formation continue). Le nombre d'alternants a logiquement augmenté puisque le master *Droit de l'énergie* est délivré en alternance et que le master *Droit de l'immobilier* va probablement suivre la même voie. Aucun alternant ni aucune validation des acquis d'expérience (VAE) (sauf 1 il y a deux ans) ne sont identifiés. La formation intègre plusieurs diplômes délivrés par le service de Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS). Le Centre de préparation aux concours de la haute fonction publique (CIPCEA) développe un diplôme universitaire (DU)

complémentaire Affaires publiques - Concours de la haute fonction publique. 15 personnes sont inscrites dans l'offre de formation spécifique proposée au public de formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions ne permet pas de mesurer objectivement et d'améliorer l'attractivité de la formation, même si la diversification des publics est réelle. Le master reçoit environ 1 000 candidatures par an, ce qui paraît cohérent au regard du très grand nombre de parcours offerts ; la progression des candidatures est considérable (510, 865, 1 460, avec une attractivité très importante pour le parcours Contentieux public, Droit public fondamental et Droit constitutionnel et droits fondamentaux). La difficulté réside dans la lisibilité de l'ensemble des parcours proposés. La présentation globale doit être améliorée pour permettre une meilleure compréhension de la formation et de ses parcours. Le nombre d'admis à s'inscrire est de 200 à 220 pour une capacité d'accueil de 110. Le nombre d'inscrits administratifs ne correspond pas aux chiffres fournis. Le nombre total d'inscrits en M2 est de 322 pour un nombre de diplômés de 240. L'attractivité de certaines formations spécialisées au niveau du master 2 pose question.

La formation suit approximativement la réussite de ses étudiants et ne prévoit pour l'instant aucun mécanisme spécifique d'aide à la réussite. La réussite des étudiants est appréciée lors des examens de fin d'année. Une réflexion est engagée sur la mise en place d'éventuels dispositifs d'accompagnement. Or, le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS n'est pas négligeable (une bonne dizaine chaque année) ; les chiffres fournis sont peu exploitables. Globalement, le nombre de diplômés est de 240 sur 322 inscrits, soit un taux de réussite de 74 %, résultat qu'il aurait fallu exploiter. Le taux de réussite à la fin du master 1 est très élevé (90 %). Le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en M2 est en baisse (136, 134, 119) mais il semble suivre la baisse du nombre d'étudiants inscrits dans les différents parcours.

La formation suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'analyse de l'insertion professionnelle est, selon le dossier, difficile à effectuer compte tenu de la diversité des parcours de master. Nombre d'étudiants poursuivent leurs études au sein du CIPCEA pour passer des concours de la haute fonction publique. Le pourcentage de réponse aux enquêtes d'insertion à 30 mois est relativement élevé. Très peu d'étudiants poursuivent en doctorat au sein de l'établissement ; les chiffres pour ceux qui poursuivent hors établissement ne sont pas disponibles. En revanche, le nombre d'étudiants poursuivant des études dans un autre cursus de niveau équivalent après avoir été diplômés de cette formation est loin d'être négligeable (23 puis 17 puis 12). Sur 93 diplômés, 75 ont répondu à l'enquête d'insertion à 30 mois. Beaucoup ont trouvé un emploi dans le domaine de la justice, administrative ou judiciaire, comme magistrat ou avocat ; d'autres sont juristes, chefs de projet. Les métiers occupés correspondent globalement à la formation dispensée. Le nombre d'étudiants en poursuite d'études est élevé (40 soit 53 % et 33 soit 44 % selon les années), d'autant que peu d'étudiants poursuivent en thèse (6 pour les deux années de référence).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de l'ensemble des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre total d'enseignants permanents intervenant dans la formation n'est pas communiqué, pas plus que celui des enseignants non permanents. Le M2 Affaires publiques ferait intervenir plus d'une centaine de hauts fonctionnaires. Toutefois, il serait utile de distinguer ce qui relève des enseignements compris dans des modules de formation et ce qui relève de simples conférences ou interventions ponctuelles. Quelques professeurs invités interviennent également. Le nombre fourni n'est pas pertinent puisqu'il regroupe l'ensemble des professeurs invités par la section et non par la formation. Les maquettes de chaque parcours font l'objet d'ajustements réguliers, souvent annuels, à moyens constants. Il existe une difficulté tenant au vivier d'étudiants pouvant accéder aux formations de M2. La capacité d'accueil du M1 (tous parcours confondus) est fixée à 110 et l'on note une déperdition entre le M1 et le M2, certains parcours plus généralistes peinant à trouver un nombre d'étudiants suffisant pour ouvrir. Le seuil plancher est fixé à 8, mais certains parcours n'atteignent pas ce chiffre. Ainsi le parcours Droit immobilier ne compte que 5 inscrits ces deux dernières années contre 22 auparavant ; le parcours Histoire de la pensée juridique moderne en compte 4. Le nombre d'heures équivalent travaux dirigés (HETD) dispensées dans la formation en M1 est de 1 314, et de 2 623 en M2. Le pilotage est effectué via les indicateurs fournis par l'établissement aux composantes.

La formation n'a pas défini spécifiquement un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Une évaluation de la formation est réalisée une fois par période quinquennale. 71 étudiants ont répondu à l'enquête, chiffre relativement bas. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement dédié à la formation mais un conseil à l'échelle de l'École de Droit de la Sorbonne, ce qui

ne permet pas d'associer efficacement les professionnels à la nécessaire démarche d'amélioration continue. Des réflexions sont en cours pour créer un conseil de perfectionnement pour les masters de droit public, ce qui est encore insuffisant.

Conclusion

Points forts

- Une formation diversifiée, qui propose aux étudiants une spécialisation progressive.
- Des stages obligatoires.
- Des intervenants extérieurs nombreux, soit professionnels, soit professeurs invités.

Points faibles

- Un manque de lisibilité de la maquette, les parcours étant très nombreux et pas toujours en lien avec l'intitulé de la mention.
- Un manque d'attractivité de certains parcours, au nombre d'étudiants limité.
- Une formation difficile à piloter avec de nombreuses données manquantes.
- Une absence de conseil de perfectionnement dédié à la mention, qui ne permet pas d'inscrire pleinement la formation dans une perspective d'amélioration continue, notamment par l'association des professionnels à cette démarche.
- Un volume d'enseignements dispensés en langue étrangère faible.

Recommandations

- Restructurer la maquette en affichant plus clairement les parcours et leurs débouchés pour assurer la cohérence d'ensemble.
- Renforcer l'attractivité de certains parcours de la formation par une meilleure lisibilité.
- Se doter d'outils permettant un pilotage global de la formation avec une vraie politique de master.
- Créer un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention et s'assurer de son rôle effectif et pérenne dans le suivi et l'amélioration continue de la formation, en associant les représentants du monde socio-économique.
- Renforcer l'internationalisation de la formation.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Le manque de cohérence de la formation dans son environnement académique.
- Le manque d'attractivité de plusieurs parcours de la formation.

MASTER DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit public des affaires* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne (EDS) et compte 49 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en très bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement et s'intègre de manière cohérente dans l'offre de formation. Elle s'inscrit de manière cohérente dans le paysage des masters de l'université Paris I, elle y trouve parfaitement sa place et plus spécifiquement au sein de l'École de Droit de la Sorbonne. Elle est certes tubulaire, mais certains enseignements de master 1 sont mutualisés avec d'autres masters de l'établissement, comme le master *Droit public général* ou le master *Droit de l'environnement*. Des partenariats ont été développés avec des formations semblables d'autres établissements comme l'université Paris-Panthéon-Assas et l'université de Montpellier, permettant l'intervention de collègues très spécialisés en droit public des affaires. La formation, très en lien avec le droit européen et le droit international, a inclus des enseignements permettant d'apprécier l'environnement de la formation (économie, finances). Les enseignements dispensés conduisent à une spécialisation progressive des étudiants. La formation intègre des enjeux de développement durable, essentiellement à travers les cours de droit de l'environnement, mais aussi à travers certaines préoccupations exigées par les textes comme la passation et l'exécution des contrats publics.

La formation n'est pas spécifiquement ouverte à l'international mais permet des ouvertures sur l'international. Il n'existe pas de parcours diplômant international ou de double diplôme. La formation n'a pas développé de collaboration spécifique avec des universités étrangères ; l'intervention de professeurs invités permet aux étudiants de disposer d'une réelle ouverture à l'international. La place du droit européen et du droit international, indispensables dans la formation, contribue également à cette ouverture. Le nombre d'étudiants bénéficiant d'une mobilité sortante est réduit (un seul en trois ans) ; la formation ne se prête pas vraiment à cette mobilité ; en revanche, certains étudiants souhaitent bénéficier d'une année de césure à l'étranger entre le M1 et le M2. Peut-être faudrait-il réfléchir à des perspectives plus organisées de mobilité sortante. S'agissant de la mobilité entrante, la formation accueille tous les ans des étudiants internationaux francophones de Colombie et de Grèce notamment, mais l'établissement ne fournit que des chiffres globaux par département.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Il existe une formation à la recherche et par la recherche avec en M1, un enseignement obligatoire de méthodologie de la recherche et de documentation juridique de neuf heures. En M2, l'étudiant choisit entre le parcours recherche (deux ou trois par an, mais un par an obtient un contrat doctoral pour poursuivre en thèse) et le parcours professionnel. Quel que soit le parcours choisi, l'étudiant participe à des séminaires qui incluent des travaux de recherche, des conférences organisées par le laboratoire, l'Institut d'études judiciaires de la Sorbonne (IRJS), et dispensées par des enseignants du master et des professionnels spécialisés du domaine. Ils sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à la déontologie, en particulier au plagiat. Huit enseignants-chercheurs (section 02 surtout, sauf cours spécifiques) dispensent 172 heures de formation.

La formation entretient des relations très étroites avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation appuyés par un stage de longue durée. Les interactions avec le monde professionnel existent à deux niveaux : six professionnels dispensent 95 heures de cours dans la formation (magistrats administratifs, avocats spécialisés) ; des rencontres avec les professionnels sont organisées. Les étudiants connaissent le milieu professionnel dans lequel ils évolueront après leur diplôme (Bercy, DAJ, cabinets d'avocats spécialisés) et les professionnels connaissent mieux la formation dispensée. Les étudiants peuvent également trouver facilement un stage, lorsqu'ils sont dans le parcours professionnel, qui constitue souvent les prémisses à leur premier emploi. Deux étudiants ont mis à profit leur année de césure cette année pour travailler au sein d'un cabinet d'avocats. La formation a réussi à fidéliser certains professionnels qui interviennent depuis plus de cinq ans. La formation n'est pas ouverte à l'alternance, mais privilégie les stages de longue durée pour

les étudiants du parcours professionnel. Les conventions de stage peuvent aller jusqu'à onze mois. Une réflexion est en cours pour apprécier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance ; les partenaires professionnels seraient réticents, préférant accueillir des étudiants en stage de longue durée plutôt qu'en alternance. Le stage obligatoire est de huit semaines minimum sanctionnées par 30 crédits ECTS. 4 crédits ECTS sont accordés en master 1 pour le projet professionnel. L'insertion professionnelle est aisée grâce aux liens étroits avec les professionnels et avec le réseau des anciens. Beaucoup d'étudiants suivent, en parallèle avec le master, les cours de l'Institut d'études juridiques (IEJ) pour intégrer plus facilement un cabinet d'avocats ; d'autres préparent le concours d'entrée à l'Institut national du service public (INSP).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques classiques, mais adaptées aux compétences visées.
 La maquette détaille l'ensemble des enseignements dispensés en M1 et M2 ; les cours, bien articulés, concourent à une approche d'ensemble du droit public des affaires. La démarche pédagogique est progressive, permettant aux étudiants de se spécialiser au fur et à mesure du cursus. Des enseignements plus spécifiques sont dispensés en master 2, correspondant à l'acquisition de compétences techniques et spécialisées. Il ne s'agit pas totalement d'une approche par compétences, mais la réflexion est indiscutablement à l'œuvre. Il est proposé à l'étudiant, en M1, un module « projet personnel » qui représente 4 crédits ECTS, remplaçant un enseignement de 33 heures, et lui permet de participer à une clinique juridique, aux concours de plaidoirie, de participer à des travaux de recherche, de s'engager dans un service civique. Aucune certification PIX n'est prévue.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques permettant une préparation aux débouchés professionnels.
 La formation intègre de nombreux exercices pratiques : rédaction de conclusions, de notes de synthèse, montage de projets, plaidoirie. Les enseignements ne sont pas dispensés en distanciel, sauf circonstances exceptionnelles.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas spécifiquement adaptés pour permettre son ouverture à l'international, ce qui s'explique au regard des débouchés de la formation. Au niveau du M1, des cours en langue étrangère dispensés par des professeurs invités sont optionnels ; un cours d'anglais juridique est également dispensé. 10 langues vivantes étrangères et trois langues anciennes sont proposées. Les enseignements d'anglais représentent 17 heures étudiant, le nombre d'heures de la discipline enseignée en langue étrangère est de 66 heures étudiant. Le nombre d'heures Français langue étrangère (FLE) est donné tous départements confondus. Le niveau C1 est requis en langue vivante. La formation ne propose pas de certification en langue étrangère. Il n'existe pas de dispositif spécifique de préparation à la mobilité.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'est ouverte ni à la formation continue ni à l'alternance, même si, sur ce dernier point, la réflexion est en cours (voir supra). Une partie des étudiants du master 2 provient du diplôme universitaire (DU) magistère de Droit des activités économiques de Paris I et valide en même temps le M2 et la troisième année du MDAE.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions est effectif et permet de mesurer objectivement et d'améliorer l'attractivité de la formation grâce à des initiatives étudiantes. Un salon des masters, organisé annuellement par l'École de Droit de la Sorbonne, porte ses fruits puisque le nombre d'inscrits est passé de 24 environ à 30. L'origine des étudiants se diversifie (autres universités françaises et internationales). 500 dossiers de candidats sont déposés chaque année (plus de 660 l'an dernier), le master présente donc une attractivité certaine. Une initiative originale est à mentionner : les étudiants de la formation (avec l'accord des responsables) ont mis en place un site internet relayant les informations sur le diplôme, un profil LinkedIn pour déposer des curriculum vitae (CV) ; les anciens étudiants sont ainsi en relation avec les nouveaux.

La formation suit la réussite de ses étudiants mais ne prévoit aucun mécanisme spécifique d'aide à la réussite.
 Sur des centaines de dossiers déposés, la formation accueille un nombre d'étudiants croissant : 10 puis 20 puis 50 en M1. Globalement, le nombre d'inscrits sur la formation est de 61, puis 65 puis 49, cette diminution n'étant pas explicitée. Le nombre d'inscrits administratifs en M1 diminue (37, 38, 25) mais reste constant en M2 (24, 27, 24). Le nombre d'étudiants reçus au diplôme est élevé ; l'encadrement des étudiants est réel, avec des rencontres régulières avec les directrices de la formation. Le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des unités auxquels ils sont inscrits est très élevé ; dans ce contexte, des dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas indispensables ; reste que trois étudiants en moyenne par an ne valident aucun crédit ECTS.

La formation suit assez précisément l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les étudiants occupent des emplois d'avocat, de juriste d'entreprise, de fonctionnaire dans les services de l'État ou des collectivités publiques, de consultant, de magistrat administratif. Les taux d'insertion professionnelle se situent autour de 80 %, ce qui s'explique par le réseau des anciens, les rencontres avec les professionnels. Le pourcentage de réponse aux enquêtes d'insertion à 30 mois est très bon (64, 95, 87 %). Le nombre d'étudiants en poursuite d'études n'est pas donné dans le dossier d'auto-évaluation. Un étudiant par an en moyenne poursuit par une thèse à Paris 1. Sur le nombre de répondants, soit 20, 14 sont en emploi, 5 en études à temps plein et 1 en inactivité. Les secteurs d'activités sont majoritairement les administrations publiques (4), l'industrie (2), les activités spécialisées scientifiques et techniques (2), le commerce (2) ; 9 sont en contrat à durée indéterminée (CDI), 2 sont fonctionnaires, 2 en contrat à durée déterminée (CDD) mais aucun n'est répertorié en profession libérale. Les diplômés doivent en premier lieu être salariés dans un cabinet. 11 sont en poursuite d'études dont 1 en doctorat.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Huit enseignants-chercheurs permanents et six non permanents interviennent dans la formation. Des professeurs étrangers et/ou invités peuvent intervenir également. Le nombre donné n'est pas pertinent car il correspond au nombre de professeurs invités par la section 02 (16). Des formations sur l'usage numérique d'outils pédagogiques sont proposées aux enseignants par la direction des services numériques (DISUN). La soutenabilité de la formation ne pose pas problème ; le nombre de candidats à l'entrée en master est très élevé, et les responsables de la formation limitent la capacité d'accueil à une trentaine d'étudiants, pour un volume horaire adapté et pour permettre à chaque étudiant inscrit au parcours professionnel de trouver un stage. En M1, le nombre d'heures étudiants équivalant travaux dirigés (HETD) est de 231 ; il est de 369 en M2. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement de la formation, mais seulement un de l'École de Droit de la Sorbonne ; les conseils pédagogiques de département doivent être mis en place en 2023. Le pilotage de la formation est possible grâce aux indicateurs fournis par l'établissement à l'UFR lors des dialogues de gestion. Rien n'est indiqué sur la manière dont les professionnels peuvent être impliqués dans l'évolution des maquettes.

La formation n'a pas défini spécifiquement un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Comme pour tous les masters de Paris 1, une évaluation de la formation est prévue par période quinquennale.

Conclusion

Points forts

- Une formation cohérente avec une progression logique entre les deux années.
- Une attention particulière portée au suivi et à l'insertion professionnelle des diplômés.
- Un stage obligatoire qui conduit très souvent à un premier emploi.
- Un adossement à la recherche satisfaisant.

Points faibles

- Une absence d'ouverture à l'alternance même si une réflexion est en cours.
- Une absence de possibilité de suivre la formation à distance, au moins en partie.
- Une absence d'approche par compétences.
- Une faible mobilité sortante des étudiants.

Recommandations

- Envisager l'ouverture de la formation à l'alternance afin d'augmenter l'attractivité de la formation et en diversifier ses publics.
- Diversifier les modalités d'accès de la formation en s'ouvrant aux enseignements hybrides ou à distance.
- Réfléchir à la mise en place d'une approche par compétences.

- Développer la mobilité des étudiants en communiquant à propos des échanges universitaires proposés par l'université et proposer des enseignements de langue vivante plus développés.

MASTER DROIT SOCIAL

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Droit social* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant trois parcours, organisés autour d'un tronc commun en master 1 : *Droit social* (spécialisation en master 2 formation initiale), *Juristes de droit social* (spécialisation en master 2 formation par apprentissage), *Droit de la protection sociale d'entreprise* (spécialisation en master 2 formation par apprentissage et formation continue). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne et compte 181 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans les ambitions, dans les orientations pédagogiques et dans les priorités thématiques de l'établissement. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle dans le domaine du droit. Au niveau local, la mention *Droit social* vient compléter l'offre de formation juridique de l'université. La mention *Droit social* est traditionnelle dans les universités. À ce titre, elle ne fait pas preuve d'une certaine originalité. La mention *Droit social* s'inscrit dans le prolongement de la licence en droit. Suite à une sélection en fin de troisième année, les étudiants poursuivent en première année de master souhaitant se spécialiser dans les matières du droit social (droit du travail, droit de la protection sociale, droit social international et européen). Ce master accueille également des étudiants de double licence *Droit-Économie*, *Droit-Gestion* ou *Droit-Science politique* ou encore venant de mentions *Administration économique et sociale*. En revanche, elle ne semble pas accueillir des étudiants de licences professionnelles au regard des prérequis importants exigés à l'entrée de la formation. La mention semble fonctionner en pleine synergie avec ses partenaires académiques, sans plus de précisions, mise à part l'existence de cours mutualisés en droit civil, droit international et droit des affaires avec d'autres masters de l'École de Droit de la Sorbonne. L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité sont présentes dans les enseignements tant en première année par le jeu des options (sociologie du travail, histoire du droit travail) qu'en deuxième année : le M2 DPSE prévoit un séminaire de droit fiscal de la protection sociale, et le M2 *Droit social* un séminaire de droit des affaires. La formation ne s'appuie pas sur le programme PIA Sorb'Rising. Celui-ci s'avère trop récent pour que l'équipe ait pu s'en saisir.

L'ouverture à l'international de la mention est peu développée. Il n'existe pas dans la mention de parcours dédié à l'international ou encore de partenariats noués avec des universités étrangères. Cette absence s'explique par le caractère national de la matière. Toutefois, l'ouverture sur les systèmes étrangers pourrait être une source d'enrichissement. Ceci pourrait être un axe de développement de la mention dans les années à venir par la création d'un parcours consacré au droit social international. Le séminaire de droit comparé pourrait à ce titre constituer un point de départ pour développer les relations déjà nouées avec collègues étrangers (italiens, allemands, japonais) plus nombreux avec le recours plus accru au distanciel. Par son caractère national, la mention *Droit social* n'inclut pas des mobilités entrantes et sortantes. Le projet de la création d'un nouveau parcours consacré au droit social international pourrait sur ce point améliorer les mobilités entrantes et sortantes.

L'adossement à la recherche existe de manière très satisfaisante dans la formation. La mention est adossée à un département de recherche spécifique au sein de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) au sein du laboratoire de droit social. Un des parcours est d'ailleurs consacré à la recherche amenant plusieurs étudiants inscrits à poursuivre en thèse. La mention intègre une formation à la recherche de manière assez classique, avec en première année un séminaire sur la méthodologie de la recherche et de la documentation juridique ; en deuxième année, dans le master *Droit social*, un séminaire de recherche tutorée aborde les questions de méthodologie de la recherche, de méthodologie informationnelle, et de sensibilisation à l'intégrité et à la déontologie scientifique accès à la bibliothèque Cujas. Des précisions, au-delà des blocs de compétences, s'agissant des données relatives à l'attribution des crédits ECTS ou encore au volume horaire, auraient ici été intéressantes. Il n'existe pas d'enseignement spécifique dédié à l'initiation de l'intégrité scientifique et à la déontologie dans la maquette. En revanche, les séminaires de méthodologie de la recherche consacrent des développements à l'intégrité scientifique (sensibilisation aux risques de plagiat), et à la déontologie (en termes d'objectivité, de transparence, et de pluralisme des points de vue). Ces questions

sont également abordées par les enseignants dans leur séminaire et l'utilisation d'outil anti-plagiat (Compilatio) est systématique. Une part très importante des enseignements semble être assurée par des enseignants-chercheurs, issue de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne et de la section 01 en droit privé, représentant plus de la moitié du volume horaire (20 enseignants titulaires représentant 523 heures de travaux dirigés (HTD) et 54 professionnels tous en deuxième année de master représentant 214 HTD. Dans ce cadre, les étudiants organisent, chaque année, plusieurs manifestations scientifiques en lien avec le droit social avec des partenaires et le laboratoire de droit social de l'IRJS.

La formation entretient de réelles relations avec le monde socio-économique. On note une réelle volonté d'adapter le master aux besoins socio-économiques et spécifiquement aux besoins de la future profession des étudiants (avocat, juriste d'entreprise). La principale modalité d'entretien avec le monde socio-économique réside dans l'activation du réseau d'anciens. Il témoigne d'une solide implantation territoriale du diplôme. Des liens sont entretenus par les enseignants avec les praticiens : cabinets d'avocats, inspecteurs du travail, juristes d'entreprises, journalistes, magistrats. Il conviendrait toutefois de matérialiser ces échanges par la conclusion proprement dite de conventions de partenariats. Le master permet une préprofessionnalisation de ses étudiants par une formation des préalables à la recherche d'un emploi avec l'accès au forum des métiers, à des ateliers de rédaction de *curriculum vitae* (CV) et lettres de motivation et par l'invitation des représentants des différentes professions par les étudiants. Deux des trois parcours sont ouverts à l'alternance (le seul non ouvert est dédié à la recherche). Le rapprochement avec la pratique est facilité par le regroupement des enseignements sur deux journées permettant aux étudiants de faire un stage s'ils le souhaitent ou de réaliser leur apprentissage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose un programme pédagogique progressif et bien structuré correspondant aux compétences visées. Le contenu pédagogique proposé par la formation est adapté aux compétences visées. Le programme est cohérent. La formation est construite autour d'un programme avec ses objectifs et une réelle mise en adéquation avec les compétences visées. La répartition dans des unités d'enseignement se révèle adaptée aux objectifs de la formation. Le dossier présente l'ensemble des compétences à acquérir pour l'octroi de la formation, les modalités de contrôle de connaissances permettant d'évaluer les compétences attendues (travaux écrits et oraux, stages, cas pratiques). À ce titre, l'élaboration de la future maquette devrait pouvoir harmoniser tous les parcours en les alignant sur une approche par compétences. Le dossier manque de précisions sur le volume horaire assigné à chaque enseignement et le nombre de crédits ECTS attribué. On peut regretter que n'ait pas été intégrée au dossier la maquette avec les crédits ECTS et le volume horaire de chaque matière. La première année de master de manière classique est destinée à reprendre le socle de compétences et connaissances fondamentales dans les matières du droit du travail (droit social international et européen ; droit de la protection sociale ; droit du travail approfondi). La deuxième est plus technique et opérationnelle en étant adaptée aux emplois visés avec une forte dominante du droit du travail davantage approfondi et spécialisé.

La formation retient un mode très classique de pratiques pédagogiques. Les pratiques pédagogiques sont classiques en première année par une division uniquement opérée entre des cours magistraux et des travaux dirigés susceptibles de s'ouvrir en hybride en cas de besoin. Au choix des enseignants, les cours magistraux de la première année peuvent être filmés et rendus disponibles sur l'environnement numérique de travail (dispositif Panopto). La seconde année offre des pratiques pédagogiques plus diversifiées et plus interactives avec des propositions de travail en petits groupes, des études de cas ou encore des jeux de rôle, en présentiel exclusivement, hors situation exceptionnelle. Par ailleurs, se rajoute l'offre de l'École de Droit de la Sorbonne proposant une formation globale à distance de la première année jusqu'à la deuxième année de master. Le PIA Sorb Rising est trop récent pour que l'équipe ait pu s'en saisir.

La question de la préparation à la mobilité est insuffisamment développée dans le dossier au regard des données numériques. Il est indiqué dans le dossier des heures d'enseignement de langues étrangères au choix entre l'anglais, l'allemand, l'espagnol, en première année. Un cours de langues est obligatoire en deuxième année. Les étudiants en apprentissage ont la possibilité s'ils le souhaitent de passer le TOEIC (*Test of English for International Communication*). Le volume horaire et les crédits ECTS de ces cours n'ont pas été précisés. La préparation des étudiants à la mobilité est réalisée par le pôle des relations extérieures de l'École de Droit de la Sorbonne. L'enseignant responsable de la formation accompagne également l'étudiant à la formalisation de son dossier.

La formation est en partie ouverte à l'alternance. Deux des trois parcours y sont concernés. Les enseignements peuvent également être suivis en formation continue à tous les niveaux. Il serait très judicieux de poursuivre cet effort en construisant un parcours complet de master dédié à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très bonne attractivité qu'elle développe fortement. La formation suit de près auprès de ses différents publics au regard du nombre de dossiers déposés chaque année : pour l'entrée en M1, plus entre 1 500 et 1 800 dossiers sont déposés chaque année pour une capacité d'accueil de 85 places. Il aurait judicieux que le dossier mentionne la manière dont la formation suit le flux des candidatures et cherche à améliorer l'attractivité de sa formation.

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants satisfaisants dans les deux années du cycle. Quelques étudiants échouent : 16 étudiants sur 83 n'ont validé aucun crédits ECTS dans la première année du cycle.

L'université analyse de manière insuffisante l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le taux de réponse des anciens diplômes est sur ce point satisfaisant : 52 % des étudiants ont un emploi et 32 % sont en poursuite d'études. À la sortie du master Juriste de droit social en apprentissage, 59 % des étudiants ont un emploi et 19 % poursuivent leurs études ; à la sortie du master Juriste de droit social en formation continue, 85 % ont un emploi et 15 % sont en poursuite d'études. L'arrivée d'un chargé d'études en octobre 2022 pour travailler sur ces questions spécifiquement était prévue en l'absence de données fiables pour l'instant. Une demande de convention a également été opérée auprès du ministère de l'Enseignement supérieur afin de pouvoir disposer des différentes bases SISE non cryptées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de développement et répondre à ses besoins. La soutenabilité de la formation semble ici bien maîtrisée. Le ratio du nombre total d'enseignants permanents intervenant dans la formation (plus de la moitié 20 enseignants-chercheurs permanents et 54 non permanents) sur le nombre d'enseignants non permanents est ici très favorable. Plusieurs des enseignants titulaires sont régulièrement invités dans des universités étrangères. L'université propose à son personnel des formations sur l'usage numérique à destination pédagogique.

La formation a organisé l'évaluation de ses enseignements par les étudiants au cours de l'année 2021-2022. Des informations supplémentaires auraient mérité d'être présentes sur les autres années pour savoir si cette évaluation est continue. Il n'est pas indiqué si l'évaluation avait lieu au niveau de la mention ou pour toutes les formations en astre. Cette information aurait pourtant eu son importance pour apprécier au mieux l'intérêt de l'évaluation. Il n'existe pas de formalisation de l'évaluation spécifique par un conseil de perfectionnement au niveau de la mention. Seuls des échanges dans un cadre informel permettent pour l'instant l'évolution de la formation. Seuls les deux parcours en apprentissage en deuxième année bénéficient de conseil de perfectionnement. Pour le M1 et l'autre M2, les réflexions se déroulent lors des réunions régulières du département des masters de droit privé et de la section de droit privé et sont abordées au conseil de l'École de Droit de la Sorbonne. Il conviendrait de prévoir un conseil de perfectionnement par mention.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive.
- Une réelle adéquation avec les besoins socio-économiques.

Points faibles

- Un caractère trop sommaire des évaluations par les étudiants et des conseils de perfectionnement.
- Une analyse insuffisante du suivi des étudiants.
- Une insuffisance de la réflexion de l'évaluation de la formation par blocs de compétences.
- Des mobilités entrantes et sortantes faibles.
- Une absence de formalisation des conventions de partenariats.

Recommandations

- Formaliser les évaluations des étudiants et les comptes rendus des conseils de perfectionnement au niveau de la mention.
- Analyser de manière plus approfondie le suivi des étudiants.
- Approfondir la réflexion sur l'approche par blocs de compétences.
- Favoriser les mobilités entrantes et sortantes par la mise en place de dispositifs d'accompagnement adaptés.
- Formaliser les conventions de partenariats et le développement de l'offre de formation.

MASTER ÉCONOMÉTRIE, STATISTIQUES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Économétrie, statistiques de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant deux parcours, qui constituent des spécialisations de master 2 : *Traitement de l'information et data-science en entreprise* et *Modélisations statistiques économiques et financières*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Économie de la Sorbonne (EES - UFR 02) et compte 111 étudiants en 2021-2022 (40 en M1 et 71 en M2).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Économétrie, statistiques est en pleine cohérence avec la stratégie de l'établissement. Elle s'inscrit en complémentarité avec l'offre de formation, d'une part parce qu'elle constitue une poursuite d'étude pour les étudiants de licence 3 d'Économie ou encore de Mathématiques appliqués de l'université Paris 1, qui représentent 65 % des effectifs, et d'autre part, parce qu'elle s'appuie sur des enseignements communs avec d'autres mentions de master, notamment *Finance*, de l'établissement pour développer la transversalité. Elle attire également des étudiants d'autres universités et de manière récurrente de l'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise. Par ailleurs, le master, qui se déroule en partie en alternance, s'inscrit dans la politique de professionnalisation des formations, d'insertion professionnelle et de renforcement des liens avec les partenaires socio-économiques. La formation s'appuie en outre sur une forte interdisciplinarité, mobilisant trois disciplines principales : économie, mathématiques et informatique. Le master s'inscrit également dans la volonté de l'établissement de développer des formations autour de l'intelligence artificielle, en lien avec l'Alliance européenne Una Europa dont l'université Paris 1 fait partie.

La formation n'a pas développé son ouverture internationale. Elle n'accueille que des primo-entrants étrangers et n'a pas de politique de mobilité, entrante ou sortante.

Le master n'a pas développé une formation à la recherche par la recherche structurée au sein d'une unité d'enseignement bien identifiée et donnant lieu à des ECTS, ce qui est regrettable. Le lien avec le Centre d'économie de la Sorbonne n'est pas formalisé et aucun étudiant n'y ait réellement accueilli. Pour autant, le lien à la recherche n'est pas nul. Les étudiants doivent réaliser en première année un travail académique, qui n'est pas un mémoire, pour lequel ils bénéficient d'un encadrement à la méthodologie et à l'éthique de la recherche (mais qui relève du tutorat individuel). Par ailleurs, 63 % des intervenants sont des enseignants-chercheurs.

La formation permet une forte professionnalisation des étudiants à travers plusieurs éléments. La formation en elle-même se définit en collaboration étroite avec les professionnels du secteur des data sciences, qui interviennent dans la formation et dans le conseil de perfectionnement. 37 % des enseignants sont des professionnels (soit 20 personnes pour 450 heures d'enseignement, 29 % des heures étudiant) qui interviennent soit dans des enseignements techniques et en lien direct avec les métiers visés (*deep learning*, GPU architecture et applications en *data science*), soit dans des enseignements transversaux en lien avec la gestion de projets, la gestion des ressources humaines. Des certifications sont d'ailleurs proposées aux étudiants, comme la certification SAS ou Microsoft AZURE, ce qui permet de rendre visibles les compétences acquises. La formation comprend en outre un stage facultatif en 1^{re} année (d'une durée de trois mois) et un stage obligatoire de six mois en deuxième année. Mais, près des trois quarts des étudiants (73 %) effectuent leur dernière année en alternance, le rythme de la formation étant aménagée pour favoriser cette organisation pédagogique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée de manière cohérente avec une première année commune centrée sur l'acquisition des compétences communes et transversales aux deux parcours et une seconde année est spécifique. Le programme de formation est organisé autour de modules d'enseignement correspondant aux compétences demandées pour le métier de *Data scientist* en lien avec le répertoire national des certifications professionnelles

(RNCP), avec trois blocs de compétences définies : les compétences techniques en lien avec les data sciences et l'intelligence artificielle, les compétences transversales liées aux domaines d'application (finance, marketing, prévision économique) et les compétences liées à la conduite de projets. Des méthodes pédagogiques innovantes basées sur le mode projet, la classe inversée et des challenges liés aux données permettent aux étudiants de travailler en équipe sur des problématiques concrètes liées aux data sciences. Si des certifications professionnelles sont proposées, on peut regretter que la formation n'accompagne pas les étudiants dans la rédaction d'un portefeuille de compétences.

La formation propose une organisation pédagogique adaptée. Elle se déroule essentiellement en présentiel (même si deux cours peuvent être suivis à distance), ce qui est cohérent avec l'organisation de la deuxième année en alternance.

Le master ne s'inscrit pas dans une dynamique d'internationalisation. Du point de vue des compétences linguistiques, les étudiants bénéficient en première année d'un enseignement de l'anglais centré sur le secteur d'activité visé (18 heures par étudiant) et plusieurs cours sont dispensés en anglais en première et deuxième année (288 heures). Mais, la formation ne propose aucun dispositif visant à accompagner la mobilité internationale (ni entrante ni sortante). Le fait que la formation se déroule essentiellement en alternance en deuxième année ne favorise pas l'internationalisation, mais on peut regretter que la formation n'exploite pas en première année les opportunités offertes par l'Alliance européenne Una Europa, pourtant citée comme un atout pour la formation.

Les contenus et dispositifs de la formation permettent l'alternance en deuxième année, ce dispositif concernant 73 % des étudiants (des deux parcours), soit une cinquantaine d'étudiants, ce chiffre étant en légère augmentation depuis trois ans. Le rythme de l'alternance est bien défini et fait apparaître une intégration croissante dans l'entreprise au fil du temps, jusqu'en janvier : 2 jours dans l'entreprise, 3 jours à l'université, puis 3 jours en entreprise de janvier à avril, puis temps plein en entreprise. En revanche, on peut regretter que la formation ne soit pas ouverte à la formation continue, tant les compétences dans le domaine de la data science évoluent rapidement et nécessitent des mises à jour, laissant entrevoir une piste de développement pour la formation. Le récent (2021-22) Diplôme d'université (DU) Sorbonne Data Analytics mis en place de manière transversale à l'Université Paris 1 et intégrant un des modules du master Économétrie, statistiques devrait permettre d'intégrer des étudiants en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est bonne et a tendance à se renforcer. Ainsi, plus de 1 070 candidats ont postulé en 1^{re} année en 2021-2022 (soit 300 candidatures de plus que deux ans auparavant) pour 43 admis, soit un taux d'admission de 4 %. Le master connaît aussi de nombreuses entrées parallèles en deuxième année puisque les effectifs cumulés des deux parcours sont quasiment deux fois supérieurs aux effectifs de première année. Ces entrées parallèles sont sélectives avec un taux d'admission de 22 %. Le déséquilibre des effectifs entre la première et la deuxième année n'est pas analysé. Il pourrait être dû à l'attractivité des formations en alternance en deuxième année, mais pourrait aussi poser la question de l'articulation entre la première année plus théorique et la deuxième année plus appliquée.

La réussite en première et en deuxième année est excellente, avec un taux de réussite de 100 %, sans compter les étudiants bénéficiant d'une césure ou d'un aménagement de formation sur trois ans. Des dispositifs sont en place pour des remises à niveau au début de chaque année et un suivi individualisé est proposé aux étudiants.

L'insertion professionnelle est excellente et fait l'objet d'un suivi attentif. Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est de 100 %, mais il s'établit déjà à 97 % au bout d'un an selon une enquête de suivi menée par la direction de la formation. On note un excellent taux de réponse, à 100 %. Les étudiants non insérés dans l'emploi au bout d'un an poursuivent leurs études dans des formations type ENSAE (École nationale de la statistique et de l'administration économique), ce qui est cohérent avec la formation suivie. L'autoévaluation souligne que les emplois occupés sont en accord avec les objectifs de la formation (Data scientists, data ingénieur), sans donner la répartition par type d'emploi ou contrat de travail et que les salaires moyens mensuels s'établissent autour de 3 750 euros, ce qui est cohérent avec les métiers et secteurs d'activité occupés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour son fonctionnement, même si le dossier d'autoévaluation n'aborde pas la question du soutien administratif. L'équipe pédagogique est suffisamment étoffée. Elle comprend 33 enseignants-chercheurs titulaires et 21 intervenants non-permanents, pour assurer 822 heures

équivalents travaux dirigés (HETD) en première année et 1 444 HETD en deuxième année, réparties de manière assez équitable entre les deux parcours. Des mutualisations, notamment avec le master finance, sont en place.

La formation met en place des dispositifs d'évaluation et d'amélioration continue de qualité. Elle mène des enquêtes chaque année auprès des étudiants qui peuvent ainsi donner leur avis sur la formation. La formation se base sur un conseil de perfectionnement, qui se réunit annuellement et qui intègre des professionnels, des étudiants et des alumnis. L'avis des étudiants comme du conseil de perfectionnement permet de faire évaluer l'offre de formation comme les pratiques pédagogiques, ce qui est indispensable pour une formation focalisée sur des métiers en évolution permanente.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation de grande qualité.
- Une forte attractivité de la formation.
- Une excellente insertion professionnelle.

Points faibles

- Une formation à la recherche par la recherche peu développée.
- Une faible ouverture à l'internationale.
- Une non-ouverture à la formation continue.

Recommandations

- Formaliser la formation à la recherche par la recherche dans un module d'enseignement dédié.
- Capitaliser sur l'Alliance européenne Una Europa pour développer les mobilités internationales, y compris pour les enseignants.
- Analyser les opportunités de développement de la formation continue, notamment en lien avec le DU Sorbonne Data Analytics.

MASTER ÉCONOMIE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Economie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant un seul parcours : *Économie et psychologie* (spécialisation de master 1 et 2 en partenariat avec l'université Paris-Cité). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Économie de la Sorbonne (EES - UFR 02) et compte 76 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Économie s'inscrit en cohérence avec la politique de l'établissement et se positionne de manière distinctive et intéressante à l'interface de l'économie et de la psychologie, autour de l'économie et la psychologie comportementale. Elle s'inscrit donc en complémentarité avec les autres formations de master de l'établissement. Par ailleurs, elle s'inscrit dans le continuum des formations via un cours optionnel en troisième année de licence d'Économie qui permet aux étudiants de comprendre les enjeux de l'économie comportementale. La bidisciplinarité se traduit par un partenariat spécifique entre l'université de Paris 1 et l'université Paris-Cité. La formation se base sur une équipe pédagogique composée à parité d'économistes et des enseignements dans les deux disciplines et des cours et projets communs. Ces caractéristiques en font une formation innovante au niveau national comme international.

La formation est fortement internationalisée puisque 48 % des étudiants formés viennent d'universités étrangères et que tous les cours sont dispensés en anglais. Pour autant, la formation ne s'appuie sur aucun accord de partenariat formel et les mobilités entrantes comme sortantes au cours de la formation sont nulles.

La formation est en outre clairement positionnée autour d'une formation de haut niveau à la recherche par la recherche, avec un adossement de qualité avec des unités de recherche tant en économie avec le Centre d'économie de la Sorbonne qu'en psychologie avec l'Institut de psychologie. La formation se base sur une forte interconnexion avec les laboratoires soit par le biais des séminaires de recherche, soit par les écoles d'hiver qui permettent aux étudiants de master de côtoyer doctorants et enseignants-chercheurs, soit par des stages en laboratoires, cinq par an environ. Par ailleurs, tous les intervenants de la formation sont des doctorants, chercheurs ou enseignants-chercheurs. Deux mémoires sont obligatoires, un chaque année, faisant l'objet d'un accompagnement collectif, en termes de méthodologie et d'éthique de la recherche et individualisé.

Ce lien étroit avec la recherche s'accompagne d'un effort de professionnalisation avec la mise en place en deuxième année d'un module pro-track (au choix avec le module Ph.D track) qui permet aux étudiants de rencontrer des professionnels du secteur d'activité et d'être accompagnés dans la recherche de stage et d'insertion professionnelle. Aucun stage obligatoire (y compris en laboratoire de recherche) n'est cependant prévu dans la maquette pédagogique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master Économie propose un programme de formation original, bidisciplinaire, organisé de manière cohérente tant en 1^{re} année qu'en 2^{de} année. En première année, des cours de mise en niveau en économie ou en psychologie permettent aux étudiants d'acquérir des bases communes selon leur parcours antérieur. Ces cours sont complétés par des cours plus méthodologiques ou en lien avec le traitement et l'analyse des données. En deuxième année, des cours plus avancés en économie et psychologie comportementale et deux options (tracks) : un centré sur la poursuite d'étude en doctorat (Ph.D. track) et un centré sur l'accompagnement à l'insertion professionnelle (Pro track). La formation ne s'est cependant pas du tout saisie de l'approche par compétence, ce qui est regrettable car cela permettrait de rendre visibles pour les étudiants les compétences valorisables dans la suite de leur parcours.

La formation propose des méthodes pédagogiques innovantes, avec différents formats : classes inversées, séminaires intensifs de remise à niveau en début de première année, écoles d'hiver permettant aux étudiants

de suivre des enseignements au plus proche de la recherche actuelle et en lien direct avec les doctorants et enseignants-chercheurs.

La formation a mis en place des dispositifs efficaces en termes d'ouverture internationale. 50 % des étudiants sont issus d'universités étrangères. Les enseignements sont dispensés intégralement en anglais. Mais, la formation ne propose pas d'accompagnement à la mobilité durant la formation, ce qui peut s'expliquer par son positionnement bidisciplinaire.

La formation n'est pas organisée pour permettre l'alternance ou la formation continue, ce qui est assez cohérent avec le positionnement recherche et international de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente un suivi efficace de ses effectifs et de son attractivité. Cette dernière est en hausse avec un nombre de candidats en hausse de 15 % sur les trois dernières années. Elle remplit systématiquement ses capacités d'accueil (40 places en première année). Pour autant, la formation fait face à de nombreux désistements avant la rentrée en première année : 50 % des candidats admis ne viennent finalement pas.

La formation opère un suivi complet et réflexif de la réussite de ses étudiants. En première année, la formation fait face à des abandons ou échecs assez massifs en première année (20 % environ). Ces chiffres questionnent l'équipe pédagogique qui souhaite renforcer les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants (au-delà des modules de remises à niveau qui existent déjà), ce qui apparaît être une bonne idée compte tenu de la bidisciplinarité et des besoins de montée en compétence des étudiants sur une autre discipline que celle abordée en licence. En deuxième année, en revanche, les taux de réussite sont élevés (95 %).

La formation propose un suivi de qualité de l'insertion de ses étudiants à travers deux enquêtes : une déployée au niveau de la formation (12-18 mois) et une déployée par l'établissement à 30 mois. D'après l'enquête à 30 mois (taux de réponse : 60%, ce qui est assez faible mais peut s'expliquer par la forte proportion d'étudiants étrangers retournant dans leur pays d'origine), le taux d'insertion en emploi est de 72 % et le taux de poursuite d'étude est de 11 %. Mais, seulement trois étudiants ont poursuivi en doctorat, ce qui paraît peu étant donné l'objectif de la formation. Par ailleurs, les métiers occupés par les diplômés n'apparaissent pas en lien direct avec la formation bidisciplinaire.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation bénéficie d'un bon taux d'encadrement avec 45 enseignants-chercheurs ou chercheurs permanents, 5 enseignants non permanents et 23 professeurs invités pour 70 étudiants et 230 heures d'enseignement (équivalent travaux dirigés (TD)) environ.

La formation a mis en place des dispositifs d'amélioration continue. D'une part, des questionnaires d'évaluation et des échanges réguliers avec les étudiants ont été mis en place et servent notamment à faire évoluer les pratiques pédagogiques (introduction de TD ou de remises à niveau par exemple). Un groupe *LinkedIn* permet aussi de suivre les étudiants. D'autre part, un conseil de perfectionnement se tient annuellement. Il inclut des enseignants de la formation, des étudiants, deux professionnels et d'anciens étudiants. Ce conseil discute notamment des pistes pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation bidisciplinaire en économie et psychologie.
- Un adossement à la recherche de qualité.
- Une internationalisation forte.

Points faibles

- Une absence de réflexion en termes de compétences.
- Des taux de réussite assez faibles en première année.

Recommandations

- Mettre en place une approche par compétences en lien avec les besoins des secteurs d'activité visés.
- Développer un accompagnement spécifique pour les étudiants en difficulté en première année et, plus largement, engager une réflexion sur l'amélioration de la réussite des étudiants.

MASTER ÉCONOMIE APPLIQUÉE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Économie appliquée de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant quatre parcours : *Politiques publiques* (spécialisation de master 2), *Économie de l'aménagement et du développement local* (spécialisation de master 2), *Sustainable Territorial Development* (Master Erasmus Mundus fermé en 2022) et *Économie de la culture et numérique* (spécialisation de master 2 exclusivement en alternance). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Économie de la Sorbonne (UFR 02) et compte 92 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La place du master dans la stratégie et l'offre de formation de l'université Paris 1 n'est pas exposée dans le dossier d'auto-évaluation. Les partenariats académiques ne sont pas non plus évoqués alors que la mention a accueilli un parcours labellisé Erasmus Mundus, qui a été fermé en 2022 sans que les motifs de fermeture soient évoqués dans le dossier. L'interdisciplinarité n'apparaît pas en première année, qui est centrée sur les politiques publiques. Elle est en revanche davantage présente, sans qu'on puisse en évaluer l'ampleur, en deuxième année et uniquement dans le parcours *Économie de l'aménagement et du développement local*, avec une ouverture à la géographie et le parcours *Économie de la culture et numérique* avec un lien aux nouvelles technologies et de l'information de la communication.

L'internationalisation de la formation depuis la fermeture du parcours *Sustainable Territorial Development* (Master Erasmus Mundus) est faible. Aucune mobilité entrante ou sortante dans les parcours restant ouverts n'est notée.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche par la recherche. Elle se structure en première année autour d'enseignements dédiés à la méthodologie de la recherche et de la réalisation d'un mémoire en première année. Elle apparaît beaucoup plus importante et formalisée en deuxième année dans le parcours *Politiques publiques*. La formation à la recherche passe également par les cours thématiques dispensés par les enseignants-chercheurs de la formation, avec un lien direct avec leurs thématiques de recherche. Ces derniers représentent la totalité des enseignants de la première année et sont aussi largement majoritaires dans le parcours *Politiques publiques*. Enfin, les étudiants peuvent participer aux séminaires du Centre d'Économie de la Sorbonne, même si le dossier d'auto-évaluation ne détaille pas les effectifs réellement concernés.

Le lien avec le monde socio-économique est peu documenté et apparaît comme hétérogène selon les parcours. Ainsi, le lien est plus fort pour deux parcours, présentés comme professionnalisants : le parcours *Économie de l'aménagement et du développement local* et le parcours *Économie de la culture et numérique* qui se déroule en alternance. En revanche, le lien avec le monde socio-économique est absent pour le parcours *Politiques publiques*, présenté comme une formation davantage tournée vers la recherche.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master Économie Appliquée est construit sur le fondement d'une organisation pédagogique peu cohérente, qui affecte la mise en œuvre de l'approche par programme et par compétences. La première année commune mais très centrée sur la thématique des politiques publiques, qui est un des parcours de deuxième année, avec peu de place pour les enseignements des deux autres parcours, qui apparaissent comme assez suspendus. Vue la thématique du master, on peut regretter qu'il n'y ait pas d'ouverture vers la science politique ou le droit public. On peut aussi regretter que la maquette pédagogique n'intègre pas en première année des enseignements optionnels centrés sur le développement local ou la culture, alors qu'il s'agit de thématiques des parcours de deuxième année. En outre, l'approche par compétences est complètement absente dans le parcours *Politiques Publiques*, ce qui semble revendiqué par l'équipe pédagogique qui lui préfère une approche par programme, peu explicite du reste. L'approche par compétences est plus présente dans les

deux autres parcours, mais elle mériterait d'être formalisée par un portefeuille de compétences en lien avec le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La formation ne diversifie ses méthodes pédagogiques qu'en deuxième année. La première année se déroule en présentiel et quasi exclusivement en cours magistraux. En deuxième année, et surtout dans les parcours, *Économie de la culture et numérique* et *Économie de l'aménagement et du développement local*, des méthodes de pédagogie innovante sont à l'œuvre : classe inversée, jeux de rôles, joutes oratoires, étude collective de terrain en réponse à une commande, etc. Le distanciel n'est pas prévu dans la formation.

La formation mobilise peu de dispositifs pour favoriser les mobilités internationales des étudiants (entrantes comme sortantes) et leur capacité à s'insérer sur le marché international. Le développement des compétences linguistiques des étudiants se limite à un cours d'anglais en 1^{re} année et des cours en anglais uniquement dans le parcours *Politiques publiques*, le volume des enseignements réalisés en anglais dans ce parcours n'étant pas communiqué. On peut regretter ce manque d'internationalisation, surtout dans le parcours à orientation recherche.

Les contenus et les dispositifs du master *Economie Appliquée* sont partiellement adaptés à l'alternance, mais ne permettent pas d'accueillir des stagiaires de la formation continue, ce qui est regrettable. Le master *Economie Appliquée* a adapté son programme et son organisation en 2018 pour permettre l'alternance dans l'un de ces trois parcours : *Économie de la culture et numérique* (soit 18 étudiants en 2021-22). Cette modalité sera aussi proposée en 2023 pour le parcours *Économie de l'aménagement et du développement local*. En revanche, la formation n'est pas ouverte à la formation continue. La formation intègre peu d'éléments de professionnalisation en première année. En deuxième année, les parcours *Économie de la culture et numérique* et *Économie de l'aménagement et du développement local* sont largement professionnalisés, le premier étant en alternance depuis 2018, le second évoluant vers alternance en 2023. Dans ces deux parcours, 60 % des heures d'enseignement sont réalisées par des professionnels des secteurs d'activité visés (développement territorial ou culture). Le parcours *Politiques Publiques*, davantage orienté vers la dimension recherche, est, pour sa part, très peu professionnalisé (absence de stage, y compris en laboratoire).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation semble avoir perdu en attractivité. Les effectifs se sont réduits de 120 à 92 étudiants entre 2019-20 et 2021-22. Cette baisse concerne surtout le parcours *Économie de l'aménagement et du développement local* (- 70 %). On regrette que cette baisse significative ne soit pas expliquée dans le dossier d'auto-évaluation, d'autant qu'elle ne semble pas tenir à une baisse des étudiants admis dans la formation (qui reste relativement stable autour de 115 étudiants), ni au taux de sélection (d'environ 17 %).

La formation ne propose pas un suivi spécifique de la réussite et ne met pas en place de dispositifs d'accompagnement. La réussite en première année n'est pas présentée et analysée. En deuxième année, le taux de réussite varie de 75 % dans le parcours *Politiques publiques* à 100 % dans les deux parcours plus professionnalisés. On regrette que l'équipe pédagogique ne présente pas une analyse de l'échec de 25 % dans le parcours orienté recherche afin de proposer un accompagnement aux étudiants.

Si l'insertion des étudiants à 30 mois est suivie via une enquête de l'établissement, la formation n'analyse pas le devenir de ses étudiants. Le taux de réponse à l'enquête n'est que 57 %, ce qui ne permet pas de mener une analyse complète de l'insertion professionnelle. Le taux d'insertion s'élève globalement à 69 %, ce qui relativement faible pour un master. Ce taux est hétérogène selon les parcours. Il s'établit à 75 % dans le parcours *Économie de la culture et numérique*, qui connaît de plus un taux de poursuite d'étude de 25 %. Ces chiffres ne sont pas analysés, mais ils sont surprenants car le parcours est proposé en alternance, ce qui devrait permettre une excellente insertion. Dans le parcours *Politiques publiques*, le taux d'insertion en emploi est de 55 %, avec une poursuite en doctorat de l'ordre de 20 %, ce qui représente au plus cinq étudiants inscrits en thèse. On peut regretter que l'insertion des vingt autres étudiants du parcours ne soit pas questionnée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le dossier d'auto-évaluation n'analyse pas en tant que telle la soutenabilité de la formation et si cette dernière a les moyens de remplir ses objectifs. 46 enseignants permanents et 16 vacataires composent l'équipe pédagogique, pour environ 1 500 heures de formation, ce qui semble cependant suffisant pour assurer la soutenabilité de la formation.

La formation ne présente pas de démarche d'évaluation interne. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais un conseil de mention dont les missions et la qualité des membres ne sont pas connues. Le dossier d'auto-évaluation ne mentionne aucun dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants ni de démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche.
- Un développement de l'alternance pertinent.

Points faibles

- Une attractivité en baisse.
- Un faible taux de réussite.
- Des taux d'insertion professionnelle faibles.
- Une faible cohérence interne de la mention.
- Une absence de démarche d'amélioration continue (absence de conseil de perfectionnement spécifique à la mention permettant d'inscrire effectivement la formation dans cette démarche, absence d'évaluation des enseignements).
- Une faible internationalisation.

Recommandations

- Initier une réflexion afin de renforcer l'attractivité de la formation.
- Améliorer les taux de réussite de la formation en assurant un meilleur accompagnement des étudiants en première année.
- Améliorer l'insertion professionnelle des étudiants en renforçant les liens avec les partenaires socio-économiques du master.
- Initier une réflexion afin d'améliorer la cohérence globale de la mention.
- Mettre en place une démarche d'amélioration continue de la formation, par l'installation d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, et l'évaluation des enseignements, en vue d'améliorer la cohérence, l'attractivité et l'insertion des étudiants.
- Développer les mobilités internationales, notamment pour le parcours orienté recherche.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une qualité du recrutement en question avec une baisse sensible d'attractivité et une absence d'analyse des taux de réussite.
- Un taux d'insertion professionnelle faible pour une formation de master y compris dans le parcours en alternance.
- Une faible cohérence globale de la mention.

MASTER ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHÉS

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Économie de l'entreprise et des marchés de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant un seul parcours : Évaluation et Gestion de Projets. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Management de la Sorbonne (EMS - UFR 06) et compte 63 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Économie de l'Entreprise et des Marchés (EEM) s'inscrit en cohérence avec la stratégie de l'établissement. Les enseignements du parcours Évaluation et Gestion de Projets (EGP) s'inscrivent dans un cadre pluridisciplinaire (gestion, économie du numérique et des réseaux, et droit des entreprises). Le M1 est structuré autour d'un tronc commun composé de cours mutualisés avec les autres formations de l'École de management de la Sorbonne (EMS UFR 06) et se positionne comme une poursuite d'études naturelle des étudiants du parcours Stratégie et économie d'entreprise de la licence Gestion. Les étudiants sont sensibilisés aux problématiques du développement durable en lien avec les stratégies des entreprises.

La formation présente une forte dimension internationale et repose sur un partenariat avec l'université du Delaware (depuis 2005) qui permet à des étudiants de bénéficier d'un double diplôme à l'issue d'un semestre d'études dans l'université partenaire. Bien que le nombre de places théorique soit de 10 à 15, cette possibilité ne concerne réellement qu'un très faible nombre d'étudiants (aucun depuis 2020) car l'université Paris 1 ne semble pas en mesure d'accueillir les étudiants américains dans les conditions requises par l'accord de réciprocité. De ce fait, la mobilité sortante prend le plus souvent la forme d'un court séjour (certifiant) d'un mois pour l'ensemble des étudiants de M2. Un nouveau partenariat avec Hult International Business School est également mentionné pour un échange d'une capacité de 10 places à partir de 2023. Une grande partie de la formation (50 % des enseignements en M2) est enseignée en anglais.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche satisfaisant. Elle s'appuie sur l'équipe PRISM (Pôle de recherches interdisciplinaires en sciences du management - EA 4101) et 24 enseignants-chercheurs et chercheurs assurent 60 % des volumes d'enseignement de la formation. 30 heures sont consacrées à la méthodologie de la recherche et à un séminaire de recherche obligatoire en M2 pour accompagner les étudiants dans la préparation de leur mémoire. Le rapport d'auto-évaluation indique que la formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour assurer un enseignement spécifique à la déontologie. Depuis 2011, une dizaine d'étudiants a poursuivi ses études en doctorat mais aucun depuis 2020. La difficulté d'obtenir des financements doctoraux (CIFRE ou contrats doctoraux) est indiquée comme étant un frein à la poursuite d'études.

La formation entretient des relations suivies avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les professionnels sont au nombre de 13 et assurent 40 % du volume horaire d'enseignement total (50 % en M2). La formation comporte des stages obligatoires en M1 et en M2 ainsi qu'un Atelier entrepreneuriat et créativité au sein des unités d'enseignement (UE) de professionnalisation qui comptent pour 13 crédits ECTS sur les 120 de la formation. L'équipe pédagogique s'appuie fortement sur l'association des anciens étudiants de la formation qui contribue à entretenir les liens entre la formation et le monde professionnel avec l'organisation de conférences et séminaires, une communication efficace et la participation aux instances de pilotage. La formation n'est ouverte ni à la formation continue ni à l'alternance mais le conseil de perfectionnement recommande l'ouverture d'un module d'apprentissage en M2.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Des marges de progression existent en ce qui concerne la mise en œuvre de l'approche par les compétences. L'approche par les compétences est progressivement développée mais la maquette est toujours structurée autour des UE disciplinaires et le dossier n'indique pas comment sont mises en œuvre les modalités de validation des compétences identifiées comme structurantes du diplôme.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les enseignants tendent à développer la pédagogie active dans certains enseignements, notamment professionnels avec des enseignements inversés, l'organisation de débats, des visites d'entreprises, la résolution de problèmes. Des contenus de cours ou des documents complémentaires sont mis à disposition des étudiants sur l'espace pédagogique interactif de Paris 1 et certains cours sont proposés à distance (vidéo synchrone) notamment les cours assurés par l'université américaine partenaire. Les espaces pédagogiques ne sont cependant pas adaptés à ces modalités pédagogiques, ce qui pose des difficultés d'organisation pour les étudiants.

La formation met en place des dispositifs pour promouvoir la mobilité à l'international. Les compétences linguistiques en anglais constituent un prérequis à l'entrée dans cette formation et un enseignement d'approfondissement linguistique en anglais de 33 heures est dispensé en M1. En M2 50 % des enseignements sont en anglais et les étudiants réalisent tous une mobilité sortante vers l'établissement partenaire d'une durée d'un mois en M2, ou un semestre pour quelques étudiants. Il est indiqué que tous les étudiants sont titulaires d'une certification linguistique sans qu'il soit précisé s'il s'agit d'un prérequis à l'admission ou si cette certification est acquise au cours de la formation. Les étudiants étrangers ne bénéficient quant à eux d'aucune formation au français.

Le contenu et les dispositifs de formation ne sont pas adaptés aux publics de l'apprentissage et de la formation continue. La formation n'est ouverte ni à la formation continue ni à l'apprentissage, ce qui est regrettable eu égard à la vocation essentiellement professionnelle de ce parcours de formation. Il apparaît cependant qu'une démarche est actuellement engagée pour ouvrir le M2 à l'apprentissage dans un futur proche.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente une attractivité relative. Les candidatures sont stables autour de 400 mais le nombre d'inscrits en M1 n'excède pas 30 étudiants malgré une capacité d'accueil à 45 (80 étudiants classés sur listes principale et complémentaire). Les effectifs sont supérieurs en M2 mais comptabilisent les inscriptions des étudiants en année de césure. Les candidatures de diplômés d'écoles de management recherchant une formation complémentaire sont indiquées comme étant en hausse. La communication sur la formation repose sur un site internet apparemment animé par l'association des anciens étudiants (SEPMA) et dont la qualité de l'information pourrait être améliorée (une actualisation semble nécessaire).

Les taux de réussite sont analysés et pourraient être améliorés. Ils sont annoncés comme s'établissant à 100 % en M1 et en M2 ce qui n'est pas attesté par les chiffres fournis. En M1 il semble que le taux de réussite soit en baisse sur les trois dernières années (passant de 100 % à 75 %). En M2 les taux de réussite calculés sur les inscrits sont stables à 67 %. Le décalage peut s'expliquer par le nombre important d'étudiants en année de césure (dix en 2021-2022) qui mériterait d'être analysé et questionné notamment parce qu'ils sont peu nombreux à reprendre effectivement leurs études à l'issue de leur période de césure (trois en 2022).

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs et du marché de l'emploi sont analysées. L'équipe pédagogique complète les enquêtes annuelles de l'université par ses propres enquêtes dont elle confie l'administration à l'association des anciens étudiants sans que la méthodologie soit précisée dans le dossier. Cette stratégie ne permet cependant pas d'augmenter les taux de réponse (83 % de répondants sur la dernière enquête de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) à 30 mois, 90 répondants à l'enquête SEPMA portant sur 11 cohortes de diplômés). D'après l'enquête OVE à 30 mois, les diplômés sont 84 % à s'insérer professionnellement et 80 % parmi eux en contrat à durée indéterminée (CDI). Les poursuites d'études mentionnées (16 %) ne correspondent pas à des parcours en doctorat.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose globalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle s'appuie sur 24 enseignants-chercheurs (pour 63 étudiants), 4 professeurs invités étrangers et 13 intervenants professionnels qui permettent de mettre en œuvre la maquette actuelle qui comporte un tronc commun mutualisé en M1. En revanche la formation ne dispose pas de moyens supplémentaires suffisants (volumes horaires) pour développer des enseignements spécifiques notamment de professionnalisation.

La formation met en place un dispositif d'évaluation interne et d'amélioration continue de la qualité. Le conseil de perfectionnement de la formation se réunit deux fois par an. Il intègre un nombre relativement important d'étudiants (inscrits dans la formation et les anciens étudiants représentant l'association SEPMA) et quelques professionnels également intervenants dans la formation. Les travaux du conseil de perfectionnement s'appuient sur les résultats d'un guide d'évaluation propre au master et administré auprès des étudiants depuis

dix ans (le dossier ne précise pas les modalités de cette évaluation) et se traduisent par des évolutions régulières de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une pluridisciplinarité marquée.
- Des partenariats internationaux de qualité.
- Une forte implication des anciens étudiants dans le pilotage.

Points faibles

- Une attractivité faible.
- L'absence de dispositif permettant l'accueil des alternants et des publics en formation continue.
- Un taux d'abandon élevé à l'issue d'une année de césure.
- Un potentiel d'internationalisation insuffisamment exploité.

Recommandations

- Renforcer le pilotage de la communication pour accroître l'attractivité de la formation.
- Développer l'apprentissage et la formation continue.
- Mettre en place un accompagnement spécifique des étudiants en année de césure.
- Rechercher des solutions permettant de développer l'accueil des étudiants en mobilité entrante.

MASTER ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Économie du développement* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant trois parcours : *Development Economics* (spécialisation de master 2), *Development Economics - Le Caire* (spécialisation de master 1 et 2 au Caire, Égypte), *Économie du développement durable* spécialisation de master 2). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Économie de la Sorbonne (UFR 02) et compte 166 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation entre en parfaite cohérence avec la stratégie et l'offre de formation de l'université Paris 1. Elle est centrée sur les problématiques de développement international et durable et se situe donc en complémentarité avec les autres mentions de master de l'établissement. Elle s'inscrit dans le continuum des formations de l'université. Des cours optionnels sont dispensés en troisième année de la licence *Économie* de l'université de Paris 1 et permettent aux étudiants de découvrir l'économie du développement et du développement durable. La formation bénéficie de partenariats internationaux pertinents en raison du positionnement thématique. La formation développe une forte interdisciplinarité et propose des ouvertures vers d'autres domaines de l'économie avec des enseignements mutualisés avec d'autres formations de master surtout en première année, en *Économie industrielle* ou *Économie internationale*, mais aussi vers d'autres disciplines comme la géographie, la finance ou l'environnement.

La formation affiche clairement une politique d'internationalisation qui se concrétise par la mise en place depuis 2018 d'un parcours délocalisé entièrement au Caire, par un recrutement massif d'étudiants internationaux (50 % dans les deux parcours dispensés à Paris et 100 % dans le parcours dispensé au Caire) et par des cours disciplinaires en anglais. La formation propose aussi des mobilités internationales et des doubles diplômes avec des universités partenaires dans les pays en développement : l'université du Caire, l'université de Pékin et l'université de Javeriana, en Colombie.

Le master dispose d'un très bon adossement à la recherche en lien avec le Centre d'Économie de la Sorbonne. 63 enseignants-chercheurs et chercheurs (dont 70 % disposent de l'Habilitation à diriger des recherches (HDR)) interviennent dans la formation. Une formation à la méthodologie de la recherche, la participation aux séminaires de recherche « *Développement durable* » et la rédaction de deux mémoires favorisent une formation avancée des étudiants notamment en deuxième année à la recherche par la recherche.

La formation développe une bonne professionnalisation, notamment dans le parcours *Économie du développement durable*, davantage à vocation professionnalisante. Des accords de partenariats avec les organismes internationaux comme la Banque Mondiale, les Nations Unies, la Commission européenne, ou nationaux avec l'Agence française de développement ou encore la Banque de France, et des cabinets d'audit. Cela permet l'intervention de professionnels du développement économique dans la formation, notamment au sein du séminaire de professionnalisation en deuxième année, mais aussi dans le cours de « *Development Economics* » à travers la présentation d'études de cas. Ces partenaires ont aussi financé des thèses CIFRE. Au sein de la formation, les étudiants doivent obligatoirement réaliser un stage en deuxième année dans le parcours *Économie du développement durable*. Le stage est en revanche optionnel dans les deux parcours *Development Economics*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose un programme cohérent caractérisé par une 1^{re} année commune permettant aux étudiants d'acquérir les bases de l'économie du développement et des méthodes d'analyse et de recherche et de commencer à se spécialiser à travers des cours optionnels. En deuxième année, les deux parcours proposés sont positionnés soit sur une orientation fortement recherche (*Development Economics* (Paris ou au Caire)), soit vers une orientation plus professionnalisante (*Économie du développement durable*). Dans les deux

cas, la maquette pédagogique intègre des enseignements parfaitement cohérents avec les objectifs des parcours. On regrette en revanche que l'approche par compétences ne soit pas développée et qu'aucune certification ne soit proposée aux étudiants.

La mise en place d'innovations pédagogiques est assez réduite. Les pratiques pédagogiques sont assez classiques sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés, notamment en première année. Quelques innovations pédagogiques sont introduites notamment pour les cours techniques ou dans le cours de « *Development Policies* » avec la mise en place d'un *Policy lab*. On peut regretter que l'équipe pédagogique ne développe pas de méthodes d'apprentissage plus innovantes d'autant que les effectifs réduits dans certains cours le permettraient et qu'il s'agit d'une revendication des étudiants dans le conseil de perfectionnement. La formation peut être accessible en partie en distanciel grâce à un mécanisme de captation vidéo des cours en amphithéâtre proposés par l'établissement, ce qui peut favoriser les mobilités internationales.

La formation met en place de nombreux dispositifs visant à développer la mobilité internationale et l'insertion des étudiants à l'étranger. Un cours d'anglais en 1^{re} année, mais surtout, la grande majorité des enseignements soit dispensée en anglais (la moitié en 1^{re} année et la totalité en deuxième année) ce qui favorise les mobilités. En outre, la formation a noué des partenariats anciens et forts avec plusieurs universités de pays en développement, ce qui a permis la mise en place d'un parcours délocalisé (au Caire) et d'accords de double diplomation (ces accords ne sont toutefois pas présentés de manière très explicite dans le dossier d'auto-évaluation).

La formation ne propose aucun dispositif d'alternance ou de formation continue. Si l'alternance semble peu compatible avec l'ancrage recherche et international de la formation, on peut regretter que la formation continue n'ait pas été développée étant donné le besoin en formation dans les pays en développement en termes de développement durable.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité avec près de 670 candidats pour 104 admis (listes principale et complémentaire), soit un taux de sélection de 16 %. En outre, les effectifs inscrits sont stables en première année (autour de 80, ce qui est conforme aux capacités d'accueil) et en hausse en deuxième année dans les trois parcours.

La formation ne propose qu'un suivi minimal de la réussite des étudiants. Le dossier d'auto-évaluation mentionne un suivi individualisé de la réussite des étudiants. Mais il ne détaille pas les dispositifs mis en place. Seuls des protocoles de validation en deux ans de la première année semblent exister. Pourtant, la réussite en première année pose question puisque seulement 48 des 82 étudiants inscrits ont validé tous les crédits ECTS, soit 58 % des étudiants. On peut regretter que l'équipe pédagogique ne se soit pas encore saisie de ce constat pour mettre en place des dispositifs d'accompagnement spécifique en 1^{re} année.

Le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants est peu développé. Il passe uniquement via l'enquête à 30 mois de l'Université Paris 1. Le taux de réponse à cette enquête est de 64 %, mais il n'est que de 56 % pour le parcours *Économie du développement durable*, ce qui expose à un biais de données manquantes. Le taux d'insertion en emploi est de 26 % ce qui est faible pour un niveau master, d'autant qu'il n'est que de 33 % pour le parcours *Économie du développement durable* qui est à visée professionnelle. Les métiers obtenus correspondent toutefois aux objectifs de la formation. Le taux de poursuite d'études est de 61 % et même de près de 80 % pour le parcours *Development Economics*, ce qui est cohérent avec la visée recherche. D'ailleurs, 10 étudiants poursuivent en doctorat à l'université Paris 1 ou dans les universités partenaires, ce qui représente plus de 40 % des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens adéquats pour fonctionner avec plus de 40 enseignants-chercheurs ou chercheurs permanents, 26 enseignants non permanents et 6 professeurs invités pour 170 étudiants environ. Dans le parcours délocalisé au Caire, l'équipe est composée pour moitié d'enseignants-chercheurs de l'Université de Paris 1 et d'enseignants de l'université du Caire.

La formation met en place un dispositif d'évaluation interne et d'amélioration continue de qualité. Des enquêtes d'évaluation sont en place pour chaque année de la formation afin de recueillir l'avis des étudiants et leurs suggestions. Ces éléments sont débattus au sein du conseil de perfectionnement qui se tient de manière annuelle et qui intègre des enseignants de la formation, des personnels administratifs, des étudiants et des

anciens étudiants. Des pistes d'évolution tant au niveau de la maquette pédagogique, que des dispositifs de réussite ou d'innovation pédagogique sont alors définis et mis en place en vue d'améliorer la formation.

Conclusion

Points forts

- Une forte internationalisation.
- Un adossement recherche de qualité.
- Des partenariats avec des acteurs clés du développement économique.
- Des poursuites en doctorat nombreuses.

Points faibles

- Une réussite faible en première année.
- Un taux d'insertion professionnelle limité.

Recommandations

- Mettre en place des dispositifs individualisés d'aide à la réussite en 1^{re} année et des pratiques pédagogiques plus innovantes.
- Adopter une approche par compétences en lien avec les besoins des secteurs visés afin d'améliorer l'insertion professionnelle.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un taux de réussite limité.
- Une qualité d'insertion professionnelle insuffisante.

MASTER ÉCONOMIE INTERNATIONALE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Économie internationale de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant cinq parcours, qui constituent des spécialisations de master 2 : *Commerce international et environnement, Conseil en organisation, stratégie et systèmes d'information, Transports internationaux, Transports internationaux - Europe centrale et orientale* (délocalisé à Sofia, Bulgarie), et *Développement durable, management environnemental et géomatique*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Économie de la Sorbonne (EES - UFR 02), et compte 331 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation rentre en cohérence avec la stratégie de l'université Paris 1. La formation est bien insérée dans l'offre de l'université Paris 1. Des enseignements optionnels en licence autour de l'économie internationale permettent aux étudiants en fin de premier cycle de se pré-spécialiser. Par ailleurs, le master Économie internationale mutualise plusieurs cours, surtout en première année avec le master Économie du développement. La formation développe aussi l'interdisciplinarité en 1^{re} année notamment mais de manière plus soutenue, dans le parcours Développement durable, management environnemental et géomatique qui associe droit, économie, gestion, géographie et anglais. Cette collaboration interdisciplinaire est organisée une co-acréditation entre l'université Paris 1 et l'université Paris Cité. Des collaborations existent également avec plusieurs écoles d'ingénieur du bassin parisien, notamment avec l'École polytechnique de Paris, notamment pour le parcours Conseil en organisation, stratégie et systèmes d'information.

La formation développe une forte internationalisation avec non seulement un parcours délocalisé en Bulgarie, mais aussi des accords de doubles diplômes avec les universités Javeriana et National en Colombie, une convention Erasmus avec l'Université de Gênes et des accords de mobilités avec l'université de Malmö en Suède. La formation accueille en outre entre 20 et 25 % d'étudiants étrangers.

La formation développe une forte professionnalisation notamment dans les trois parcours (Conseil en organisation, stratégie et systèmes d'information, Transports internationaux et Développement durable, management environnemental et géomatique). Cette dernière se traduit par la participation de nombreux intervenants vacataires aux enseignements (59), des stages obligatoires en M2 (d'une durée minimale de trois mois et 12 crédits ECTS en moyenne) et par une organisation en alternance pour le parcours Transports internationaux.

L'adossement à la recherche est de qualité mais peu formalisé. La formation à la recherche par la recherche est présente en première année et dans tous les parcours en deuxième année mais elle est plus marquée dans le parcours *Commerce international et environnement*, qui est davantage tourné vers la poursuite d'études en doctorat. La formation s'appuie sur les compétences des enseignants-chercheurs du Centre d'Économie de la Sorbonne (24 interviennent dans la formation, soit 100 % des intervenants en première année) mais son lien avec l'unité de recherche n'est pas formalisé par des interactions institutionnalisées (participation aux séminaires de recherche, stage, etc.).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose un programme cohérent avec une 1^{re} année commune à tous les parcours et centrée sur l'économie internationale et l'environnement. Les parcours se distinguent ensuite en deuxième année chacun positionné sur des thématiques différentes et complémentaires (commerce, transport) mais aussi une plus ou moins forte professionnalisation versus formation à la recherche par la recherche. Pour autant, la formation n'a pas mis en place d'approche par compétences en lien avec le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La formation propose des méthodes pédagogiques variées avec des cours magistraux et des travaux dirigés mais aussi des modalités plus innovantes : classe inversée, vidéos, tutorat individuels, dossiers, exposés, jeux de rôle, jeux de simulation en ligne, visites de sites de transport en France et à l'étranger. Certains enseignements peuvent se réaliser en hybride notamment dans le parcours *Développement durable, management environnemental et géomatique* qui se réalise dans deux établissements différents. En revanche, pour le parcours *Transports internationaux* qui est en alternance, le présentiel est requis, ce qui est cohérent avec le mode d'organisation de la formation.

La formation met en place des dispositifs efficaces pour promouvoir les mobilités à l'international et l'insertion professionnelle à l'international. Un cours d'anglais est obligatoire en première année et la moitié des cours disciplinaires sont dispensés en anglais. En deuxième année, l'anglais est requis notamment dans le parcours *Transports internationaux*. Un accompagnement aux mobilités, notamment via les accords de coopération en place dans la mention, existe en première année, ces mobilités étant favorisées – et utilisées – en deuxième année dans le parcours *Transports internationaux* via ses partenariats internationaux.

La formation est organisée pour permettre l'alternance dans le parcours *Transports internationaux*, qui concerne plus de trente étudiants chaque année. Le parcours peut être suivi en formation initiale, en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente une attractivité relative. Elle reçoit environ 790 candidatures et admet (en liste principale et complémentaire) environ 300 étudiants. Le taux de sélection est donc 38 %, ce qui n'est pas un taux très sélectif pour un master. Les effectifs en 1^{re} année baissent de 7 %. Les effectifs en 2^e année sont plus stables mais le parcours *Développement durable, management environnemental et géomatique* accueille uniquement huit étudiants. L'équipe pédagogique semble être consciente que la formation souffre d'un problème d'attractivité relatif mais ne détaille pas les actions correctives qui pourraient être mises en place, ce qui est regrettable.

Le suivi du devenir des étudiants est minimal et leur réussite n'est que partiellement suivie. Il se fait uniquement via l'enquête d'insertion à 30 mois de l'établissement. Cette enquête, qui présente un taux de réponse modeste (50 %), fait apparaître un parcours non mentionné dans le dossier d'évaluation et ne renseigne pas sur l'insertion des diplômés du parcours *Développement durable, management environnemental et géomatique* et du parcours délocalisé. Le dossier d'auto-évaluation ne permet pas d'évaluer la réussite des étudiants en première année. En deuxième année, la réussite est excellente, proche de 100 %, pour le parcours *Développement durable, management environnemental et géomatique*, la réussite est toutefois difficile à évaluer car le dossier d'auto-évaluation mentionne un nombre de diplômés supérieur à au nombre d'inscrits. Le dossier ne détaille pas si la formation met en place des dispositifs spécifiques d'aide à la réussite.

Pour les trois parcours étudiés, l'insertion en emploi est de qualité. Elle s'élève entre 85 % et 100 %, avec une bonne adéquation des métiers occupés aux parcours de formation. On constate que le parcours *Commerce international et environnement*, bien que présenté comme davantage orienté vers la recherche, n'aboutisse à aucune poursuite d'étude en doctorat, ce qui questionne sur son positionnement. L'équipe pédagogique est consciente de cette difficulté et réfléchit à un passage en alternance ce qui pourrait correspondre aux besoins du marché mais peut représenter une difficulté en raison du profil très international des étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation bénéficie de moyens suffisants pour remplir ses objectifs. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique composée de 24 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents et 59 intervenants non permanents. Le poids des intervenants externes s'explique par la forte implication de vacataires issus du monde socio-économique, notamment dans le parcours en alternance *Transports internationaux*. La mutualisation de plusieurs cours entre les parcours de la mention mais aussi avec d'autres masters permet en outre de renforcer la soutenabilité de la formation.

La formation met en place un dispositif solide d'évaluation interne et d'amélioration continue. Un conseil de master se réunit deux fois par an pour échanger avec les étudiants délégués sur les évolutions à mettre en place. Une enquête annuelle auprès des étudiants permet également de récolter leurs avis. L'ensemble de ses éléments est ensuite débattu au sein des conseils de perfectionnement (un par an pour l'ensemble de la mention et trois par an pour le parcours en alternance), conseils auxquels participent enseignants de la

formation, intervenants externes et étudiants délégués. Ces conseils discutent notamment des évolutions stratégiques, notamment le passage ou non en alternance de certains parcours.

Conclusion

Points forts

- Une forte internationalisation.
- Une interdisciplinarité marquée.
- Une professionnalisation de qualité.

Points faibles

- Une attractivité faible de la formation.
- Une absence de réflexion en termes d'approche par compétences.
- Peu de poursuite d'études en doctorat malgré un positionnement recherche d'un parcours.

Recommandations

- Réfléchir au positionnement de certains parcours en termes d'objectifs (plutôt à visée recherche ou professionnelle).
- Développer une approche par compétences pour mieux définir les objectifs de la formation mais aussi son attractivité.
- Encourager les poursuites d'études en 3^e cycle.

MASTER FINANCE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Finance de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant neuf parcours : *Gestion financière et fiscalité* (parcours M1-M2 en formation initiale), *Ingénierie financière* (parcours M1-M2 en formation initiale), *Trésorerie d'entreprise* (parcours M1-M2 en formation par apprentissage), *Finance et asset management* (parcours M1-M2 en formation initiale), *Finance de marché et gestion des risques* (parcours M1-M2 en formation initiale), *Management financier Paris – Brésil* (spécialisation de master 2, Paris - Rio de Janeiro - Ile Maurice, étudiants internationaux), *Management financier* (parcours en formation continue à distance et en formule mixte à distance et en présentiel), *Mangement financier* (parcours M1-M2 en formation en apprentissage), *Banque* (parcours M1-M2 en formation en apprentissage). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Management de la Sorbonne (EMS - UFR 06) et l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris (Établissement associé) et compte 669 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master mention Finance s'inscrit parfaitement dans les ambitions et orientations pédagogiques de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, même si une marge de progression demeure pour s'engager dans la transdisciplinarité. La diversité des parcours et la proposition de plusieurs parcours en apprentissage sur les deux ans et d'autres en formation continue s'inscrit dans la politique de professionnalisation des formations. Le parcours *Management financier Paris-Brésil* présente également une pertinence quant à la stratégie d'internationalisation de l'offre de formation conduite par l'établissement. La formation est cohérente quant aux métiers visés et complémentaire des autres masters comme les mentions *Contrôle de gestion* et *audit organisationnel* ou *Comptabilité contrôle audit*. Cette complémentarité paraît moins évidente par rapport à la mention *Monnaie, banque, finance, assurance* même si les équipes et l'adossement à la recherche sont différents. Le master mention *Finance* offre une poursuite d'études cohérente pour les étudiants de la licence mention *gestion-finance* de l'école de management de la Sorbonne. Au-delà de l'alliance « Sorbonne management » entre les deux composantes portant le master, il existe des partenariats bénéfiques avec l'ESCP (double diplomation) dans le cadre de Sorbonne Alliance ou l'IMT Business School offrant des passerelles d'accès à la formation. La pluridisciplinarité est présente en offrant des disciplines connexes à la finance comme le droit, la comptabilité, l'informatique ou les mathématiques. Le PIA Sorb'Rising est présenté pour les prochaines années comme un levier pour dépasser la pluridisciplinarité et s'inscrire dans la transdisciplinarité.

La formation bénéficie d'une solide ouverture à l'international mais les perspectives offertes par le projet structurant Una Europa sont intéressantes pour consolider les efforts engagés depuis la dernière évaluation Hcéres 2017. Plusieurs initiatives sont à souligner pour mettre en évidence les importants progrès en matière d'internationalisation. Le master bénéficie aujourd'hui d'un parcours tourné pleinement vers l'international *Management financier Paris-Brésil* donnant lieu également à une délocalisation avec l'île Maurice et prochainement vers Shanghai. Il existe également pour certains parcours en formation initiale l'initiative d'un séminaire professionnel d'une semaine délocalisé au sein de la place financière de Londres. Des échanges avec deux universités (Bocconi à Milan et Columbia University à New York) permettent des mobilités sortantes, notamment via le dispositif de césure. Les mobilités entrantes sont déclarées de l'ordre de 40 étudiants mais ne font pas l'objet nécessairement d'un encadrement comme pour les parcours *Management financier* et *Banque*. Si pour la période d'évaluation, le master n'a pu bénéficier de l'alliance universitaire européenne Una Europa, des projets de double diplomation sont envisagés et consolideraient alors l'ouverture internationale du master mention *Finance*.

Le master mention Finance bénéficie d'un fort adossement recherche. Il existe en fonction des régimes d'études dans les parcours un fort volume horaire consacré à la formation à et par la recherche (de 30% pour les publics en apprentissage ou en formation continue à 50 % pour les parcours en formation initiale). Le master s'appuie sur une équipe pédagogique largement intégrée de 44 enseignants-chercheurs relevant du pôle finance de Sorbonne Recherche en management associant le laboratoire PRISM (Pôle de recherches interdisciplinaires en sciences du management) et IAE-lab qui assurent les cours fondamentaux. Le nombre d'heures de formation à et par la recherche est très satisfaisant avec un volume de 80 heures correspondant à des modules et ateliers

autour de la méthodologie de la recherche. L'appui du service de documentation pourrait être plus largement mobilisé dans cette perspective.

La formation entretient de solides relations avec le monde social, économique et culturel et intègre bénéfiquement des éléments de professionnalisation. Plusieurs dispositifs sont mobilisés pour tisser des liens forts avec le monde socio-économique notamment au travers du réseau des *alumni* mais aussi de chaires d'enseignement et de recherche (comme la chaire de management financier) ou encore de partenariat comme avec le CFA DIFCAM Banque & Assurances pour le parcours Banque. L'offre de formation répond ainsi aux attentes du territoire et des exigences des métiers autour de la finance. Le nombre d'intervenants professionnels à l'échelle de la mention est important (105 professionnels interviennent) et représente selon le régime d'études et les années de 30 à 50 % des enseignements dispensés. Le nombre de parcours offerts à l'apprentissage (deux en totalité et un en M2) et à la formation continue traduit l'ancrage dans la professionnalisation au même titre que le nombre de 13 semaines de stage obligatoires pour un volume de 20 crédits ECTS. Les dispositifs de stage traduisent des situations très hétérogènes en fonction des parcours néanmoins.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master mention Finance met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées mais la formation doit poursuivre son travail pour déployer effectivement une approche par compétences. La formation a débuté le travail pour adopter une approche programme et développer les blocs de connaissances et de compétences en déclinant les compétences acquises dans les unités d'enseignements et les cours associés en prenant appui sur la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 35913. Néanmoins, un important travail reste à faire à l'échelle des parcours pour tenir compte de la spécificité des parcours et imaginer des méthodes d'évaluation des compétences et connaissances. Au regard des métiers visés, la formation encourage les étudiants à passer des certifications notamment dans le numérique (TOSA) ou métiers (AMF). Il est à souligner que ces certifications sont financées et qu'elles font même l'objet d'une transformation en notes dans les maquettes de certains parcours.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques en laissant une place croissante au distanciel. Si les approches traditionnelles demeurent, un équilibre a été trouvé en mobilisant à leur côté des pratiques de classe inversée ou le déploiement de serious game. Le présentiel est la règle mais le recours au distanciel est en progression pour plus de flexibilité et compte tenu d'outils adaptés (chaîne Youtube, amphis virtuels) et mieux maîtrisés aujourd'hui par les intervenants.

Les métiers de la finance nécessitant une maîtrise de l'anglais, la formation déploie une série de dispositifs pour permettre son ouverture à l'international. Les étudiants bénéficient au cours du M2 d'enseignements en langue anglaise dispensés par le département Langues de l'université mais il existe également des enseignements ou séminaires disciplinaires en anglais portant le volume horaire convenable enseigné en langue étrangère à 108 heures étudiants. Des étudiants passent et obtiennent des certifications en langue étrangère (TOEIC (Test of English for International Communication)) mais ceci ne concerne malheureusement pas tous les parcours (uniquement les parcours proposés en apprentissage). La possibilité entre le M1 et le M2 d'une césure à l'étranger est à souligner dans la perspective de cette ouverture à l'international notamment en matière de mobilité sortante.

Les contenus et dispositifs sont particulièrement bien adaptés aux publics de la formation continue et de l'alternance. Le nombre de stagiaires de la formation continue inscrits (234 pour l'année 2021-2022) traduit les dispositifs spécifiques mis en œuvre pour adapter la formation à ce public (horaires adaptés, enseignements en ligne et multimodal) et avec la particularité de groupes dédiés. La même évaluation peut être faite pour les alternants avec des parcours entiers dédiés à l'apprentissage avec des capacités d'accueil atteintes sans difficulté. Si la validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas développée, le dispositif de validation des acquis professionnels (VAP) est mobilisé avec pour le parcours Management financier, un nombre de VAP représentant 20 % des recrutés.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les responsables des parcours du master mention Finance réalisent un travail pertinent de suivi des candidatures et des inscriptions notamment par une connaissance des origines des étudiants postulant. Les chiffrent démontrent une excellente attractivité, particulièrement en 2021-2022 pour les entrées en M2. Le taux de pression est de l'ordre à l'échelle de la mention de 4,75 % (187 inscrits pour 3936 candidatures) avec des

admis recrutés sur tout le territoire et plus modestement via Campus France en souhaitant privilégier un recrutement de qualité par cette voie.

Le taux de réussite est d'un très bon niveau avec de très rares abandons et/ou réorientations chaque année (en moyenne trois en M1 sur les trois dernières années). Cette réussite s'explique par un recrutement très sélectif mais aussi des promotions à effectifs limités permettant un suivi quasi individualisé des étudiants. Les échecs en M2 sont expliqués et résultent fréquemment d'une difficulté à rendre le mémoire dans les temps.

L'insertion professionnelle est suivie et peut être qualifiée de bon niveau tant quantitativement que qualitativement. Cette insertion professionnelle fait l'objet de multiples dispositifs de suivis parmi lesquels une enquête à 12 mois réalisée par les responsables de parcours et deux enquêtes relevant des services centraux à 18 et 30 mois. Pour ces dernières, les taux de réponse sont satisfaisants même s'ils ne sont pas homogènes pour tous les parcours (entre 47 et 78 %). L'insertion professionnelle est mesurée à 18 mois à un niveau de 80 %, chiffre à nuancer avec la période COVID qui a certainement retardé l'entrée dans la vie active de certains étudiants. Les postes occupés sont des postes de cadre et conformes aux objectifs visés. À noter positivement que les directions de parcours s'efforcent de mobiliser le réseau des *alumni* ainsi que le réseau professionnel *Linkedin* pour conserver des attaches et suivre l'insertion professionnelle en complément des enquêtes réalisées par l'Observatoire des résultats, de l'insertion et de la vie étudiante (ORIVE). La poursuite d'études est rare selon les commentaires des responsables de diplômes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master mention Finance dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs même si les conditions d'accueil dans certains locaux ne semblent pas optimales et que les parcours en formation initiale ne sont toujours à l'équilibre nécessitant alors des mutualisations. Les étudiants font remonter une insatisfaction sur les locaux et l'équipement de certaines salles. En matière d'encadrement, les résultats sont convenables dans la mesure où nous comptons un enseignant permanent pour 21 étudiants (32 permanents pour 669 inscrits dans le cycle en 2021-2022). La soutenabilité financière fait l'objet d'un suivi démontrant un déséquilibre entre la formation initiale et les autres régimes.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue même si des progrès semblent envisageables pour améliorer les taux de réponse aux enquêtes sur les enseignements et la formation. Ce processus n'est pas identique selon que le parcours est porté par l'école de management de la Sorbonne ou par l'IAE Paris Business School. Un dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation existe mais il donne lieu à un taux de réponse faible notamment pour l'école de management de la Sorbonne (28,5 %) et pour les services centraux (16 %). L'IAE Paris Business School obtient un meilleur résultat mais le taux de réponse de 50 % demeure faible. Un conseil de perfectionnement se tient à l'échelle des parcours pour examiner le déroulement de l'année et envisager des évolutions. Il existe également un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention pour faire converger les approches entre les composantes et sur la base des informations récupérées lors des conseils de perfectionnement à l'échelle des parcours. Ce conseil de perfectionnement est conforme aux attendus tant en matière de constitution que des thèmes abordés au sein de celui-ci.

Conclusion

Points forts

- Un master attractif.
- Une bonne ouverture internationale.
- De bons taux de réussite.
- L'adaptation de la formation au public de la formation continue et de l'alternance.

Points faibles

- Une délicate soutenabilité des parcours en formation initiale.
- Un processus d'évaluation interne à renforcer.
- Des conditions d'accueil en présentiel des étudiants à améliorer pour certains parcours.

Recommandations

- Améliorer la soutenabilité des parcours en formation initiale en envisageant un autre modèle économique avec, par exemple, la mise en place d'un parcours accueillant à la fois des formations initiales et des alternants afin que les ressources générées par l'apprentissage puissent servir les parcours en formation initiale.
- Renforcer le processus d'évaluation des enseignements afin d'accroître les taux de réponse trop faibles et éviter la redondance entre les enquêtes menées par l'École de management et celle conduite par les services centraux.
- Améliorer les conditions d'accueil en présentiel des étudiants, notamment en mettant en place les moyens nécessaires à leur accueil.

MASTER FINANCES PUBLIQUES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Finances publiques* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant deux parcours : *Droit des finances publiques* (spécialisation de master 1 et de master 2) et *Droit et gestion financière des collectivités publiques* (Administration & gestion publique / Droit & gestion des collectivités publiques). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne (EDS) et compte 65 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Finances publiques* s'insère parfaitement dans l'offre de formation de l'université Paris 1 et fonctionne en lien avec d'autres formations. Le master est organisé en liaison avec le master *Droit fiscal* de l'EDS, les matières soumises à des travaux dirigés du M1 *Droit des finances publiques* constituant des matières obligatoires du M1 *Droit fiscal*. La mutualisation est poussée en M2 *Droit fiscal* avec non seulement le M2 *Droit fiscal*, mais aussi le M2 *Droit et gestion financière des collectivités publiques*. Le master n'a pas mis en place de partenariat sur le plan académique, hormis celui existant avec le master droit fiscal. Le master *Finances publiques* est marqué par sa pluridisciplinarité et son interdisciplinarité. Il est consolidé par des enseignements d'économie (par exemple séminaires de gestion publique et évaluation, recours à l'emprunt et gestion de la dette) et de gestion (enseignements de contrôle de gestion, d'optimisation des modes de gestion des services publics, de modes de gestion des services publics locaux). Il est à noter que le master *Finances publiques* distingue l'offre de formation de Paris 1 au niveau national, car cette université est la seule à proposer une telle mention avec l'université de Montpellier.

L'ouverture à l'international de la formation ne relève pas d'une politique interne spécifique. L'auto-évaluation ne mentionne pas de partenariats spécifiques et pérennes avec des formations ou entités étrangères. Les chiffres de mobilité entrante et sortante ne permettent pas d'identifier cette mobilité formation par formation.

La formation est étroitement adossée à la recherche. Le M2 comprend un enseignement de la méthodologie de la recherche, recherche dont les résultats sont traduits, comme pour les autres masters, dans les mémoires ou les rapports de stages réalisés par les étudiants. L'essentiel des heures de formation est assuré par des enseignants-chercheurs ou chercheurs (326 heures), soit environ les trois quarts du volume d'enseignements de la formation. Au total, 51 heures d'enseignements et de séminaires sont consacrées à la recherche. Si l'adossement à une unité de recherche (département Sorbonne fiscalité et finances publiques de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS)) et l'accès aux ressources documentaires impliquent une démarche volontaire de la part des étudiants (par exemple pour participer aux séminaires qui leur sont ouverts), deux dispositifs d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants ont été mis en place : la formation à l'intégrité scientifique dans le cadre du cours obligatoire de méthodologie de la recherche en M1 et une formation obligatoire à la recherche documentaire assurée par le personnel de la bibliothèque universitaire Cujas.

Les liens avec le monde socio-économique peuvent encore être développés. 10 professionnels interviennent dans la formation, pour un volume global de 180 heures. La formation comprend 16 semaines minimum de stage pour les étudiants ayant choisi l'option professionnelle en M2, mais elle n'est ouverte ni à l'alternance ni à la formation continue. Pour la période 2019-2022, aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ni de validation des acquis professionnels (VAP) n'a été délivrée. La formation est historiquement liée à la Cour des comptes et au ministère des Finances, dont les membres interviennent en dispensant des heures d'enseignement. La formation mentionne un partenariat spécifique entre le M2 *Droit et gestion financière des collectivités publiques* et la Direction générale des finances publiques, mais ne précise pas si celui-ci est formalisé. La préparation à l'insertion professionnelle est assurée par la préparation de concours (spécialement celui de la Direction générale des finances publiques) et par le rôle des intervenants pour faciliter la recherche de lieux de stages pour les étudiants. Il est fait ainsi état de plusieurs places obtenues chaque année à la Cour des comptes, dans les Chambres régionales des comptes – pour les étudiants du master 2 recherche Droit des

finances publiques – ou au ministère des Finances, bureau du conseil fiscal aux collectivités territoriales – pour les étudiants du master 2 Droit et gestion financière des collectivités publiques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a organisé des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le M1 permet aux étudiants de choisir un module de projet personnel (dont le spectre est large : participation à une clinique juridique, à des concours d'éloquence ou de plaidoirie, à des travaux collectifs de recherche, engagement dans un service civique, etc.) en remplacement d'un cours de 33 heures.

La formation diversifie peu ses méthodes pédagogiques. Les enseignements reposent sur des modes de transmission traditionnels (cours magistraux/ travaux dirigés).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont ouverts à l'international. Les cours d'anglais sont obligatoires uniquement en M1. Les membres de l'équipe pédagogique effectuent régulièrement des mobilités internationales. Certains enseignements sont assurés en M2 par des enseignants étrangers invités, dans le cadre de conférences, principalement réalisées en anglais. Des enseignements de droit comparé ou d'institutions comparées existent en M2.

La formation n'est ouverte ni à la formation continue ni à l'alternance. La formation mentionne toutefois le projet d'ouverture, à la rentrée 2023, d'un diplôme d'université *Préparation aux concours du ministère des Finances* délivré en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité auprès de ses différents publics. Le nombre de candidats augmente de manière forte et régulière depuis 2019 (75 candidats en M1 pour la rentrée 2019, 154 en 2020, 334 en 2021). Les effectifs des inscrits administratifs suivent cette progression : 46 étudiants inscrits en 2019-2020, 51 en 2020-2021, 65 en 2021-2022 (pour le total des deux années du master). Le nombre d'étudiants inscrits en master 2 est significativement plus important qu'en M1 (39 contre 26 en 2021-2022, avec une différence encore plus élevée en 2019-2020 : 33 contre 14). Le nombre d'inscrits par mention du M2 marque une différence notable entre la mention *Finances publiques* (13 inscrits en 2019-2020, 9 en 2020-2021, 15 en 2021-2022) et la mention *Droit et gestion financière des collectivités territoriales* (19 inscrits en 2019-2020, 20 en 2020-2021, 24 en 2021-2022). Ces distorsions justifient la volonté de fondre les deux mentions du M2 en une seule (*Finances publiques*).

Les taux de réussite des étudiants sont détaillés par la formation, mais non explicités. L'auto-évaluation indique que 3 étudiants n'ont validé aucun crédit ECTS en 2021-2022. 18 étudiants de master 1 ont validé tous leurs crédits ECTS en 2021-2022, chiffre équivalent à celui de 2020-2021 (19). Le nombre des étudiants de M2 ayant validé la totalité de leurs crédits ECTS est en progression importante (23 en 2019-2020, 36 en 2021-2022).

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi est bien détaillée. L'auto-évaluation mentionne notamment la progression du nombre d'étudiants admis au concours d'inspecteur des finances publiques, quasiment tous les étudiants de la formation se présentant à ce concours y étant admis.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens équilibrés entre enseignants permanents et enseignants non permanents. La formation comprend en effet neuf enseignants permanents et six enseignants professionnels.

La définition d'un processus d'évaluation interne est perfectible. La formation ne mentionne pas l'organisation par elle-même d'une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. La formation ne bénéficie pas d'un conseil de perfectionnement dédié. Ce type de conseil fonctionne au niveau de l'École de Droit de la Sorbonne (derniers conseils réunis en 2017 et 2022), des réflexions se déroulant également lors des réunions de départements ou de sections.

Conclusion

Points forts

- Une formation parfaitement inscrite dans l'offre de formation de Paris 1.
- Une formation inédite au niveau national, avec l'université de Montpellier.
- Une formation marquée par sa pluridisciplinarité.
- Un adossement solide à la recherche.
- Une bonne attractivité de la formation avec une progression constante et forte des candidatures.

Points faibles

- Une absence de l'évaluation de la formation par les étudiants.
- Une absence de conseil de perfectionnement dédié.
- Des liens circonscrits avec le monde socio-économique.

Recommandations

- Organiser une évaluation de la formation par les étudiants.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement dédié afin d'assurer l'effectivité de la démarche d'amélioration continue.
- Développer l'alternance et des partenariats supplémentaires avec le monde socio-économique.

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Gestion des ressources humaines de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant sept parcours : *Développement des ressources humaines et droit social* (spécialisation de master 2), *Gestion des ressources humaines - pilotage et innovation* (spécialisation de master 1 et de master 2), *Ressources humaines et responsabilité sociale de l'entreprise* (spécialisation de master 1 en formation par apprentissage et de master 2 en formation par apprentissage et en formation continue, rattaché à l'Institut des administration des entreprises (IAE)), *Gestion stratégique des ressources humaines* (spécialisation de master 2 en formation continue et en formation en apprentissage), *Systèmes d'information Ressources Humaines* (spécialisation de master 1 en formation par apprentissage et de master 2 en formation continue et en formation en apprentissage), *Gestion stratégique des ressources humaines : Émeraude* (spécialisation de master 2 en formation en apprentissage, se déroulant en deux ans), *Gestion des ressources humaines en environnement complexe - Public et privé* (spécialisation de master 2 en formation continue et en formation en apprentissage). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Management de la Sorbonne (EMS - UFR 06), l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris et le service de la Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS) compte 350 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle dans le domaine du management. Au niveau local, la mention Gestion des Ressources Humaines vient compléter l'offre de formation de l'université. La mention Gestion des Ressources Humaines est traditionnelle dans les universités. La mention Gestion des Ressources Humaines s'inscrit dans le prolongement de la licence Économie et de la licence Gestion. À la suite d'une sélection en fin de troisième année de licence, les étudiants souhaitant se spécialiser dans les matières liées à la gestion des ressources humaines (droit du travail, relations professionnelles, management) poursuivent en première année de master. En revanche, cette mention ne semble pas accueillir des étudiants de licences professionnelles au regard des prérequis importants exigés à l'entrée de la formation. La mention fonctionne en pleine synergie avec ses partenaires académiques. Une forte complémentarité existe avec les autres masters de l'École du Droit de la sorbonne (la mention *Droit social*) ou encore des masters de la mention *Administration économique et sociale*. L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité sont au cœur de la mention Gestion des Ressources Humaines (GRH). La pluridisciplinarité est présente, particulièrement au niveau des enseignements de la première année au master par les matières fondamentales de la GRH mais également par celles dites connexes, comme l'économie, la finance, le droit et la sociologie ainsi que la psychologie au travail et médicale. La pluridisciplinarité est également présente par la complémentarité des masters entre eux et intègre des débouchés de la mention (Système d'information sur les ressources humaines (SIRH), Droit social, organisations publiques, etc.). L'interdisciplinarité est également présente. La mention intègre les considérations juridiques, économiques, financières, psychologiques et médicales en une décision (la stratégie et sa déclinaison), prise en contexte (en fonction des parties prenantes), et incarnée dans des pratiques.

L'ouverture à l'international de la mention est peu développée pour l'instant, mais elle est en cours de déploiement. Pour l'instant, il n'existe pas dans la mention de parcours dédié à l'international ou encore de partenariats noués avec des universités étrangères pour l'ensemble de la mention. Toutefois, des projets sont en cours de réalisation (Parcours RHRSE au Vietnam ; Parcours GRHPI avec HEC Montréal). Pour autant, la mention Gestion des Ressources Humaines demeure attractive avec des relations de proximité avec des entreprises étrangères. Pour le parcours GRH-PI et GRH-EC, des visites d'entreprises et tables rondes ont lieu à l'étranger avec des professionnels ; le parcours RHRSE, avec la Bologna Business School, l'UQAM (Québec) et l'université de Fribourg (Suisse) pour la formation continue. La mobilité entrante et sortante reste minimale du fait du régime de l'alternance.

L'adossement à la recherche existe de manière très satisfaisante dans la formation. La mention est adossée à plusieurs laboratoires de recherche dont le centre de recherche en gestion PRISM. Cet adossement amène chaque année des étudiants inscrits à poursuivre en thèse. La mention intègre dans la plupart des parcours une

formation à la recherche : les parcours PI et EC en M2 consacrent 77 heures de cours dédiés spécifiquement à la recherche, et rendent possible la rédaction de mémoires de recherches encadrés par des enseignants-chercheurs. Des précisions, au-delà des blocs de compétences, s'agissant des données relatives à l'attribution des crédits ECTS ou encore au volume horaire, auraient ici été intéressantes. Il n'existe pas d'enseignement spécifique dédié à l'initiation de l'intégrité scientifique et à la déontologie dans la maquette. En revanche, les séminaires de méthodologie de la recherche consacrent des développements à l'intégrité scientifique : le parcours RHRSE inclut des cours liés à l'éthique, dans les autres parcours il y a des séminaires sur l'éthique professionnelle des ressources humaines (RH) ou encore sur la règlementation générale sur la protection des données (RGPD). La moitié des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs intervenant sur leurs thématiques de recherches (73 enseignants représentant 2 405 heures travaux dirigés (HTD) et 185 professionnels tous en deuxième année de master représentant 4 132 HTD) issus de des différents laboratoires de recherche de l'Université Paris 1 Sorbonne. Le plus souvent, les interventions des professionnels se situent en deuxième année de master, laissant les enseignants-chercheurs donner les bases théoriques en première année.

La formation entretient de réelles relations avec le monde socio-économique. On note une réelle volonté d'adapter le master aux besoins socio-économiques et spécifiquement aux besoins de la future profession des étudiants en gestion des ressources humaines. Des liens sont entretenus par les enseignants avec les praticiens mais toutefois sans plus de précisions sur les partenariats professionnels noués. Il conviendrait toutefois de matérialiser ces échanges par la conclusion proprement dite de conventions de partenariat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose un programme pédagogique progressif et bien structuré correspondant aux compétences visées. Le contenu pédagogique proposé par la formation est adapté aux compétences visées. Le programme est cohérent. La formation est construite autour d'un programme avec ses objectifs et une réelle mise en adéquation avec les compétences visées, évolutives en fonction des retours des étudiants dans la cadre de leur apprentissage. La répartition dans des unités d'enseignement se révèle adaptée aux objectifs de la formation. Le dossier présente l'ensemble des compétences à acquérir pour l'octroi du diplôme de la formation, les modalités de contrôle de connaissances permettant d'évaluer les compétences attendues (travaux écrits et oraux, stages, cas pratiques). À ce titre, l'élaboration de la future maquette devrait pouvoir harmoniser tous les parcours en les alignant sur une approche par compétences. Le dossier manque de précisions sur le volume horaire assigné à chaque enseignement et le nombre de crédits ECTS attribué. On peut regretter que n'ait pas été intégré au dossier la maquette les crédits ECTS et le volume horaire de chaque matière. La première année de master est, de manière classique, destinée à reprendre le socle de compétences et connaissances fondamentales dans les matières de gestion de la ressource humaine avec des cours de gestion des entreprises, gestion des talents et responsabilité sociale et environnementale (RSE). La deuxième année est plus technique et opérationnelle en étant adaptée aux emplois visés.

La formation retient un mode très classique de pratiques pédagogiques. Les enseignants ont recours à des pratiques pédagogiques innovantes en deuxième année de master. Dans les formations à dominante professionnelle, ces méthodes s'inspirent en partie de celles qui sont développées au sein des entreprises avec des mises en situation ou des cas pratiques. Les enseignements ont lieu essentiellement en présentiel, avec une part d'hybride, pour favoriser les interactions entre les enseignants et les étudiants.

La question de la préparation à la mobilité est insuffisamment développée dans le dossier au regard des données fournies. Il est fait mention dans le dossier des heures d'enseignement obligatoires d'anglais en première année. Des données relatives au volume horaire auraient permis d'apprécier leur importance. Les cours d'anglais sont complétés par un e-learning préparant directement au TOIEC (Test of English for International Communication), sur le mode du volontariat dans des formations au sein de la mention.

La formation est ouverte en totalité à l'alternance et quasiment toute à la formation continue. Il s'agit de l'un des points forts de la mention.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très bonne attractivité, qu'elle développe fortement et suit de près auprès de ses différents publics au regard du nombre de dossiers déposés chaque année : pour l'entrée en M1, le nombre de dossiers de candidats oscille aux alentours de 2 180 pour l'ensemble des parcours pour une centaine de places disponibles dans la formation.

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants satisfaisants dans les deux années du cycle. Très peu d'étudiants échouent.

L'université analyse de manière très fine l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi mais sans précision du taux de réponse. Toutefois, le détail donné selon les métiers ne favorise pas une analyse globale de l'insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de développement et répondre à ses besoins. La soutenabilité de la formation est ici maîtrisée mais avec une certaine difficulté. Le ratio du nombre total d'enseignants permanents intervenant dans la formation (73 enseignants-chercheurs permanents et 185 non permanents) sur le nombre d'enseignants non permanents reste à surveiller. Les interventions des professionnels ont lieu surtout en seconde année de master. La formation fait appel à peu de professeurs étrangers invités avec une invitation par an. Ces invitations pourraient être développées davantage. L'université propose à son personnel des formations sur l'usage du numérique à destination pédagogique.

La formation a organisé l'évaluation de ses enseignements par les étudiants. Ces questionnaires sont analysés précisément et les résultats sont échangés avec les étudiants afin de définir des actions correctrices avant la fin du premier et second semestre. En conseil de perfectionnement, les résultats des questionnaires sont communiqués aux professionnels, gestionnaires, enseignants et étudiants. Les conseils de perfectionnement sont formalisés chaque année au niveau de la mention et de chaque parcours. Au niveau de la mention, ils accentuent la complémentarité des formations, les retours d'expérience et l'attractivité des parcours et la réussite des étudiants. Au niveau des parcours, ils axent davantage sur les modalités et contenus de cours, l'internationalisation et les points remontés.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive.
- Une réelle adéquation avec les besoins socio-économiques.

Points faibles

- Des mobilités entrantes et sortantes faibles dues à une insuffisance du développement de l'offre de formation à l'international.
- Une absence de formalisation des conventions de partenariats avec des universités étrangères.

Recommandations

- Développer l'ouverture à l'international dans la mention en proposant plus de cours de langues étrangères et en formalisant plus précisément l'offre de formation.
- Formaliser les conventions de partenariats à l'international.

MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Justice, procès et procédures* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant deux parcours, qui constituent des spécialisations de master 2 : *Systèmes de justice et droit du procès* et *Contentieux des affaires*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne et compte 94 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle dans le domaine du droit. Au niveau local, la mention *Justice, procès et procédures* vient compléter l'offre de formation juridique de l'université. D'autres mentions de ce type existent dans les autres universités de France. L'originalité de la mention tient à ses deux parcours de master 2 qui permettent de viser deux types de contentieux. Par ailleurs, la formation s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'établissement. Elle offre une approche pluridisciplinaire grâce à des enseignements en économie de la justice ou encore en histoire et anthropologie juridique. À ce stade, la formation ne s'appuie pas sur le programme PIA 4 (Sorb'Rising) dont la mise en œuvre est encore trop récente.

L'ouverture à l'international de la mention est trop peu développée, ce que l'on regrette. Il n'existe aucun partenariat international mais seulement des invitations régulières de professeurs étrangers. Le dossier fait état de l'absence de mobilité entrante ou sortante.

L'adossement à la recherche existe de manière classique dans la formation. Le master est lié au département de recherche *Justice et procès* de la Sorbonne. Le master est surtout adossé à la recherche au niveau du master 2 *Système de justice et procès*. Les étudiants du master 2 peuvent choisir de faire un mémoire de recherche ou une question théorique dans le cadre de leur rapport de stage. Des séminaires de recherche sont organisés et assurés par les enseignants-chercheurs de la mention (30 enseignants-chercheurs sur la mention). Dans le cadre des enseignements de méthodologie de la recherche, les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à la déontologie, sans que cela ne fasse l'objet d'un séminaire spécifique.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation pertinents. À cet égard, il est fait état de ce que des professionnels font partie de l'équipe enseignante pédagogique (11 enseignants pour 157 heures d'enseignement) et que les enseignants font bénéficier aux étudiants de leur contact auprès des institutions. Toutefois, aucun partenariat n'a, à ce jour, été formalisé. La réalisation d'un stage de huit semaines permet également aux étudiants de se confronter avec le monde socio-économique. Les étudiants en master ont accès aux ateliers métiers organisés par le pôle insertion professionnelle (IP) de l'EDS ainsi qu'au Forum métiers organisé par la Direction partenariat entreprises et insertion professionnelle de Paris 1 (DPEIP). Des ateliers de rédaction de CV et lettres de motivation (LM) étaient organisés par le pôle IP jusqu'à fin 2021. Ils le sont depuis par la DPEIP. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose un programme pédagogique progressif et bien structuré correspondant aux compétences visées. À l'issue de la première année de master, les étudiants ont la possibilité de choisir entre l'un des deux parcours de M2 : un parcours *Systèmes de justice et droit du procès* et un parcours *Contentieux des affaires*. Le volume d'heures de la formation et sa répartition dans des unités d'enseignement se révèlent adaptés aux objectifs de la formation. Les prérequis pour intégrer la formation sont en cohérence à la fois avec les compétences acquises durant les années de licence et avec les objectifs poursuivis par la formation. À ce jour, la compétence "Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale" n'est pas encore intégrée au diplôme. Par ailleurs, la formation n'est pour l'heure pas structurée en blocs de compétences. Il n'existe pas non plus de démarche pédagogique unitaire, mais une attention est portée sur la complémentarité des exercices (cas pratique, dissertation, exposés).

La formation retient un mode très classique de pratiques pédagogiques. Les pratiques pédagogiques sont classiques et reposent essentiellement sur des cours en présentiel. Il est fait état dans le dossier de ce que le PIA Sorb'Rising est trop récent pour que l'équipe ait pu s'en saisir. L'École de Droit de la Sorbonne propose également, via l'Institut d'enseignement à distance (IED), une offre de formation de la L1 au M2 entièrement en distanciel.

La question de la préparation à la mobilité n'est que peu développée dans le dossier, ce que l'on regrette. Il est fait mention dans le dossier d'autoévaluation d'heures d'enseignement en M1, au choix, entre l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le russe, mais sans aucun chiffrage permettant d'apprécier cet élément. Aucune langue n'est obligatoire en M2. De même, il n'est pas fait état d'accueil spécifique pour les étudiants internationaux propre à la mention, alors même que ceux-ci sont bien présents dans la formation, certes en petit nombre, 8 sur la période 2019-2022. Les étudiants en mobilité sont accompagnés et préparés par le pôle des relations extérieures de l'École de Droit de la Sorbonne.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance et ne connaît aucun dispositif spécifique pour le public en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive au regard du nombre de dossiers déposés chaque année. Sur les dernières années, le nombre de candidatures est en augmentation, passant de 295 à 1299 pour le premier cycle. Pour les M2, environ 200 dossiers de candidature sont déposés en moyenne ; ils sont en augmentation régulière. L'École de Droit organise un salon des masters hybride pour présenter les formations.

La formation affiche un très bon taux de réussite. En 2021-2022, 35 étudiants ont validé la totalité des crédits ECTS sur un total de 41 inscrits en master 1. La même année, 52 étudiants ont été diplômés, sur un total de 53 inscrits en master 2.

L'analyse du suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés fait apparaître des poursuites d'études élevées. Le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants est assuré uniquement via l'enquête à 30 mois de l'université Paris 1 ; il n'existe pas de dispositif spécifique à la mention. À l'issue de la formation, les étudiants préparent les concours ou poursuivent leurs études (58 %). Ce constat n'est pas étonnant au regard des professions auxquelles se destinent principalement les étudiants qui les conduisent à passer à l'issue de leurs diplômes des examens ou concours (avocat, greffe). On note, à cet égard, que les étudiants issus de cette formation sont amenés à exercer principalement dans les professions libérales ou indépendantes (35 %) mais aussi dans la fonction publique (29 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de développement et répondre à ses besoins. Des enseignants-chercheurs permanents (38) participent effectivement à la formation de même que des non permanents (18). La direction des services du numérique (DSIUN) propose régulièrement des formations à destination des enseignants sur l'usage numérique d'outils pédagogiques.

Un processus d'évaluation interne est mis en place par la formation au niveau M1 et va s'étendre au niveau M2. Un conseil de perfectionnement s'est tenu fin 2017 et une autre fin 2022. Parallèlement, des groupes de travail ont été mis en place pour évaluer l'offre de formation. Les réflexions se déroulent également lors des réunions régulières des départements et des sections. Le sujet est abordé également au conseil de l'École de Droit de la Sorbonne. Les responsables de master souhaitent la mise en place de comités de perfectionnement au sein des masters 2 pour enrichir les échanges.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive.
- Une formation dynamique, en lien avec le monde professionnel et les besoins socio-économiques du milieu socio-professionnel.

Points faibles

- Des partenariats avec les professionnels non formalisés.
- Une analyse qualitative des taux de réussite et de suivi non prise en compte.

Recommandation

- Formaliser les partenariats avec les professionnels en s'appuyant sur les interventions déjà existantes des professionnels dans la formation.

MASTER MANAGEMENT DE L'INNOVATION

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Management de l'innovation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant cinq parcours : *Innovation Management des Technologies & Entrepreneuriat* (spécialisation de master 1 et de master 2, ouverte aux contrats de professionnalisation), *Innovation Management des Technologies & Développement Durable* (spécialisation de master 2, ouverte en formation en apprentissage), *Innovation Management Art et Industries Créatives* (spécialisation de master 2, ouverte en formation en apprentissage, commune avec l'UFR 04 Arts Plastiques), *Innovation Management Communication et Data Science* (spécialisation de master 1 et de master 2, ouverte en formation en apprentissage), *Innovation Management Mode et Industrie du Luxe* (spécialisation de master 2, ouverte en formation en apprentissage, rattachée à l'IAE). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Management de la Sorbonne (UFR 06) et compte 166 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle est, dans l'ensemble, en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, notamment en ce qui concerne le renforcement de la professionnalisation des étudiants, le développement de l'innovation pédagogique, l'encouragement des synergies disciplinaires entre les composantes. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. Des enseignements de niveau M1 sont mutualisés avec des enseignements d'un autre M1, appartenant ou non à la même mention. La formation s'appuie sur des collaborations avec d'autres composantes de l'université et avec l'IAE de Paris pour le parcours commun M2 *Innovation Management Mode et Industrie du Luxe* (IMMIL) dans le cadre de « Sorbonne Management » ; avec l'UFR04 Arts pour le parcours M2 *Innovation Management Art et Industries Créatives* (IMAIC) ; avec le Centre de recherche en informatique (CRI) au niveau du M1 - M2 *Innovation Management Communication et Data Science* (IMCDS). Il existe également des partenariats académiques externes avec des écoles d'ingénieurs. La formation est construite en articulation avec les parcours du premier cycle, qu'il s'agisse de la troisième année de licence (L3) *Gestion finance* ou de la L3 *Stratégie et économie d'entreprise*. Par ailleurs, la pluridisciplinarité est une dimension spécifique et fondamentale de ce master : sont dispensés des enseignements ayant trait aux différentes disciplines des sciences de gestion et du management, ainsi qu'à de nombreuses autres disciplines. Des actions sont mises en œuvre afin de renforcer la professionnalisation des étudiants : l'ouverture des M2 à l'apprentissage, la focalisation sur l'entrepreneuriat, la collaboration avec des acteurs du monde socio-économique.

La formation est peu ouverte à l'international. En effet, il n'existe aucun partenariat formalisé à l'international. Elle peut cependant s'appuyer sur les partenariats noués au niveau de la composante. La formation intègre des étudiants étrangers via « Études en France », soit environ 15 % de l'effectif, en 2021-2022, ce qui est significatif, mais elle n'a pas mis en place un aménagement spécifique pour les accueillir. Un très faible nombre d'étudiants, entre trois et sept, bénéficie chaque année d'une mobilité sortante. La formation organise toutefois des écoles internationales d'été (formations courtes) et les étudiants de la formation peuvent prendre part à des « learning experiences et voyages d'études » à l'étranger ou aux Hackatons UNA Europa. Il n'est cependant pas précisé si ces deux derniers dispositifs sont obligatoires.

La formation bénéficie d'un adossement limité à la recherche. Les enseignants-chercheurs, qui interviennent essentiellement au niveau M1, relèvent de plusieurs sections du Conseil national des universités (CNU) et sont rattachés à plusieurs structures, laboratoires et chaires de recherche, ce qui est en phase avec la pluridisciplinarité prônée. Cependant, la part des enseignants-chercheurs et chercheurs participant aux enseignements, 19,13 % de l'effectif de l'équipe pédagogique, est largement inférieure à celle des intervenants professionnels, 80,87 %, au niveau de la mention. Nous ne retrouvons pas d'information précise au sujet du volume horaire dispensé par chacune des catégories, si ce n'est dans les commentaires (la répartition est d'un tiers pour les enseignants-chercheurs permanents et de deux tiers pour les professionnels). De plus, les maquettes n'intègrent aucune heure de cours dédiée à la recherche, à l'exception de celle du M1 *Innovation Management des Technologies & Entrepreneuriat* (IMT&E), ce qui explique probablement le fait que le compte-

rendu du comité de perfectionnement fourni pointe l'insuffisante préparation des étudiants à la rédaction du mémoire, et ce, en dépit de l'organisation d'un séminaire de méthodologie pour tous les parcours de M2.

La formation entretient des relations suivies avec le monde socio-économique et intègre de multiples éléments de professionnalisation. La professionnalisation des étudiants est favorisée par l'intervention massive de professionnels (186), tout particulièrement au niveau M2, mais aussi par l'ouverture des M2 à l'apprentissage ou aux contrats de professionnalisation, la réalisation d'un stage en M1 (en moyenne de trois mois) et dans le M2 IMT&E de cinq mois en moyenne (pour les non-alternants), la possibilité de réaliser une césure entre le M1 et le M2, la collaboration active avec les *alumni*, les partenariats noués avec des réseaux d'entrepreneurs et des associations de professionnels ainsi qu'avec des entreprises. Les dispositifs d'expérience professionnelle sont le plus souvent adossés à des crédits ECTS, mais leur nombre est assez hétérogène d'un parcours à un autre, avec, pour certains, une absence de prise en compte comme pour les M2 IMMIL ou IMAIC. L'entrepreneuriat est fortement valorisé : un des parcours de la mention vise explicitement à développer ces compétences spécifiques et accueille des étudiants-entrepreneurs, mais aussi dans le cadre des autres parcours avec des unités d'enseignement (UE) dédiées.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Une marge de progression existe en ce qui concerne la mise en œuvre de l'approche par compétences. L'approche par compétences, encouragée par le Centre de formation des apprentis (CFA), est progressivement mise en œuvre, en s'appuyant sur plusieurs référentiels, dont la fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) de la mention. La formation n'est pas encore structurée en blocs de connaissances et de compétences (BCC). Par ailleurs, la formation valorise peu les compétences acquises par ses étudiants en dehors du cursus, soit parce que certaines d'entre elles sont valorisées en amont (certification PIX), soit parce qu'elles ne sont pas obligatoires et ne font pas l'objet d'évaluation comme par exemple, la formation à des outils numériques avancés, engagement étudiant. L'approche compétences se décline également à travers l'utilisation par les étudiants d'un portefeuille numérique de compétences, ce qui est un point positif. Enfin, le nombre très important d'unités d'enseignement chaque semestre pose question quant aux modalités et à l'organisation de l'évaluation des compétences ; cela est susceptible de traduire une difficulté en matière d'alignement pédagogique. Le compte rendu du comité de perfectionnement fourni pointe d'ailleurs l'existence d'un manque de clarté et d'anticipation à ce sujet.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les méthodes pédagogiques sont variées, innovantes, interactives et généralement en phase avec l'esprit d'entreprendre, la créativité et le développement des compétences clés des étudiants : hackaton, pitch entrepreneurial, start-up week-end, business games, challenges et compétitions, animation de conférences, études de cas, *learning exploration* à l'étranger, visites d'entreprises et de lieux dédiés à la créativité. La formation se déroule exclusivement en mode présentiel (sauf en cas de situation exceptionnelle), avec de nombreux supports et contenus complémentaires en ligne.

Le contenu et les dispositifs de formation sont insuffisamment adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Le nombre d'heures d'enseignement des langues étrangères dans la formation s'élève seulement à 33 heures équivalent travaux dirigés (HTD) dans chaque M1. Il est possible, dans le cadre d'un « bonus complémentaire », de suivre des enseignements dispensés dans 11 langues par le Département des langues. Le CFA propose des modules de formation en *e-learning* pour les apprentis. Nous ne disposons pas d'information au sujet de l'utilisation de ces modules optionnels ou facultatifs. Le volume horaire des enseignements en anglais est faible (158 heures, soit 6,64 % du volume horaire global), d'autant qu'ils ne concernent pas tous les parcours. Les certifications en langue peuvent être préparées auprès du Département des langues, mais ne sont pas intégrées dans les maquettes. La formation ne propose pas d'enseignements en français langue étrangère, ce qui ne favorise pas l'intégration d'étudiants étrangers non francophones. S'agissant de la mobilité sortante, les étudiants de master 1 peuvent poser leur candidature aux programmes de mobilité internationale et être accompagnés par la direction des relations internationales (DRI) de l'université. Une micro-mobilité internationale est prévue à la fin des parcours (une semaine en Europe en M1, deux semaines hors Europe en M2), sans qu'il soit précisé si ces courts déplacements sont obligatoires ou optionnels.

Le contenu et les dispositifs de formation sont adaptés aux publics de l'alternance, mais pas aux autres publics de formation continue. Le rythme de formation, au niveau M2 uniquement, est adapté aux personnes en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation. Alors que le nombre d'apprentis est passé de 15 à 55 en deux ans, pour atteindre un tiers de l'effectif, en raison de l'ouverture de nouveaux parcours, le nombre de contrats de professionnalisation est faible et a tendance à diminuer : quatre en 2021-2022, soit 2,4 % de l'effectif.

La formation ne permet malheureusement pas l'accès effectif d'autres publics de formation continue, en l'absence d'ingénierie de formation adaptée et de mise en œuvre de la validation des acquis.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les flux des candidatures et des inscriptions démontrent l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. Le nombre de candidatures en M1 IMT&E augmente de 10 % en 2020-2021 et de 21 % en 2021-2022, en lien avec l'ouverture de nouveaux parcours de M2. Le taux de pression s'élève à 3,8 %, soit 26 candidatures pour une place. Le nombre d'inscrits est supérieur à la capacité d'accueil chaque année (43 % de plus la dernière année). Les profils recrutés sont très variés, tant en ce qui concerne le cursus antérieur que l'établissement d'origine, le recrutement local ne représentant que la moitié des admis. La diversité des profils est cohérente avec la pluridisciplinarité inhérente à cette formation. En 2021-2022, le nombre d'inscrits dans les M2 IMAIC et IMMIL est très faible, car il s'agit de leur première année d'ouverture. Les alumni participent au recrutement, ce qui témoigne du lien fort avec le monde socio-économique.

Les taux de réussite sont très bons. En M1 IMT&E, ils sont compris entre 92 % et 97 %. En M2, ils sont compris entre 81 % et 89 %, selon les années et les parcours. Les résultats sont suivis de façon adéquate par les responsables de parcours. Les effectifs, peu élevés, permettent un suivi quasi individualisé.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs et du marché de l'emploi sont insuffisamment analysées. Des enquêtes sont réalisées annuellement par un service central de l'université. Le taux d'emploi à 30 mois pour les diplômés du parcours IMT&E et du parcours *Innovation Management des Technologies & Développement Durable* (IMT&DD) sont convenables : 89 % en moyenne. Les secteurs d'activité sont très diversifiés et les métiers occupés le sont également, notamment pour les diplômés du M2 IMT&E. 15 % des diplômés ont poursuivi leurs études l'année suivant l'obtention du diplôme et 11 % sont en études trois ans plus tard, ce qui est élevé. Aucun diplômé de la promotion 2018-2019 n'a poursuivi ou ne poursuit ses études en doctorat.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose, dans l'ensemble, des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est satisfaisant avec un total de 44 enseignants permanents pour une moyenne de 138 étudiants, ce qui aboutit à un taux d'encadrement de 32 %. Le volume horaire conséquent (2379 heures étudiant) nécessite cependant le recours à de nombreux intervenants extérieurs (186). L'alternance permet de générer des ressources propres qui soutiennent les projets pédagogiques et le recrutement de personnels BIATSS. Nous regrettons l'absence d'indications sur les formations suivies par les membres de l'équipe pédagogique.

Le processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue est insuffisamment formalisé. Parmi les points positifs, nous notons les réunions annuelles d'échanges entre étudiants, enseignants et professionnels de chaque parcours, la remontée des retours de l'équipe pédagogique, l'existence d'un comité de perfectionnement positionné au niveau de la mention dont la constitution est pertinente et se réunissant une fois par an. Cependant, le compte rendu du comité de perfectionnement fourni mentionne des préconisations, sans indication de celles qui sont prioritaires et n'informe pas sur les suites données aux préconisations ou décisions émanant des précédents comités. Par ailleurs, les questionnaires d'évaluation des enseignements sont conçus et administrés par un service commun de l'université, et, de ce fait, le taux de réponse des étudiants de la mention à ces enquêtes est trop faible : seulement 13, soit moins de 10 % de l'effectif en 2019-2020. Cela ne permet pas une évaluation suffisamment précise et fiable de chaque unité d'enseignement et de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive.
- Une formation résolument pluridisciplinaire.
- Une professionnalisation bien adaptée.
- De très bons taux de réussite.

Points faibles

- Un adossement à la recherche limité.
- Une insuffisante harmonisation de la valorisation en crédits ECTS des dispositifs d'expérience professionnelle.
- Un dispositif d'évaluation interne insuffisant.
- Une ouverture timide à l'international.
- Une absence de développement de la formation continue.
- Un faible déploiement de l'approche compétences.

Recommandations

- Renforcer la formation à la recherche et par la recherche en intégrant systématiquement au moins une UE dédiée dans chaque parcours.
- Harmoniser la prise en compte dans les maquettes des parcours et la valorisation en crédits ECTS des dispositifs d'expérience professionnelle notamment les périodes en entreprise.
- Déployer un dispositif d'évaluation interne plus formel et plus complet : mettre en place des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation, *a minima* annuelles, au sein de la composante.
- Accroître l'ouverture à l'international en augmentant le volume des enseignements en anglais et en formalisant des partenariats (double diplôme, par exemple) avec des établissements étrangers.
- Développer la formation continue en adaptant les modalités de formation au public en reprise d'études.
- Mettre en œuvre l'approche par compétences et favoriser l'alignement pédagogique.

MASTER MANAGEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Management des systèmes d'information de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant six parcours : *Management of Information and Knowledge Systems* sous-parcours *Capability Engineering and Management* (tronc commun en master 1, avant spécialisation en master 2, formation par apprentissage en anglais), *Management of Information and Knowledge Systems* sous-parcours *Complex systems and Strategy* (tronc commun en master 1 en formation initiale et en formation par apprentissage, avant spécialisation en master 2, formation par apprentissage en anglais avec mobilité internationale, en partenariat avec l'université de Bergen, Norvège), *Systèmes d'information et de connaissance* sous-parcours *Business Analysis* (tronc commun en master 1 en formation initiale et en formation par apprentissage avant spécialisation en master 2, formation par apprentissage), *Systèmes d'information et de connaissance* sous-parcours *Big Data* (tronc commun en master 1 en formation initiale et en formation par apprentissage avant spécialisation en master 2, formation par apprentissage), *Systèmes d'information et de connaissance* sous-parcours *Cybersécurité* (tronc commun en master 1 en formation initiale et en formation par apprentissage avant spécialisation en master 2, formation par apprentissage), *Executive Management des systèmes d'information et de connaissance* (spécialisation de master 2 en formation continue). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Management de la Sorbonne (UFR 06) et compte 138 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, en particulier en ce qui concerne l'encouragement de la pluridisciplinarité et le renforcement de la professionnalisation des étudiants. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. La différenciation avec la mention *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE) est explicitée. La formation est construite en articulation avec les parcours du premier cycle, qu'il s'agisse de la licence informatique, de la licence de gestion, de la licence MIASH ou de la licence économie. La pluridisciplinarité est présente dans cette formation : des enseignements ayant trait à diverses disciplines sont dispensés et des profils variés sont accueillis. Des actions sont mises en œuvre afin de renforcer la professionnalisation des étudiants, notamment l'ouverture des M2 à l'apprentissage. Enfin, il n'existe pas de partenariats académiques locaux ou nationaux, si ce n'est la collaboration avec d'autres mentions, dans le cadre de mutualisations.

La formation s'ouvre progressivement à l'international. Deux parcours, le M2 *Management of Information and Knowledge Systems* sous-parcours *Capability Engineering and Management* (MIKS – CEM) et le M2 *Management of Information and Knowledge Systems* sous-parcours *Complex systems and Strategy* (MIKS – CSS) sont dispensés intégralement en anglais. 50 % des enseignements du parcours M2 *Systèmes d'information et de connaissance* sous-parcours *Cybersécurité* (SIC – Cyber) sont mutualisés avec ceux du M2 MIKS – CSS et sont donc assurés en anglais. Le M2 MIKS – CSS est mis en œuvre avec la collaboration de l'université de Bergen, depuis la rentrée 2020. Il comprend deux séjours de six semaines à Bergen. Les étudiants des quatre autres parcours en apprentissage doivent participer à un séminaire international d'une semaine. Soulignons l'intérêt de ces formules qui allient formation par apprentissage et internationalisation, ce qui est souvent délicat. Nous regrettons cependant qu'aucun partenariat à l'international ne soit formalisé. De plus, le nombre de mobilités entrantes (trois chez les primo-entrants) et de mobilités sortantes (2) est très faible (soit environ de 3 % de la promotion). La césure et le dispositif Erasmus sont très rarement mobilisés, en raison de la difficulté d'interrompre des contrats d'apprentissage signés pour deux ans.

La formation bénéficie d'un adossement marqué à la recherche. Les enseignants-chercheurs relèvent de deux sections du Centre national des universités : essentiellement de la section 27, et, dans une moindre mesure, de la section 06. Si la part des enseignants-chercheurs et chercheurs participant aux enseignements (26 soit 35 % de l'effectif de l'équipe pédagogique) est assez sensiblement inférieure à celle des intervenants professionnels (48 soit 65 %), au niveau de la mention, le volume horaire dispensé par chacune des catégories est, toutefois, à peu près équilibré au niveau global, même si l'on note quelques disparités. Par ailleurs, la formation intègre un

volume horaire significatif (83 heures) dédié à la recherche, essentiellement en M1, en plus des conférences scientifiques dans le cadre du séminaire international.

La formation entretient des relations suivies avec le monde socio-économique et intègre de multiples éléments de professionnalisation. La professionnalisation des étudiants est favorisée par l'intervention de professionnels (48), tout particulièrement au niveau M2, mais aussi par l'ouverture des M2 à l'apprentissage ou à la formation continue, et la collaboration avec des *alumni*. Il n'existe pas de partenariat formalisé avec des associations de professionnels en lien avec les métiers visés. Enfin, même si le stage n'est pas rendu obligatoire en M1 pour les étudiants inscrits en formation initiale classique, le nombre de crédits ECTS alloués à des actions obligatoires de professionnalisation (18) est convenable.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Une importante marge de progression existe en ce qui concerne la mise en œuvre de l'approche compétences. Le document censé croiser les compétences développées et les différents blocs de connaissances et de compétences (BCC) de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation n'est pas communiqué. Le compte rendu du dernier comité de pilotage mentionne qu'une telle grille reste à élaborer. L'approche compétences se décline à travers l'utilisation par les apprentis d'un dispositif numérique de suivi des connaissances et compétences acquises, ce qui constitue un point positif.

La formation développe, diversifie et adapte ses pratiques pédagogiques. Les méthodes pédagogiques sont interactives et généralement en phase avec le développement de compétences clés des étudiants. Elles reposent essentiellement sur la pédagogie par projet, des séances de *team building*, les études de cas, les jeux sérieux et l'utilisation de logiciels spécifiques. La formation se déroule exclusivement en mode présentiel, avec quelques heures de formation à distance (dont une remise à niveau via un MOOC) pour les étudiants du M2 MIKS – CSS, préalablement à leur départ à Bergen.

Le contenu et les dispositifs de formation sont, dans l'ensemble, adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Deux parcours sont dispensés entièrement en anglais et 50 % des enseignements d'un autre parcours sont également assurés en anglais. Des cours d'anglais sont dispensés au niveau du M1 et des M2 dont la langue d'enseignement est le français : de 18 heures à 33 heures par an, ce qui représente un volume horaire faible. Le séminaire international (une semaine, soit 35 heures), est entièrement proposé en anglais. Les étudiants sont encouragés à passer le TOIEC (*Test of English for International Communication*), sachant que leur inscription est prise en charge sur le budget propre de la formation, ce qui est appréciable. Lors de la dernière année universitaire présentée, 64 étudiants (soit 46 % des inscrits dans la mention) l'ont passée, ce qui est honorable. Une mobilité internationale est possible en M1 pour les étudiants inscrits en formation initiale, mais elle reste peu exploitée. Enfin, la formation ne propose pas d'enseignements en français langue étrangère, ce qui ne favorise pas l'intégration d'étudiants étrangers non francophones.

Le contenu et les dispositifs de formation sont adaptés aux publics de l'apprentissage et aux publics de formation continue. Le rythme de formation est adapté aux personnes en contrat d'apprentissage et aux adultes en reprise d'études. La diminution du nombre d'apprentis (de 114 à 94), la dernière année, a été souhaitée, afin d'améliorer la qualité des profils et de leur suivi. De leur côté, les adultes en reprise d'études ont accès à une formation dédiée avec un rythme spécifique. La durée de leur formation peut s'étendre de 18 à 22 mois, en fonction de la date de remise du mémoire de fin d'études, et ainsi être personnalisée. En outre, le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE), et plus largement celui de la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP), sont régulièrement mis en œuvre.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les flux de candidature et des inscriptions démontrent une attractivité relative de la formation auprès de ses différents publics. Le nombre de candidatures en M1 a augmenté de 36 % en 2020-2021 et diminué de 27 % en 2021-2022, pour retrouver le niveau de 2019-2020 (soit 264 candidatures). Le taux de pression s'élève à environ 20 %, soit cinq candidatures pour une place, ce qui est peu élevé par rapport à d'autres formations de la même composante. Nous notons que le nombre d'admis et d'inscrits en M1 est en baisse et inférieur à la capacité d'accueil la dernière année (44 au lieu de 50, soit une baisse de 12 %). Le M1 ne peut pas alimenter les cinq parcours de M2 en apprentissage, qui sont fortement dépendants des candidatures externes. La dernière année étudiée, les candidatures externes en M2 (285) sont plus élevées que les candidatures à l'entrée en M1 (264). Le nombre d'admissions externes en M2 est deux fois plus élevé que le nombre d'admis en M1. Cette particularité interroge, car elle n'est pas complètement en phase avec l'esprit de la réforme LMD (licence-master-doctorat). Certains parcours de M2 peinent à recruter et ont un effectif égal ou inférieur à 15 (M2 MIKS

– CSS, M2 SIC – Cyber), probablement dans la mesure où ils ont ouvert plus récemment (2020). L'effectif en formation continue est stable (15) et représente à peine 10 % de l'effectif total.

Les taux de réussite sont très bons et font l'objet d'un suivi adéquat. En M1, ils sont compris entre 92 % et 97 %. En M2, ils sont compris entre 81 % et 88 %. Il arrive qu'en formation continue, un petit nombre d'apprenants (un ou deux chaque année) ne dépose jamais le mémoire, ce malgré le long délai qui leur est imparti.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs et du marché de l'emploi sont analysées correctement. Des enquêtes à 18 mois et à 30 mois sont réalisées par un service central de l'université, et le centre de formation des apprentis (CFA) réalise des sondages à 6 mois. Le taux d'emploi à 30 mois pour les diplômés 2018-2019 de la mention est convenable : il s'élève à 86 %, tous parcours confondus, sachant que le taux de répondants s'élève à 74 %. Les secteurs d'activité sont assez peu diversifiés, mais les métiers occupés sont de haut niveau et bien en phase avec les débouchés attendus. 4 % des diplômés ont poursuivi leurs études l'année suivant l'obtention du diplôme et 4 % sont en études trois ans plus tard. Aucun diplômé de la promotion 2018-2019 n'a poursuivi ou ne poursuit ses études en doctorat. Il convient de noter que deux étudiants ont poursuivi leurs études dans un autre parcours de la mention (en général : le M2 SIC – Cyber, après avoir suivi le M2 Systèmes d'information et de connaissance sous-parcours Business Analysis (SIC – BA) ou le M2 Systèmes d'information et de connaissance sous-parcours Big Data (SIC – BD).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose, dans l'ensemble, des moyens nécessaires, notamment grâce à ses ressources propres, pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation (11,59 %) par les enseignants permanents (qui représentent 22 % de l'effectif de l'équipe pédagogique) est faible. Le volume horaire de la mention nécessite le recours à de nombreux intervenants extérieurs, essentiellement des professionnels (48). Cinq enseignants appartenant à des universités étrangères interviennent régulièrement dans la formation. L'équipe pédagogique peut également compter sur le soutien de professeurs invités. Par ailleurs, l'ouverture à l'apprentissage et à la formation continue génère des ressources propres qui permettent d'assurer la rémunération des gestionnaires de scolarité, des heures complémentaires et des vacataires.

Le processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue est insuffisamment formalisé et incomplet. Parmi les points positifs, il convient de noter la mise en œuvre de réunions pédagogiques régulières, l'existence d'un comité de pilotage se réunissant une fois par an. Cependant, le compte rendu du dernier comité démontre qu'il s'agit uniquement d'un conseil de perfectionnement de l'apprentissage, dans lequel les étudiants, les *alumni* et la gestion de la scolarité ne sont malheureusement pas représentés. De plus, ce comité n'intègre pas dans son périmètre le parcours en formation continue. Par ailleurs, les questionnaires d'évaluation des enseignements sont conçus et administrés par un service commun de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et, de ce fait, le taux de réponse des étudiants de la mention à ces enquêtes est trop faible. Cela ne permet pas une évaluation suffisamment précise et fiable de chaque unité d'enseignement et de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la formation.
- De très bons taux de réussite.
- Une bonne insertion professionnelle.

Points faibles

- Un taux d'encadrement faible.
- Un dispositif d'évaluation interne et d'amélioration continue insuffisant et incomplet.
- Un manque de formalisation des partenariats à l'international.
- Une absence de mise en œuvre de l'approche par compétences.

Recommandations

- Augmenter le taux d'encadrement par les enseignants-chercheurs des étudiants dans la formation.
- Déployer un dispositif d'évaluation interne plus formel et plus complet : mettre en place des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation, *a minima* annuelles, au sein de la composante et un véritable conseil de perfectionnement au niveau de la mention, composé des représentants de toutes les parties prenantes.
- Formaliser les partenariats à l'international, en faisant notamment évoluer la collaboration avec l'université de Bergen vers un double diplôme.
- Mettre en œuvre l'approche par compétences, notamment en structurant la formation en blocs de connaissances et de compétences en ligne avec la fiche RNCP.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Management et administration des entreprises de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant 13 parcours : Management général (spécialisation de master 2 en formation initiale et continue), Management général parcours IFG (spécialisation de master 2 en formation continue avec l'IFG), Management de la chaîne logistique (spécialisation de master 2 en formation par apprentissage), Management de la chaîne logistique (spécialisation de master 2 en formation continue), Management de projets et innovation (spécialisation de master 2 en formation par apprentissage), Management international (spécialisation de master 2 en formation continue), Management des associations (spécialisation de master 2 en formation continue), Management des associations (spécialisation de master 2 en formation continue délocalisé à l'Île de la Réunion), Management et administration des entreprises (spécialisation de master 2 en formation initiale et continue délocalisée en Guyane), Études et théories des organisations (spécialisation de master 2 en formation initiale et continue), Manager Qualité Sécurité Environnement (spécialisation de master 1 et 2 en formation par apprentissage en partenariat avec l'institut catholique de Paris), Étude et théorie des associations (spécialisation de master 2 en formation continue), Entrepreneuriat (spécialisation de master 2 en formation continue). La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris et compte 1 436 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement en étant, dans l'ensemble, en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, qu'il s'agisse de la mise en œuvre de la pluridisciplinarité, du renforcement de la professionnalisation des étudiants ou du développement de partenariats académiques. La quasi-totalité des parcours, à l'exception du parcours Manager qualité sécurité environnement (QSE), est « suspendue » au niveau du M2, et accueille des publics n'ayant jamais fait d'études en management ou extérieurs à la composante, ce qui est une spécificité de cette mention. Les parcours sont construits en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. La différence entre les parcours de cette mention, dont au moins la moitié du contenu est généraliste, et les autres parcours de même niveau dans les autres mentions de gestion et de management, qui, eux, sont entièrement spécialisées, est justifiée. La pluridisciplinarité est présente. Des actions sont mises en œuvre, afin de renforcer la professionnalisation des étudiants, en particulier l'ouverture de parcours à l'apprentissage, le lien avec des acteurs du monde socio-économique favorisé par l'importance de l'effectif en formation continue. Enfin, la formation s'appuie sur de nombreux partenariats académiques en métropole (avec l'IFG et avec l'Institut catholique de Paris (ICP), qui co-portent des formations, les facultés de Pharmacie, Polytech Paris Saclay, l'Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO, dont les étudiants peuvent s'inscrire en parallèle dans un parcours de la mention), mais également outre-mer et à l'étranger, dans le cadre de ses délocalisations.

L'ouverture à l'international s'effectue essentiellement par le biais de nombreuses délocalisations et l'accueil d'étudiants anglophones. Outre les deux parcours dispensés outre-mer (Guyane et La Réunion), le parcours M2 Management international (MI) est délocalisé en Chine, en Algérie et à l'Île Maurice, et le M2 Management de la chaîne logistique en formation continue (MCLFC) au Vietnam. L'effectif à l'étranger est en croissance régulière. Il atteint aujourd'hui 270 apprenants. De plus, le groupe parisien du M2 MI, assuré en anglais, accueille des anglophones. Ces initiatives contribuent au rayonnement de la formation. Les apprenants en formation continue et en apprentissage bénéficient tous d'un séminaire international. Nous ne disposons malheureusement pas d'information sur la qualité des partenaires internationaux ou situés outre-mer.

La formation bénéficie d'un adossement marqué à la recherche. Les enseignants-chercheurs relèvent de plusieurs sections du Conseil national des universités (CNU), mais majoritairement de la section 06 Sciences de Gestion et du Management. Ils sont rattachés à plusieurs équipes de recherche, ce qui est en phase avec le caractère généraliste de la formation et la pluridisciplinarité prônée. Cependant, la part des enseignants-

chercheurs et chercheurs participant aux enseignements (70 soit 35 % de l'effectif de l'équipe pédagogique) est assez sensiblement inférieure à celle des intervenants professionnels (65 %), au niveau de la mention. Le volume horaire dispensé par chacune des catégories est un peu plus équilibré, les enseignants-chercheurs et chercheurs dispensant 44 % du volume horaire global. Par ailleurs, la formation propose deux parcours à vocation recherche : le M2 *Études et théories des organisations* (METO) et le M2 *Études et théories des associations* (META), sachant que ce dernier n'a jamais ouvert. Si le parcours QSE comprend un module d'initiation à la recherche, la formation à et par la recherche dans les autres parcours s'effectue essentiellement par le biais de la préparation du mémoire de fin d'études.

La formation entretient des relations suivies avec le monde socio-économique et intègre de multiples éléments de professionnalisation, mais le nombre d'ECTS alloués à l'expérience professionnelle obligatoire est faible. La professionnalisation des étudiants est favorisée par l'intervention de nombreux professionnels, qui assurent 56 % du volume horaire global, mais aussi par l'ouverture de l'ensemble des parcours à l'apprentissage ou à la formation continue et les relations avec les associations de diplômés, ce qui permet des échanges réguliers avec le monde socio-économique. L'entrepreneuriat est valorisé dans la mention sous la forme d'un parcours dédié. Le stage est possible pour les adultes en reprise d'études demandeurs d'emploi. Si le nombre de semaines passées en entreprise par les apprentis (36 à 37 semaines) ou par les étudiants en stage (3 à 6 semaines) est conséquent, le nombre de crédits ECTS associés est faible (4).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La démarche de l'approche compétences est en cours de déploiement. Le lien est établi entre les unités d'enseignement et les blocs de connaissances et compétences (BCC) de la fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) de la mention. L'équipe pédagogique est consciente de l'enjeu, dans le contexte d'un projet d'accréditation internationale. Mis à part un abonnement à *LinkedIn Learning* pour tous les apprenants, ce qui leur permet de suivre des formations complémentaires, peu d'initiatives sont déployées pour développer et valoriser les compétences digitales.

La formation développe, diversifie et adapte, de façon pertinente, ses pratiques pédagogiques. Les méthodes pédagogiques sont interactives (études de cas, challenges, etc.), en phase avec le développement de compétences clés des étudiants et adaptées à l'effectif. La formation se déroule principalement en mode présentiel, à l'exception des enseignements du parcours M2 Management général parcours IFG (MGIFG) qui sont dispensés en ligne. Mais dès lors qu'un cours doit être suivi par plus de 100 étudiants en simultané, il est organisé à distance, soit 25 % du volume horaire pour le parcours M2 Management général (MG), l'établissement ne disposant plus d'amphithéâtres. De même, la formation des apprenants situés à l'étranger peut se dérouler à distance, en cas de force majeure.

Le contenu et les dispositifs de formation sont insuffisamment adaptés pour permettre son ouverture à l'international, dans la plupart des parcours. Les programmes délocalisés en Chine et au Vietnam sont entièrement dispensés en anglais. Les apprenants des parcours délocalisés doivent suivre un séminaire en France. Un parcours (M2 MI à Paris) est également intégralement dispensé en anglais. Un dispositif de formation en Français langue étrangère (FLE) est proposé afin de faciliter l'intégration des étudiants anglophones concernés, ce qui est appréciable. Un partenariat avec l'INALCO permet de proposer aux étudiants de formation initiale du parcours M2 MG un large panel de langues. Seul le parcours QSE prépare ses étudiants au Test of English for International Communication (TOEIC) et à une certification professionnelle en anglais. Il est dommage que ce dispositif ne soit pas étendu à d'autres parcours. Il n'existe malheureusement pas de suivi du nombre d'étudiants obtenant une certification en langue étrangère. L'absence de cours obligatoires d'anglais dans la formation peut également être regrettée, au moins pour les étudiants de formation initiale et pour les apprentis, même si quelques modules sont dispensés en anglais. Enfin, des informations précises (objectif, langue, durée) sur les séminaires internationaux organisés dans la quasi-totalité des parcours manquent à l'analyse.

Le contenu et les dispositifs de formation sont tout à fait adaptés aux publics de l'apprentissage et aux publics de formation continue. Le rythme de formation est adapté aux personnes en contrat d'apprentissage et aux adultes en reprise d'études. Ils bénéficient de parcours dédiés. Les principales adaptations pour la formation continue sont des cours organisés en soirée et le samedi. Les parcours sont organisés sur des périodes allant de 18 à 24 mois. Les parcours en apprentissage alternent des semaines complètes en entreprise et à l'IAE, ce qui permet aux apprentis d'accepter des missions sur tout le territoire national. L'effectif se maintient en formation continue, avec 1252 inscrits sur la dernière année étudiée. Le nombre d'apprentis est beaucoup plus faible : il est compris entre 122 et 156. Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE), et, plus largement, celui de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) sont mis en œuvre, mais le nombre de

personnes concernées reste faible : entre 53 et 65 VAPP, soit approximativement 5 % de l'effectif inscrit, sont accordées chaque année.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les flux de candidature et les inscriptions démontrent le niveau élevé d'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. Le nombre de candidatures est élevé (1 696 la dernière année étudiée) et reste quasiment stable (- 6 % entre 2019-2020 et 2021-2022). Le nombre de candidatures a diminué de 21,7 % en M2 MI. Le nombre d'admis est cependant stable et s'élève à 1067 la dernière année étudiée, ce qui traduit un taux de sélectivité relativement faible, puisque 63 % des candidats sont admis. Ce taux s'explique par le profil des apprenants : les adultes en reprise d'études représentent 80 % de l'effectif total, contre 10 % pour les apprentis et 10 % pour les étudiants en formation initiale classique. La différence entre le nombre d'admis fourni et le nombre d'inscrits provient en partie du fait que de nombreux apprenants effectuent leur année d'étude en M2 sur deux années universitaires, afin de pouvoir concilier études et vie professionnelle ou études dans deux établissements en parallèle (cas de 75 % des étudiants en formation initiale classique). Enfin, la possibilité de se voir délivrer un certificat MBA en plus du diplôme de master rend la formation continue encore plus attractive.

Les taux de réussite sont très bons. Les taux de réussite de ces apprenants sont annoncés comme étant supérieurs à 90 %. Les chiffres fournis dans le dossier d'auto-évaluation, parce qu'ils ne distinguent pas ceux qui sont inscrits en première année de ceux qui sont inscrits en deuxième année de M2, ne permettent pas de vérifier l'exactitude de ce taux, qui ne semble pas aberrant compte tenu de la motivation élevée de ce public et de l'attention particulière accordée à l'accompagnement des apprenants. Un point d'attention concerne le M2 Management et administration des entreprises délocalisé en Guyane, qui présente un taux de réussite plus faible et requiert une procédure de sélection plus rigoureuse.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs et du marché de l'emploi sont analysées, mais l'information sur l'insertion ou l'évolution des diplômés est incomplète. Des enquêtes à 18 mois et à 30 mois sont conçues par un service central de l'université et adressées uniquement aux étudiants en formation par apprentissage. Le taux de réponse à ces enquêtes, qui s'élève à un peu plus de 60 %, demeure insuffisant. À 30 mois, 83 % des répondants sont en activité, ce qui est honorable. Le nombre d'apprenants poursuivant leurs études s'élève à 7 % pour les anciens apprentis (dont 3 % en doctorat). Quelques diplômés du parcours M2 METO, à vocation recherche, poursuivent leurs études en doctorat (entre 4 et 7 par an, ce qui représente 25 à 30 % de l'effectif), ce qui est très appréciable au vu du public (FC), mais ce phénomène pourrait encore être conforté.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose, dans l'ensemble, des moyens nécessaires, pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, notamment grâce à ses ressources propres. Le taux d'encadrement de la formation (1,9 %) par les enseignants permanents (qui représentent 13,57 % de l'effectif de l'équipe pédagogique) est extrêmement faible. Néanmoins, ce taux doit être nuancé : plusieurs parcours sont ouverts dans le cadre d'un partenariat avec un autre établissement, dont les membres contribuent à l'encadrement des apprenants. De plus, la formation mobilise un nombre important d'intervenants extérieurs (172), constitués majoritairement de praticiens. L'équipe pédagogique peut également compter sur le soutien de professeurs invités (huit la dernière année, soit l'équivalent d'un poste). Par ailleurs, l'ouverture à l'apprentissage et à la formation continue génère des ressources propres qui permettent d'assurer le financement de projets pédagogiques et de la formation de l'équipe pédagogique.

Le processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue est formalisé, mais incomplet. Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation, transmise aux responsables de l'unité d'enseignement (UE) et du parcours. Cependant, un taux de réponse faible (de l'ordre de 20 %) peut être déploré. Pour le parcours MG, a été mis en place un système complexe et réfléchi d'échanges réguliers et formalisés entre les responsables d'UE, les équipes pédagogiques, les responsables de parcours, les responsables de sous-parcours (formation initiale (FI), FC en soirée et FC en journée), le responsable de mention et les représentants des apprenants. Les parcours spécialisés bénéficient d'un suivi plus classique avec leur propre conseil de perfectionnement. Les comptes rendus de réunions et du conseil de perfectionnement ne témoignent ni de la présence de professionnels n'intervenant pas dans la formation ni d'alumni.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive.
- Une formation continue fortement développée.
- De nombreux partenariats académiques, en France (métropole et outre-mer) et à l'étranger.

Points faibles

- Une formation aux compétences linguistiques perfectible.
- Un faible nombre de crédits ECTS alloué à la professionnalisation des étudiants et des apprentis.
- Un dispositif d'évaluation interne et d'amélioration continue formalisé, mais incomplet.
- Un suivi insuffisant des diplômés de la formation continue.

Recommandations

- Conduire une réflexion sur la façon de développer les compétences des apprenants en anglais.
- Accroître le nombre de crédits ECTS alloués à la professionnalisation pour les apprentis et les étudiants en formation initiale.
- Déployer un dispositif d'évaluation interne plus complet : mettre en place de véritables conseils de perfectionnement au niveau de la mention et au niveau des parcours, composés des représentants de l'ensemble des parties prenantes.
- Conduire une réflexion sur le déploiement d'un outil pour collecter des informations sur l'évolution professionnelle des diplômés de la formation continue.

MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Management et commerce international* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant deux parcours : *Gestion des entreprises à l'international* et *Stratégie internationale et intelligence économique* (spécialisation master 1 et 2). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Management de la Sorbonne (EMS - UFR 06) et compte 90 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et est, dans l'ensemble, en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, notamment par son orientation internationale et pluridisciplinaire. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. Des enseignements de niveau M1 sont mutualisés avec des enseignements d'autres M1. La formation est également construite en articulation avec les parcours du premier cycle, ce qui est facilité par l'intervention de nombreux membres de l'équipe pédagogique au niveau licence. Par ailleurs, la pluridisciplinarité est une dimension spécifique et fondamentale de ce master. Sont dispensés des enseignements ayant trait aux différentes disciplines des sciences de gestion et du management, ainsi qu'à de nombreuses autres disciplines comme l'économie, data science, ou encore la géopolitique. L'interdisciplinarité gagnerait cependant à être développée. Le recrutement est ouvert à des profils divers et vise à intégrer des apprenants aux qualités individuelles différenciantes, qui constituent la richesse de cette mention. Nous ne relevons pas de partenariats académiques locaux (si ce n'est la collaboration avec d'autres mentions de master en M1), pas plus que nationaux.

La formation est incontestablement ouverte à l'international, de par ses objectifs et le public accueilli, mais une marge de progression existe. Un nombre significatif d'apprenants (20 % des étudiants inscrits dans la mention) proviennent d'universités étrangères, ce qui est appréciable. Si la réalisation d'une mobilité au cours de la licence est un critère apprécié lors du recrutement, la mobilité au cours du master n'est pas obligatoire. Les mobilités sortantes concernent moins de 6 % de l'effectif. En outre, aucun des parcours n'est dispensé intégralement en anglais. Les parcours s'appuient sur des partenariats avec des entreprises internationales, mais il n'est pas précisé dans quelle mesure ceux-ci sont formalisés. La formation gagnerait à développer la double diplomation pour ses étudiants et ainsi accroître son rayonnement international.

La formation bénéficie d'un adossement satisfaisant à la recherche. Les enseignants-chercheurs relèvent de différentes sections du Centre national des universités (CNU) (Sciences de gestion, Économie et Droit), ce qui est en phase avec la pluridisciplinarité prônée. Les enseignants-chercheurs et chercheurs, peu nombreux (8), réalisent tout de même 1 100 heures de formation, soit les deux tiers du volume horaire global. Le volume horaire consacré à la formation à et par la recherche est convenable : 40 heures. Il se décompose en un cours complet en M1 suivi d'un projet de recherche et en séances de méthodologie en M2 en vue de la rédaction du mémoire de fin d'études. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à la déontologie, et formés à la méthodologie informationnelle et documentaire.

La formation entretient des relations suivies avec le monde socio-économique et intègre de multiples éléments de professionnalisation. La professionnalisation des étudiants est favorisée par l'intervention de nombreux professionnels (25) qui concourent à une part significative des enseignements (un tiers), mais aussi par les relations constantes avec les entreprises et cabinets internationaux, avec qui elle organise des conférences thématiques et de recrutement ou des cas pratiques, ainsi que par le parrainage des *alumni*. La formation a noué un partenariat bénéfique avec le réseau des Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF), qui permet, outre des retours d'expérience en contexte international, le délivrance d'un certificat (après le passage d'une épreuve) qui renforce les liens avec une communauté de 4 500 CCEF. Le stage obligatoire en fin de deuxième année a une durée minimale de trois mois, mais s'étend souvent sur six mois. Il n'est pas obligatoire de le réaliser à l'étranger. Le nombre de crédits ECTS alloués au stage et autres dispositifs de professionnalisation, y compris une sensibilisation à l'entrepreneuriat en M2, est élevé (17) et témoigne de l'importance accordée à ces aspects. Il convient de noter que le parcours *Gestion des entreprises à l'international* (GEAI) devrait ouvrir à

l'apprentissage en septembre 2023, et ainsi accroître le nombre de semaines passées en entreprise. La césure est également fortement mobilisée entre le M1 et le M2, pour réaliser des stages en France ou à l'étranger.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche compétences est insuffisamment développée. L'approche compétences est progressivement mise en œuvre. Une attention est accordée au développement de chaque compétence et capacité listée dans la fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP), mais les modes d'évaluation de ces compétences ne sont pas précisés, ce qui rend difficile l'évaluation de l'alignement pédagogique. L'approche compétences se décline également à travers l'utilisation par les étudiants d'un portefeuille numérique de compétences. Cependant, moins de 20 % de l'effectif est concerné.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les méthodes pédagogiques sont variées, interactives et généralement en phase avec le développement des compétences clés des étudiants. Elles s'appuient essentiellement sur la pédagogie inversée, mais aussi la pédagogie collaborative et les projets. La formation se déroule exclusivement en mode présentiel, ce qui assure des conditions de cours optimales et un bon encadrement des étudiants. Les espaces physiques, qui ont été rénovés, sont adaptés.

Le contenu et les dispositifs de formation sont insuffisamment adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Nous déplorons l'absence d'heures d'enseignement de langue vivante dans une formation qui se veut former les apprenants au management international. De même, le volume horaire des enseignements en anglais paraît faible (110 heures, soit moins de 7 % du volume horaire global) au regard des objectifs de la formation. Chaque année, moins d'un tiers des étudiants obtient une certification en langue étrangère. Cela s'explique par le fait que les inscrits en ont déjà obtenu une avant l'entrée dans la formation. La formation ne propose pas d'enseignements en français langue étrangère, ce qui ne favorise pas l'intégration d'étudiants étrangers non francophones. S'agissant de la mobilité sortante, seul un petit nombre d'étudiants en bénéficia (5,55 % la dernière année étudiée).

Le contenu et les dispositifs de formation ne sont pas encore adaptés aux publics de l'apprentissage et de la formation continue. La formation n'accueille ni apprentis ni adultes en reprise d'études. Pourtant, les ressources propres que permettraient de générer l'apprentissage ou la formation continue seraient précieuses pour financer des projets pédagogiques. Comme indiqué dans le dossier d'auto-évaluation, le parcours GEAI devait être proposé en formation par apprentissage à compter de la rentrée 2023.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les flux de candidature et des inscriptions démontrent le niveau élevé d'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. Une politique de communication est mise en œuvre efficacement, par le biais de nombreux médias. Le nombre de candidatures en M1 est en forte augmentation (+ 102 % en 2020-2021 et + 16 % en 2021-2022). Le taux de pression, très élevé, est égal à 1,28 %, soit 78 candidatures pour une place. Nous notons que le nombre d'inscrits est légèrement supérieur à la capacité d'accueil les deux dernières années. La diversité des profils est cohérente avec la pluridisciplinarité inhérente à cette formation et la volonté de promouvoir l'enrichissement culturel.

Les taux de réussite sont remarquables. Ils s'élèvent généralement à 100 % (à l'exception de la première année de la crise COVID qui a généré un manque d'implication de la part de deux étudiants) en lien avec la sélection rigoureuse qui est mise en œuvre et l'effectif réduit des promotions qui permet un suivi de qualité.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs et du marché de l'emploi sont analysées. Des enquêtes sont réalisées annuellement par un service central de l'université. Le taux d'emploi à 30 mois pour les diplômés est convenable : 87 % en moyenne, sachant que les taux de réponse aux enquêtes sont très variables (de 42 % à 76 %). Le pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger est relativement faible au regard des objectifs de la formation. En effet, il est compris entre 10 % et 29 % des répondants, selon les années et les parcours. Un très petit nombre de diplômés (de zéro à trois selon les années et les promotions) a poursuivi leurs études l'année suivant l'obtention du diplôme ou dans les deux ans qui ont suivi. Il est à noter que l'université n'est pas en mesure de fournir des informations précises sur la poursuite d'études dans un autre établissement pas plus que sur les taux d'insertion à plus court terme.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose, dans l'ensemble, des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est convenable avec un total de 11 enseignants permanents pour une moyenne de 90 étudiants, ce qui aboutit à un taux d'encadrement de 12,2 %. Le volume horaire nécessite alors le recours à 22 intervenants extérieurs. Chaque année, le master accueille un professeur invité, ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation. L'absence d'indications sur les formations suivies par les membres de l'équipe pédagogique peut être regrettée. Les responsables de la formation ne disposent malheureusement pas des informations nécessaires pour mener une réflexion pertinente sur les coûts.

Le processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue est insuffisamment formalisé. Parmi les points positifs, nous notons la tenue de réunions régulières entre les délégués étudiants et deux professeurs permanents, ainsi que l'existence d'un conseil de perfectionnement positionné au niveau de la mention, dont la constitution et la périodicité de réunion sont conformes à ce qui est attendu. Cependant, le compte rendu du conseil de perfectionnement fourni n'informe pas sur les suites données aux préconisations ou décisions émanant des précédents conseils. Par ailleurs, les questionnaires d'évaluation des enseignements, conçus et administrés par un service commun de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ne sont pas adressés à toutes les promotions chaque année. De ce fait, cela ne permet pas une évaluation suffisamment précise et régulière de chaque unité d'enseignement et de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive.
- Une professionnalisation bien adaptée.
- De très bons taux de réussite.

Points faibles

- Une formation aux compétences linguistiques perfectible.
- Un dispositif d'évaluation interne insuffisant.
- Une ouverture à l'international à améliorer.
- Une absence de développement de la formation continue et de l'apprentissage.

Recommandations

- Accroître les compétences linguistiques des apprenants, en leur proposant une part plus importante d'enseignements en anglais et des possibilités de formation à d'autres langues.
- Mettre en place des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation, *a minima* annuelles, au sein de la composante.
- Accroître l'ouverture à l'international en formalisant des partenariats avec des établissements étrangers (double diplôme, notamment).
- Développer l'apprentissage et la formation continue.

MANAGEMENT STRATÉGIQUE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Management stratégique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant cinq parcours : *Conseil et Management Stratégique International* (master 1 en formation initiale et master 2 en formation par apprentissage), *Entrepreneuriat et Management des Entreprises Patrimoniales* (master 1 en formation initiale et master 2 en formation par apprentissage), *Gestion et Stratégie de l'Investissement Immobilier et de la Construction* (master 1 en formation initiale et master 2 en formation continue), *Gestion Globale des Risques et des Crises* (master 1 en formation initiale et master 2 en formation par apprentissage) parcours USAL (délocalisé en partenariat avec l'universidad del Salvador (USAL), Argentine). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de management de la Sorbonne (UFR 06) et compte 158 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, en étant en adéquation avec la stratégie formation de celui-ci, en particulier en ce qui concerne l'encouragement de la pluridisciplinarité et le renforcement de la professionnalisation des étudiants. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, le M1 comprenant des enseignements mutualisés avec d'autres mentions de master. La formation est construite en articulation avec les parcours du premier cycle, en particulier la licence de gestion. La pluridisciplinarité est bien présente dans cette formation. Sont dispensés des enseignements ayant trait à diverses disciplines comme l'économie, la gestion, la géographie, ou encore la psychologie. De plus, le parcours Gestion Globale des Risques et des Crises (GGRC) est co-acrédité avec l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Géographie. La formation dispose ainsi de partenariats académiques locaux. Des actions sont mises en œuvre afin de renforcer la professionnalisation des étudiants, en particulier l'ouverture de plusieurs parcours de M2 à l'apprentissage.

La formation est partiellement ouverte à l'international. Le parcours délocalisé USAL, qui démarre en première année de licence, aboutit à la délivrance d'un double diplôme pour les étudiants argentins à l'issue de quatre années d'études. On peut cependant regretter que ces étudiants ne poursuivent que très rarement en M2 à Paris, ce qui questionne sur l'adéquation entre les souhaits des étudiants et les parcours proposés dans le master, voire même sur le positionnement de ce parcours dans la mention. Il est d'ailleurs prévu que ce parcours soit intégré à une autre mention de master (*Management et Commerce International*), dont le contenu est plus cohérent avec les débouchés souhaités par les étudiants. Le parcours GESIIC bénéficie d'un partenariat avec un master de l'université Saint-Louis et une école de management à Bruxelles, le parcours GGRC avec l'université de Chicago et le parcours *Conseil et Management Stratégique International* (CMSI) avec le réseau des Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF). Les échanges internationaux sont possibles au second semestre du M1, mais les mobilités sortantes (entre une et cinq par an) ont été très peu nombreuses sur la période étudiée. Les mobilités entrantes n'étant pas rattachées à une mention particulière, il est difficile d'en assurer un suivi.

La formation bénéficie d'un adossement satisfaisant à la recherche. Les enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans la formation appartiennent au laboratoire pluridisciplinaire PRISM. La part des enseignants-chercheurs et chercheurs participant aux enseignements (39 soit 43,3 % de l'effectif de l'équipe pédagogique) est légèrement inférieure à celle des autres intervenants (51 soit 56,7 %), au niveau de la mention. La part des enseignements dispensée par les enseignants-chercheurs et les chercheurs est élevée, dans la mesure où l'intégralité des enseignements du M1, à l'exception des travaux dirigés (TD) d'anglais, est assurée par des enseignants-chercheurs, ce qui est appréciable. Par ailleurs, la formation intègre un volume horaire significatif de formation à et par la recherche : 36 heures en M1, auquel s'ajoute un volume horaire compris entre 12 heures et 50 heures dans les M2 en apprentissage, en vue de la préparation du mémoire de fin d'études. Les apprenants sont sensibilisés à la déontologie, notamment via des conférences et l'utilisation d'un logiciel anti-plagiat.

La formation bénéficie d'un ancrage très fort dans l'écosystème professionnel et intègre de multiples éléments de professionnalisation. La professionnalisation des étudiants est favorisée par l'intervention de nombreux professionnels, même s'ils n'interviennent qu'au niveau M2 pour n'assurer parfois que 20 % des enseignements (dans le parcours CMSI). La professionnalisation se concrétise aussi par l'ouverture des parcours de M2 à l'alternance. Nous relevons l'existence de nombreux partenariats avec des entreprises (KPMG, IBM, Accenture, Nexity, Croix rouge, Michael Page, etc.) ou des réseaux de professionnels (METI, AMRAE, etc.), pour chaque parcours dispensé en France. Le dynamisme des associations d'*alumni* est évoqué. Enfin, même si le stage n'est pas rendu obligatoire en M1, le nombre de crédits ECTS alloués à des actions obligatoires de professionnalisation (de 14 à 25, selon les parcours) est convenable. Le dispositif de césure est fréquemment mobilisé, notamment dans le parcours MSI où 11 étudiants sont en césure la dernière année de la période étudiée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences n'est que très partiellement mise en œuvre. Une réflexion a été engagée sur l'approche en blocs de connaissances et de compétences en lien avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention, mais celle-ci reste incomplète. Il importe d'aller plus loin, notamment en ce qui concerne la réflexion sur le mode d'évaluation des compétences acquises et l'alignement pédagogique. Les compétences en entrepreneuriat sont développées au sein d'un parcours spécifique. Des compétences acquises en dehors du cursus, telles que celles mobilisées par l'engagement étudiant, sont valorisées par un bonus, ce qui est un élément positif. La certification PIX est proposée en amont (en licence de gestion).

La formation développe, diversifie et adapte ses pratiques pédagogiques. Les méthodes pédagogiques sont interactives, innovantes et en phase avec le développement de compétences clés des étudiants. Elles reposent essentiellement sur la pédagogie par projet, les études de cas, les jeux sérieux, des challenges et font la part belle à des missions sur le terrain pour le compte d'entreprises ou d'entités publiques. La formation se déroule exclusivement en mode présentiel (sauf en cas de situation exceptionnelle), ce qui permet une mise en œuvre efficace des nombreux travaux de groupe.

Le contenu et les dispositifs de formation sont insuffisamment adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Des cours d'anglais sont dispensés au niveau du M1 (à hauteur de 33 heures). 20 heures de conférences professionnelles et 24 heures d'anglais spécialisé sont assurées respectivement en M2 CMSI et en M2 *Entrepreneuriat et Management des Entreprises Patrimoniales* (EMEP). Ces volumes horaires demeurent faibles. Le partenariat avec le réseau des CCEF conduit à la délivrance d'un certificat à la suite du passage d'une épreuve en anglais, pour les étudiants du parcours CMSI uniquement. La formation ne propose pas le passage d'une certification (du type TOIEC (*Test of English for International Communication*)). Il s'agit d'une piste à étudier. Une mobilité internationale est possible en M1, mais elle reste peu exploitée. Enfin, la formation ne propose pas d'enseignements en français langue étrangère, ce qui ne favorise pas l'intégration d'étudiants étrangers non francophones.

Le contenu et les dispositifs de formation sont adaptés aux publics de l'apprentissage et aux publics de formation continue. Le nombre de contrats d'apprentissage est en augmentation (+ 115 % entre 2019-2020 et 2021-2022), et atteint 41 la dernière année, en raison de l'ouverture plus récente (2020) à l'apprentissage d'un parcours (CMSI). De leur côté, les personnes en contrats de professionnalisation et les adultes en reprise d'étude voient leur effectif rester stable : en moyenne 12 contrats de professionnalisation et 13 adultes en reprise d'études, chaque année. Ils ont accès à une formation dédiée avec un rythme spécifique, ce qui garantit une bonne adéquation entre le contenu de la formation, les pratiques pédagogiques et les besoins de ce public. Enfin, le dispositif de la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) est mis en œuvre, mais ne concerne qu'une ou deux personnes chaque année.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les flux de candidature et des inscriptions démontrent un niveau élevé d'attractivité de la formation auprès de ses différents publics, mais l'un des parcours peine à trouver son public. Le nombre de candidatures en M1 a augmenté de 33,4 % en 2020-2021 et de 45,3 % en 2021-2022, pour atteindre 1771, soit près de 27 candidatures pour une place, la capacité d'accueil étant de 66 la dernière année (elle aussi en légère augmentation chaque année). Ces chiffres témoignent de la bonne réputation de la formation. Au niveau master 2, si deux parcours (CMSI et *Gestion et Stratégie de l'Investissement Immobilier et de la Construction* (GESIIC)) ont un effectif généralement supérieur à 30, les deux autres rencontrent moins de succès, voire peinent à trouver leur public : 15 inscrits en moyenne en EMEP et seulement 6 inscrits en moyenne en GGRC. La faiblesse de l'effectif n'est malheureusement pas analysée dans le dossier d'auto-évaluation.

Les taux de réussite sont très bons, surtout en deuxième année de master. En M1, ils sont compris entre 78 % et 94 %, le taux le plus faible se retrouvant la dernière année de la période. On regrette que cette baisse ne soit pas expliquée dans le dossier d'auto-évaluation. En M2, après neutralisation des césures, ils sont voisins de 100 %, quel que soit le parcours.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs et du marché de l'emploi sont analysées correctement. Outre les enquêtes à 18 mois et à 30 mois réalisées par un service central de l'université, la direction du master réalise des enquêtes à 12 mois. Le taux d'emploi à 30 mois pour les diplômés 2018-2019 de la mention est très bon : il s'élève à 90 %, tous parcours confondus, sachant que le taux de répondants est de 78 %. 8 % des diplômés ont poursuivi leurs études l'année suivant l'obtention du diplôme, généralement dans un master plus spécialisé, et 4 % sont en études trois ans plus tard. Aucun diplômé de la promotion 2018-2019 n'a poursuivi ou ne poursuit ses études en doctorat.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose, dans l'ensemble, des moyens nécessaires, pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation (24,7 %) par les enseignants permanents (qui représentent 43,3 % de l'effectif de l'équipe pédagogique) est convenable. Le volume horaire de la mention nécessite le recours à de nombreux intervenants extérieurs, essentiellement des professionnels (51). Des enseignants appartenant à des universités étrangères interviennent régulièrement dans la formation. L'équipe pédagogique n'a pu compter sur des professeurs invités durant la période étudiée. Par ailleurs, l'ouverture à l'apprentissage et à la formation continue génère des ressources propres qui permettent de financer la création de modules complémentaires.

Le processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue est insuffisamment formalisé et incomplet. Un conseil de perfectionnement, dont la composition est conforme à ce qui est attendu, a été mis en place au niveau de la mention, et chaque parcours dispose en outre de son propre conseil de perfectionnement. La périodicité de la tenue de ces réunions n'est pas indiquée dans le dossier d'auto-évaluation. Le compte rendu du conseil de perfectionnement devra à l'avenir indiquer les suites données aux recommandations du précédent conseil. Par ailleurs, les questionnaires d'évaluation des enseignements sont conçus et administrés par un service commun de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le dossier d'auto-évaluation ne fournit pas les éléments pour calculer le taux de réponse à ces questionnaires.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la formation.
- De très bons taux de réussite.
- Une bonne insertion professionnelle.

Points faibles

- Une formation aux compétences linguistiques insuffisante.
- Un dispositif d'évaluation interne et d'amélioration continue insuffisant et incomplet.
- Une mise en œuvre insuffisante de l'approche compétences.
- Une mobilité internationale faible.
- Un effectif faible dans le parcours GGRC.

Recommandations

- Accroître la part des enseignements en anglais et proposer une certification en langue, de type TOEIC.
- Mettre en place des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation, *a minima* annuelles, au sein de la composante.

- Développer l'approche par compétences, notamment en structurant la formation en blocs de connaissances et de compétences en ligne avec la fiche RNCP, et s'assurer de l'alignement pédagogique.
- Favoriser la mobilité internationale des étudiants.
- Conduire une réflexion sur le manque d'attractivité du parcours GGRC.

MASTER MARKETING, VENTE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Marketing, vente* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant neuf parcours : *Études de marché et décision Marketing* (spécialisation en master 1 et 2, en formation initiale jusqu'en 2020, en formation initiale et contrats de professionnalisation jusqu'en 2021, en formation par apprentissage depuis 2022), *Logistique, marketing, distribution* (en formation initiale et contrats de professionnalisation jusqu'en 2022, en formation par apprentissage depuis 2022), *Stratégie commerciale et politiques de négociation* (en formation initiale et par apprentissage, puis en formation par apprentissage à partir de 2020), *Métiers du conseil et de la recherche en marketing* (spécialisation en master 1 et 2, en formation initiale jusqu'en 2020, en formation initiale et contrats de professionnalisation jusqu'en 2021, en formation par apprentissage depuis 2022), *Marketing et pratiques commerciales* (master 1 en formation par apprentissage, master 2 en formation continue rattaché à l'IAE), *Marketing et pratiques commerciales* (master 1 en formation par apprentissage et master 2 en formation par apprentissage rattaché à l'Institut d'administration des entreprises (IAE)), *Marketing et pratiques commerciales* (master 1 en formation par apprentissage et master 2 en formation continue, délocalisé au Vietnam, rattaché à l'IAE depuis 2020), *Management de la marque et communication* (master 1 et M2 en formation par apprentissage, rattaché à l'IAE), *Marketing et communication santé* (spécialisation de master 2, rattaché à l'IAE). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de management de la Sorbonne (EMS - UFR 06) et l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris et compte 542 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement en étant, dans l'ensemble, en adéquation avec la stratégie formation de celui-ci, en particulier en ce qui concerne l'encouragement de la pluridisciplinarité et le renforcement de la professionnalisation des étudiants. La formation est construite en articulation avec les parcours du premier cycle, en particulier la licence de gestion. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, le M1 comprenant des enseignements mutualisés avec d'autres mentions de master. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont présentes dans cette formation, même si elles pourraient être encore renforcées. Elle accueille des apprenants provenant de licences diverses, donc aux profils diversifiés. Sont dispensés des enseignements ayant trait aux différents domaines des sciences de gestion, mais aussi à d'autres disciplines comme le droit, le système d'information, l'analyse de données, ou encore l'informatique. L'apport des géosciences et des sciences computationnelles, par exemple, est intégré dans des unités d'enseignement de marketing. Des projets transverses sont mis en œuvre. De plus, la formation est portée par une composante (l'EMS) et l'IAE de Paris. Elle dispose ainsi de partenariats académiques locaux. Enfin, des actions ont été engagées, afin de renforcer la professionnalisation des étudiants, en particulier l'ouverture de nombreux parcours du M2 à l'apprentissage.

La formation est partiellement ouverte à l'international. Un parcours est délocalisé dans les deux plus importantes villes du Vietnam, avec une équipe pédagogique similaire à celle assurant les enseignements à Paris, un nombre important d'inscrits (122 la dernière année) et en partenariat avec deux établissements de premier plan (le Centre franco-vietnamien en gestion et l'ESCP). Un autre projet de délocalisation (au Brésil) est en cours d'étude. Même si le nombre de mobilités sortantes (117, soit plus de 20 % des inscrits, la dernière année) et entrantes est appréciable (38 la dernière année, soit 7 % des inscrits), la mise en œuvre d'un double diplôme constituerait un atout non négligeable pour les étudiants et le rayonnement de la formation.

La formation bénéficie d'un adossement satisfaisant à la recherche, même si les informations fournies dans le dossier d'auto-évaluation manquent de précision. Les enseignants-chercheurs et chercheurs appartiennent, pour 89 % d'entre eux, au laboratoire pluridisciplinaire PRISM ou au laboratoire Lab IAE Paris Sorbonne. La part des enseignants-chercheurs et chercheurs participant aux enseignements (27 soit 28,4 % de l'effectif de l'équipe pédagogique – sous réserve que les chiffres fournis intègrent les personnels de l'IAE) est sensiblement inférieure à celle des autres intervenants (68 soit 71,6 %), au niveau de la mention. La part des enseignements dispensés par les enseignants-chercheurs et les chercheurs est cependant appréciable, dans la mesure où, ils

représentent entre 50 et 60 % du volume horaire global. Il est souligné dans le dossier que de nombreux enseignements sont directement alimentés par des travaux de recherche et qu'à cela s'ajoutent des ateliers méthodologiques dans les parcours et des ateliers pédagogiques (10 heures), au cours desquels les apprenants sont formés à la méthodologie informationnelle et documentaire. Les apprenants sont sensibilisés à la déontologie, notamment au cours des enseignements en méthodologie de recherche et au cours de projets. Le dossier indique 621 heures de formation à et par la recherche, ce qui est conséquent, mais le volume horaire des seuls enseignements et ateliers méthodologiques, dans les parcours qui ne forment pas spécifiquement à la recherche, n'est pas précisé.

La formation bénéficie d'un ancrage convenable dans l'écosystème professionnel et intègre plusieurs éléments de professionnalisation. La professionnalisation des étudiants est favorisée par l'intervention de nombreux professionnels, mais aussi par l'ouverture des M2 à l'alternance. Nous relevons la collaboration avec des acteurs du monde socio-économique et culturel, lors de séminaires d'intégration, de projets pédagogiques et entrepreneuriaux. Le nombre de crédits ECTS alloués au stage et à l'apprentissage (4 pour le stage en M1, 4 pour l'apprentissage en M2 dans certains parcours et 0 dans les autres) est insuffisant. Celui alloué aux études de marché (5 ou 6) est tout juste convenable, si l'on prend en considération la durée de ces missions.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées et l'approche par compétences est déployée progressivement. La formation a débuté le travail pour adopter une approche programme et développer les blocs de connaissances et de compétences, en déclinant les compétences acquises dans les unités d'enseignements et en prenant appui sur la fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP). Le compte-rendu du conseil de perfectionnement fourni soulève toutefois la nécessité de repenser les évaluations et l'importance du contrôle continu, ainsi que l'intérêt porté au développement de soft skills, dans au moins l'un des parcours. Au regard des métiers visés, la formation prépare les apprenants aux certifications Google analytics et Google ads, grâce notamment à un coaching de 10 jours, ainsi qu'aux concours de négociation, ce qui est un aspect positif. Les compétences en entrepreneuriat sont développées au sein de projets pédagogiques. Les apprenants n'ont cependant pas de compte e-portfolio.

La formation développe, diversifie et adapte efficacement ses pratiques pédagogiques. Les pratiques pédagogiques sont variées, interactives et en phase avec le développement de compétences clés des étudiants : pédagogie inversée, classe renversée, débats, études de cas. L'effort entrepris pour permettre un partage de ces pratiques au sein de l'équipe pédagogique, par le biais d'une présentation en conseil de perfectionnement, doit être souligné. La formation développe l'enseignement à distance (100 heures étudiant), pour plus de flexibilité, même si la situation demeure encore hétérogène selon les parcours.

Le contenu et les dispositifs de formation sont insuffisamment adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Seulement 60 heures étudiant (hors parcours délocalisé) sont dispensées en anglais. Il convient de noter toutefois la réalisation d'une mission de terrain, dont la restitution se fait en anglais, et le suivi d'un séminaire international en Europe ou au Canada. Le volume horaire des cours d'anglais est, quant à lui, convenable (33 heures en M1 et de 36 à 80 heures en M2), mais la majorité des M2 n'est pas concernée. Toutefois, une plateforme d'auto-formation en anglais est mise à disposition des apprenants. La formation n'encourage pas le passage d'une certification (du type TOIEC (Test of English for International Communication)). Il s'agit d'une piste à étudier.

Le contenu et les dispositifs de formation sont bien adaptés aux publics de l'apprentissage et aux publics de formation continue. Le rythme de formation est adapté aux personnes en contrat d'apprentissage et aux adultes en reprise d'études, avec des parcours dédiés. Le nombre de contrats d'apprentissage est stable sur la période (environ 150 par an). L'effectif en formation continue (y compris les contrats de professionnalisation) connaît une diminution de 16 % sur la période (pour atteindre 237 apprenants), laquelle est due aux effets de la pandémie au Vietnam. Si le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas mobilisé, celui de la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) est mis en œuvre, mais concerne un nombre plus faible de candidats, les deux dernières années de la période (7-8 au lieu de 24 la première année, soit 4 % des adultes en reprise d'études).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les flux de candidatures et des inscriptions démontrent un niveau très élevé d'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. Le nombre de candidatures en M1 a augmenté de 13,4 % en 2020-2021 et de 11,3 %

en 2021-2022, pour atteindre 5251, soit près de 37 candidatures pour une place, la capacité d'accueil étant de 143 la dernière année (elle aussi en légère augmentation chaque année).

Les taux de réussite sont très bons, avec de très rares abandons ou réorientations. En M1, ils sont compris entre 98 %, et 100 %. En M2, les chiffres sont plus faibles (72 % la dernière année), mais après neutralisation de l'effet des césures, ils se rapprochent de 100 %. Il y a eu deux abandons sur la période. Cette réussite s'explique par un recrutement très sélectif, mais aussi par un accompagnement de qualité des étudiants.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs et du marché de l'emploi sont très bonnes, tant quantitativement que qualitativement. Outre les enquêtes à 18 mois et à 30 mois réalisées par un service central de l'université, l'IAE réalise des enquêtes à 12 mois auprès des apprentis. Ces dernières font ressortir d'excellents taux d'insertion professionnelle (90 %). Le taux d'emploi à 30 mois pour les diplômés 2018-2019 de la mention est très bon : il s'élève à 93 %, tout parcours confondu, sachant que le taux de répondants est correct (70 %). Aucun des diplômés de la promotion 2018-2019 de la formation par apprentissage n'a poursuivi ses études, ce qui témoigne de la forte employabilité des étudiants à la sortie de la formation. Le contenu du M2 *Métiers du conseil et de la recherche en marketing* est adapté à la poursuite d'études en thèse, mais le nombre de diplômés s'inscrivant en doctorat à l'issue de cette formation est extrêmement faible : de zéro à deux sur la période. Il n'existe pas de suivi de l'évolution des diplômés de la formation continue.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose, dans l'ensemble, des moyens nécessaires, pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Que l'on prenne l'un ou l'autre des deux nombres d'enseignants permanents (17 ou 38) fournis dans le dossier d'auto-évaluation, il ressort un taux d'encadrement de la formation (3,5 % ou au mieux 7 %) faible. Le volume horaire de la mention nécessite le recours à de nombreux intervenants non permanents (74), essentiellement des professionnels. L'équipe pédagogique a pu compter sur sept professeurs invités au cours de la dernière année de la période. L'équipe pédagogique est formée aux outils numériques et à d'autres outils permettant de s'approprier les enjeux contemporains (fresque du climat, de la diversité, par exemple). Enfin, le volume horaire de la formation nécessite un suivi rigoureux des engagements et des ressources propres, ce qui est rendu possible par la mise en place d'une comptabilité analytique, notamment à l'IAE.

Le processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue n'est pas optimal. Un conseil de perfectionnement, dont la composition, la périodicité de réunion et les thématiques abordées sont conformes à ce qui est attendu, a été mis en place au niveau de la mention. Par ailleurs, le processus d'évaluation de la formation n'est pas identique, selon que le parcours est porté par l'école de management de la Sorbonne (enquêtes conçues et administrées par un service central de l'université) ou par l'IAE. Même si des échanges sont régulièrement organisés avec les délégués de promotion, le nombre d'étudiants de l'EMS ayant répondu à ces questionnaires est très insuffisant : de 0 à 27, soit moins de 5 % des inscrits, en fonction des années. L'absence d'informations en ce qui concerne les enquêtes mises en place à l'IAE peut être regrettée.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive.
- Une bonne adaptation de la formation à l'apprentissage et à la formation continue.
- De très bons taux de réussite.
- Une bonne insertion professionnelle.

Points faibles

- Une formation aux compétences linguistiques à consolider.
- Un dispositif d'évaluation interne et d'amélioration continue non optimal.
- Une analyse insuffisante du suivi du devenir des diplômés en formation continue.
- Une ouverture à l'international à conforter.

- Un faible nombre de crédits ECTS alloué à la professionnalisation dans certains parcours.

Recommandations

- Accroître la part des enseignements en anglais et encourager le passage d'une certification en langue.
- Penser différemment le processus d'évaluation des enseignements et de la formation, en mettant en place des enquêtes *a minima* annuelles, au sein de la composante (lorsque ce n'est pas déjà le cas).
- Conduire une réflexion sur la possibilité d'assurer un suivi du devenir des diplômés en formation continue.
- Accroître l'ouverture à l'international de la formation, *a minima* en promouvant le dispositif de césure dans cet objectif, voire en développant la double diplomation.
- Accroître et harmoniser le nombre de crédits ECTS accordés à la professionnalisation.

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Monnaie, banque, finance, assurance de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant cinq parcours : *Financial Economics* (FE) spécialisation de master 2 en formation initiale, *Banque – Finance*, spécialisation de master 2 en formation initiale ; *Contrôle des risques bancaires et conformité* (CRBC) spécialisation de master 2 en formation par alternance ; *Finance Technology Data* (FTD) spécialisation de master 2 en formation initiale et par apprentissage ; *Finance responsable, information et communication* (FRIC) spécialisation de master 2 en formation initiale. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Économie de la Sorbonne (UFR 02) et compte 185 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Monnaie, banque, finance, assurance s'inscrit en cohérence avec la stratégie de l'établissement. Si la maquette de la formation ne révèle pas d'approche pluridisciplinaire en tant que telle, chacun des parcours de M2 questionne la place de la finance dans la société et propose des ouvertures sur les autres sciences sociales ou sur les sciences de la donnée dans des enseignements de spécialité (règlementation, éthique, responsabilité sociale et environnementale (RSE), journalisme, programmation, etc.). La formation intègre les enjeux du développement durable en lien avec les problématiques de son financement. La formation s'inscrit comme une poursuite d'études naturelle pour les étudiants de la licence d'économie qui propose deux options thématiques en lien avec le master *Banques et marchés et Systèmes financiers* (MBFA). Ces étudiants représentent environ 30 % des candidats et des admis en M1.

La formation tend à développer son ouverture à l'international en proposant deux parcours enseignés en langue anglaise (FE et FTD) qui accueillent une douzaine d'étudiants internationaux. Un projet de délocalisation d'un parcours FTD est en cours dans le cadre d'un partenariat avec *Ukrainian Global University* et *Kyiv School of Economics*. Actuellement, la formation n'affiche aucune mobilité sortante ou entrante dans le cadre d'accords internationaux.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche en lien avec le Centre d'Économie de la Sorbonne (UMR 8174 CNRS). 54 enseignants-chercheurs et chercheurs participent à la formation. Dans les parcours FE et FTD, les étudiants sont accompagnés dans la préparation de leur mémoire de recherche obligatoire au sein d'un parcours dédié *PhD Track* de 36 heures comportant des enseignements de méthodologie de la recherche. Ce sont ainsi environ quatre étudiants qui poursuivent chaque année des études de doctorat, à l'université Paris 1 pour la moitié d'entre eux, avec un financement CIFRE ou un contrat doctoral.

La formation entretient des relations suivies avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les professionnels sont au nombre de 53 et assurent environ la moitié du volume horaire d'enseignement total. La formation comporte des stages facultatifs en M1 et obligatoires en M2 dans certains parcours (BF, FRIC, CRBC). L'association des anciens étudiants organise des conférences métiers mensuelles à destination des étudiants de la formation. Deux parcours proposés en alternance (FTD et CRBC) accueillent environ 55 alternants et s'appuient sur des partenariats avec des établissements bancaires, comme par exemple, *France Fintech*, *Fintech Place*, *Le Swave*, *Center for Finance, Technology and Entrepreneurship*. Le parcours CRBC propose 50 % d'enseignements professionnels en partenariat avec l'*ES Banque*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences n'est qu'imparfaitement mise en place. Le parcours CRBC adopte une approche par compétences pour les modules professionnels organisés en partenariat avec l'*ES Banque*. Cependant, les autres parcours, s'ils s'appuient bien sur le référentiel des compétences de la mention MBFA, sont toujours structurés sous la forme d'unités d'enseignements (UE) disciplinaires, et le dossier ne donne pas d'informations sur les modalités de validation des compétences identifiées comme structurantes du diplôme.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les enseignants tendent à développer la pédagogie active dans certains enseignements, notamment professionnels : enseignement inversé, pédagogie par projets, cours hors les murs, voyages d'études, cinéclub. Dans le cadre de projets d'accompagnement pédagogique, les enseignants de la formation ont développé des supports vidéos en collaboration avec le service numérique (SUN).

La formation met en place des dispositifs pour promouvoir la mobilité internationale. Deux parcours sont enseignés entièrement en langue anglaise (FE et FTD) et les autres parcours comportent des cours en anglais. Les compétences linguistiques en anglais sont des prérequis à l'admission en M1 et des enseignements obligatoires de langue anglaise sont proposés dès le M1. Le parcours Banque-Finance offre aux étudiants la possibilité d'obtenir une certification TOEIC (*Test of English for International Communication*) ou TOEFL (*Test of English as a Foreign Language*) ; une vingtaine d'étudiants est concernée chaque année. La mobilité sortante vers des établissements partenaires est encouragée en M1 (deuxième semestre) et a concerné six étudiants au cours de la dernière année (pour huit demandes). 20 % des étudiants inscrits sont des étudiants internationaux.

La formation accorde une place importante à l'alternance. Deux parcours, ouverts uniquement en alternance, accueillent entre 55 et 60 alternants en M2 chaque année (FTD et CRBC), soit 20 % des effectifs de la mention.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une excellente attractivité. Les candidatures sont en hausse sur les trois dernières années et atteignent 1 870 candidats pour une capacité d'accueil de 130 places en M1 (et environ 180 candidats classés), ce qui permet de retenir des étudiants de bon niveau, malgré la concurrence avec d'autres formations similaires dans une autre composante du même établissement ou dans d'autres établissements parisiens.

La formation suit les flux d'étudiants et analyse leur réussite, qui est de bonne qualité. La réussite en M1 est de 85 %. Ces étudiants sont 80 % à poursuivre dans l'un des parcours de M2. Les deux parcours en alternance accueillent également des étudiants venant de l'extérieur (30 % en CRBC et 65 % en FTD). En M2, les taux de réussite calculés sont d'environ 70 %, mais cela est cohérent avec le nombre de césures élevé entre le M1 et le M2 dont les bénéficiaires comptent parmi les inscrits de la formation (le dossier indique que la moitié des effectifs de M1 est concernée). Ainsi, la réussite en M2 s'avère excellente pour les étudiants qui suivent effectivement les enseignements de la formation.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs et du marché de l'emploi sont analysées et sont de qualité. Les résultats de l'enquête d'insertion à 30 mois se basent sur un taux de réponse élevé (71 % des diplômés) et montrent une excellente insertion professionnelle dans les métiers visés par la formation : 96 % de contrats à durée indéterminée (CDI) pour une rémunération moyenne mensuelle de 3 000 euros dans des métiers d'analyste, d'auditeur, de chargé d'études ou de consultant, par exemple.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens limités pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec 17 intervenants permanents pour 330 étudiants, le taux d'encadrement est faible, et la formation doit recourir à 62 intervenants non permanents pour assurer l'ensemble du volume horaire de la formation. Cependant, l'importance du volume horaire consacré aux enseignements professionnalisants peut expliquer cette situation. Malgré la faiblesse du taux d'encadrement, les enseignants-chercheurs permanents parviennent à s'impliquer à l'international et effectuent régulièrement des mobilités dans le cadre des autres mentions délocalisées de l'établissement ou des partenariats internationaux avec Galatasaray en Turquie et Le Caire en Égypte. Réciproquement, la formation peut compter sur deux professeurs invités chaque année.

La formation met en place un dispositif d'évaluation interne et d'amélioration continue de la qualité. Le conseil de mention de la formation se réunit régulièrement sans que le dossier ne mentionne la fréquence de ces réunions. Il semble composé essentiellement d'enseignants-chercheurs permanents de la formation. Il s'appuie sur les résultats des questionnaires d'évaluation soumis aux étudiants chaque semestre pour proposer des évolutions régulières de la maquette de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive.
- Une professionnalisation bien adaptée.
- Des taux d'insertion professionnelle élevés.
- Un adossement recherche de qualité.

Points faibles

- Une réflexion en termes de compétences qui reste limitée.
- Un taux d'encadrement plutôt faible.
- Peu de poursuites d'études en doctorat malgré un parcours fortement orienté vers la recherche.

Recommandations

- Mettre en place une approche par compétences dans l'ensemble des parcours.
- Renforcer le taux d'encadrement dans la formation.
- Renforcer les partenariats avec les secteurs professionnels pour disposer de financements doctoraux supplémentaires (CIFRE par exemple).

MASTER SCIENCE POLITIQUE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Science politique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant 12 parcours : *Communication politique et institutionnelle* (spécialisation de master 1 et 2), *Politique internationale* parcours *Relations internationales* (spécialisation de master 1 et 2), *Politique internationale* parcours *Études africaines et méditerranéennes* (spécialisation de master 1 et 2), *Politique internationale* parcours *Développement et aide humanitaire* (spécialisation de master 1 et 2), *Affaires publiques européennes* parcours *Gouvernance européenne* (spécialisation de master 1 et 2), *Affaires publiques européennes* parcours *Action publique internationale et européenne* (spécialisation de master 2 en partenariat avec l'Institut national du service public (INSP), *Sociologie et institutions du politique* (spécialisation de master 1 et 2), *Affaires publiques* parcours *Administration du politique* (spécialisation de master 1 et 2), *Affaires publiques* parcours *Ingénierie de la concertation* (spécialisation de master 1 et 2), *Affaires publiques* parcours *Action publique territoriale* (spécialisation de master 1 et 2), *Affaires publiques* parcours *Transitions écologiques* (spécialisation de master 1 et 2), *Affaires publiques* parcours *Administration du politique* (spécialisation de master 2 en formation continue, via le centre de Formation continue Paris Sorbonne (FCPS)). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Science politique (UFR 11) et compte 493 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit pleinement dans la stratégie de formation pluridisciplinaire de l'établissement. Elle a structuré des partenariats solides et cohérents au plan local, mais ceux-ci gagneraient à être diversifiés. La formation associe des enseignants-chercheurs relevant de la section 04 (Science politique) du Conseil national des universités (CNU) avec des enseignants-chercheurs en droit et en économie. Tous les parcours de la formation sont insérés dans un réseau d'institutions comme la Mairie de Paris ou l'Agence de communication, ce qui est incontestablement propice au développement des stages et des terrains. Un des exemples les plus significatifs est le partenariat entre l'université et l'INSP, pour le parcours *Gouvernance européenne*. Cependant, ces collaborations restent encore très ciblées. Ainsi, le seul parcours ouvert à la formation continue, *Affaires publiques* parcours *administration du politique*, qui a structuré un partenariat unique et original avec le Sénat et l'Assemblée nationale, est de ce fait, selon le rapport d'auto-évaluation lui-même, trop exclusivement ouvert aux cadres et collaborateurs du Sénat. Plus largement, la création de collaborations complémentaires avec les autres masters de l'établissement, comme le master *Relations internationales*, qui a également un partenariat structurant avec l'INSP, pourrait être développée, pour renforcer la pluridisciplinarité et la soutenabilité de la formation.

L'ouverture internationale est à développer. Même si cette donnée doit être tempérée par les effets de la pandémie, la mobilité internationale concerne encore un très faible effectif d'étudiants (11 sortants, 2 entrants) au regard du nombre d'inscrits. Plusieurs parcours relevant pourtant de la politique internationale, des affaires publiques européennes et de l'action publique internationale et européenne, ne signalent pas de partenaires internationaux. Or ces derniers constituent à la fois un prérequis de leur objectif de formation et une priorité du projet d'établissement. Le nombre de professeurs étrangers invités participant à la formation (deux par an) pourrait être accru, afin de favoriser la réflexivité des étudiants sur leurs méthodes, leurs pratiques et leurs résultats. S'agissant des langues, indispensables à cet objectif d'internationalisation, la formation propose de l'anglais obligatoire en M1 ainsi que la possibilité, en recourant à la modalité du bonus, de suivre une langue plus rare, notamment pour les étudiants souhaitant rejoindre la préparation à l'INSP ou au concours du Quai d'Orsay.

La formation intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité, mais elle peut encore améliorer l'association des étudiants aux activités collectives de recherche. 29 enseignants-chercheurs relevant du Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP, Unité mixte de recherche 8209) sont impliqués dans la formation, à raison de 360 heures de formation à et par la recherche, par étudiant. Les cours d'initiation à la recherche consistent, en M1, en un accompagnement à la réalisation d'un dossier de recherche visant à se doter d'un terrain d'observation, réalisé sur l'ensemble des deux semestres. En M2, tous les parcours proposent la possibilité de réaliser un mémoire de recherche. Un semestre est dédié au travail sur un terrain, en France ou

à l'étranger. Plusieurs séminaires de M2 incluent des éléments de formation sur la déontologie en matière de recherche en science politique. La méthodologie du travail documentaire est assurée à la demande par un agent du personnel de la bibliothèque universitaire, présent 35 heures par semaine dans un espace uniquement dédié aux étudiants de la formation. La culture numérique fait partie intégrante de la formation, notamment en référence aux métiers de la communication numérique. Mais la certification n'est pas envisagée. Le dossier ne mentionne pas d'incitation voire d'obligation faite aux étudiants d'assister et de participer aux activités collectives de recherche, ou de démarches proactives menées en concertation avec l'école doctorale (ED), par exemple. Le rapport d'auto-évaluation souligne à juste titre que ce point pourrait être amélioré et que la création d'une formation transversale à la recherche y contribuerait. Mais il ne précise pas quels autres étudiants seraient associés. Le dossier ne mentionne pas de formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, mais elle ne développe pas encore l'entrepreneuriat. Le recours à un important effectif de professionnels vacataires (50 % des intervenants en M2), et les liens étroits entre l'unité de formation et de recherche (UFR) et les associations professionnelles telles que l'Association des professionnels de la communication publique (CAPCOM), l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne, l'Association française des collaborateurs d'élus et l'Association des directeurs de cabinet, consolident et diversifient les compétences des étudiants sur un marché de l'emploi en constante évolution. La formation ne développe pas l'entrepreneuriat, mais présente tout le potentiel pour le faire. Ce développement faciliterait encore la juste appréhension des besoins des partenaires socio-économiques, et donc l'insertion professionnelle des étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et manifeste le souci de l'identification et de la valorisation des compétences de ses étudiants. Mais à ce jour, elle n'a pas encore développé un référentiel de compétences. Le travail de l'équipe pédagogique sur les fiches retour des professionnels vacataires en M2 manifeste un réel souci d'identifier et de développer des compétences adéquates aux besoins socio-économiques des activités professionnelles du territoire. Une attention particulière est apportée à la valorisation, par un bonus, des compétences complémentaires des étudiants, notamment en termes d'engagement associatif. Mais à ce jour, l'offre de formation n'est pas, en tant que telle, structurée par blocs de compétences. L'équipe pédagogique en a conscience et se propose d'y travailler à partir du profil de sortie du diplômé.

La formation développe et diversifie les pratiques pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants. La formation propose toutes les formes classiques d'enseignement, combinant les cours magistraux, les ateliers et les séminaires. Elle revendique l'usage du distanciel, pour faciliter l'organisation des enseignements. Elle se caractérise par trois spécificités pédagogiques : la très forte mobilisation de professionnels (50 % des enseignements dispensés en M2), le développement des exercices de mise en situation professionnelle et le développement de stages de terrain, obligatoires sauf pour les étudiants optant pour un mémoire de recherche en vu d'un contrat doctoral, sur 24 semaines et à raison de 300 crédits ECTS consacrés à l'expérience professionnelle dans le cursus. Ces trois spécificités contribuent incontestablement à un taux de réussite avoisinant les 100 %.

L'ouverture à l'international reste encore à définir et les étudiants ne sont pas préparés par la formation à des mobilités. En effet, si plusieurs enseignements en langues étrangères sont proposés en M2, aucun cours de langue ne figure dans l'offre de formation. L'équipe pédagogique signale une expérimentation en cours sur la langue arabe, pour favoriser l'expertise et les travaux de recherche dans des aires culturelles étrangères. La poursuite et la diversification de cette expérimentation ne peut être qu'encouragée, de même qu'un accompagnement au passage de la certification.

Un seul parcours est ouvert aux publics de la formation continue et en alternance, mais les données n'ont pas été communiquées. Les parcours autres que Affaires publiques parcours administration du politique possèdent pourtant le potentiel pour s'ouvrir plus largement à des stagiaires en formation continue. Cette ouverture favoriserait encore les échanges entre les étudiants et le monde socio-professionnel.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive, mais très différemment en fonction des parcours. Les presque 500 étudiants inscrits (le rapport d'auto-évaluation fait état de 180 candidats néo-entrants en première année, mais ce chiffre est curieusement identique pour les trois années) viennent notamment des bachelors des Instituts d'études

politiques. Leur répartition dans les parcours est très inégale. Ainsi, le parcours Communication politique et institutionnelle enregistre à lui seul la moitié des inscriptions, alors que certains parcours ne concernent que trois ou quatre étudiants. Le forum des masters, qui se tient en distanciel depuis 2020, le site de la formation, la médiatisation des enseignants-chercheurs (EC) et la singularité de certains parcours relatifs à l'administration du politique, à l'ingénierie de la concertation ou à la transition écologique, favorisent certainement l'attractivité globale de la formation. Le dossier fournit cependant peu d'éléments pour rendre raison des fortes disparités entre les parcours. Le développement du réseau des alumni et des liens avec les associations étudiantes pourrait contribuer à l'analyse de ces disparités et au renforcement d'une attractivité de la formation plus équilibrée.

La formation analyse la réussite de ses étudiants. Le rapport d'auto-évaluation explique le taux de réussite de presque 100 % par la sélection (que nous n'avons toutefois pas les moyens de calculer) à l'entrée du M1 et par les conditions d'entrée en M2 (examen sur dossier et entretien de motivation). L'échec et l'abandon restent de ce fait exceptionnels. Mais il s'explique aussi par un suivi réel de l'équipe pédagogique, par les retours de fiches avec les professionnels et par les discussions circonstanciées avec les représentants des étudiants dans le conseil de perfectionnement.

La formation manifeste le souci de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Mais la recherche de financements de thèses pourrait encore être améliorée. Le taux de réussite se traduit également par un taux d'emploi élevé des diplômés (70 %) et un niveau de salaire (2500 euros) largement supérieur au salaire médian d'un jeune diplômé en sciences humaines et sociales. Néanmoins, la poursuite d'études en doctorat, pour un étudiant sur quatre de la formation, est marquée par un très faible financement des thèses (75 étudiants non financés, pour 4 contrats doctoraux et 2 bourses CIFRE), en contraste avec l'objectif 29 du plan stratégique de l'établissement. La très forte professionnalisation de la formation devrait permettre de diversifier notamment les financements par bourses CIFRE.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs, mais sa soutenabilité pourrait être renforcée. Le nombre d'intervenants vacataires dans la formation (87) est presque trois fois supérieur au nombre d'intervenants titulaires. Cette disproportion s'explique par l'importance accordée à la professionnalisation dans la formation. Mais elle pourrait aussi devenir un facteur d'instabilité de la durabilité de la formation si certains partenaires professionnels venaient à se désengager. Un moyen de parer à ce risque est de travailler à la mutualisation de certains enseignements avec les autres masters de l'établissement, de diversifier les réseaux et partenaires socio-professionnels et de veiller au maintien voire au renforcement des recrutements d'enseignants-chercheurs titulaires.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer vers une démarche d'amélioration continue. La formation a mis en place un véritable conseil de perfectionnement associant les étudiants (trois des sept membres présents lors de la dernière séance de décembre 2022) et un membre extérieur (actuellement, un professeur de sciences économiques et sociales en lycée et membre de l'association des professeurs de sciences économiques et sociales). Ce conseil se réunit annuellement pour faire des évaluations et préconisations raisonnées, relatives par exemple, pour la dernière séance, à la professionnalisation de la maquette de M1 ou à la concertation sur le projet professionnel susceptible d'être mené durant l'année de césure. À ce jour, cependant, le nombre d'étudiants répondant aux questionnaires d'évaluation des enseignements (90) est insuffisant et le résultat de cette consultation sur l'évolution des enseignements n'est pas communiqué.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche.
- Une professionnalisation effective des étudiants.
- Un taux de réussite élevé.

Points faibles

- Une structuration de la formation par blocs de compétences à consolider.

- Une internationalisation encore à construire.
- Une autonomie fragile liée à la part des enseignements assurés par des vacataires.
- Un accueil encore faible de professionnels au sein des parcours.

Recommandations

- Expliciter la structuration de la formation par blocs de compétences.
- Encourager la mobilité internationale sortante et entrante des étudiants et des enseignants.
- Développer la mutualisation des enseignements avec d'autres masters de l'établissement.
- Ouvrir l'ensemble des parcours aux professionnels, notamment en développant l'entrepreneuriat.

MASTER SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Sciences économiques et sociales (SES) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant cinq parcours de M2 : *Histoire de la pensée économique* (spécialisation de master 2 diplômant au sein de la mention SES), *Épistémologie et Sciences Humaines* (spécialisation de master 2 diplômant au sein de la mention SES), *Chargés d'études économiques et sociales* (spécialisation de master 2 diplômant au sein de la mention SES, commun à la mention *Administration économique et sociale (AES)* en SHS), *Formateurs en sciences économiques et sociales* (spécialisation de master 2 diplômant au sein de la mention SES), *Cadres de la mutualité, des assurances et de la prévoyance* (spécialisation de master 2 diplômant au sein de la mention SES, commun à la mention AES, incluant un parcours dédié à la formation continue (FC)). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Economie de la Sorbonne (UFR 02) et compte 148 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Sciences économiques et sociales a un positionnement globalement cohérent avec la stratégie de l'établissement. La formation est clairement pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales et associe économie et sociologie dès le M1 avec des ouvertures sur l'histoire, la géographie, la science politique et la philosophie selon les parcours de M2. La formation recrute ainsi des étudiants diplômés de licence d'Économie et d'Administration Économique et Sociale (AES), mais aussi (en nombre moins important) des étudiants issus de doubles cursus en économie et sociologie, histoire, géographie ou philosophie ou encore de classes préparatoires aux grandes écoles en voie B/L. La formation propose également un cursus de double master en économie et philosophie adossé au parcours ESH. Certains parcours (ESH, HPE) proposent à leurs étudiants de suivre des enseignements dans des institutions partenaires (EHESS) ou dans d'autres mentions de master de l'UPPS (mention APE). L'articulation complexe des différents parcours peut cependant nuire à la lisibilité générale de la formation et de ses finalités.

La formation n'a pas développé son ouverture à l'international. Elle n'accueille pas d'étudiants en mobilité entrante en échange et n'encourage pas les étudiants à la mobilité sortante. La raison avancée est l'originalité de la formation et le peu de formations équivalentes parmi les partenaires internationaux potentiels. Cependant, l'originalité de la formation pourrait justement se traduire par une plus forte attractivité auprès des étudiants internationaux, mais au cours des trois dernières années, seulement trois étudiants étrangers ont été accueillis.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche en lien avec le Centre d'Économie de la Sorbonne (CES) (UMR 8174 CNRS), le laboratoire PHARE et le Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP). 86 enseignants-chercheurs et chercheurs interviennent dans la formation et contribuent à des formations dédiées à la recherche (séminaires, méthodologie) ou à des enseignements de spécialités en lien étroit avec leurs travaux de recherche. Trois des cinq parcours de M2 proposent des formations explicitement orientées vers la recherche (ESH et HPE, spécialité recherche du parcours CEES) et les étudiants de ces parcours disposent d'un accompagnement spécifique pour la réalisation de leurs mémoires de recherche.

La formation entretient des relations suivies avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation dans plusieurs de ses parcours. Plus de 50 intervenants non permanents interviennent dans la formation et y assurent des enseignements de spécialité en lien avec les besoins du monde socio-économique, sans que des partenariats ne soient pour autant formalisés avec des structures et des organismes professionnels. Deux parcours sont ouverts à la formation continue (CEES et CAMAP avec six places dédiées). Le parcours CAMAP est également ouvert à l'alternance depuis 2021 et accueille 13 apprentis. Le parcours de formateurs en SES accueille un public d'enseignants dans un objectif de préparation aux concours de l'enseignement du second degré. En revanche, les parcours orientés recherche (ESH et HPE) n'offrent pas de possibilité de stage aux étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La structuration de la formation est globalement cohérente, mais ne s'appuie pas sur une approche par les compétences. Les modules d'enseignements valorisent la pluridisciplinarité ainsi que l'ouverture thématique et méthodologique, cependant l'articulation des objectifs pédagogiques des différents niveaux (M1 et M2) et parcours de M2 est n'est pas toujours parfaitement lisible. La formation met en œuvre des enseignements de remise à niveau en début de première année cependant le conseil de perfectionnement pointe les difficultés d'organisation d'un tel dispositif. L'équipe pédagogique indique, sans le motiver, qu'elle ne juge pas pertinent d'adapter une structuration des contenus de la formation conforme à une approche par les compétences. Seuls deux parcours (HPE et CAMAP) ont identifié des compétences spécifiques à leur parcours.

Les pratiques pédagogiques demeurent relativement traditionnelles mais diversifiées. La formation est dispensée intégralement en présentiel et le recours au distanciel est délibérément exclu. Les enseignements sont répartis traditionnellement entre cours magistraux et travaux dirigés mais les pratiques pédagogiques incluent des activités aussi diverses que des lectures de texte, des préparations de dossiers, de notes de synthèse, d'exposés oraux individuels et collectifs ou d'ateliers d'écriture. Certains enseignants recourent à des pratiques d'enseignement inversées et utilisent les ressources numériques mises à disposition par l'espace pédagogique interactif (EPI).

La formation ne met pas en œuvre de dispositifs de promotion de la mobilité internationale. Des cours d'anglais sont inclus dans les maquettes du M1 à chaque semestre, mais pas dans les parcours de M2, à l'exception de séminaires obligatoires en anglais. Les étudiants sont incités à s'orienter vers les dispositifs offerts par le département des langues de l'université. Des textes en langue anglaise peuvent servir de support à l'enseignement et à la recherche mais il n'existe aucun cours dispensé dans une langue étrangère. La formation n'accueille que très peu d'étudiants internationaux.

La formation est organisée pour permettre l'alternance depuis 2021 sur l'un des parcours de M2 (CAMAP). Ce parcours accueille 13 étudiants apprentis (soit les deux tiers de ses effectifs) ainsi qu'un public en formation continue (6 places dédiées). Le parcours CEES est également ouvert au public en formation continue, mais n'accueille qu'occasionnellement des apprenants relevant de ce public.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation se révèle relativement peu attractive et les flux de candidatures ne sont pas analysés précisément. Les candidatures en M1 sont en hausse sur les trois dernières années et atteignent 612 candidats pour une capacité d'accueil de 65 places en M1 qui, bien que révisée à la baisse (de 80 en 2019 à 65 en 2021), n'est pourtant pas atteinte. Les données fournies dans le dossier d'autoévaluation se révèlent insuffisantes pour bien mesurer l'articulation entre le recrutement en M1 et l'orientation des étudiants dans les différents parcours de M2, mais il apparaît que certains parcours de M2 (ESH et HPE) accueillent un nombre d'étudiants très en deçà de leurs capacités d'accueil.

La réussite des étudiants apparaît relativement faible et son analyse est perfectible. Les données fournies dans le dossier d'évaluation semblent porter essentiellement sur les cinq parcours de M2 mais très peu sur le M1. Le taux de réussite moyen de 67 % est globalement faible mais reflète des réalités différentes selon les parcours. Si le taux de réussite relativement faible du parcours de Formateur SES est expliqué par la forte proportion d'inscrits déjà titulaires d'un diplôme de master et à la recherche d'une préparation aux concours, les taux également faibles des parcours ESH (52 % en moyenne) et HPE (63 % en moyenne) ne sont quant à eux pas analysés.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs et du marché de l'emploi sont très variables selon les parcours de la formation, mais sont globalement conformes aux objectifs respectifs de ces parcours à l'exception du parcours ESH. Les résultats de l'enquête d'insertion à 30 mois se basent sur un taux de réponse élevé (81 % des diplômés) et montrent une bonne insertion professionnelle dans les métiers visés par la formation pour le parcours CEES (chargé d'études et d'enquêtes, chargé de projet, conseiller au pôle économique). La poursuite d'étude en doctorat (sept étudiants par an en moyenne) concerne quant à elle les parcours ESH et HPE et plus minoritairement CEES. Les dernières enquêtes disponibles portent sur des cohortes pour lesquelles le parcours CAMAP n'était ouvert qu'en formation continue.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec 80 intervenants permanents, 3 professeurs invités et 46 intervenants non permanents, pour environ 150 étudiants, la formation dispose de moyens importants pour assurer les enseignements et d'un taux d'encadrement élevé.

Les dispositifs d'évaluation interne et d'amélioration continue de la qualité sont insuffisamment formalisés. Le conseil de mention se réunit deux fois par an. Il est composé essentiellement des membres de l'équipe pédagogique de la formation et de trois représentants étudiants. Deux personnalités extérieures sont mentionnées dans le compte rendu de la dernière réunion mais étaient excusées lors de cette réunion. De ce fait, les discussions semblent porter majoritairement sur l'organisation des enseignements et leur contenu, et peu sur l'attractivité, les compétences à acquérir et les débouchés professionnels. Les évolutions proposées à l'issue de ces réunions s'appuient sur les échanges avec les représentants étudiants, mais l'équipe pédagogique n'a pas mis en place de procédure interne d'évaluation systématique des enseignements. Les évaluations existantes sont menées de manière irrégulière par les services communs de l'établissement et caractérisées par des taux de réponse faibles.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire et originale.
- Un adossement recherche de qualité.
- Des poursuites en doctorat importantes au regard des effectifs.

Points faibles

- Des taux de réussite hétérogènes selon les parcours et faibles pour certains parcours.
- Une insertion professionnelle perfectible.
- Un manque d'analyse des données de pilotage dans les différents parcours de la formation.
- Une très faible internationalisation.
- Une absence de réflexion en termes de compétences.

Recommandations

- Repenser l'organisation pédagogique des parcours de formation au regard de leurs taux de réussite.
- Initier une réflexion sur l'amélioration de l'insertion professionnelle en mettant en place un réseau d'*alumni* et proposant des enquêtes à 18 ou 30 mois après la sortie du master.
- Renforcer le pilotage global de la formation dans un objectif d'amélioration continue.
- Engager une démarche d'ouverture à l'international en formalisant des partenariats et en communiquant sur les possibilités de mobilités.
- Mettre en place une approche par les compétences en lien avec les besoins des secteurs d'activité visés afin d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants.

MASTER ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Administration économique et sociale de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne est une formation comprenant huit parcours, dont sept constituent des spécialisations de M2 : Cadres des organismes du secteur social (COSS), Anticipation et gestion de l'emploi et des compétences, Chargés d'études économiques et sociales (spécialisation commune avec la mention de Master sciences économiques et sociales de l'École d'Économie de la Sorbonne), Développement RH et formation digitale (rattachée administrativement au département Formation Continue Panthéon-Sorbonne), Gestion stratégique des ressources humaines - Émeraude 2^e année (spécialisation de master 2, qui se déroule sur deux ans, rattachée administrativement au département Formation Continue Panthéon-Sorbonne (FCPS), commune avec le master mention Gestion des ressources humaines), Ergonomie, Organisation et Espaces du Travail (rattachée administrativement au département Formation Continue Panthéon-Sorbonne) et Cadres de la mutualité, des assurances et de la prévoyance (spécialisation commune avec la mention Sciences économiques et sociales de l'École d'Économie de la Sorbonne ainsi qu'avec le département Formation Continue Panthéon-Sorbonne. Un parcours Cadres de la mutualité, des assurances et de la prévoyance (CAMAPA) délocalisé à Abidjan (Côte d'Ivoire) est quant à lui exclusivement réservé aux publics étudiants et de formation continue de la zone UEMOA (Afrique de l'Ouest). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École de Droit de la Sorbonne et compte 189 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans les ambitions, dans les orientations pédagogiques et dans les priorités thématiques de l'établissement. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle dans le domaine de l'administration économique et sociale. Au niveau local, la mention Administration économique et sociale vient compléter l'offre de formation de l'université. La mention Administration économique et sociale est traditionnelle dans les universités. Cette mention s'appuie sur plusieurs composantes (Institut d'administration économique et sociale (École de Droit de la Sorbonne) ; École d'Économie de la Sorbonne (pour certains parcours M2) ; Formation continue Panthéon-Sorbonne (pour certains parcours de M2). Elle s'inscrit dans le prolongement de la licence en Administration économique et sociale. À la suite d'une sélection en fin de troisième année, les étudiants poursuivent en première année de master souhaitant se spécialiser dans les matières liées à l'administration économique et sociale (droit du travail, politique de l'emploi, politiques sociales, histoire des relations sociales). Cette mention accueille également des étudiants d'autres licences pluridisciplinaires (par exemple les doubles licences). En revanche, elle ne semble pas accueillir des étudiants de licences professionnelles au regard des prérequis importants exigés à l'entrée de la formation. La mention semble fonctionner en pleine synergie avec ses partenaires académiques. Une forte complémentarité existe avec les autres masters de l'École de Droit de la sorbonne (la mention Droit social) ou encore des masters de l'École de Management de la Sorbonne (la mention GRH) mais également à l'extérieur de l'université (partenariat avec l'université Paris-Cité pour le mater 2 COSS ; École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Paris la Villette avec le M2 EOET). L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité sont au cœur de la mention Administration économique et sociale. La pluridisciplinarité est présente particulièrement au niveau des enseignements en première année par les matières dites fondamentales (économie, droit, histoire et sociologie) auxquelles s'ajoute la gestion (et de façon plus réduite : l'ergonomie, la communication). En deuxième année, la pluridisciplinarité est présente dans tous les parcours. L'interdisciplinarité est particulièrement présente dans cette mention. En témoigne le croisement de regards disciplinaires sur un ensemble de thématiques (le travail, les politiques sociales, la santé, les inégalités). La formation ne s'appuie pas sur le programme PIA Sorb Rising. Ce dernier s'avère trop récent pour que l'équipe ait pu s'en saisir.

L'ouverture à l'international de la mention est peu développée. Il n'existe pas, dans la mention, de parcours dédiés à l'international ou encore de partenariats noués avec des universités étrangères pour l'ensemble de la mention. Le M2 CAMAP a toutefois développé un parcours délocalisé à l'INP-HB, à Abidjan (Côte d'Ivoire, depuis 2021) (CAMAPA). L'ouverture sur les systèmes étrangers pourrait être une source d'enrichissement. Ceci pourrait être un axe de développement de la mention dans les années à venir par la création d'un parcours à

l'international. Pour autant, le master AES demeure attractif pour les étudiants à l'international. La mention *Administration économique et sociale* accueille de nombreux étudiants étrangers en première année (dont certains en ERASMUS) et en deuxième année, mais dont la plupart résident en France avant leur intégration. On peut toutefois regretter que le propos ne soit pas accompagné de données chiffrées. Le projet de la création d'un nouveau parcours consacré à l'internationalisation pourrait sur ce point rendre plus visibles les mobilités entrantes et sortantes.

L'adossement à la recherche existe de manière très satisfaisante dans la formation. La mention est adossée à plusieurs laboratoires de recherche (3 UMR - le Centre d'Économie de la Sorbonne (CES), le Centre européen de sociologie et de sciences politiques (CESSP), le Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (CHS), et divers autres centres de recherche comme le PRISM (en gestion), et l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS - André Tunc)) dont les liens peuvent être plus ou moins étroits (le master CESS entretient des liens, le CESSP et l'axe Économie Politique du CES) et amènent chaque année des étudiants inscrits à poursuivre en thèse. Seul le parcours CEES intègre véritablement une formation à la recherche permettant de déboucher sur la menée d'un doctorat (en économie ou sociologie) ; dans les autres parcours, il s'agit plutôt d'une formation par la recherche, à travers notamment la rédaction d'un mémoire de fin d'étude obligatoire. La deuxième année du master CEES consacre 92 heures de cours dédiés spécifiquement à la recherche au sein de son parcours Recherche ; les autres parcours, professionnels, consacrent un nombre variable d'heures de cours à la méthodologie du mémoire de fin d'études, variant de 5 heures en COSS à 70 heures en GSRH. Des précisions, au-delà des blocs de compétences, s'agissant des données relatives à l'attribution des crédits ECTS ou encore au volume horaire, auraient ici été intéressantes. Il existe, par ailleurs, un enseignement spécifique dédié à l'initiation de l'intégrité scientifique et à la déontologie dans la maquette pour les étudiants inscrits dans le parcours Recherche de CEES (séances sur l'éthique, la déontologie et l'intégrité scientifique de la recherche, ainsi que des enseignements sur les données quantitatives). Viennent s'ajouter une formation sur le Règlement général sur la protection des données (RGPD) (master 2 CEES, CAMAP et COSS) et une méthodologie informationnelle directement dispensée par les collègues du Centre de Documentation (Centre d'Économie de la Sorbonne). Une part très variable (oscillant entre 15 % et 76 %) des enseignements, selon les formations, semble assurée par des enseignants-chercheurs permanents (64 enseignants-chercheurs représentant 1 438 heures de travaux dirigés (HTD) ; 157 enseignants non permanents représentant 2 262 HTD).

La formation entretient de réelles relations avec le monde socio-économique. On note une réelle volonté d'adapter le master aux besoins socio-économiques et spécifiquement aux besoins de la future profession des étudiants (cadre de la fonction publique, cadre en ressources humaines). Des liens sont entretenus par les enseignants avec les praticiens (cabinets d'avocats, inspecteurs du travail, juristes d'entreprises, journalistes, magistrats). Il conviendrait, toutefois, de matérialiser ces échanges par la conclusion proprement dite de conventions de partenariat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose un programme pédagogique progressif et bien structuré correspondant aux compétences visées. Le contenu pédagogique proposé par la formation est adapté aux compétences visées. Le programme est cohérent. La formation est construite autour d'un programme avec ses objectifs et une réelle mise en adéquation avec les compétences visées, évolutif en fonction des retours des étudiants dans la cadre de leur apprentissage. La répartition dans des unités d'enseignement se révèle adaptée aux objectifs de la formation. Le dossier présente l'ensemble des compétences à acquérir pour l'octroi de la formation, les modalités de contrôle de connaissances permettant d'évaluer les compétences attendues : travaux écrits et oraux, stages, cas pratiques. À ce titre, l'élaboration de la future maquette devrait pouvoir harmoniser tous les parcours en les alignant sur une approche par compétences. Le dossier manque de précisions sur le volume horaire assigné à chaque enseignement et le nombre de crédits ECTS attribué. On peut regretter que n'ait pas été intégrée au dossier la maquette avec les crédits ECTS et le volume horaire de chaque matière. La première année de master est, de manière classique, destinée à reprendre le socle de compétences et connaissances fondamentales dans les matières de l'administration économique et sociale comme le droit du travail, la politique de l'emploi ou encore les politiques sociales. La deuxième est plus technique et opérationnelle en étant adaptée aux emplois visés.

La formation retient un mode assez classique de pratiques pédagogiques. Les enseignants ont recours à des pratiques pédagogiques innovantes plus particulièrement en deuxième année de master. Dans les formations à dominante professionnelle, ces méthodes s'inspirent en partie notamment de celles qui sont développées au sein des entreprises avec des dispositifs de jeux de rôle, ateliers avec intervention de professionnels, dossiers et exposés collectifs, montages de projets et d'études, rédaction de notes de synthèse, animation de séminaires avec des professionnels, semaine d'immersion dans une structure autre que l'entreprise du stage ou

d'alternance, rédaction de mini-mémoires, voyage d'études. Les enseignements ont lieu essentiellement en présentiel pour favoriser les interactions entre les enseignants et les étudiants.

La question de la préparation à la mobilité est insuffisamment développée dans le dossier au regard des données numériques. Il est fait mention dans le dossier des heures d'enseignement en première année, qu'un cours était ouvert aux langues étrangères au choix entre l'anglais, l'allemand, l'espagnol. Un cours de langues est obligatoire en deuxième année : 39 heures sur l'année en M1 ; variable en M2 selon les parcours. Il est à noter qu'il est au minimum de 18 heures par an, et au maximum de 70 heures sur les deux années du parcours GSRH. En sus, les étudiants sont amenés à travailler sur des articles en anglais, notamment dans le cadre des enseignements à la recherche.

La formation est en partie ouverte à l'alternance. Toutes les deuxièmes années de master à l'exception de celles du CEES et CAMAPA sont ouvertes à l'alternance et à la formation continue. Il s'agit de l'un des points forts de la mention. Les enseignements peuvent également être suivis en formation continue en master, certains réservant des places à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une attractivité satisfaisante qu'elle développe fortement et suit de près auprès de ses différents publics au regard du nombre de dossiers déposés chaque année : pour l'entrée en M1, le nombre de dossiers de candidats oscille entre 400 et 600. Cette attractivité pourrait être améliorée avec un suivi affiné des flux des candidatures.

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants satisfaisants dans les deux années du cycle. Très peu d'étudiants échouent.

L'université analyse de manière très fine l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Toutefois, le détail donné selon les métiers ne favorise pas une analyse globale de l'insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de développement et répondre à ses besoins. La soutenabilité de la formation semble ici maîtrisée mais avec une certaine difficulté. Le ratio du nombre total d'enseignants permanents intervenant dans la formation (65 enseignants-chercheurs permanents et 158 non permanents) sur le nombre d'enseignants non permanents reste à surveiller. Les interventions des professionnels ont lieu surtout en deuxième année de master. La formation fait appel à peu de professeurs étrangers invités. L'université propose à son personnel des formations sur l'usage numérique à destination pédagogique.

La formation a organisé l'évaluation de ses enseignements par les étudiants. Toutefois, le taux de réponse apparaît relativement bas. Plus que sur des sondages, l'analyse du retour des étudiants repose dans la plupart des parcours sur le retour des étudiants délégués en amont des conseils de perfectionnement.

Les conseils de perfectionnement sont formalisés chaque année au niveau de la mention en rassemblant les responsables des parcours de M1 et de M2, précédés par une consultation des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive.
- Une réelle adéquation avec les besoins socio-économiques.

Points faibles

- Un développement insuffisant de l'offre de formation à l'international pour améliorer les mobilités entrantes et sortantes.
- Une absence de formalisation des conventions de partenariats avec les universités étrangères.

Recommandations

- Développer l'international dans la mention en renforçant les mobilités.
- Formaliser les conventions de partenariats.

MASTER ARCHÉOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHÉOLOGIE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Archéologie, sciences pour l'archéologie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant quatre parcours : Archéologie de la préhistoire et de la protohistoire ; Archéologie des périodes historiques (double diplôme avec Columbia University, États-Unis) ; Archéologie environnementale ; Ingénierie de l'archéologie préventive et programmée. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne et compte 195 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est pleinement inscrite dans la pratique de l'interdisciplinarité et définit une orientation forte de ses enseignements en direction des enjeux environnementaux. La formation, dans la continuité de la licence Histoire de l'art et archéologie, est structurée par un tronc commun en première année (M1 Archéologie, sciences pour l'archéologie) et par une spécialisation en deuxième année M2 en quatre parcours structurés et cohérents avec les perspectives contemporaines de la recherche en archéologie et ses méthodes scientifiques, avec trois parcours à visée recherche et un parcours à visée professionnelle d'ingénierie. Ces parcours reposent sur une compréhension fine et ambitieuse d'enjeux contemporains des sciences humaines et sociales par la prise en compte d'aires géographiques plurielles et les perspectives environnementales. En effet, la première année de la formation ouvre une spécialité Archéologie et Environnement s'adressant autant aux étudiants visant une spécialisation scientifique ou archéologique. Par ailleurs, la formation met en place dans ses unités d'enseignement (UE) une approche interdisciplinaire permettant de croiser sociologie, ethnologie, géographie (approchée par l'archéogéographie), informatique (par la pratique des systèmes d'information géographique et les statistiques), pratique de langues vivantes et anciennes. Les enseignants-chercheurs sont en effet issus des sections 20 (anthropologie, ethnologie, préhistoire), section 21 (histoire, civilisation, archéologie et arts des mondes anciens et médiévaux) et section 22 (histoire et civilisations des mondes modernes et contemporains) et permettent une diversité d'enseignements tout au long de la formation.

La formation est ouverte à l'international de façon cohérente dans son domaine d'expertise et dans les diplômes délivrés. La formation définit son périmètre d'expertise dans une géographie ouverte et large permettant aux étudiants une spécialisation par périodes ainsi que par aires géographiques internationales. Elle déploie des partenariats permettant une approche terrain cohérente. L'école universitaire de recherche (EUR) ArChal s'appuie par exemple sur un partenariat avec la Freie Universität de Berlin, l'Universidad Complutense de Madrid, l'Alma Mater Studiorum – Università di Bologna ainsi que l'Institut national des langues et civilisations orientales – INALCO dans le cadre duquel les participants de ces établissements participent aux groupes de travail, au comité scientifique et comité de pilotage de l'EUR. La formation délivre aux étudiants diplômés un diplôme universitaire (DU) sous la forme d'un certificat de compétences définies par les établissements partenaires de l'EUR ArChal. Au sein du parcours Archéologie des périodes historiques, un étudiant est sélectionné chaque année pour bénéficier d'une double diplomation avec le département d'histoire de l'art et d'archéologie de Columbia University, par le programme Alliance. Chaque année une dizaine d'étudiants en mobilité entrent dans la formation.

La formation s'appuie sur un adossement à la recherche structuré et diversifié. La formation est rattachée à l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne (EHAAS), et est adossée prioritairement à huit laboratoires : Archéologie et sciences de l'antiquité (ArScAn), Archéologie des Amériques (ArchAm), Technologie et Ethnologie des Mondes Préhistoriques (TEMPS), Anthropologie et histoire des mondes antiques (ANHIMA), Trajectoires, Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LaMOP), Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC), Orient et Méditerranée. Les équipes des laboratoires sont pleinement investies dans la formation et entretiennent des relations pédagogiques tout au long des deux années de la formation avec les cohortes notamment par l'ouverture de ces laboratoires à l'accueil des étudiants en séminaires, tutorats ou stages. Les étudiants présentent un mémoire de recherche à la fin de chaque année de la formation. La formation fait le choix de ne pas dénier strictement de séminaire à la déontologie et à l'intégrité dans la

recherche, préférant les disséminer au cœur des enseignements. Une évaluation de la pertinence de ce choix peut être envisagée. La création en 2021 de l'EUR ArChal, bénéficiaire du troisième Programme d'investissements d'avenir (PIA3), est une opportunité majeure pour la formation qui s'y investit largement. Par ailleurs, dans le cadre de la poursuite d'étude en doctorat, l'école doctorale d'Archéologie rattachée à l'Institut d'art et d'archéologie est clairement identifiée par les étudiants de M2.

La formation a structuré des partenariats avec des structures expertes, permettant aux cohortes d'envisager les éléments de professionnalisation. La stratégie partenariale est structurée et pertinente. Les conventions passées avec les partenaires institutionnels se font à différentes échelles du territoire national et international (Musée des antiquités nationales, Muséum national d'histoire naturelle, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), ou encore les services de collectivités territoriales), et trouvent des résonances fortes à la fois dans le pilotage de la formation, ainsi que face aux enjeux propres de la discipline. Les éléments de professionnalisation sont intégrés dans une pédagogie qui lie théorie et pratique à travers une approche terrain revendiquée par l'obligation de cinq semaines de stages en M1 obligatoires depuis 2021 (102 étudiants bénéficient de stages dans le cadre des unités d'enseignement de la maquette en 2021 en M1, hors parcours M2 Ingénierie), ainsi que par la participation de professionnels associés aux enseignements et au co-encadrement des mémoires de M2. Par ailleurs, l'EUR ArChal propose des bourses spécifiques pour des mobilités internationales, notamment dans le cadre des stages. Toutefois, les mobilités sortantes demeurent très faibles, car les étudiants ne se saisissent pas des conventions Erasmus. En effet, seuls deux étudiants étaient en mobilité sortante en 2021 et quatre en mobilité entrante cette même année.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Si la formation a défini un ensemble de compétences faisant dialoguer avec finesse les approches théoriques et pratiques. La finesse de l'identification des compétences par rapport aux enseignements permet d'intégrer les enjeux pratiques professionnels autant que les enjeux théoriques de la recherche, conférant à la formation une structuration cohérente et une progression entre M1 et M2 équilibrée par le choix entre trois spécialisations en M1 qui permet une pré-orientation des étudiants vers les parcours de M2. La recherche est appréhendée dans une perspective élargie qui intègre la pratique du terrain et l'apprentissage de technologies essentielles telles les systèmes d'information géographique, l'approche statistique grâce à plusieurs formes pédagogiques cohérentes et exigeantes (les chantiers-écoles, les campagnes de fouilles) déclinées sur des terrains d'exercice.

La diversité des dispositifs pédagogiques permet d'envisager la pratique du terrain à diverses échelles. Depuis la pandémie, la formation, dans la lignée de la politique de l'établissement, a fait le choix de valoriser le présentiel en revendiquant le travail sur site universitaire ainsi que dans les structures partenaires pour les rencontres avec les professionnels. La formation dispose de salles de travail permettant la tenue de cours magistraux ainsi que des ateliers dotés d'un équipement informatique permettant d'acquérir les compétences techniques numériques notamment de la réalité virtuelle.

Les contenus et dispositifs de la formation visent une ambition internationale, mais les outils et moyens au service de celle-ci doivent être consolidés. La pratique d'une langue, vivante ou ancienne, répond à la double nécessité d'un domaine de spécialité (concernant les langues anciennes) et d'un milieu professionnel largement international. Cette double possibilité est revendiquée par la formation sans que soient décrites les modalités pédagogiques de cet enseignement en travaux dirigés (TD), dont le nombre de places ne permet pas la participation de tous les étudiants : cet enseignement est réparti sur les trois premiers semestres de la formation avec 36 heures en M1 et 18 heures en M2 pour une langue vivante, qui peut être adjoint de 72 heures en M1 pour la pratique d'une langue ancienne. Le catalogue d'apprentissage des langues est défini de façon à coïncider avec les périodes et aires géographiques composant les domaines d'études de la formation. L'absence de données concernant la certification en langue révèle également le manque de structuration et de moyens au regard des ambitions affichées, alors qu'un « bonus » langue peut être acquis par les étudiants chaque année de leur formation. Par ailleurs, le manque d'outils de transmission et d'information quant au calendrier des stages à l'étranger révèle un défaut d'encadrement mettant en difficulté le suivi des cours par les étudiants.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la formation continue sont théoriquement rendues possibles, notamment grâce aux relations avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), mais peu représentées. On compte une seule VAE en 2020 et en 2021, et aucun étudiant en formation continue n'est mentionné. Par ailleurs, la formation ne propose pas d'alternance bien que le parcours Ingénierie de l'archéologie soit propice à son instauration étant donnée la vitalité du secteur.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est relativement attractive et le recrutement des étudiants est en augmentation chaque année. Les candidatures sont en augmentation chaque année : 156 en 2019-2020 et 265 en 2021-2022. Toutefois la formation a recruté 102 nouveaux inscrits en 2021-2022. La formation recrute depuis son propre vivier de licence et attire des étudiants issus d'autres universités françaises à hauteur de 30 %. 93 étudiants sont recrutés en M2 avec une difficulté constante à atteindre les capacités d'accueil chaque année. Le parcours Archéologie environnementale est en augmentation chaque année (passant de 9 à 17 étudiants entre 2029 et 2021) ; toutefois sa capacité d'accueil est de 20 étudiants. Le parcours Archéologie de la préhistoire et de la protohistoire quant à lui voit ses effectifs baisser depuis trois années, passant de 40 étudiants à 23 entre 2020-2021 et 2021-2022. La formation ne propose pas d'analyse de ces chiffres : convient-il de revoir les capacités d'accueil, ou, au contraire, de questionner la stratégie de communication concernant une formation qui dispose de nombreux atouts. Le conseil de perfectionnement atteste la possibilité de moduler les capacités d'accueil chaque année, sans que cette possibilité ne soit envisagée dans les documents transmis.

La formation n'analyse pas spécifiquement la réussite de ses étudiants. Les procès-verbaux de soutenance de master 2 sont la source de suivi de la réussite des étudiants, mais ceux-ci ne sont pas transmis. Ce suivi n'est réalisé que depuis trois ans et n'est pas étayé d'une analyse réelle des modalités de cette réussite, au-delà des décrochages et de l'augmentation de la réussite liée à un phénomène de ratrappage suite à la période de la pandémie.

La formation ne dispose pas d'une enquête relative à l'insertion professionnelle et de poursuite d'études de ses étudiants. L'Observatoire des résultats de l'insertion et de la vie étudiante de l'établissement (ORIVE) réalise, à l'échelle de l'établissement, des enquêtes à 18 et 30 mois ; l'enquête la plus récente s'appuie sur les cohortes entrées en 2019. Le taux de réponse à cette enquête reste trop faible pour apporter une compréhension de l'insertion des diplômés (16 répondants) ; de plus les chiffres donnés dans l'enquête ne sont pas cohérents (nombre de répondants variables selon les documents), ne permettant pas une analyse réelle des résultats. La formation ne propose en effet pas d'analyse des résultats transmis. Toutefois, le taux d'insertion des étudiants issus du parcours Ingénierie de l'archéologie préventive varie entre 80 et 75 %, les postes occupés étant en cohérence avec les objectifs de la formation et ses ambitions.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les objectifs de la formation sont ambitieux et les moyens humains alloués ne permettent pas de répondre à l'ensemble des ambitions de la formation. Si la dotation en matériel et salles de travail est satisfaisante au regard des compétences visées, l'encadrement pédagogique reste contraint. La formation s'appuie sur une équipe de 25 enseignants-chercheurs permanents, 14 non permanents et entre 2 et 3 enseignants invités chaque année ; toutefois les quatre parcours nécessitent des approches expertes très diversifiées qui justifient une densité affirmée des équipes. Dans le cadre de l'enseignement des langues, la formation n'a par exemple pas de moyens suffisants pour répondre à ses ambitions.

Si l'évaluation interne est menée à hauteur d'établissement, la formation ne s'empare pas de cet enjeu et ne produit pas d'analyse des réponses de la participation étudiante. Les modalités de dialogue entre les équipes et les cohortes ne sont pas définies bien que la prise en compte des difficultés étudiantes soit évoquée dans les missions du conseil de perfectionnement. L'enjeu de la charge horaire importante des maquettes apparaît notamment sans que celle-ci ne soit analysée. Le périmètre du conseil de perfectionnement est défini à hauteur de l'unité de formation et de recherche (UFR) et non de la formation, il se réunit tous les ans. L'enjeu de l'échelle de pilotage à hauteur de la formation n'est pas décrit ni analysé. Par ailleurs, les modalités de pilotage ne sont pas définies à hauteur de parcours bien que les comptes-rendus dans le cadre du Conseil de perfectionnement soient richement étayés et sources de propositions. Ce « Méta Conseil de perfectionnement » s'il est bien actif et engagé dans ses missions ne permet pas d'envisager la démarche d'amélioration de la formation elle-même ni le dialogue avec les experts extérieurs dans une temporalité dédiée.

Conclusion

Points forts

- Un apport structurant de l'EUR ArChal majeur.
- Une structuration de la recherche ambitieuse.

- Une définition de parcours experts pertinents, ouverts à l'interdisciplinarité et aux enjeux contemporains.
- Une stratégie partenariale riche et cohérente.

Points faibles

- Une attractivité qui peine à s'affirmer.
- Une équipe d'intervenants extérieurs réduite pour répondre à une diversité de domaines d'expertises.
- Une absence de suivi et d'analyse de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Un manque de coordination pédagogique dans le suivi des périodes de stage qui désorganise la pédagogie.

Recommandations

- Envisager l'alternance dans le cadre du parcours Ingénierie et définir une stratégie de communication pour renforcer l'attractivité de la formation.
- Renforcer la participation des acteurs du monde socio-culturel aux enseignements.
- Assurer un suivi et une analyse fine de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Envisager la proposition formulée dans le cadre du conseil de perfectionnement d'un calendrier de stage afin de maintenir le haut niveau d'exigence de l'expérience terrain dans la formation et la nécessité d'un suivi équitable des étudiants qui s'inscrivent dans ce dispositif.

MASTER CONSERVATION - RESTAURATION DE BIENS CULTURELS

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Conservation-restauration des biens culturels de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant trois parcours : *Histoire et technologie de l'art et de la restauration* (HTAR) ; *Restauration des biens culturels* (RBC) et *Conservation préventive du patrimoine* (C2P). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Histoire d'Art et Archéologie de la Sorbonne et compte 93 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'appuie sur une approche interdisciplinaire d'expertise. La haute spécialisation de la formation dans les techniques de conservation et restauration des biens culturels s'appuie sur une expertise centrée précisément sur sa discipline, qui elle-même se définit au croisement de l'histoire de l'art et d'archéologie et des sciences physiques. Les croisements disciplinaires s'opèrent également dans le cadre d'une initiation au droit ou dans la gestion des risques, ainsi que par la transversalité de certains blocs d'enseignements pour ses trois parcours. La sensibilisation aux enjeux environnementaux est récente dans la formation et fait l'objet d'un enseignement dédié de 6 heures, commun aux trois parcours. Si la formation formule, dans les compétences à acquérir par les étudiants, la capacité à pouvoir engager le développement de nouveaux savoirs et procédures, elle ne met pas en place d'enseignements interdisciplinaires dédiés. L'interdisciplinarité intervient à l'échelle individuelle pour les étudiants, dans la diversité des structures partenaires et support de leurs travaux de recherches.

La formation est en cohérence avec l'espace européen, mais elle ne développe pas de stratégie permettant le développement de la mobilité sortante. La spécialisation du domaine de formation est envisagée dans une perspective essentiellement nationale du fait des normes de conservation et de restauration. Si la mobilité internationale est possible en M2, la formation ne donne aucun chiffre de sa réalité. La haute spécialisation de la formation permet toutefois des mobilités entrantes démontrant l'attractivité de la formation avec 10 étudiants en 2019-2020, 7 en 2020-2021 et 4 en 2021-2022.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement structuré à la recherche mais accompagne ses étudiants dans une approche à la recherche par la pratique. La formation compte trois enseignants-chercheurs à plein temps, issus de la section 22 « Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art, de la musique », ils délivrent 166 heures d'enseignement en majorité auprès du master Histoire et technologie de l'art et de la restauration (les chiffres donnés dans le dossier d'auto-évaluation sont incohérents (la répartition de ces heures conduit à un total de 120 %). Les partenariats académiques dédiés à la recherche sont peu structurés, bien que les étudiants puissent intégrer le Centre de recherche et de restauration des musées de France et le Laboratoire de recherche des monuments historiques, dans le cadre de leurs projets de recherche sous forme de stages proposés par ces instituts. La formation oppose au manque de structuration de la recherche l'absence de section du Conseil national des universités (CNU) de sa discipline. Si l'on excepte les activités de recherches menées par le seul corps enseignant, le manque de structuration de la recherche au sein de la formation ne permet pas la valorisation des résultats des travaux menés. Toutefois, la conservation et restauration des biens culturels est dispensée en France par quatre formations dont les diplômes habilitent le travail sur les collections nationales et européennes. Depuis 2012, les étudiants de ces formations en France se rencontrent lors d'un séminaire de deux jours. De plus, ils sont invités chaque année, par le Musée du Quai Branly, à participer à une formation de deux fois une semaine pour s'initier aux objets extra-européens. Les trois parcours développent ainsi une approche par la recherche pratique et s'appuient sur des structures et institutions partenaires diversifiées et cohérentes avec l'ambition d'expertise de la formation. Par ailleurs, la formation est assurée par un nombre conséquent de 72 professionnels associés issus d'institutions nationales reconnues.

La formation associe des acteurs socio-économiques du territoire de façon structurée et cohérente pour permettre l'insertion professionnelle des étudiants. L'implication d'un nombre conséquent de professionnels associés (74) issus des institutions référentes, notamment en Île-de-France, permet une compréhension des enjeux professionnels et experts de la discipline. Les étudiants sont impliqués dans une recherche appliquée et contribuent à des travaux sur des terrains variés, tout au long de la formation. La simulation pratique et technique permet aux étudiants d'appréhender les réalités professionnelles de leur domaine d'activité. La haute expertise de la formation permet aux étudiants d'être sollicités par les institutions majeures du territoire et de participer à des chantiers-école sur des collections importantes. Le Louvre, le Musée des arts décoratifs, la Bibliothèque nationale de France, les Archives nationales ou encore l'UNESCO, comptent parmi ces partenaires principaux.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation identifie des compétences par blocs transversaux ainsi que par blocs d'expertises spécifiques aux trois parcours. La formation s'appuie sur quatre blocs transversaux de compétences répartis sur les deux années du cycle et croisant des enjeux techniques, comme la maîtrise des usages avancés et spécialisés des outils numériques, et des enjeux de savoirs critiques permettant une perspective innovante dans les procédures de pratique de terrain autant que dans leur communication. Les blocs de compétences spécifiques sont dédiés, quant à eux, à une approche projet et terrain détaillée. Si les compétences ne s'affirment pas de manière spécifique entre les trois parcours, ce sont les modalités pédagogiques d'acquisition et les contenus d'enseignements qui permettent de saisir la façon dont chaque parcours permet l'acquisition différenciée de ces compétences. Pour répondre à ces compétences, le parcours *Restauration des biens culturels* s'appuie sur un ensemble de cours dédiés à la méthodologie et à la pratique de techniques spécifiques (étude des matériaux notamment) ; le parcours *Conservation préventive du patrimoine* détaille une approche par les méthodes d'évaluation, de planification et de gestion logistique, pour chacune répartie de façon équilibrée et progressive sur les deux années du cycle, pour permettre une montée en puissance technique sur le terrain. Le parcours *Histoire et technologie de l'art et de la restauration*, à visée recherche, souffre d'un manque de dispositifs permettant de rendre compte et de valoriser les travaux et résultats des étudiants. Si l'enjeu d'une recherche appliquée parcourt l'ensemble de la formation, le manque de dispositifs académiques rend peu lisible la spécificité de ce parcours, au regard de la haute technicité et la spécialisation des deux autres parcours à visée professionnelle.

La formation a mis en place une diversité de dispositifs pédagogiques adaptée aux connaissances visées et à leur application pratique experte. L'application pratique est rendue possible par le travail en ateliers dits de spécialité. Les étudiants sont mis en situation de travail sur les objets et terrains de recherche, tout au long de la formation, par la possibilité d'intervenir sur des artefacts et au sein des institutions partenaires en conditions réelles. Toutefois, la formation ne participe pas aux projets dépendants du programme d'investissement d'avenir (PIA).

L'apprentissage d'une langue étrangère est délivré par le service des langues de l'établissement. À hauteur de 72 heures sur les deux années de la formation, cet apprentissage est complété par la participation ponctuelle d'intervenants non francophones dans les séminaires. Si l'apprentissage de l'anglais est recommandé, il n'est toutefois pas reconnu comme obligatoire, bien qu'il soit une langue référente dans les communications internationales de la spécialité. La formation renvoie l'apprentissage au service des langues de l'établissement, sans envisager la tenue d'enseignements de spécialité en anglais par exemple.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas ouverts aux publics de la formation continue et en alternance. Le volume horaire de la formation et l'implication en travaux de groupes et en ateliers demandent un fort investissement au sein même de la formation, ce qui paraît aujourd'hui peu compatible avec ces deux dispositifs. Toutefois, entre deux et trois validation des acquis de l'expérience (VAE) sont réalisées partiellement chaque année.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation connaît un accroissement de son attractivité avec un doublement des candidatures aux trois parcours. La sélection est importante : 62 admis en première année pour 372 candidatures, la répartition des admissions étant de 23 étudiants dans le parcours *Histoire et technologie de l'art et de la restauration*, 17 en *Restauration des biens culturels* et 22 en *Conservation préventive du patrimoine*. Les candidats sont globalement issus de la France métropolitaine et plus ponctuellement des Drom-Rom. La spécialisation et l'expertise développées dans les parcours professionnels se présentent également comme des poursuites d'études pour des étudiants déjà en master (notamment le parcours *Conservation préventive du patrimoine*,

en complément des formations de régie dispensées dans d'autres établissements). Toutefois, la formation connaît une obligation à recruter les nouvelles cohortes sur les listes de candidatures complémentaires. Le dossier d'auto-évaluation en fournit pas de chiffres concernant les cohortes de seconde année.

La formation affiche des taux de réussite très différents en fonction des parcours et n'analyse pas ces résultats. L'absence de données chiffrées pour l'année 2020-2021 ne permet pas de saisir la réalité de la réussite des étudiants. La réussite des étudiants du parcours Restauration des Biens Culturels est la plus probante. Il convient de mener une analyse des chiffres différenciée en fonction des parcours.

Le taux d'insertion des diplômés est important à 30 mois. L'enquête présentée repose sur la situation des diplômés en 2019. Avec un taux d'insertion de 85 % (pour un taux de réponse à l'enquête de 74 %), la formation affiche une insertion professionnelle importante. Le secteur d'activités spécialisées, scientifiques et techniques, s'il n'est pas majoritaire dans les réponses apportées (32 %), reste important, ainsi que le secteur des activités récréatives, artistiques et de spectacles (41 %). Les métiers occupés permettent de voir une réelle adéquation entre les compétences visées dans les parcours et leur transfert professionnel.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation est structurée sur une équipe nombreuse, diversifiée mais dont les statuts sont porteurs de déséquilibres. La formation encadre 93 étudiants au total (toutefois les chiffres sont incohérents entre les données de caractérisation et le narratif du dossier d'auto-évaluation). La répartition entre postes universitaires et professionnels associés et vacataires est particulièrement peu équilibrée, notamment dans le cadre d'une formation qui compte un parcours recherche. En effet, la formation compte un professeur d'université, deux maîtres de conférence associés, deux assistants temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), 60 professionnels associés permanents et 72 professionnels vacataires ; dans cette composition, une mise en disponibilité depuis 10 ans n'est pas remise au concours et un départ à la retraite reste non remplacé. Les enseignements de spécialité sont assurés par les professionnels vacataires, ce qui rend précaires à la fois l'architecture des enseignements à terme et le pilotage de la formation. La soutenabilité de la formation est assurée par un fort investissement d'une équipe statutaire trop peu nombreuse pour garantir à terme la qualité de la formation. Le procès-verbal du conseil de perfectionnement fait état d'une absence de budget propre au parcours Histoire et technologie de l'art et de la restauration. Les équilibres humains sont précaires et demandent une charge importante liée à la gestion d'une équipe majoritairement vacataire. Il n'est pas fait mention des modalités de ce pilotage, dont la réalité avec une équipe permanente de trois personnels statutaires à plein temps n'est pas explicitée. Le manque de visibilité du pilotage et des moyens spécifiques de chaque parcours ne permet pas de saisir la soutenabilité de la formation à moyen terme.

La formation s'appuie sur l'évaluation menée par l'établissement. Les résultats sont globalement bons, avec un retour de satisfaction important. Le dernier compte-rendu du conseil de perfectionnement de novembre 2022 montre l'implication de l'équipe pédagogique dans l'analyse des perspectives pour chacun des parcours et l'ambition portée pour chacun d'eux.

Conclusion

Points forts

- Une formation experte reconnue nationalement.
- Une stratégie de partenariats majeurs sur le territoire national.
- Une insertion professionnelle cohérente avec les attendus des trois parcours.

Points faibles

- Un manque de structuration de l'adossement à la recherche.
- Une équipe pédagogique statutaire trop peu nombreuse en termes d'équilibre avec l'intervention des professionnels vacataires.

Recommandations

- Développer un adossement à un laboratoire de recherche de l'UFR Histoire de l'art et archéologie. Éclaircir la place et les moyens donnés à la recherche académique dans le parcours *Histoire et technologie de l'art et de la restauration*.
- Stabiliser une équipe permanente statutaire à hauteur des besoins de la formation.

MASTER DÉMOGRAPHIE

Établissement

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Démographie de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne est une formation comprenant deux parcours : *Expert démographe* (en formation initiale et en alternance) et *Expertise en sciences de la population*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Institut de Démographie de l'université de Paris 1 (IDUP) et compte 29 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est ouverte à la pluridisciplinarité, qui est une des orientations de la politique de l'établissement. Cette pluridisciplinarité tient au vivier étudiant recruté issu de la géographie, de la sociologie ou encore de l'économie, ainsi qu'à la diversité des thématiques enseignées notamment à l'échelle du parcours pluridisciplinaire *Expertises en sciences de la population*. La formation repose en revanche pour l'essentiel de ses intervenants comme de ses contenus sur la section disciplinaire de référence (19), en raison de sa forte spécialisation technique. Elle s'inscrit dans la politique de l'établissement de professionnalisation des études en s'attachant à former des professionnels dans un domaine bien identifié (analyses socio-démographiques), cette professionnalisation ne fait cependant pas l'objet d'une approche explicitée.

La formation ne fait pas de son ouverture internationale une priorité. Elle accueille néanmoins par an environ 5 étudiants internationaux sur un effectif de 29 étudiants inscrits, ce qui est notable, pour des enseignements dispensés en français. Aucune convention de partenariat n'est développée avec d'autres établissements.

La formation est remarquablement articulée avec la recherche avec un nombre significatif d'heures dédiées (50 heures sans distinction entre le M1 et le M2), les données lacunaires ne permettant pas d'en apprécier la distribution entre heures dédiées au mémoire non obligatoire en M1 et enseignements spécifiques par exemple. La formation dispose d'un accord-cadre avec l'EUR (École universitaire de recherche) École des hautes études en démographie (PIA3) qui est un soutien précieux en appui à cette formation à la recherche. La formation a par ailleurs ouvert en 2019 un parcours *Science de la population* orienté recherche qui confirme cette priorité. Elle accueille des stagiaires au centre de recherche de l'IDUP, et plusieurs unités de recherche de l'Institut national d'études démographiques (INED), à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et à la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), qui ne sont cependant pas formalisés par des partenariats.

La formation entretient notamment des relations avec le monde socio-économique, sans que ces relations soient formalisées ou ne fassent l'objet d'un suivi régulier, notamment lié à la mise en place récente d'un conseil de perfectionnement. Des conventions sont mises en place dans le cadre de projet d'ateliers à caractère socio-économique, ainsi que des enseignements par projet. Un potentiel réel d'animation des relations avec le monde socio-économique existe à l'échelle du parcours *Experts-démographes* en apprentissage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation développe une approche compétence plus orientée vers les enseignements que les métiers, au niveau de la première année de master et les deux parcours du master 2 (depuis 1957). La formation mène une réflexion de longue date sur l'articulation entre formation et compétences. Toutefois, l'actuelle approche compétence semble s'apparenter davantage à l'identification d'objectifs pédagogiques d'enseignements (synopsis) qu'à la clarification de compétences professionnelles. La fragilité actuelle de l'approche compétences ne favorise pas l'alignement pédagogique.

L'innovation pédagogique n'est pas située au cœur du projet de la formation, dont une partie notable est assurée en salles informatiques. La formation n'intègre pas encore les apports de l'intelligence artificielle dans les enseignements du traitement de données.

La structure de la formation n'est pas adaptée pour l'accueil et le parcours de formation d'étudiants internationaux. Un cours unique d'anglais propose seulement 36 heures par parcours en M1. En M2, il y a 36 heures d'anglais pour le parcours *Expert-démographe* et 26 heures pour le parcours *Sciences de la population*. La formation ne développe pas de dispositif d'échanges internationaux que ce soit par des stages ou des modules de formation partagés avec des universités étrangères.

La formation est très bien dirigée vers l'apprentissage avec une expérience notable dans ce domaine dans le cadre du parcours *Expert-démographe*. Des liens réguliers sont entretenus avec le centre de formation des apprentis (CFA) Formasup, avec un nombre de contrats autorisé de 14 et une réalité du recrutement effectif qui oscille entre 10 et 11 par an. Aucune donnée n'est transmise concernant les validations des acquis d'expérience (VAE), les données sont lacunaires concernant la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation témoigne d'une bonne attractivité et ce, à l'échelle de l'ensemble de ses parcours et de manière constante. Le nombre d'étudiants ayant candidaté à l'entrée en M1 a doublé entre 2019 et 2022, passant de 40 à 100 effectifs. Avec une capacité d'accueil de 40 étudiants et 65 étudiants retenus, la formation accueille seulement 24 étudiants environ par an au niveau du M1 (parcours commun) et 29 au niveau du M2. La formation ne participe pas aux journées portes ouvertes ou aux salons des formations.

La formation présente des taux de réussite importants avec très peu de situations d'abandon, de cas de césure ou de réorientations en M1 : 1 à 2 cas pour 22 diplômés en moyenne par an. Très peu de diplômés poursuivent leur formation dans d'autres études supérieures à l'exception notable du parcours *Dynamique des populations* qui comporte près de 40 % de poursuite d'études.

La formation ne dispose pas d'outils suffisamment fiables ou alternatifs (enquête réseau alumni) qui permettraient un suivi précis de l'insertion professionnelle : seulement 1 sur 8 étudiants ont répondu aux enquêtes de suivi de l'insertion. Pour ces chiffres, l'insertion est bonne pour le parcours *Expert-démographe* (86 %), nettement moins pour le parcours *Dynamique de population* (60 %), avec majoritairement des contrats à durée déterminée (CDD) (50 %) puis des contrats à durée indéterminée (CDI) 20 %. La dynamique d'insertion des étudiants après leurs études ne fait l'objet d'aucune analyse par la formation. Les secteurs d'activité des emplois occupés semblent bien en correspondance avec la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens significatifs, avec 27 enseignants titulaires et non-titulaires, et n'exprime pas de besoins spécifiques de locaux. La formation ne développe aucun outil de suivi de sa soutenabilité et ne délivre pas d'information détaillée à ce sujet. La formation ne dispose pas d'une évaluation fiable des enseignements par les étudiants et les données du dossier d'auto-évaluation sont lacunaires.

La formation est très lacunaire, voire confuse dans ses dispositifs d'amélioration continue. Elle ne formalise pas de suivi interne sinon en conseil d'institut. Le conseil de perfectionnement dont les comptes-rendus sont fort succincts se limite au rôle d'une commission pédagogique paritaire (CPP) sans traiter les sujets d'insertion et le lien avec les professionnels. En l'état, le conseil de perfectionnement apparaît comme un dispositif insuffisamment mobilisé et formalisé dans ses missions.

Conclusion

Points forts

- Un taux d'encadrement exceptionnel.
- Une formation à la recherche très complète et appuyée sur une École européenne de recherche.
- Une approche compétence et approche programme en forte adéquation avec les métiers visés.
- Un parcours en apprentissage performant.

Points faibles

- Une fragilité du suivi de l'insertion professionnelle et de l'animation de l'ample réseaux d'alumni.
- Une démarche d'amélioration continue de la formation insuffisante malgré de nombreux partenariats.
- Une évaluation insuffisante des enseignements par les étudiants.
- Des formats d'enseignement peu renouvelés.
- Une structuration encore émergente des partenariats socio-économiques, régionaux et locaux.

Recommandations

- Suivre précisément l'insertion professionnelle des étudiants, notamment en structurant mieux le suivi et l'animation du réseau des *alumni*.
- Permettre l'amélioration continue de la formation, notamment en consolidant le récent conseil de perfectionnement comme outil stratégique au service de la formation.
- Améliorer l'évaluation de la formation notamment en mettant en place une évaluation des enseignements par les étudiants.
- Renouveler les formes d'enseignement en expérimentant par exemple des formats innovants de formation (classes inversées, projets pédagogiques, serious games).
- Mieux formaliser les partenariats institutionnels et professionnels, autant que l'accompagnement des réseaux des *alumni*.

MASTER ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Études du développement* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant six parcours : *Développement agricole et politiques économiques* (en formation initiale et continue (FI et FC), *Expertise économique des politiques et projets de développement* (FI-FC), *Expertise économique des politiques et projets de développement* (Epolpro, M2 UFTAM délocalisé en Tunisie), *Développement social et genre : justice, écologie, santé, travail* (FI-FC), *Développement local : acteurs, mobilisations et territoires* (FI-FC) et *Crises : interventions d'urgence et actions de développement* (FI-FC). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Institut d'études du développement de la Sorbonne (IEDES) et compte 211 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est pleinement inscrite dans la stratégie de formation pluridisciplinaire de l'établissement. L'IEDES développe une pluridisciplinarité entre sciences sociales. La mention n'existe en France qu'au niveau master. Elle recrute des étudiants venus de licences très diversifiées en sciences sociales, correspondant aux disciplines des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique : sociologie (section 19 du Centre national des universités (CNU), anthropologie (20), économie (05), géographie (23), politologie et urbanisme (24). Du point de vue de l'organisation des études, la formation est adossée aux domaines Droit, économie, gestion (DEG) pour les parcours *Développement agricole et politique économique* et *Expertise économique des politiques et projets de développement* et aux Sciences humaines et sociales (SHS) pour les trois autres. Ce rattachement à deux domaines distincts renvoie aux positionnements historiques des différentes sections. Le rapport d'auto-évaluation ne précise pas si cela entraîne ou non des difficultés dans le dialogue de gestion.

La formation s'appuie sur des partenariats à portée internationale favorisant la forte internationalisation intrinsèquement liée à ses objets. L'IEDES est le seul établissement d'enseignement supérieur membre à l'origine du Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI) et représentant de la France au sein de l'Association européenne des instituts de développement (EADI), depuis 2013. Le projet de coopération internationale : la Chaire UNESCO « Défis partagés du développement » bénéficie du soutien annuel de l'Agence française de développement (AFD) et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) depuis 2017. Régroupant neuf universités, dont six situées en Afrique, il développe une offre internationale de formation à la recherche en organisant annuellement, depuis 2019, en Afrique, des ateliers jeunes chercheurs. L'Institut a aussi participé au projet gouvernemental Université Franco-Tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée (UFTAM), réunissant une vingtaine d'établissements français et tunisiens, et proposant aux étudiants des formations en double diplomation. Le parcours de master 2 *Expertise économique des politiques et projets de développement* (Epolpro, M2 UFTAM délocalisé en Tunisie), a été la contribution de l'université de Paris 1 au projet. L'institut accueille près de 30 % d'étudiants étrangers, majoritairement extra-européens. Le dossier ne fournit pas d'éléments permettant de savoir si la provenance de ces étudiants correspond à celle des partenariats, essentiellement africains, ou si le recrutement s'élargit aussi aux autres continents. Les offres de mobilités pour des raisons pédagogiques ou administratives sont proposées aux étudiants lors du premier semestre de leur master 2 (S3), de septembre à décembre. Après accord du directeur de parcours, à la lecture d'un contrat d'études indiquant les cours que l'étudiant souhaite suivre à l'étranger, puis validation de ces cours, le semestre donne lieu à 30 crédits ECTS, comme pour les étudiants de l'IEDES restés en France. Le dossier ne fournit pas de données chiffrées sur cette mobilité pas plus que sur la diversité des destinations et activités et enseignements susceptibles d'être validés dans ce cadre. Dans tous les cas, la politique d'internationalisation de l'IEDES est un des facteurs explicatifs importants du chiffre de 25 % des répondants à la dernière enquête sur l'Insertion professionnelle des diplômés exerçant une activité à l'étranger (hors Union européenne (UE)), pour 9 % dans l'UE.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. Rattachée à l'unité mixte de recherche (UMR) « Développement et Sociétés », sous la double tutelle de l'université de Paris 1 et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), elle propose des séminaires du laboratoire et des doctorants, des journées d'étude et conférences largement ouvertes aux étudiants de la formation, ainsi que quatre ou cinq stages par an au sein

des unités mixtes de recherche (UMR). Pour un nombre total de 543 heures de formation à la recherche, la formation inclut un cours d'initiation à la méthodologie de la recherche dès le M1, au second semestre, consacré aux outils, à la réflexivité, à la critique des pratiques, à l'explicitation des terrains, du travail sur les bases de données et des usages de logiciels. En M2, dans le domaine SHS, les étudiants choisissent entre une dominante professionnelle et une dominante recherche. La seconde donne lieu à un mémoire de recherche. Le parcours *Crises : interventions d'urgence et actions de développement* est le seul à proposer deux mémoires de recherche. En M2, dans le domaine DEG, la formation propose un séminaire de méthodologie de la recherche (économie) et plusieurs cours orientés recherche : économie, sociologie politique et géographie, pouvant déboucher sur un mémoire. Le dossier ne fournit pas d'information relative à une éventuelle formation des étudiants à la recherche documentaire ; il ne précise pas non plus si la certification PIX est proposée et accompagnée par la formation. Un tiers des doctorants de l'unité ont été diplômés de l'IEDES en M2. L'UMR compte une vingtaine de doctorants, accueillis dans trois écoles doctorales : géographie, économie et science politique. Les financements obtenus concernent une à deux bourses doctorales par an et une bourse CIFRE. Ce chiffre devrait pouvoir être amélioré, compte tenu des liens étroits établis par la formation avec le milieu socio-professionnel et les institutions. Il pourrait, en outre, être complété par l'obtention de financements autonomes types Agence nationale de la recherche (ANR) ou European Research Council (ERC).

La formation développe de fortes relations avec le monde social, économique et culturel et intègre de ce fait des éléments de professionnalisation. Tous les parcours de la formation sont ouverts à la formation continue et professionnalisaante, de manière croissante entre le second semestre du M1 et le M2. Près de 140 professionnels par an interviennent dans la formation. Chaque étudiant doit effectuer un stage obligatoire de trois à six mois au troisième semestre du M2. Les demandes de césures sont en pleine croissance (entre 15 et 20 par an) entre le M1 et le M2. Elles constituent un support décisif de professionnalisation, à condition que le projet de l'étudiant soit soigneusement co-construit en amont de la césure, avec l'équipe pédagogique et les professionnels impliqués. Les étudiants peuvent également bénéficier de la Cité du développement durable comme lieu de diffusion d'offres de stage. Le dossier ne fournit cependant pas de détails concrets sur les modalités de ces collaborations (nombres de crédits ECTS, nature des interventions, retours ou non des professionnels dans des fiches analysées par l'équipe pédagogique).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a mis en place des méthodes pédagogiques classiques adaptées aux compétences visées, mais elle reste à ce jour structurée par types de connaissances. Elle panache les cours magistraux, les travaux dirigés d'application et les stages. Un travail dirigé (TD) de langue obligatoire est proposé en M1, mais le dossier ne donne pas le volume horaire, ni le nombre de crédits ECTS alloués à ce TD. Un accompagnement est proposé aux 30 % d'étudiants étrangers de la formation pour favoriser leur insertion académique : tutorats, formations sur la méthodologie de la dissertation, accès à des chambres universitaires et accompagnement social. La formation développe, en outre, à destination de tous les étudiants, des visites pédagogiques pour « faire université hors les murs » (marché de Rungis) ou des formations transversales de compétences (expression orale, écriture documentaire, sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles). La formation répertorie des compétences transversales et spécifiques, mais elle reste à ce jour structurée par types de connaissances. La recension des compétences suscite deux motifs d'étonnement. D'une part, elle n'apporte pas la démonstration d'un appui à la transformation en contexte professionnel, par exemple sur la conduite de projets en M1. Or, l'excellente synergie établie par la formation avec les milieux socio-professionnels, dès le semestre 2 du M1, devrait permettre de valider cette compétence. D'autre part, aucun enseignement de M1 ne s'inscrit dans les formations répertoriées comme spécifiques. Les deux tiers du S2 sont pourtant dissociés du tronc commun pluridisciplinaire et introduisent la spécialisation thématique par domaine. Ils pourraient de ce fait, déjà, faire apparaître des compétences spécifiques aux quatre parcours.

La formation développe et diversifie les pratiques pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants. L'IEDES conduit une réflexion régulière sur ses pratiques pédagogiques : évaluation de chaque parcours par les étudiants, discussions entre pairs et avec l'équipe enseignante, réunions entre délégués et élus étudiants, débats au sein du conseil de perfectionnement. Parmi les nouvelles intégrations à l'offre de formation qui ont résulté de ces échanges figurent les mises en place de formats plus participatifs, comme les exposés et les moments de question, les sessions de formation sur le genre pour le cours « Genre et développement », les ateliers fresque du climat et les jeux de rôles, créés par des chercheurs, sur la gestion de ressources naturelles. Enfin, l'IEDES présente un dispositif pédagogique innovant très favorable à l'insertion professionnelle future des étudiants : le module tutoré. Il s'agit de proposer aux acteurs du territoire de mettre à leur disposition une trentaine d'étudiants pour qu'ils réalisent gratuitement une mission de consultance « jeunes experts » (étude de faisabilité pour l'ouverture d'une épicerie solidaire en Seine et Marne, enquête pour une association intervenant auprès des prostituées dans le bois de Vincennes).

La formation n'adapte pas de manière significative ses enseignements vers l'international. Un cours de langue étrangère est dispensé depuis 2020-21 à hauteur de 18h par an, et ponctuellement certains enseignants dispensent certains de leurs cours ou séances en anglais. La formation accompagne, en revanche, les mobilités entrantes, avec une forte proportion d'étudiants étrangers (33 %) auxquels sont proposés des dispositifs spécifiques (tutorats, formations sur la méthodologie de la dissertation, accès à des chambres universitaires et accompagnement social).

La formation n'est pas prioritairement orientée vers l'apprentissage et la formation continue, malgré une demande identifiée en ce sens, en raison d'une insuffisance de ressources supports en soutien. Elle a pu accueillir jusqu'à cinq étudiants (2020) en formation continue au niveau master 2, dont l'ensemble des parcours est compatible avec ce type de public.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité. Plus de 800 candidatures d'entrée en master sont déposées chaque année, avec une croissance puis une stabilité de ce chiffre, pour une capacité d'accueil inchangée. L'ensemble des parcours reste attractif, à l'exception du parcours *Expertise économique des politiques et projets de développement* (Epolpro, M2 UFTAM délocalisé en Tunisie) dont les effectifs sont passés de 16 à 5 puis à 4 étudiants, l'ensemble du projet gouvernemental UFTAM a été suspendu en 2022. La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le module tutoré, les interactions permanentes avec les professionnels intervenant dans la formation ou inscrits en formation continue, la présence forte de l'IEDES dans les instances nationales et internationales et la prise en compte évolutive des retours des étudiants et des membres du conseil de perfectionnement, assurent l'adéquation entre l'évolution de la formation et les attentes de ses différents publics.

La formation suit et accompagne la réussite de ses étudiants. Les taux d'abandon sont très faibles et le nombre d'étudiants validant l'ensemble des crédits ECTS est proche de 98 %. Les projets de césure entre le M1 et le M2 sont globalement très soutenus par la formation comme des opportunités de précision du projet professionnel. Après la pandémie, la formation a mis en œuvre avec succès un dispositif d'accompagnement des néo-entrants M1 par des M2 (tutorat). Le nombre d'étudiants concernés par ce dispositif n'est cependant pas précisé.

La formation affiche une bonne insertion professionnelle des diplômés, dans des secteurs d'activités diversifiés. Les résultats de la dernière enquête de l'Observatoire des résultats, de l'insertion et de la vie étudiante (ORIVE), qui traduisent un fort taux de participation parmi les 113 diplômés de 2022 (81 % en moyenne et jusqu'à 100 % en fonction des parcours), montrent que 71 % des répondants ont un emploi, dont 27 % en contrat à durée indéterminée (CDI) et 56 % en contrat à durée déterminée (CDD), et 70 % dans la catégorie socio-professionnelle ingénieurs/cadres, dans les secteurs des administrations publiques (24 %), des activités de service (27 %), de la santé humaine et de l'action sociale (18 %). Le salaire moyen, d'environ 2 000 euros, est supérieur au salaire moyen d'un jeune diplômé en sciences humaines et sociales. Ces résultats peuvent notamment être expliqués par l'efficacité du réseau des *alumni* et par la cohabitation de l'IEDES sur le site du Jardin d'agronomie tropicale de Paris (JATP), partagé avec de nombreuses structures professionnelles de la solidarité dans les Suds et de l'économie sociale et solidaire (ESS).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité de la formation est fragile. Elle est assurée par seulement 9 enseignants-chercheurs et 2 à 3 assistants temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) en fonction des détachements et autres délégations de collègues, pour un effectif de 211 étudiants. La formation repose, en outre, sur l'investissement et la pérennité des relations avec les 140 professionnels qui y interviennent. Elle est donc conditionnée par la consolidation et la diversification de ses partenariats.

La formation s'est dotée d'un conseil de perfectionnement définissant un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer vers une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement inclut des représentants étudiants et analyse les réponses aux questionnaires distribués à ces derniers afin d'améliorer concrètement la formation. Au titre des membres extérieurs, également membres du conseil d'administration, nommés pour quatre ans, le conseil de perfectionnement est composé d'un représentant des collectivités territoriales, de deux représentants des administrations et organisations de coopération internationale et d'un représentant des grands établissements publics de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces membres jouent un rôle actif, y compris pour débattre des évolutions du champ académique des *Development Studies*. Le procès-verbal du dernier conseil traite du renouvellement des membres extérieurs

nommés depuis 2022. Il traduit une inquiétude des membres internes et des représentants étudiants face à l'annonce des représentants du MEAE et de l'AFD de se retirer du conseil. Il explicite la demande d'une lettre officielle émanant du plus haut niveau hiérarchique du MEAE et de l'AFD confirmant, s'il y a lieu, leur volonté de se retirer, et réitérant leur soutien institutionnel et financier à l'Institut. L'IEDES conduit une réflexion régulière sur ses pratiques pédagogiques : évaluation de chaque parcours par les étudiants, discussions entre pairs et avec l'équipe enseignante, réunions entre délégués et élus étudiants, débats au sein du conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une forte pluridisciplinarité.
- Une forte internationalisation, en lien direct avec l'objet de la formation.
- Une forte professionnalisation de la formation et une bonne insertion professionnelle des étudiants.
- Un conseil de perfectionnement acteur de l'évaluation interne et de l'amélioration continue de la formation.

Points faibles

- Une formation non encore structurée par blocs de compétences.
- Une soutenabilité fragile.

Recommandations

- Expliciter la structuration de l'offre de formation par blocs de compétences, en intégrant des compétences spécifiques aux parcours dès le second semestre du M1.
- Diversifier au maximum ses partenariats institutionnels et socio-économiques afin d'assurer son autonomie et de soutenir la formation dans les dialogues de gestion.

MASTER ÉTUDES SUR LE GENRE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Études sur le genre* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant un seul parcours *Études sur le genre*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Philosophie et compte 42 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est pleinement inscrite dans la stratégie de formation pluridisciplinaire de l'établissement. Elle est construite en cohérence avec et en complémentarité avec les autres formations du même cycle et en articulation avec celles des autres cycles, avec lesquelles elle s'inscrit en continuum. Accessible aux titulaires de licences en sciences humaines et sociales pour l'entrée en master 1, et directement en master 2 pour les étudiants déjà formés au domaine du genre et titulaires d'un master, la formation réunit des étudiants venus de philosophie, économie, arts, histoire, science politique, sociologie, études de développement, démographie, géographie. Elle est elle-même structurée en un tronc commun pluridisciplinaire sur le genre et cinq parcours de spécialisation disciplinaire cohérents, traduisant une compréhension fine des enjeux sociétaux contemporains du genre. Elle sera soutenue à compter de la rentrée 2023 en tant qu'offre transdisciplinaire par le programme Sorb'Rising défini dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA).

La formation vise une ouverture à l'international, mais celle-ci n'est pas encore concrètement mise en œuvre. La formation est ouverte aux étudiants internationaux ; elle revendique une offre spécifique à l'international en s'assurant de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats internationaux et des mobilités entrantes et sortantes des étudiants. Elle bénéficie d'un soutien, y compris financier, à cet effet. Mais elle ne compte à ce jour aucun étudiant international parmi ses inscrits, et ne recense qu'un étudiant ayant bénéficié d'une mobilité sortante et ne fait pas état de dispositif de préparation à la mobilité. Enfin, elle indique comme « en réflexion » la construction de parcours diplômants européens et internationaux. Le contexte pandémique de création de la formation peut expliquer les difficultés rencontrées. On ne peut qu'encourager l'équipe pédagogique à travailler au renforcement du projet « Condorcet CROSSINGS », au cœur du projet stratégique d'établissement, notamment dans le workpackage 1 : « *Building on interdisciplinary and international hub on global and area approaches to inequalities society, health, environment* ». Cette ouverture à l'international, sous la forme de délocalisations, de doubles diplômes, de partenariats de type Erasmus Mundus et de mobilités entrantes et sortantes, est d'autant plus souhaitable que la question du genre connaît des transformations décisives actuellement, et s'étend du monde anglo-saxon à une perspective globale.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Tous les enseignements sur la question du genre sont assurés par des enseignants-chercheurs (EC) spécialistes du sujet. Les étudiants de M2 suivent un séminaire de méthodologie de la recherche, et les étudiants de M1 et M2 doivent réaliser, soit un mémoire de recherche, soit un stage, dédié au traitement des études de genre sur un plan théorique et/ou pratique. Ils sont parties prenantes du séminaire ouvert organisé par les membres de l'axe genre de l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne, dédié à l'actualité éditoriale sur le genre. Les étudiants sont accueillis dès le M2 dans les différentes unités de recherche de rattachement des membres de l'équipe pédagogique : Centre d'économie de la Sorbonne (CES), Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (ISJPS), SIRIS, ACTE CESP, IEDES notamment. Ils sont conviés aux journées d'étude et séminaires et accompagnés dans l'élaboration d'un projet de thèse, le cas échéant. Une réflexion est en cours sur une structuration doctorale spécifique à la formation. Le dossier ne mentionne pas d'inclusion, parmi les enseignements, d'une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Il ne mentionne pas non plus d'appui sur les services de documentation, en matière de contribution de leurs personnels aux contenus de formation, d'acquisition de ressources et d'accès des étudiants à celles-ci.

Le dossier fournit très peu de données sur les relations de la formation avec le monde social, économique et culturel et l'intégration des éléments de professionnalisation. La formation a commencé à structurer des partenariats très cohérents aux plans local, régional et national. Elle a développé un partenariat avec l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 sur le parcours Mondes Anglophones ; deux autres parcours pourraient

être concernés et donner rapidement lieu à une cohabilitation de master. La formation est étroitement liée à l'Institut du Genre du CNRS et avec les autres masters genre et au réseau UNA Europa. Le dossier fait état de la réception régulière d'offres de stage d'organismes publics et privés, notamment dans le domaine de la culture et des associations, et de l'analyse des attentes exprimées dans ces offres par des membres de l'équipe pédagogique, eux-mêmes insérés dans le milieu professionnel par leur localisation institutionnelle et leur travail de terrain. Il fait état des difficultés rencontrées sur ce point lors de la pandémie et mentionne une réflexion en cours sur une plus large ouverture au monde professionnel, notamment par la formation continue et l'alternance. Mais il ne fournit aucune donnée précise ni chiffrée, et il ne mentionne pas de conventions de partenariat avec des organisations, institutions ou entreprises (dans le tableau, la mention « convention de stages » est suivie d'un point d'interrogation). En l'état, il demeure donc difficile d'affirmer que la formation prend pleinement en compte les besoins socio-économiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus et qu'en cohérence avec sa fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), elle associe les acteurs socio-économiques à cette démarche.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a mis en place des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais elle n'a pas encore mis en place l'approche par programme et compétences. La formation définit bien des compétences spécifiques à la mention. Mais celles-ci désignent davantage la somme de compétences spécifiques aux parcours, là où l'on pourrait s'attendre, par exemple, à ce que les rubriques consacrées à la définition et aux moyens de faire appliquer l'égalité entre hommes et femmes soient bien communes à tous les parcours. Enfin, les compétences attendues dans le référentiel national, sur la communication spécialisée pour le transfert de connaissances, sur l'appui à la transformation en contexte professionnel, ainsi que les compétences complémentaires auxquelles prépare la formation, dont l'engagement étudiant, la compétence et la culture numérique, ne sont pas encore prises en compte. Toutefois, le passage à l'approche par programme et compétences est annoncé comme étant à développer dans le nouveau contrat.

La formation diversifie modérément les pratiques pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants. La distinction d'un tronc commun pluridisciplinaire et de contenus plus spécialisés en fonction des parcours induit *ipso facto* une diversité des contenus et des pratiques pédagogiques : cours magistraux, présentations de travaux, discussions avec les étudiants, activités extérieures comme des visites d'expositions, spectacles. La formation propose, en outre, des contenus répondant à une forte demande sociétale, par exemple sur l'éco-féminisme. Enfin, la proposition de stages sur 44 jours permet aux étudiants d'ancrer la réflexion théorique dans la pratique et de développer une connaissance et des relations avec le milieu socio-professionnel. En revanche, le dossier ne mentionne pas de participation aux actions prévues par l'initiative d'excellence ou des projets connexes dépendant du PIA. Aucune information n'est donnée sur les usages avancés et spécialisés des outils numériques, pourtant au cœur du projet stratégique d'établissement, ou sur le recours à des formes hybrides et interactives d'enseignement, qui pourraient aussi, au moins dans un premier temps, faciliter l'accueil des différents publics et faciliter l'ouverture à l'international. La formation ne compte aucun étudiant ayant obtenu la certification PIX et aucun étudiant ayant un compte de e-portefolio.

En réponse à la nécessité d'un milieu professionnel largement international, la formation fait une part importante à l'enseignement des langues et en particulier de l'anglais. Le tronc commun de la formation propose sur quatre semestres et à raison de 72 heures par étudiant, un cours d'anglais appliqué aux études sur le genre. Les étudiants ont la possibilité de choisir en option et dans le cadre du partenariat avec l'université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle, des cours sur le genre dans la littérature anglophone. Ils ont également la possibilité de choisir d'autres langues. Cette pratique sert incontestablement l'insertion professionnelle future des étudiants. Mais le passage de la certification reste à ce jour à l'initiative privée de ces derniers.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas encore ouverts aux publics de la formation continue et en alternance. Une réflexion est en cours sur ce point. Sa concrétisation paraît nécessaire pour développer les échanges entre les étudiants de la formation et le monde professionnel. La formation se dit ouverte à l'entrée en M1 aux formations spécifiques (diplôme universitaire (DU) en formation continue), mais ne fournit pas de données chiffrées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les étudiants inscrits dans la formation sont en nombre stable, mais ils ne permettent pas d'atteindre les capacités d'accueil. Nous ne disposons, une nouvelle fois, que de très peu de données chiffrées. Elles traduisent une stabilité : 24 inscrits en 2019-2020 (en M1 seulement, le M2 n'étant pas encore ouvert) ; 44 en 2020-2021 et 42 en 2021-2022, M1 et M2 confondus. La capacité d'accueil en première année du cycle est de 30 étudiants ;

or, seuls 19 sont recensés en 2022. On ne sait si cela tient au taux élevé de sélection de la formation ou, à l'inverse, à un nombre peu élevé de candidatures. La formation ne semble pas encore mesurer son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics.

Les données fournies, difficiles à interpréter, ne permettent pas de savoir si la formation analyse la réussite de ses étudiants. Le dossier fait état de 19 diplômés seulement en 2022 et de 24 en 2021, sans distinction de niveau. Un autre document indique le chiffre de 26. On ne sait si cela indique un fort taux d'échec, qu'il conviendrait dans ce cas d'analyser, ou si les données complémentaires sont manquantes.

La formation manifeste le souci de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Mais l'ouverture récente (2019) de la formation ne nous permet pas de disposer de données chiffrées pour l'enquête de l'Observatoire des résultats, de l'insertion et de la vie étudiante (ORIVE) à 30 mois sur le devenir des diplômés de 2018. Les membres de l'équipe pédagogique identifient des débouchés dans la recherche et l'enseignement dans le domaine des études de genre et comme consultant, chargé d'études, chargé de mission, responsable égalité/diversité dans des institutions publiques, dans les grandes entreprises ou des cabinets d'experts. Mais, à ce jour, la formation n'analyse pas la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes. Le dossier ne mentionne pas non plus d'enquête informelle, réalisée par les responsables de la formation, auprès de ses diplômés. Une telle enquête pourrait aussi porter sur la relation entre les stages effectués dans le cadre de la formation et l'insertion professionnelle ultérieure. La formation ne développe et ne suit pas encore son attractivité auprès de ses différents publics. Le dossier ne mentionne pas de dispositifs d'information sur la formation, mis en place par l'établissement ou le master, pour contribuer à améliorer la connaissance et l'attractivité de celle-ci ainsi que la qualité de l'orientation et du recrutement de ses différents types de publics.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle bénéficie d'un excellent taux d'encadrement : 20 EC permanents et 2 non-permanents, toutes disciplines confondues, auxquels il faut ajouter des interventions de professeurs invités, pour 475 heures en M1 et 306 en M2 en moyenne, par étudiant. Le dossier ne mentionne pas d'interventions de professionnels, dont les compétences seraient pourtant précieuses pour la formation des étudiants. Nous ne disposons pas non plus d'information concernant l'appui éventuel de la formation sur des outils et des indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer vers une démarche d'amélioration continue. Mais celui-ci ne prend pas la forme d'un conseil de perfectionnement distinct de l'équipe pédagogique et il ne produit pas d'analyse des réponses de la participation étudiante. La formation est pilotée par deux responsables de disciplines différentes. Elle fonctionne grâce à un « conseil d'équipe », composé de l'équipe pédagogique. Par conséquent, les personnalités extérieures ne sont pas encore associées à la réflexion. Ce conseil se réunit une fois par an, ne comprend pas de membres étudiants mais centralise l'appréciation de ces derniers pour chaque semestre. Le dossier ne précise pas si chaque enseignement est évalué distinctement.

Conclusion

Points forts

- Une grande cohérence de la formation dans son milieu académique.
- Une formation à et par la recherche de très bonne qualité.
- Une authentique pluridisciplinarité.
- Une authentique formation aux compétences linguistiques.
- Un excellent taux d'encadrement.

Points faibles

- Une intégration encore faible du monde socio-professionnel dans la formation.
- Une internationalisation très affichée mais qui reste à construire.
- Un suivi des étudiants à consolider.
- Une structuration par programme et compétences encore lacunaire.
- Des pratiques pédagogiques à diversifier.
- Un conseil de perfectionnement à activer.

Recommandations

- Renforcer les liens avec le monde socio-professionnel : favoriser l'accueil de ces publics professionnels au sein de la mention ou dans des formations complémentaires (diplôme universitaire (DU), blocs de compétences, validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP)) ; développer voire systématiser les stages pour les étudiants.
- Développer l'internationalisation et particulièrement la mobilité entrante et sortante des étudiants.
- Consolider le suivi des étudiants : analyse de nouvelles données ORIVE, questionnaires à destination des étudiants, retour des professionnels sur les stages, constitution d'un réseau d'alumni.
- Expliciter et intégrer l'approche par programme et compétences dans l'offre de formation.
- Diversifier les pratiques pédagogiques innovantes en intégrant notamment les outils numériques.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement incluant des personnalités extérieures à la formation.

MASTER GÉOGRAPHIE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Géographie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant cinq parcours : *Dynamiques des milieux et risques* ; *Géoprisme* ; *Dynamique des pays émergents et en développement* (DynPED) ; *Carthagéo* et *Géopolitique*. Le master est porté par l'unité de formation et de recherche Géographie et compte 76 étudiants en 2021-2022. Quatre des cinq parcours sont cohabilités ou co-acrédités, une partie des enseignements de la formation sont partagés avec les institutions partenaires : AgroParisTech, l'École nationale des sciences géographiques (ENSG) et l'École normale supérieure (ENS) Ulm.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en phase avec la politique de l'établissement qui vise à une articulation soutenue entre formation et recherche. Les enseignements majoritairement dispensés dans le champ de référence (23^e section du Conseil national des universités (CNU)) s'inscrivent toutefois peu dans la politique de pluridisciplinarité de l'établissement. La formation est appuyée sur des partenariats académiques d'excellence à travers la co-acréditation de Géo-prisme cohabilité entre les universités Paris 1 et Paris Cité (métiers de l'enseignement et recherche en géographie), Dynamique des pays émergents et en développement (formation à la recherche vers les métiers du développement) co-acrédité au niveau M2 avec Paris-Cité (pour la partie recherche et professionnelle) et AgroParisTech (pour la partie recherche), Carthagéo en partenariat avec l'École nationale des sciences géographiques, (haut niveau technique) et Géopolitique en partenariat avec l'École normale supérieure (Ulm) autour de l'analyse des conflits, dont une partie du parcours est proposée en apprentissage. La formation est construite en cohérence avec les autres formations du même cycle, sans redondance, et bien articulée en continuité d'un premier cycle. La plus-value de ces partenariats n'est cependant pas explicitée tant en termes de flux d'étudiants que de pluridisciplinarité.

La formation n'est pas prioritairement orientée à l'international. Elle ne développe pas d'offre à destination de l'international ni de partenariat formalisé à l'international. Elle n'accueille quasiment pas d'étudiant international à l'exception des parcours *Dynamiques des pays émergents* et *Géopolitique* (d'un à trois), ce qui est surprenant pour une formation proposant un parcours axé sur les pays émergents et en développement. Les mobilités sortantes sont en légère croissance en 2022 (15 étudiants) et les mobilités entrantes en diminution (3 en 2022). Les mobilités ne sont pas soutenues par un dispositif spécifique, mais elles sont accompagnées au cas par cas. Un projet Erasmus+ a été tenté sans succès. Les échanges internationaux sont principalement cantonnés aux mémoires de stage accompagnés, se déroulant à l'étranger. Ils ne font pas l'objet de convention de partenariat spécifique.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche grâce aux apports des enseignants-rechercheurs rattachés à quatre unités de recherche différentes et dispensant plus de la moitié des enseignements en méthodologie de la recherche : 42 heures obligatoires de méthodologie de la recherche, et 305 heures d'enseignements optionnels, dont 50 % portés par la formation, ainsi que 135 heures optionnelles de méthodologie portées à 85 % par la formation. En M2, le volume d'enseignement à la recherche est en moyenne de 320 heures. Cette excellence de l'adossement à la recherche, conforme à la priorité de l'établissement, est cependant limitée par une distance physique entre les locaux des unités de recherche qui peuvent accueillir des stages recherche, et les sites d'enseignements. La force de cette formation, tous parcours confondus, est de permettre des parcours professionnels vers ou dans la recherche (thèses, poste d'ingénieurs de recherche à l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFFSTAR), l'Institut de recherche pour le développement (IRD)). Le volume des enseignements dispensés n'est pas mentionné, sans formation sur l'*open science*, l'éthique de la donnée.

La formation témoigne d'une ouverture relative au monde socio-professionnel. Cette ouverture est majoritairement développée à travers les interventions de professionnels (17 intervenants) dispensant suivant les UE entre 0 et 104 heures (sur 680) au sein de la formation dont les domaines de métier ne sont pas explicités, s'appuyant sur trois maîtres de conférences associés à mi-temps. Le parcours géopolitique est le seul à développer une réflexion approfondie sur la professionnalisation et sa compatibilité avec l'apprentissage, la

durée de ses stages (17 semaines minimum) et le nombre le plus élevé de crédits ECTS dédié au stage de M2 (30 crédits ECTS). Trois parcours seulement rendent ce stage obligatoire, sans définir d'attentes explicites sur cette obligation, notamment en lien avec la professionnalisation. La formation n'est pas adaptée à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation développe de façon inégale entre les parcours une approche compétence appliquée aux contenus d'enseignement. Trois blocs structurent la formation : des blocs de compétences et de connaissances (BCC) de tronc commun, des blocs thématiques de spécialisation et méthodologie de la géographie. Certains parcours ont appliqué des blocs de compétence spécifiques à la mention, prioritairement sur le niveau M2, d'autres pas, ce qui ne favorise pas une lisibilité de l'atteinte des objectifs d'alignement pédagogique. La formation ne propose pas de certification, mais une bonification (0,5 points) pour les étudiants engagés dans une expérience culturelle, de lutte contre les discriminations, par exemple. Il n'y a pas de portfolio. En revanche la formation diversifie ses modes d'évaluation sous de multiples formats (vidéo par exemple).

La formation diversifie ses modes d'enseignement du fait des spécificités historiques de la discipline : pratique du terrain, présence dans les locaux d'unité de recherche impliquée par l'apprentissage de techniques spécifiques, apprentissage par projet pour traiter une question de recherche ou répondre à un atelier sous commande sans toutefois de précision sur le contexte et le principe ces projets. Le rapport aux lieux d'apprentissage est conventionnel (locaux de l'unité de recherche, salle informatique). Le recours aux jeux de rôle dans l'enseignement est à relever pour le parcours DynPED.

L'ouverture à l'international de la formation est très faible. Seul le parcours Carthageo propose un enseignement en anglais, mais de seulement 10 heures, ce qui est un volume très faible et la formation n'impose pas de certification en langue. Les étudiants ont la possibilité de suivre une certification à l'INALCO sans donnée sur le recours effectif à ce dispositif. Globalement, la formation ne propose pas d'enseignements disciplinaires en anglais. Par ailleurs, la formation ne propose pas d'approche ou de dispositifs collectifs de préparation à la mobilité internationale, qui sont laissés à la responsabilité de chaque enseignant en charge d'un suivi de stage, ou via des cours de préparation du mémoire et d'interculturalité ou laissé à la charge de chaque enseignant en responsabilité.

La formation n'est pas adaptée à l'alternance à l'exclusion notable du parcours Géopolitique. Cette faible de part de l'apprentissage est justifiée en raison d'un manque de locaux. La formation ne développe pas de dispositif orienté vers la formation continue. Toutefois les enseignants du département participent à des programmes de formation continue qualifiante dispensés par l'établissement pour lesquels ils sont sollicités pour leur expertise thématique, une expérience que la formation pourrait valoriser dans une réflexion en propre.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation témoigne d'une bonne attractivité en constante augmentation, à relativiser toutefois avec la diminution de ses effectifs : 583 candidatures en 2022, majoritairement issu du vivier de la géographie, pour une capacité d'accueil de 72 places, avec 76 inscrits administrativement (ratio de 1 à 7) et un recours croissant aux listes complémentaires. Cette attractivité ne fait pas l'objet d'analyse détaillée ni de l'impact des journées portes ouvertes master de l'unité de formation et de recherche (UFR) et les portes ouvertes des classes préparatoires des grandes écoles dans laquelle la formation est impliquée. Le recrutement, régional et national, privilégie prioritairement la poursuite d'étude issue de Paris 1. Si les effectifs sont globalement stables ces dernières années, une légère inflexion du recrutement concerne les parcours Géoprisme, Carthagéo et Géopolitique, et elle est plus nette encore sur le parcours Dynamiques des pays émergents (16 étudiants en 2019, 10 en 2022), et forte sur Dynamique des milieux et risque (effectif divisé par 2 entre 2019 et 2022). Cette diminution, très surprenante, est analysée comme un effet de la crise sanitaire (abandon, césure, et recrutement sur dossier). Elle mériterait une analyse plus approfondie sur les parcours les plus en diminution.

La formation ne dispose pas de suivi suffisamment précis des taux de réussite (absence d'enquête établissement). En 2022, le taux d'obtention du diplôme était de 100% en M1 et M2, avec cependant des abandons imputés à l'impact de la crise sanitaire. Les parcours Dynamiques des milieux et DynPED sont les plus impactés, respectivement une réussite de 9 sur 16 et 10 sur 16. La formation met en œuvre des dispositifs d'accompagnement à la réussite à travers un renforcement du lien d'accompagnement des stages et mémoires défini comme un objectif mais non quantifié en heures.

La formation n'a pas de suivi suffisant de l'insertion professionnelle. Le suivi de l'insertion professionnelle, du devenir des diplômés et de la poursuite d'études, est réalisé au niveau de l'établissement par l'Observatoire des résultats, de l'insertion et de la vie étudiante (ORIVE), avec une enquête à 30 mois. Un tiers des étudiants diplômés en 2018 est en poursuite d'études en 2021 (doctorat en majorité). Ce suivi fait l'objet d'un très bon taux de répondants sur les suivis d'insertion professionnelle globalement, à l'exception d'un parcours (DynPED avec 57 % de répondants). Le parcours Géopolitique connaît une bonne insertion dans les administrations publiques (hors enseignement) ; il est le seul à détailler l'ensemble des métiers exercés par les anciens. Avec Carthageo et Géoprisme, ce sont les trois parcours faisant moins l'objet de poursuite d'étude après M2. 67 % des répondants sur les enquêtes d'insertion ont un emploi, 30 % poursuivent en doctorat, sur ces 67 %, 40 % ont un contrat à durée indéterminée (CDI) et 58 % estiment occuper un emploi en lien avec leur formation. Les métiers occupés ainsi que les secteurs d'activités sont en phase avec la formation, tels que chargés d'étude, chargés de missions, ou encore enseignants dans le secondaire. L'évaporation entre le M1 et le M2 est significative ; il reste à en déterminer les facteurs autres que liés aux blocages des départs durant la période Covid. L'analyse de la qualité d'insertion professionnelle reste lacunaire et pourrait se réssorber avec l'arrivée d'un chargé d'étude à l'ORIVE. Il est dommageable que la formation ne réalise pas un recensement systématique des lieux de stage.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation bénéficie de moyens significatifs pour atteindre ses objectifs avec un taux d'encadrement exceptionnel : 69 enseignants pour 74 étudiants (33 permanents, 36 non-permanents, dont des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), doctorants contractuels chargés d'enseignement (DCCE) et doctorants en proportion non précisée. La formation dispose de 10 à 12 semaines d'accueil de professeurs invités, des formations individuelles proposées aux enseignants sur les pratiques pédagogiques. La formation ne met pas en place des outils collectifs de suivi, en les laissant à la responsabilité des enseignants en charge de leur parcours.

Le processus interne d'amélioration continue de la formation reste fragile et incomplet : le conseil de perfectionnement dont la périodicité, non mentionnée, est peu ambitieux dans ses objectifs et attendus, il mentionne des détails d'organisation pédagogique (suivi des mémoires, date de rentrée) sans aborder les sujets de compétences, des profils auxquels forme la formation. Sa composition interroge, avec seulement deux personnalités extérieures du monde professionnel et deux étudiants. Une évaluation des enseignements a été récemment mise en œuvre, avec succès puisque qu'il y a 100 % de réponse, mais qui n'ont pas encore été traitées. Le questionnaire d'évaluation n'est pas encore traité. La formation manque d'une définition collective des profils de diplômés qui semblent conçus à défaut. Elle manque d'une approche explicite du type de professionnels formés, et ne fait pas référence à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le conseil de perfectionnement serait un outil à privilégier.

Conclusion

Points forts

- Très bonne articulation recherche et de haut niveau.
- Très bon encadrement enseignant.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement encore faiblement installé et un processus interne d'amélioration des formations insuffisamment exploités.
- Une ouverture à l'international résiduelle.
- Un suivi de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle insuffisant.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement afin de mener une réflexion plus soutenue sur le type de profils formés (professionnalisation) et consolider l'amélioration continue de la mention.
- Améliorer l'ouverture à l'international, notamment en structurant des partenariats internationaux, pour les parcours les plus concernés par la mobilité.

- Analyser de façon approfondie la réussite étudiante ainsi que l'insertion professionnelle des diplômés.

MASTER HISTOIRE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Histoire* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant 14 parcours : *Communication du savoir, Technologies de la connaissance et Management de l'information (CTM) ; Expertise des conflits armés (en formation initiale et continue (FI et FC)) ; Coopération internationale Afrique Moyen-Orient (CIAMO) ; Histoire et Anthropologie de l'Antiquité, Histoire et Anthropologie des sociétés médiévales et modernes (6^e - milieu du 19^e siècle) ; Histoire économique ; Histoire des sociétés contemporaines (19^e-21^e siècles) ; Histoire contemporaine des relations internationales et des mondes étrangers Amériques, Asies, Europes ; Histoire et audiovisuel ; Histoire de l'Afrique, du Maghreb et du Moyen-Orient ; Histoire des sciences, histoire des techniques ; Métiers de l'informatique et maîtrise d'ouvrage (MIMO) ; Histoire du monde méditerranéen médiéval : Byzance, Islam, Occident latin et Sciences des données et histoire*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Histoire de la Sorbonne et compte 668 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Une formation incontournable, très étoffée, qui cultive la vocation académique de l'enseignement supérieur, tout en s'ouvrant cependant aux orientations stratégiques de l'établissement. Les chiffres frappent d'emblée par leur importance, qu'il s'agisse des étudiants inscrits (668 en 2021-2022, mais en recul de l'ordre de 5 % par rapport aux deux années précédentes) ou du nombre de parcours (14). Ce master constitue en effet l'étape suivante d'une licence elle-même considérable pour mener les étudiants aux concours d'enseignement et à la recherche scientifique par le doctorat. La part de l'Histoire est centrale, mais n'exclut nullement une dimension transdisciplinaire, nécessaire aux spécialisations (techniques, langues), et adossée aux doubles licences. Cette plasticité autorise des mutualisations à diverses échelles, entre parcours et entre formations, mais le déficit de cours disciplinaires donnés en anglais ne permet pas pour l'heure un Erasmus Mundus. L'éventail des parcours garantit l'excellence scientifique dans la plupart des champs géochronologiques, et se traduit par un dégradé entre les parcours à finalité de pure recherche scientifique, ceux qui projettent en leur sein un choix entre la voie de la recherche et une autre à visée plus directement professionnelle, et ceux qui sont résolument professionnalisant. Une telle palette permet de couvrir des axes prioritaires de l'établissement (M2 Expertise des conflits armés). L'environnement culturel et institutionnel parisien est valorisé par de nombreuses collaborations, dont les apports spécifiques seraient à préciser. Il n'empêche que cette formation résulte d'une sédimentation et nécessiterait dans le détail des clarifications et même des reconfigurations pour mieux identifier notamment la place du patrimoine ou des relations internationales par rapport aux autres formations proposées au sein de l'établissement.

Une dimension internationale manifeste au niveau des terrains d'études, mais qui reste à structurer. Malgré son envergure et ses subdivisions, la formation ne compte pas de parcours européen. Il existe cependant un cursus franco-allemand, transversal aux masters de la mention *Histoire* (20 étudiants au total, moitié français et moitié allemands, en M1 et en M2) ; les autres partenariats internationaux n'ont pas atteint le stade diplômant. Cela n'empêche pas les mobilités internationales, mais les taux d'étudiants bénéficiaires sont très insuffisants et en baisse : de 11 à 6 pour les mobilités entrantes, et de 27 à 15 pour les sortantes.

Une formation pleinement irriguée par la recherche. La recherche est au cœur de la formation ; l'environnement scientifique est exceptionnellement favorable pour la gamme des spécialisations déclinées par les parcours, on note une très bonne densité des enseignants-chercheurs (EC) et des séminaires, avec 300 heures assurées par un enseignant-chercheur dans un parcours type recherche ; adossement de chaque parcours sur un laboratoire. Le ratio horaire standard de 2 pour 1 entre séminaire de recherche et outils méthodologiques semble toutefois ne pas convenir à tous les parcours de recherche.

Une formation principalement académique avec le monde socio-économique en second plan. Sans pouvoir généraliser au vu des 14 parcours (dont des parcours plus ciblés, comme *Métiers de l'informatique*, ou *Audiovisuel*), les étudiants de ce master visent d'abord principalement les concours d'enseignement ou une carrière scientifique. L'horizon est plus large cependant au niveau des débouchés effectifs – un travail de

sensibilisation est fait en ce sens (alumni, ateliers de professionnalisation, masterclasses) –, ce qui renvoie aux liens noués avec des institutions et des entreprises ainsi que la part prise par les intervenants extérieurs dans les parcours le plus professionnels (non sans disparités du reste, entre les 412 heures du parcours MIMO et les 97 du parcours CIAMO, en deuxième année). Deux de ces parcours sont ouverts à l'alternance (CTM, Expertise des conflits armés) ; il est à souhaiter qu'ils soient suivis dans cette voie. De même, les stages ne sont obligatoires que dans les parcours professionnels, mais il existe par ailleurs une dynamique au niveau des stages optionnels qui doit inciter à élargir ou à structurer les partenariats existants. En définitive, les relations avec le monde socio-économique confirment l'architecture préalable des parcours selon leur degré de professionnalisation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Une approche par compétences qui reste à parachever voire à construire. Seuls les blocs transversaux ont été rédigés de la sorte, et non pas les blocs spécifiques à la mention ou au parcours. Il est difficile d'appréhender ensemble pour comparaison les 14 formations. Quoi qu'il en soit, les apports de la préparation, de la rédaction et de la soutenance d'un mémoire de recherche, au cœur de la formation, mériteraient d'être mieux mis en avant. Un bilan d'ensemble est difficile à dresser au vu du nombre des parcours et de la dualité relative entre ceux tournés vers la recherche et ceux résolument professionnels, posant la question de leur articulation. L'état d'avancement de la réflexion sur les compétences en est un autre révélateur. Des règles standards sont en place ; l'harmonisation complète serait difficile à atteindre et certainement contre-productive. L'acquisition des outils numériques s'opère via le Pôle informatique de recherche et d'enseignement en Histoire (PIREH) de l'unité de formation et de recherche (UFR).

Des méthodes pédagogiques éprouvées, mais établies sur un modèle antérieur à la démarche par compétences. Même relativisés par le nombre de parcours et celui des enseignants, les effectifs des cohortes étudiantes orientent les modalités d'apprentissage sur des formats classiques, ce à quoi contribue aussi l'alignement des maquettes sur un modèle standard, en sachant cependant que le mémoire de recherche constitue le fil rouge de l'année. Le séminaire offre du reste une cellule souple et adaptable, favorisant les travaux à géométrie variable (individuel, collectif). La poursuite de l'écriture du master en compétences devrait servir d'aiguillon pour concevoir de nouveaux types d'exercices.

Une internationalisation trop souvent réduite à la pratique d'une langue vivante. L'étude d'une langue vivante 1 (LV1) est obligatoire pour tous les parcours en M1 ; certains d'entre eux se bornent à cette exigence tandis que d'autres, plus internationalisés, comme *Expertise des conflits armés*, ou tournés vers des périodes anciennes et/ou des aires géographiques étrangères en font poursuivre l'apprentissage et conduisent à pratiquer une langue des sources ou une deuxième langue vivante, en s'appuyant sur l'offre de langues à Paris 1 ou à l'INALCO. Le degré d'intégration dans des réseaux internationaux est généralement faible à quelques exceptions près (Histoire du monde méditerranéen médiéval). Vu la diversité des parcours, il n'y a guère qu'une augmentation significative des cours et séminaires donnés en langue étrangère, au-delà des professeurs étrangers invités, qui pourrait faire avancer l'ensemble de la formation dans la voie de l'internationalisation, à coûts constants (sauf valorisation horaire). En règle générale, le levier des mobilités n'est que secondaire : le cursus franco-allemand ne concerne que 20 étudiants ; les stages de fin de deuxième année en parcours professionnel se font souvent à l'étranger.

Un accueil très ponctuel des publics de la formation continue ou de l'alternance. La formation fait une place aux étudiants en reprise d'étude, mais cela ne concerne qu'une poignée d'individus ; aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) délivrée les années précédentes. L'alternance est bien développée dans certains des parcours professionnels, avec 26 alternants en 2021-2022 pour *Métiers de l'informatique et maîtrise d'ouvrage*, *Communication du savoir, technologies de la connaissance et management de l'information* et *Expertise des conflits armés*, mais sans leur être généralisée : il est à souhaiter que le motif d'harmonisation des calendriers invoqué puisse être levé pour le master CIAMO.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Une procédure de candidature en attente de renouvellement. La sélection en master suscite des attentes contradictoires : la plateforme utilisée jusqu'alors n'est pas pleinement satisfaisante, mais "Mon Master" engendre beaucoup d'appréhension – la transformation pourrait cependant être positive si, au-delà des calculs de calendrier, elle permettait une présentation claire de l'offre de formation et de ses débouchés ainsi qu'une diffusion plus large de l'information. L'appréhension doit aussi beaucoup à un nombre de candidatures peu élevé (736) par rapport à une formation qui compte un total de 303 inscrits administratifs en première année, faisant craindre la fin de toute sélectivité pour le cas où de bons éléments de licence seraient tentés par un master extérieur. L'attractivité des parcours, en termes de candidatures, est inégale : *Communication*

du savoir, *Technologies de la connaissance et Management de l'information* (CTM) attire à lui seul 16 % des candidats. Les fluctuations du nombre d'inscrits, d'une année à l'autre, alimentent les interrogations des étudiants sur les capacités d'accueil. Les données ne sont pas commodément communiquées pour comparer l'attractivité, la capacité d'accueil et la sélectivité des 14 parcours pour la période d'évaluation ; le travail effectué par les commissions de master oriente les candidats entre les différents parcours de la mention, ce qui fait que l'on ignore les vœux préalables des 617 candidats du tronc en M1.

Une attention portée à la réussite des étudiants qui gagnerait à être plus qualitative. La formation travaille à la réussite de ses étudiants par la variété des exercices et l'attention portée aux individus et aux publics spécifiques. Dans ces conditions, le taux de réussite pour les parcours recherche atteint 70 % ; les oscillations liées à la période Covid ont été scrutées avec attention : de fait, la restriction de l'accès aux archives a favorisé les abandons en M2 recherche et la difficulté de partir en stage s'est également ressentie pour les parcours professionnels.

Des données sur l'insertion professionnelle qui confirment l'hétérogénéité de la formation. Le master s'en remet aux enquêtes à 30 mois de l'Observatoire des résultats, de l'insertion et de la vie étudiante (ORIVE). Les contrastes internes à la formation sont sensibles dès le taux des répondants : 100 % pour *Histoire des sciences/techniques, Histoire économique* ; 34 % pour *Histoire des relations internationales*. L'analyse comparée qui peut en être faite s'en trouve donc très fragilisée. Des enquêtes propres, initiées ou relayées par des associations d'alumni, seraient bienvenues. La fragmentation des données par parcours en rend difficile la lecture. Quelques grands enseignements s'imposent néanmoins, à commencer par la prédominance de l'enseignement (25 %) et de l'administration publique (21 %), mais laissant une place importante (21 %) à l'information et à la communication, en lien avec les parcours dédiés, et authentifie la réalité de débouchés secondaires.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Des ressources humaines d'excellence. La formation peut compter sur un tissu de spécialistes avec 180 enseignants-chercheurs, dont une moitié de permanents, aptes à assurer l'encadrement de haut niveau des parcours. Il n'existe cependant pas d'équipe en tant que telle à l'échelle de la formation, ce qui se ressent dans l'hétérogénéité des parcours. Sans doute faudrait-il faire une place dans les recrutements à venir à des enseignants prêts à dispenser des cours en langue étrangère et pour cela peut-être prévoir des formes de valorisation incitative. Les modifications de maquette devant s'effectuer à coût constant, les évolutions souhaitées (plus de méthodologie) et/ou souhaitables impliquent des arbitrages qui ne pourront s'opérer de manière satisfaisante que sur la base d'une réflexion plus aboutie sur les compétences.

L'évaluation interne reste largement à mettre en place à l'échelle de la formation. Les étudiants ne sont sollicités que dans certains parcours pour l'évaluation des enseignements. Les délégués étudiants assurent donc le rôle de relais ; l'ampleur de la formation alourdit cependant la tâche du conseil de perfectionnement, qui ne comprend pas de professionnels extérieurs parmi ses 30 membres, et dont les réunions doivent être plus fréquentes ou spécialisées pour gagner en efficacité et contribuer pleinement à l'amélioration continue de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un panel des plus complets, couvrant un très large champ de thématiques et d'aires géo-chronologiques assurant l'organisation pédagogique et la pertinence de la formation.
- De fortes ressources scientifiques garantes de la performance de la formation.

Points faibles

- Un manque de cohérence au sein de la formation, fragmentée en 14 parcours de nature très différente dans leurs finalités et modalités (masters type recherche / professionnel).
- Une faible capacité d'évolution de la maquette de la formation liée à la gestion des moyens d'ensemble et au respect des normes d'harmonisation.
- Une envergure internationale très inégale d'un parcours à l'autre.

Recommandations

- Repenser la cohérence d'ensemble et, à cette fin, mettre en place des niveaux intermédiaires/spécialisés de pilotage en relais aux réunions plénières du conseil de perfectionnement pour mieux hiérarchiser les analyses et chantiers à mener (réflexion stratégique sur les mutualisations voire les fusions possibles à l'échelle de l'établissement / innovation pédagogique ciblée).
- Mener à son terme l'approche par compétences de façon à disposer d'exigences transversales en un langage commun permettant de faire évoluer la maquette.
- Initier une réflexion sur les partenariats internationaux au service des mobilités étudiantes et conformément à la politique de l'établissement.

MASTER HISTOIRE DE L'ART

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Histoire de l'art* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant sept parcours : *Histoire de l'art* ; *Histoire de l'art* en double diplôme avec Columbia University, États-Unis ; *Histoire de l'art / Philosophie* ; *Histoire de l'architecture* ; *Marché de l'art* ; *Digital, médias & cinéma* ; *Histoire du cinéma*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Histoire d'Art et Archéologie de la Sorbonne et compte 304 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation propose une offre de cours riche pleinement inscrite dans les enjeux de l'interdisciplinarité et de la pluridisciplinarité de l'établissement. La formation est structurée dans une continuité cohérente avec la licence et contribue à ouvrir dans certains de ses parcours des croisements entre une méthodologie de l'histoire de l'art et des objets et terrains d'études riches et peu envisagés en France au sein de parcours de spécialité comme *Histoire du cinéma*, et *Histoire de l'architecture* plus particulièrement puisqu'il est le seul existant en France. Ces croisements disciplinaires permettent le recrutement d'étudiants aux profils pluriels et un enrichissement des approches : le parcours *Histoire de l'architecture* recrute des candidats issus d'un cursus d'histoire de l'art et d'école d'architecture. Les séminaires sont assurés par les équipes pédagogiques issues de l'École d'histoire de l'art et d'archéologie ainsi que de l'École de Droit ou encore de l'unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie. Les parcours professionnels *Marché de l'art* et *Digital Médias Cinéma* sont ceux qui peuvent revendiquer une interdisciplinarité pleinement saisie par ses croisements effectifs de cours avec les domaines de l'économie et des humanités numériques notamment.

La formation s'appuie sur des partenariats stimulants et cohérents à différentes échelles de territoire, mais elle n'a néanmoins pas défini de stratégie internationale structurée. Le double diplôme avec Columbia University, aux États-Unis, repose sur une convention de dix ans qui prend fin en 2023, cette convention a permis chaque année l'inscription d'un à deux étudiants ; pourtant la reconduction de ce partenariat n'est pas envisagée telle qu'elle pour des raisons essentiellement économiques et logistiques (coût universitaire trop important et manque de suivi administratif des étudiants) alors que les perspectives académiques sont particulièrement importantes ; serait envisagée une proposition d'un double diplôme mené en distanciel ou sur le campus Paris. La formation ne fournit pas d'éléments relatifs aux mobilités sortantes structurées, mise à part la convention avec Columbia University qui concerne un à deux étudiants par an et qui prend fin en 2023. L'absence de prise en compte de l'apprentissage d'une langue étrangère d'expertise, ou encore de communication des maquettes d'enseignement en anglais démontre un réel impensé. Cette absence dans le cadre de l'architecture des cours du parcours *Marché de l'art* et *Digital Médias Cinéma* reste très problématique pour envisager l'insertion professionnelle des étudiants.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche structuré. La formation est adossée à l'École d'Histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne, elle bénéficie également d'intervention de l'École de Droit, du département de Philosophie et du Centre de recherche Histoire culturelle et sociale auquel la plupart des enseignants-chercheurs de la formation sont rattachés. L'encadrement de la recherche est porté par une équipe diversifiée et nombreuse de 50 enseignants-chercheurs et 100 chercheurs et professionnels du secteur non permanents qui permettent une couverture exceptionnelle des spécialités de la discipline. La formation développe un ensemble d'enseignements structurés dans le cadre de son M1 et dans les parcours à visée recherche pour accompagner les étudiants dans l'initiation à la recherche et le développement de méthodes singulières pour la rédaction d'un mémoire en M1 et un second en M2. Chaque année plusieurs étudiants peuvent participer aux activités du laboratoire Histoire culturelle et sociale. Le master permet une poursuite en doctorat dans l'École doctorale 441 Histoire de l'art.

La formation associe des acteurs socio-économiques du secteur pertinents pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants issus des parcours recherche mais aussi professionnels. L'institut national d'histoire de l'art (INHA) et le Quadrilatère Richelieu qui sont dans la proximité géographique directe de la formation sont des partenaires majeurs mettant les étudiants au contact d'une diversité d'approches de la recherche.

Chaque parcours met également en place des partenariats spécifiques et cohérents avec des partenaires experts sur le territoire (le parcours *Marché de l'art* en partenariat avec Christie's par exemple), à l'exception des parcours *Histoire de l'Architecture* et *Digital Médias Cinéma* dont les partenariats ne sont mentionnés dans aucun document du dossier d'auto-évaluation. Le stage obligatoire en M1 de cinq semaines est doublé dans les deux parcours à visée professionnelle par un second stage obligatoire de douze semaines. Les parcours à visée recherche ne l'intègrent pas dans la maquette pédagogique mais le rendent toutefois possible. Le différentiel de crédits relatifs au stage entre les parcours à visée recherche et professionnelle permet de saisir les spécificités des parcours, toutefois l'augmentation des crédits délivrés aux parcours recherche est en réflexion et ne peut être qu'encouragée : deux crédits sur l'ensemble du parcours pour les masters issus des parcours recherche, pour 16 crédits pour le parcours *Digital Médias Cinéma* et 32 pour le parcours *Marché de l'art*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a défini une approche par compétences couvrant l'ensemble des parcours de façon disparate. Toutefois, si les compétences définies dans les blocs transversaux sont relativement étayées dans toutes les formations d'unités d'enseignement cohérentes, les compétences spécifiques à la mention et aux parcours n'entrent que trop peu en cohérence avec les unités d'enseignement (UE) de chaque parcours. Certaines compétences notamment ne rencontrent pas d'enseignements suffisamment spécialisés (capacité à définir, conduire et réaliser un projet d'exposition ; gérer un projet d'exposition par exemple). Le parcours *Digital Médias & Cinéma* ne répond notamment qu'à trois compétences spécifiques identifiées. Cette approche par compétences demande à être réévaluée au regard des enjeux professionnels de ce parcours précisément et de la cohérence avec une formation d'histoire de l'art. Ces manques de coïncidence interrogent sur l'opportunité du rattachement de ce parcours à la formation *Histoire de l'art*, voire à celle du master *Cinéma*. Le parcours *Histoire de l'art et philosophie* présente un ensemble de dysfonctionnements pédagogiques majeurs dont la résultante est une disparition des étudiants au fil des années et la diffusion d'une réputation par eux-mêmes d'inaccessibilité pour des étudiants issus d'un master 1 *Histoire de l'art*. En effet, le ratio entre séminaires de philosophie et d'histoire de l'art sur les deux années de master est très déséquilibré et ne permet pas à un étudiant en *Histoire de l'art* d'acquérir les compétences et savoirs nécessaires pour une participation au niveau attendu en master 2. Si l'enjeu académique de ce parcours pluridisciplinaire est justifié, il ne s'accorde pas à une architecture pédagogique cohérente. L'année 2021-2022 ne présente qu'un étudiant issu du master 1 *Histoire de l'art*.

Pour permettre l'acquisition de ces compétences, la formation a mis en place une diversité de dispositifs pédagogiques adaptés à la recherche académique. L'ensemble des dispositifs pédagogique est cohérent avec les ambitions de la formation pour ce qui concerne les parcours à visée recherche, puisqu'ils renvoient à des cours magistraux et séminaires, ainsi qu'à des rencontres et cours donnés par des professionnels associés. L'ambition d'un apprentissage de la menée de projet pour les deux parcours ouverts aux métiers du cinéma et à la recherche en cinéma n'est pourtant pas suivie de moyens dédiés. Il est fait état d'un accès au matériel très insuffisant avec par exemple une seule caméra pour l'ensemble de la formation, ou un seul ordinateur disposant de la capacité nécessaire pour travailler le montage. De façon cohérente avec la politique de l'établissement, la formation réduit l'enseignement distanciel à une unité d'enseignement délivrée en master 1.

La formation ne met pas en place d'enseignement de langue étrangère de spécialité. Les éléments issus du dossier sont peu cohérents quant à la politique d'apprentissage et d'usage des langues étrangères. La trame d'auto-évaluation affirme que chaque parcours intègre des cours dispensés en langue étrangère, mais sans aucune précision sur leur nature, et le procès-verbal du conseil de perfectionnement fait collégialement le retour d'un défaut dans cette ambition. La pratique d'une langue étrangère de spécialité est pourtant fondamentale dans ce domaine scientifique et doit s'accompagner de la structuration d'une stratégie à l'international.

La perspective d'une ouverture à l'alternance est envisagée et constitue une piste pertinente dans le cadre des deux masters à visée professionnelle. La formation est structurée pour accueillir des étudiants en formation initiale et continue en reprise d'étude, ainsi qu'à la validation des acquis des expériences (VAE) et la validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente des effectifs peu élevés, voire en baisse, malgré une attractivité importante et constante. Avec plus de 800 candidatures de M1 en 2021 pour 168 inscriptions, la formation peut revendiquer une attractivité réelle. Pourtant, les effectifs des parcours *Histoire de l'art et philosophie*, et *Marché de l'art*

connaissent une réelle difficulté à stabiliser les inscriptions. Les capacités d'accueil sont globalement supérieures à la réalité des inscriptions. Avec 22 candidats pour le parcours *Histoire de l'art et philosophie*, un seul candidat est inscrit en 2021-2022 ; 107 candidats pour le parcours *Marché de l'art* pour 9 inscrits. Les problématiques sont bien différentes entre ces deux parcours et demandent à la formation de pousser une analyse au-delà des difficultés administratives et informatiques de la solution de candidature et d'admission de l'établissement. Il convient à terme de pouvoir stabiliser le calcul des étudiants réellement inscrits pédagogiquement dans la formation pour avoir une compréhension fine de sa vitalité parcours par parcours. Par ailleurs, les candidatures sont issues d'un vivier diversifié, à la fois d'étudiants souhaitant poursuivre leur formation master 1 *Histoire de l'art* dans un master de spécialité, comme des étudiants pour qui les parcours *Histoire du cinéma* et *Histoire de l'architecture* viennent compléter un parcours en école supérieure de cinéma ou d'architecture de façon cohérente. Le parcours *Digital Médias & Cinéma* présente quant à lui la particularité de n'être sollicité que par un candidat issu du master 1 de la formation sur 135 candidatures. Ce taux de candidature interne pose de nouveau la question de la cohérence non pas du parcours lui-même mais de sa cohérence avec la formation, et des prérequis nécessaires pour l'intégrer.

Le taux de réussite de la formation est satisfaisant. La difficulté de trouver les chiffres des étudiants engagés dans les parcours rend complexe la saisie de la réussite de ces étudiants. Le différentiel entre inscription administrative et pédagogique laisse supposer une réalité du décrochage qui n'est pas analysée par la formation. Avec des parcours à faibles effectifs, la réussite au sein de certains parcours demande à être analysée précisément, notamment le parcours *Histoire de l'architecture*, qui recueille 69 % de réussite pour un effectif resserré de 16 étudiants. Le taux de réussite global de la formation se situe aux alentours de 70 %.

Le taux d'insertion des diplômés est important à 30 mois. L'enquête à 30 mois menée par l'Observatoire de la réussite, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ORIVE) recueille un bon taux de réponse (à 75 %) permettant une analyse pertinente des résultats donnés. Le taux d'entrée dans l'emploi est de 61 %, et de poursuite d'études de 21 %, tous parcours confondus. Ces résultats parcours par parcours sont cohérents avec leurs visées puisque les parcours à visée professionnelle permettent une insertion à 85 % et pour le parcours *Histoire de l'art* une poursuite d'étude à 67 %. Les secteurs d'activités et métiers identifiés sont cohérents avec les compétences visées par la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité de la formation est assurée par un travail prévisionnel définissant les jauge d'inscription en fonction de la charge d'enseignement. La formation analyse ses ressources et moyens de façon à définir les capacités d'accueil, toutefois cette méthode, si elle permet d'assurer une continuité d'enseignement d'année en année, ne permet pas la mise en place de prospective ni d'innovations pédagogiques au sein de la maquette. Le parcours *Digital Médias Cinéma* renforce son insularité dans la formation par le fait que sa soutenabilité repose sur un financement propre lié à une taxe d'apprentissage à hauteur de 60 000 euros qui en fait la formation la plus financée par ce dispositif dans l'établissement. Toutefois, l'accès au matériel reste très insuffisant pour répondre aux ambitions du parcours *Histoire du cinéma* par exemple. La formation est structurée sur une équipe diversifiée et experte. 150 enseignants et 60 intervenants extérieurs composent les équipes de la formation permettant une approche à la fois académique de la discipline et une approche de spécialité en cohérence avec les pratiques et enjeux professionnels contemporains. Toutefois, les parcours à visée professionnelle s'appuient sur les interventions d'une soixantaine d'enseignants non permanents et de professionnels associés qui restent ponctuelles et non prises en charge financièrement puisque la formation ne peut rémunérer les intervenants extérieurs. Ces deux parcours demandent à terme la mise en place d'une gestion des équipes cohérente afin de stabiliser les enseignements et les équipes. La formation s'appuie sur les dispositifs de l'établissement pour améliorer son offre pédagogique dans la structuration de ses unités d'enseignement notamment (l'UE 1 de M1 a été élaborée avec les services généraux de l'établissement dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pédagogique et numérique de l'université).

La formation s'appuie sur l'évaluation menée par l'établissement pour porter analyse et proposition en vue de l'amélioration de la formation. Les deux parcours à visée professionnelle mettent en place, quant à eux, un dispositif d'enquête interne propre à leurs parcours, permettant un retour plus investi par les étudiants. Néanmoins, l'évaluation lancée par l'établissement n'est ouverte qu'aux étudiants de M1 et n'a recueilli que 29 % de réponses de la part des étudiants. La formation s'appuie sur un pilotage structuré et investi par les équipes. La structuration du pilotage est clairement définie et respecte les diverses instances et compétences des parcours, de la formation et de l'établissement. Le procès-verbal du conseil de perfectionnement présente des documents analysant avec finesse les enjeux de chaque parcours et proposant des pistes d'amélioration pertinentes et cohérentes à hauteur de parcours et de formation. Les responsables de formation participent deux fois par an à des réunions permettant de faire évoluer l'offre de formation par l'analyse des résultats de la réussite et de l'insertion professionnelle.

Conclusion

Points forts

- Une progressivité des enseignements vers la spécialisation structurée et cohérente.
- Des parcours rares et experts.
- Un adossement à la recherche structuré et ambitieux.
- Une équipe de pilotage engagée dans l'analyse et force de proposition dans l'amélioration des enseignements.

Points faibles

- Un parcours *Histoire de l'art et philosophie* non attractif qui conduit à un déficit de candidatures issus du master 1 dans les parcours de la formation.
- Un manque de cohérence en termes de compétence et de croisements d'enseignement entre le parcours *Digital Medias Cinéma* et la formation.

Recommandations

- Prendre une décision claire quant au maintien ou non de l'inscription d'étudiants de la formation dans le parcours *Histoire de l'art et philosophie*, le cas échéant, maintenir l'accès des séminaires aux étudiants du master *Philosophie*, et analyser parcours par parcours les difficultés conduisant à des effectifs réduits pour permettre un retour à des jauge cohérentes et la poursuite des étudiants du master 1 de la formation en master 2.
- Engager un travail de positionnement clair du parcours *Digital Médias & Cinéma* au sein de la formation en termes de compétences.

MASTER MIGRATIONS

Établissements

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

Présentation de la formation

Le master Migrations de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant un seul parcours éponyme. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Institut de démographie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (IDUP) et compte 60 étudiants en 2021-2022. Le master est co-acrédité avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Une formation participe au rayonnement de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de l'EHESS notamment grâce à sa dimension pluri- et interdisciplinaire et qui correspond à l'un des grands enjeux du monde contemporain. Porté par l'Institut convergences migrations (ICM), ce jeune master, ouvert en 2020-2021 pour les M1, est co-acrédité par l'université Paris 1 et par l'EHESS. La structuration pédagogique et administrative apparaît désormais aussi solide que fluide entre ces deux établissements. Une telle formation a été d'emblée conçue comme pluridisciplinaire avec des cours de démographie, de droit, d'économie, de géographie, d'histoire socio-anthropologie, et elle s'efforce de mettre en pratique l'interdisciplinarité via des ateliers. Les thématiques des ateliers interdisciplinaires (santé, racisme, discriminations, genre) gagneraient sans doute à s'ouvrir à d'autres problématiques (intégration, sécurité) pour mieux prendre en compte les enjeux de la question et sa réception dans le champ social, culturel et politique. La formation cherche à tirer profit des ressources du campus Condorcet, à étoffer la transmission des techniques voire à élargir à la science politique le champ des disciplines. Des étudiants provenant de formations pluri-disciplinaires (IEP ou licences de sciences sociales) ou de doubles licences, avec un profil très international et sont déjà sensibilisés aux questions migratoires. Ce master « objet » s'insère parfaitement dans les nouvelles ambitions pédagogiques de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le master est conçu comme une formation à la recherche visant d'autres débouchés que les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche ; la qualité des savoirs critiques est investie d'une dimension professionnalisante au vu des besoins d'expertise des collectifs, associations et institutions en lien avec les migrations.

La formation est par essence tournée vers l'international, mais est encore peu développée en ce sens, paradoxalement. La formation a été construite dans un cadre parisien sans partenariat international. Les mobilités sont quasi nulles ; il n'y a pas de mobilité sortante, et il n'y a eu qu'une seule mobilité entrante en deux ans. L'intégration au sein du réseau Erasmus Eumigs, associant une douzaine de masters européens spécialisés dans les migrations, est trop récente (juin 2022) pour apprécier le niveau des échanges étudiants-enseignants, à partir de la rentrée 2023-2024. Un niveau d'intégration supérieure (par exemple un double diplôme) est encore hors de portée faute de cours dispensés jusqu'alors en anglais. Du reste, ce réseau ne comblera pas l'absence de partenaires universitaires au niveau des pays de départ ; des stages ont toutefois eu lieu au Maghreb en 2021-2022.

La formation est pleinement ancrée dans le champ de la recherche. L'environnement scientifique de qualité au sein duquel est né ce master permet un excellent adossement à la recherche. Formés par une équipe d'enseignants-chercheurs spécialisés (membres de l'ICM), les étudiants peuvent bénéficier de nombreux séminaires (une quarantaine au total) et sont initiés aux méthodes d'enquête, à la lecture et à l'écriture scientifiques, que certains pourront approfondir par un stage dans un laboratoire, à la faveur du site parisien. Le volume d'heures dédiées à la formation à la recherche est notable avec 168 heures au cours des deux années de master.

La formation se veut aux prises avec le terrain et noue des liens avec les acteurs de la société civile. L'échelle locale est privilégiée, en Seine-Saint-Denis notamment ; diverses initiatives cherchent à donner corps à ces liens. Par ailleurs, les organisations non gouvernementales (ONG) et associations ont réservé un bon accueil à cette alliance encore assez rare dans le paysage universitaire français (Lille, Poitiers), ce qui facilite la recherche de stages choisis par les deux tiers des étudiants de M1 et de M2. Toutefois, les intervenants extérieurs sont encore

peu présents dans la formation, 4 pour 21 enseignants-chercheurs ; les contacts et transmissions s'opèrent par des canaux (visites, jeudis du master) non inclus dans la maquette.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est aiguillée par la recherche et la mise en pratique de son expertise, mais la démarche par compétences reste à formaliser. Si le master est conçu comme une formation à la recherche mais aussi professionnalisaante, la structure de la formation en blocs de connaissances et de compétences (BCC) reste encore embryonnaire. Cela ne permet donc pas de vérifier l'alignement enseignements-compétences ; sur ce point également, la période est encore probatoire. L'alignement compétences/enseignements doit encore être formalisé, notamment après l'évaluation du Hcéres. Les compétences visées par la formation (gestion de projet, communication sur les phénomènes migratoires, expertise, etc.) sont délivrées au travers de cours magistraux, travaux pratiques (TD) et ateliers méthodologiques ainsi aussi grâce à des interventions de professionnels. La dimension numérique est sous-exploitée.

La formation est très jeune et par conséquent encore engagée dans une recherche de ses pratiques pédagogiques. Sur la base de ses principes constitutifs (enseignement académique et pluridisciplinaire), la formation élabore et améliore ses modes d'apprentissage au fil d'une expérimentation qui tâtonne encore un peu dans ses pratiques. Elle propose des initiations au terrain avec un module collectif qui permet de former les étudiants aux méthodes d'enquêtes.

L'adaptation de la formation à l'international est un horizon qu'il lui revient de structurer. D'une part, la formation en langues étrangères est relativement faible avec 72 heures d'anglais, mais avec des perspectives à concrétiser avec l'INALCO pour maîtriser des langues rares, à l'évidence très recherchées pour ce type de formations. D'autres enseignements en anglais restaient alors à proposer afin d'étudier les migrations dans l'Union européenne (UE). D'autre part, tout reste à construire en termes de mobilité – malgré les demandes étudiantes en ce sens. Néanmoins l'ICM fournit des aides pour les terrains et les stages à l'étranger, on note des stages réalisés à Bruxelles et au Maghreb en 2021-2022.

Le master Migrations n'est pas ouvert à la formation continue. Durant la période de l'évaluation, la formation n'était pas ouverte à l'alternance. Ainsi, cette dernière s'annonce comme l'un des chantiers à mener, parmi beaucoup d'autres, sans priorité explicite.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive depuis son ouverture récente. Bien que l'on ne dispose que de deux ans de recul pour apprécier son attractivité est forte. La formation, faute notamment d'un réseau d'*alumni*, s'en remet à son site internet pour gagner en lisibilité. Elle ne participe pas jusqu'à présent aux journées portes ouvertes ou aux salons. Le nombre de candidats néo-entrants a baissé de 272 à 241, mais au bénéfice (et bien que le taux de sélectivité ait décrû de 23 à 27 %) de la qualité et de l'adéquation des candidatures. La gestion des candidatures (entre les deux établissements, listes complémentaires) est d'emblée très satisfaisante. Il est à noter que les promotions sont composées d'étudiantes pour les 5/6^e.

Le suivi interne de la formation doit encore faire ses preuves. Un tutorat pour chaque étudiant a été mis en place, renforcé pour l'accompagnement de certains étudiants.

La formation se rode en vue de l'insertion professionnelle de ses diplômés sans pouvoir encore mesurer les débouchés effectifs. La formation est trop récente pour faire l'objet d'une enquête d'insertion de l'Observatoire des résultats d'insertion et de la vie étudiante (ORIVE). Elle mise pour l'heure sur les signaux encourageants de la part des milieux associatifs. Une étude des débouchés escomptés a dû présider à la création de ce parcours, mais elle n'est pas au nombre des documents fournis dans le dossier d'auto-évaluation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Un noyau d'enseignants permanents, complété par les pairs à l'ICM, assure la soutenabilité de la formation. Les 24 enseignants impliqués dans le master suffisent pour l'heure à couvrir les besoins de la maquette : 444 heures en première année et 144 en deuxième, conformément au prévisionnel. La question du taux d'encadrement en cas de développement, d'ouverture d'autres parcours ou de doubles diplômes, se posera nécessairement.

La formation initie encore son processus d'évaluation interne. En l'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants, le conseil de perfectionnement a pris la mesure de son rôle, mais il devra significativement consulter et arbitrer pour guider l'évolution de cette formation encore en voie de structuration sur bien des points. La qualité des membres du conseil de perfectionnement n'est pas précisée, ce qui ne permet pas de vérifier si sa composition est conforme.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche.
- Une dynamique entraînante sensible au niveau de l'équipe enseignante, de l'accueil du monde associatif et du public étudiant, propre à confirmer la pertinence de la formation.
- Une organisation pédagogique administrative efficiente entre l'université Paris 1 et l'EHESS, reflet de la conformité de la formation avec la bonne coopération entre les deux établissements.

Points faibles

- Un manque de lisibilité dans les dispositifs d'expérience professionnelle (stages obligatoires, mais non réalisés par tous les étudiants, et l'absence d'ouverture à l'alternance).
- Un manque de visibilité sur l'insertion professionnelle.
- Une dimension internationale embryonnaire.
- Une formation récente, encore en phase de définition, dont l'orientation pédagogique reste à préciser.
- Des partenariats socio-économiques insuffisants en l'état pour permettre l'ouverture de la formation continue.

Recommandations

- Clarifier la nature de la professionnalisation à l'œuvre, notamment en systématisant le stage professionnel et ouvrant la formation à l'alternance.
- Se doter des indicateurs pour suivre les trajectoires des diplômés et analyser leur insertion professionnelle afin de vérifier ainsi la pertinence du choix d'un positionnement très académique.
- Développer la nature internationale de la formation dans toutes ses dimensions (partenariats internationaux, y compris extra-européens, place accordée aux langues, mobilité étudiante).
- Mener à bien l'écriture en compétences pour clarifier le projet pédagogique et sa lisibilité pour les publics étudiants.
- Construire la formation continue en développant une politique de partenariats formalisés.

MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Patrimoine et musées* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant six parcours tous ouverts en M2 : *Histoire du patrimoine et des musées* (HPM) ; *Histoire du patrimoine et des musées* en double diplôme avec l'université de Columbia, à New York ; *Histoire du patrimoine et des musées*, en partenariat avec l'université de Bologne, Italie (Arti Visive); *Histoire du patrimoine et des musées* en partenariat avec l'université de Bologne ; Italie (programme AMaC) ; *Valorisation et médiation du patrimoine archéologique* (VMPA) et le parcours de *Préparation aux concours du patrimoine*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne (UFR03) et compte 63 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation donne pleinement corps à la stratégie de formation de l'établissement. Crée en 2016 dans une démarche pluridisciplinaire ayant permis de rapprocher les unités de formations et de recherche (UFR) 03 (Histoire de l'Art et Archéologie) et 09 (Histoire), elle réunit, structure et met en valeur les différentes dimensions du patrimoine culturel dispensées depuis longtemps à l'université Paris 1, tout en contribuant à son développement et à son rayonnement sur le plan national, notamment avec l'université de Paris-Nanterre pour la préparation aux concours du patrimoine, mais aussi international avec Columbia University et l'università di Bologna, pour des doubles masters ; *Cultural Heritage*, l'un des cinq domaines d'intérêts majeurs de l'alliance européenne UNA Europa. Ces collaborations avec des enseignements mutualisés sont formalisées par des conventions. Des différences d'appréciation se ressentent toutefois entre les deux unités de formation et de recherche (UFR) au niveau des parts de recrutements étudiants internes/externes entre le tronc commun de M1 et les six parcours de M2.

Une formation diplômante internationale visible et institutionnalisée quoique à renouveler. Bien identifiés, les doubles diplômes avec Columbia University et l'università di Bologna participent du succès d'ensemble de la formation, bien que le double parcours franco-américain repose sur une base que le décalage entre les droits d'inscription entre la France et les États-Unis ne peut rendre pérenne. Outre l'attractivité en elle-même d'un site parisien, la dynamique vivifiante de séminaires transatlantiques nourrie de mobilités enseignants/étudiants, quoique sur de modestes effectifs au vu de la sélectivité des parcours, semble suffisamment forte pour laisser espérer que se mettent en place d'autres formes de collaborations-relais.

Un adossement à la recherche d'excellence extrêmement riche. Il est vrai que ce master se définit comme un master recherche, sans autre visée, avec 11 400 heures dédiées à la formation à la recherche (total des heures maquettes, proposées au choix). Bénéficiant d'une offre exceptionnelle en séminaires de recherche, quelque 180 pour les étudiants du M1, et une centaine d'autres en M2 pour couvrir la gamme des méthodes et les champs chrono-culturels. La formation s'appuie sur une forte expertise scientifique, pluridisciplinaire et interdisciplinaire, reposant notamment sur un noyau d'une dizaine de spécialistes des questions de patrimoine, élargi à un vaste réseau de collègues (160) et d'équipes de recherche (15). Par ailleurs, la poursuite d'étude en doctorat peut se faire au sein de l'une des trois écoles doctorales associées ou bien dans le cadre du parcours doctoral européen UNA Europa.

Une formation qui tire parti d'un environnement culturel privilégié mais qui peut encore diversifier ses publics et horizons professionnels. L'avantage de la situation parisienne fournit un capital initial considérable. La formation a su l'exploiter par des contacts et des partenariats de proximité, élargis à différentes échelles (national, international) en un réseau prestigieux et profitable, notamment pour les stages obligatoires au sein d'institutions publiques ou privées, contribuant à lui assurer un caractère professionnalisation reconnu. L'offre de formation est ainsi en prise avec l'évolution des demandes dans le champ du patrimoine bien que la part des professionnels soit minoritaire (17 %) dans les heures d'enseignement (mais très notable dans des parcours de M2). Du reste, la formation n'est pas encore ouverte en alternance, malgré une demande étudiante en ce sens, et n'accueille que très peu d'étudiants en reprise d'études. L'essor renouvelé de la formation pourrait passer par une ouverture sur le tourisme, ce qui supposerait de retrouver un cadre de mutualisation avec l'Institut de recherche

et d'études supérieures du tourisme (IREST), au sein de la même université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, mais dans ce cas en cohérence et en concertation avec la formation *Tourisme*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Une approche pédagogique par blocs de connaissances et compétence (transversaux et spécifiques) qui reflète la structure des unités d'enseignement (UE). Les compétences transversales (outils numériques, méthodologie et transfert des savoirs spécialisés, projection en contexte professionnel), correspondant à l'UE de spécialité, sont complétées par des compétences spécifiques à la mention (patrimoine et musées) et au parcours (préparation aux concours du patrimoine), qui relèvent quant à eux de l'UE Enjeux et méthodes du patrimoine. La grille est opportunément complétée, mais à titre de bonus, par les activités complémentaires hors cursus des étudiants.

Des pratiques pédagogiques diverses et inventives préparant aux nouveaux usages et métiers du patrimoine culturel. Les dispositifs pédagogiques sont variés : en complément des séminaires et conférences, diverses initiatives cultivent des formes participatives et délocalisées, qui constituent en elles-mêmes une préparation aux métiers du patrimoine culturel, à l'exception notable du distanciel, prohibé au niveau des parcours. En l'état, les initiatives ont un coût, assuré sur financements internes ou externes, et dans la perspective d'obtention de fonds sur appel à projets via le PIA Sorb'Rising.

Une ambition internationale à étoffer au service des étudiants. L'enseignement en langue est assuré par le département des langues (DDL) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ce qui offre aux étudiants un très large choix de langues vivantes (11) et anciennes (3). En cohérence avec les partenariats internationaux ciblés, l'accent est mis sur l'anglais et l'italien. Chaque étudiant suit obligatoirement tout au long de son cursus une langue vivante 1 (LV1) avec 72 heures au total, soit 1 heure 30 par semaine de cours. Une langue vivante 2 (LV2) ou une langue ancienne peut être validée en bonus. Le volume horaire semble un peu sous-dimensionné par rapport à un univers professionnel internationalisé, ne serait-ce que pour tirer le meilleur profit des certains séminaires binationaux. La formation gagnerait à proposer des enseignements en langue étrangère, ce qui n'est actuellement le cas pour aucune des disciplines proposées par les deux unités de formations et de recherche (UFR). L'absence de données relatives à la certification en langue étrangère pointe les limites en termes de structuration et de suivi d'une offre entièrement déléguée au DDL. L'accueil des étudiants étrangers, qui suivent 72 heures de Français langue étrangère (FLE), repose sur l'accompagnement bien rodé au niveau central.

Une formation pensée uniquement pour les étudiants en formation initiale. Le parcours n'est pas ouvert à l'alternance et ne l'est pas davantage à la formation continue, aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'étant demandée, alors que le secteur s'y prêterait. Seuls les cours de préparation aux concours du patrimoine sont effectivement accessibles à des étudiants salariés. Il y a là assurément tout un champ de développement à investir résolument.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Une formation attractive et sélective, encore en quête d'un système de gestion optimale des inscriptions. Bien relayé par divers canaux d'information, le master jouit d'une forte attractivité, nationale et même internationale, gage d'un recrutement de qualité (700 demandes pour 90 places). Cette pression rend d'autant plus criantes les déficiences du système informatique (e-Candidat de Paris 1), qui ne permettait pas de combler les désistements par des appels sur la liste d'attente. En M2, les nombreux candidats externes peinent à se faire une place au vu de la procédure d'attribution des vœux. Les lacunes antérieures dans la maîtrise des langues (italien en l'occurrence) bornent le double diplôme aux étudiants entrants italiens, faute de candidats sortants français italophones.

Une formation attentive à la réussite de ses étudiants. La sélectivité à l'entrée annonçait un faible taux d'échec (de fait, il se situe entre 8 et 16 % en M1), tempéré du reste par le redoublement. En M2, les validations finales sont comprises, en fonction des années et des parcours, entre 60 et 100 %.

La formation ne mène pas d'enquête propre relative à l'insertion professionnelle et de poursuite d'études de ses étudiants. L'enquête la plus récente de l'Observatoire de la réussite, de l'insertion et de la vie étudiante (ORIVE) à 30 mois s'appuie sur la promotion diplômée en 2018. Consciente de cette limite (il y a d'ailleurs des incohérences dans le dossier d'auto-évaluation pour le parcours *Histoire du Patrimoine et des musées*), la formation souhaiterait s'appuyer sur des données individualisées, mais elle ne dispose pas des moyens ou de l'organisation nécessaires. La constitution et la mise à jour d'un annuaire des alumni excédant les forces des responsables de parcours en l'absence d'association d'anciens étudiants déjà constituée, à l'exception d'un

parcours. Il y a assurément là un travail à mener pour apprécier la qualité de l'insertion professionnelle (la part des contrats à durée déterminée (CDD) est partout majoritaire) et s'adapter à l'évolution des débouchés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Des objectifs qui savent composer avec les ressources. La formation est adossée aux moyens de deux UFR, mais nécessite de renouveler, pour le pérenniser, un noyau dur d'enseignants spécialistes du champ patrimonial, ce qui rend cruciale l'échéance de certains recrutements. Un professeur ou maître de conférences associé ou invité (PAST ou MAST) pour ce master aurait toute son utilité. La fixation en amont de la charge d'enseignement allouée, amortie par des enseignements mutualisés pour d'autres masters, détermine les capacités d'accueil. Ce principe assure le financement de la formation, mais il manque sans doute de souplesse, faute d'autres indicateurs au service des objectifs visés et des évolutions du secteur.

L'évaluation des enseignements reste embryonnaire et ne permet guère en l'état de faire évoluer sur cette base la formation. Menée à l'échelle de l'établissement, l'évaluation interne a remplacé des enquêtes de satisfaction informelle, mais elle ne porte que sur les enseignements de M1. Les résultats sont communiqués à chaque enseignant intervenant mais le bilan d'ensemble n'est pas mis en avant, ce qui a partie liée au périmètre du conseil de perfectionnement qui ne correspond pas à l'échelle de la formation. Il s'ensuit des ordres du jour trop vastes et la composition ne fait pas toute sa place aux professionnels intervenant dans les parcours. Malgré tout, l'instance produit, au niveau des M2, des analyses précieuses dans sa mission d'amélioration continue de l'offre.

Conclusion

Points forts

- Une formation au cœur de la stratégie d'établissement, dans ses différents volets (structuration interne, international, professionnalisation).
- Un réseau vaste et diversifié de partenaires qui ancre la formation dans son environnement professionnel.
- Une forte attractivité de la formation garante de la sélectivité du recrutement étudiant et de l'exigence de la formation.

Points faibles

- Une absence de prise en compte des publics de l'alternance et de la formation continue.
- Une difficulté marquée au niveau de la procédure de recrutement (interne/externe, gestion des désistements).
- Une équipe pédagogique de spécialistes du patrimoine en nombre trop restreint.

Recommandations

- Assurer une instance de concertation associant les deux UFR pour examiner les choix stratégiques majeurs (Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (IREST), alternance, formation continue).
- Vérifier les améliorations apportées par la procédure de recrutement par la plateforme Mon Master.
- Pérenniser l'équipe pédagogique en veillant au taux d'encadrement de spécialistes du patrimoine.

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Philosophie* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant neuf parcours : *Histoire de la philosophie* ; *Philosophie et société* ; *Philosophie contemporaine* ; *Philosophie et Histoire de l'art* ; *Logique et Philosophie des sciences* ; *Littérature et philosophie* ; *Philosophie et sciences de la culture* en partenariat avec l'université Viadrina en Allemagne ; *Ethique contemporaine et conceptions antiques* en partenariat avec l'université de Rome en Italie ; *Ethique appliquée, responsabilité environnementale et sociale (ETHIRES)*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Philosophie et compte 484 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation propose une offre de cours très riche inscrite dans la stratégie pluri- et interdisciplinaire de l'établissement. Elle a structuré des partenariats académiques solides et cohérents au plan local et s'assure de leur réalité et de leur valeur ajoutée. En continuité avec la formation dispensée en licence, la formation couvre tout le spectre des domaines philosophiques, de l'histoire de la philosophie ancienne, médiévale, arabe, moderne et contemporaine, à la psychanalyse et la philosophie sociale, etc. Elle propose une pluridisciplinarité entre disciplines des sciences humaines et sociales : droit, sciences politiques et économie pour le parcours *Philosophie et société*, littérature pour le parcours *Philosophie et littérature* (qui propose un double diplôme) et économie, histoire, science politique, démographie et développement pour les mutualisations avec le master *Études de genre*. Enfin, la formation propose une authentique interdisciplinarité, avec les mathématiques, la physique et la biologie dans le cadre du parcours *Logique et philosophie des sciences*. Au sein de l'établissement, le parcours *Philosophie et société* collabore avec le département de sociologie et avec l'EA 7418 PHARE rattachée à l'ED 465 Économie ; le parcours *Esthétique et histoire de l'art* a construit un partenariat avec l'UFR 03 Histoire de l'art et archéologie École d'histoire de l'art et d'archéologie. Au titre des collaborations avec les établissements extérieurs, le parcours *Logique et philosophie des sciences* est lié par convention pour deux diplômes (non spécifiés dans le dossier) avec l'École normale supérieure (ENS) d'Ulm, l'université Paris Cité et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) ; le parcours *Littérature et philosophie* est associé à la mention Lettres de l'université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle ; enfin, la formation est associée avec le master *Études de genre*, qui a développé des partenariats avec l'École d'économie, l'École d'histoire, l'École des arts, l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences politiques, l'Institut d'études du développement et le département d'études anglophones de l'université de Paris 3 Sorbonne-Nouvelle.

La formation est en cohérence avec l'espace européen, mais recense encore peu d'étudiants en mobilité sortante. La formation propose deux parcours internationaux appuyés sur des programmes Erasmus, respectivement en partenariat avec l'Europa Universität Viadrina de Francfort/Oder pour *Philosophie et sciences de la culture* et avec l'université La Sapienza à Rome pour *Éthique contemporaine et conceptions antiques*. Les étudiants sont diplômés des deux universités partenaires dans chacun de ces parcours. Un à deux enseignants-chercheurs (EC), par parcours et par an, sont invités dans l'unité partenaire, et inversement. Les six ou sept professeurs étrangers invités chaque année sont incités à intervenir dans les séminaires des différents parcours. Le parcours *Logique et Philosophie des Sciences* est partie prenante du programme international *Logique et Philosophie des Sciences/Language and Mind : Linguistics and Cognitive Studies*, en partenariat avec l'université de Sienne. À ce jour cependant, la mobilité entrante des étudiants (une petite vingtaine) reste très largement supérieure à la mobilité étudiante sortante (une dizaine en moyenne).

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. La formation implique une quarantaine d'enseignants-chercheurs et 12 chercheurs du CNRS, respectivement rattachés à cinq unités de recherche différentes : l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques (IHPST UMR 8590), l'Institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne (ISJPS UMR 8103), le Centre d'histoire des philosophies modernes de la Sorbonne (HIPHIMO UR1 451), le Centre d'étude des techniques, des connaissances et des pratiques (CETCOPRA UR2 483) et le Laboratoire Sciences, philosophie et histoire (SPHERE UMR 7219). Tous les parcours de la formation sont adossés à une ou plusieurs de ces unités de recherche. Chaque unité propose des séminaires annuels de recherche, des colloques et des journées d'étude, accessibles aux étudiants de la

formation. L'unité d'enseignement (UE) 2 « Mémoire de recherche » présente aux semestres 3 et semestres 4 dans tous les parcours du master, sauf ETHIRES (où elle est remplacée par un rapport de stage), *Éthique contemporaine et conceptions antiques* (parcours international) et *Littérature et Philosophie* (où le M1 et le M2 sont alternativement réalisés dans l'une ou l'autre des deux disciplines), délivre 32 crédits ECTS, soit plus de 50 % des crédits nécessaires pour valider l'année de master 2. À la note délivrée s'ajoute un crédit « Initiation recherche : encadrement », correspondant aux rencontres, discussions et échanges avec le directeur ou la directrice du mémoire, et un crédit « Initiation recherche : conférences et colloques », correspondant à la présence attestée de l'étudiante ou de l'étudiant à au moins une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude ou conférence) par semestre, organisée dans le cadre des activités de recherche de l'UFR de Philosophie. Un troisième crédit correspond à une « Initiation recherche : documentation », consistant en la présence attestée aux deux séances annuelles de formation à la recherche documentaire, dispensées par les bibliothécaires et moniteurs de la Bibliothèque Cuzin, et à la constitution d'une bibliographie. Les étudiants de la formation peuvent ensuite poursuivre leur cursus en doctorat, dans le cadre de l'École doctorale de Philosophie (ED 280), qui propose six ou sept contrats doctoraux par an. Les journées portes ouvertes de l'ED sont destinées aux étudiants de master. L'ensemble correspond, par étudiant, à un volume annuel moyen de 299 heures de formation à et par la recherche. Le dossier ne mentionne pas d'intégration, dans les enseignements, d'une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie.

Deux des neuf parcours de la formation, seulement, associent des acteurs socio-économiques du territoire pertinents pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Le parcours ETHIRES, qui propose des stages de trois à six mois, a établi des partenariats avec SEB, Causette, Educlever, Total, Planète Urgence, Air Sur, GreenCross International et, dans le secteur public, la Maison de la Culture du 93, La Mode de France, L'Hôpital Cochin/AP-HP, l'Office National des Eaux et Forêts. Il fait intervenir deux professionnels par an pour encadrer deux missions d'étude à raison de 40 heures de cours magistraux (CM), de 12 crédits ECTS pour l'expérience professionnelle obligatoire et de 18 crédits ECTS pour les autres dispositifs d'expérience professionnelle. Le parcours *Philosophie et société* a développé un partenariat avec le programme d'innovation et d'entrepreneuriat « Matrice ». Il s'articule à la recherche et aux axes « Big data et santé », « Démocratie » et « Responsabilité sociale des entreprises » de l'ISJPS (UMR 8103). Cette démarche pourrait être étendue, de façon réaliste et concertée, aux autres parcours, afin de contribuer à l'insertion et à la diversification des débouchés professionnels des philosophes.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation identifie des compétences, mais qui dépendent des connaissances. Une approche par programme et compétences qui serait première n'est pas considérée comme pertinente, pour la philosophie. Le dossier distingue cinq blocs de compétences : transmission des savoirs, diffusion des connaissances et communication, argumentation et justification ; analyse d'un problème, d'un texte, d'une œuvre ; capacité d'initiative, organisation du travail personnel, capacité à travailler en équipe. Il affirme leur transversalité à tous les cours et séminaires de la formation, afin de développer l'autonomie, l'esprit d'initiative, la capacité à coopérer avec autrui, à exercer et à mettre en œuvre une réflexivité permettant d'évaluer par soi-même de façon critique son propre niveau de perfectionnement humain aux plans scientifique, éthique, moral et politique. Cette argumentation pertinente pourrait parfaitement être explicitée dans une approche par programme et compétences et diversifiée ou complétée en fonction des parcours.

La formation a mis en place des méthodes pédagogiques adaptées aux connaissances visées et soucieuses de la réussite professionnelle des étudiants. Les pluri et interdisciplinaires mises en œuvre dans la formation par la mutualisation des enseignements entre les parcours, impliquent de requérir à des méthodes très diverses, sur les plans théorique et pratique et avec des effectifs très variés (cours magistral en amphithéâtre, travaux dirigés en plus petits groupes, mises en situation réelle dans le parcours ETHIRES). Une attention individualisée est apportée aux étudiants dans le cadre du suivi des mémoires de recherche et de l'encadrement des stages ; le tutorat confié à des étudiants plus avancés qui reçoivent à la bibliothèque Cuzin les étudiants de la formation qui en font la demande. La formation propose la certification PIX ; elle développe la capacité à exploiter les ressources documentaires, aussi bien en bibliothèque que numériques.

La formation développe l'enseignement des et en langues étrangères, décisives pour l'insertion professionnelle des étudiants. La formation propose en moyenne 89 heures de formation en langue par étudiant (une langue obligatoire, deux possibles, parmi l'anglais, l'allemand, l'italien, le latin et le grec ancien) et 19 heures d'enseignements en langue étrangère. La formation ne délivre pas de certification ; le niveau ciblé en langue correspond aux niveaux B2 et C1. Dans le cadre des parcours internationaux, les étudiants suivent des semestres complets de formation en langue étrangère (ici, en français, allemand et italien) : dans *Philosophie et sciences de la culture*, les étudiants de Paris 1 passent les semestres 3 et 4 à Francfort/Oder ; les étudiants allemands passent à Paris les semestres 2 et 3. Dans *Éthiques contemporaines et conceptions antiques*, les étudiants de

Paris 1 partent à Rome pour les semestres 2 et 3. Le dernier rapport du conseil de perfectionnement de la formation fait état du souci d'intensifier et de diversifier ces pratiques, notamment en sollicitant davantage de cours et de séminaires en langue étrangère. Ce point est en effet décisif, dans un contexte d'internationalisation croissant de la recherche et, plus largement, du marché de l'emploi.

La formation incite les enseignants-chercheurs (EC) à diversifier les pratiques pédagogiques actuellement proposées, mais laisse cette diversification à leur initiative. Le dossier ne mentionne pas de participation aux actions prévues par l'initiative d'excellence ou des projets connexes dépendant du PIA. Les innovations en matière pédagogique sont laissées à l'entière initiative des EC, qui sont incités à formuler dans le futur des demandes de congés pédagogiques. L'enseignement en distanciel est identifié à une situation pédagogique dégradée ne devant intervenir que dans des situations exceptionnelles. Son utilisation régulière pour favoriser et diversifier les échanges avec le monde socio-professionnel et le milieu international de la recherche n'est donc pas envisagée conformément à la politique de l'établissement. Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas ouverts aux publics de la formation continue et en alternance par la mise en place de modalités adaptées d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de formation. Cette ouverture serait pourtant propice au renforcement et à la diversification des liens de la formation avec le milieu socio-professionnel, donc à l'insertion professionnelle future des étudiants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation atteste de son attractivité par des effectifs à la hausse et un fort taux de sélection. Son bassin de recrutement est essentiellement constitué des étudiants issus des licences de Philosophie de Paris 1 et des autres universités parisiennes ; il est complété par les candidats en provenance des classes préparatoires des lycées parisiens et des licences de Philosophie hors Paris. Ses effectifs sont passés de 412 étudiants en 2019 à 484 en 2021. Cette progression ne s'explique pas seulement par l'ouverture de nouveaux parcours (ECCA et Littérature et Philosophie), mais aussi par des progressions au sein des parcours existants, notamment pour Philosophie et société (de 83 à 104) et pour Logique et philosophie des sciences (de 46 à 63). Le taux de sélection s'étend de 20 % pour Philosophie et Société à 50 % environ pour Philosophie et sciences de la culture ; il est en moyenne d'un tiers dans chaque parcours. Certaines données chiffrées restent cependant lacunaires, voire difficiles à interpréter. Par exemple, aucun étudiant international n'est répertorié dans aucun des parcours, ce qui ne manque pas d'interroger.

La formation affiche des taux de réussite des étudiants très différents en fonction des parcours, mais n'en produit pas d'analyse explicite. Les taux de réussite sont constants, entre 50 et 70 %, mais en forte hausse pour Philosophie contemporaine (93 %). Il serait utile de susciter une réflexion collégiale, par exemple dans le cadre du conseil de perfectionnement, pour analyser les causes potentielles de ces écarts.

Le taux d'insertion et de diversification professionnelle des diplômés de la formation est très honorable. Le flux annuel du taux d'insertion est d'un tiers pour Logique et philosophie des sciences et Philosophie et histoire de l'art, de 43 % pour Histoire de la philosophie et 48 % Philosophie et société, le meilleur taux étant celui d'ETHIRES (78 %). 10 étudiants par an poursuivent en études doctorales, avec des contrats doctoraux de l'établissement ou de l'ENS Ulm. 35 étudiants ont préparé des concours de la fonction publique, 6 ont poursuivi leurs études dans un autre master. Les diplômés sont recrutés dans les secteurs de la recherche, l'enseignement, la formation, la culture, la communication et les médias, la documentation et le métier du livre, l'administration et le secteur social. Mais seulement 33 % d'entre eux sont devenus fonctionnaires. 11 % ont trouvé un emploi dans les professions libérales et indépendantes, y compris dans des parcours comme Histoire de la philosophie. Une réflexion collégiale serait sur ce point aussi pertinente, afin de déterminer, notamment, si l'inclusion de professionnels dans le parcours ETHIRES peut rendre raison de ce faux taux d'insertion et trouver des traductions adaptées dans les autres parcours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose à ce jour des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs. Elle mobilise une quarantaine d'EC et cinq non permanents, relevant surtout de la section 17 (Philosophie), mais aussi des sections 03 (Histoire du droit et des institutions), 04 (Sciences politiques), 05 (Sciences économiques), 09 (Littérature française), 10 (Littérature comparée), 18 (Arts, architecture), 19 (Sociologie), 21 (Histoire ancienne), 22 (Histoire moderne) et 72 (Histoire des sciences et des techniques) pour les parcours Philosophie et Société, Philosophie et histoire de l'art, Logique et philosophie des sciences, ainsi que dans la composante philosophique du parcours Littérature et philosophie. Il est proposé aux cinq à sept professeurs étrangers invités chaque année d'intervenir dans un ou plusieurs séminaires de master. L'ensemble correspond à un volume de 430 heures équivalent travaux dirigés (HETD) par étudiant, à raison de 226 en M1 et de 224 en M2.

La soutenabilité de la formation est assurée et garantie par une forte mutualisation des enseignements. Tous les étudiants doivent obligatoirement choisir plusieurs unités d'enseignement (UE) dans l'offre des autres parcours. De sorte que tout étudiant, quel que soit son choix de parcours, peut bénéficier d'une offre très riche et diversifiée, dans une formation soutenable et au coût maîtrisé.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer vers une démarche d'amélioration continue, mais son conseil de perfectionnement n'inclut pas à ce jour de personnalité extérieure. Le conseil de perfectionnement est composé du directeur de l'unité de formation et recherche (UFR), du directeur de master, des responsables de parcours de la formation et de la licence de Philosophie, du président et d'une élue étudiante de la commission pédagogique de l'UFR et des membres de la commission pédagogique de l'UFR. Le dernier compte rendu, daté de mars 2023, atteste de l'implication de l'équipe pédagogique dans le suivi et la réussite des étudiants et de l'association de ces derniers aux diagnostics et propositions d'amélioration (ici, sur la lisibilité des plaquettes de présentation des parcours, sur la date limite de restitution des mémoires et sur le contenu même de l'offre de cours). L'inclusion de personnalités extérieures à l'équipe administrative et pédagogique permettrait de diversifier et de renforcer encore cette dynamique et de favoriser l'esprit critique au cœur des compétences valorisées par la formation.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de haute qualité.
- Une offre de formation riche et cohérente avec son environnement académique.
- Une pluridisciplinarité dynamique.
- Une insertion professionnelle des étudiants diversifiée.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement fermé aux personnalités extérieures.
- Une approche par compétences non explicitée dans l'offre de formation.
- Une mobilité étudiante sortante encore faible relativement aux possibilités offertes par la formation.
- Des liens avec le monde socio-professionnel insuffisants pour certains parcours.

Recommandations

- Ouvrir le conseil de perfectionnement à une ou plusieurs personnalités extérieures, notamment afin d'encourager la réflexion collective sur les comparaisons des recrutements, pratiques et résultats entre parcours et sur les débouchés professionnels de la formation.
- Expliciter l'approche par compétences dans l'offre de formation et la spécifier en fonction des parcours.
- Développer les mesures incitatives à la mobilité sortante des étudiants dans tous les parcours, et non seulement dans les deux parcours internationaux.
- Engager la réflexion sur une ouverture raisonnée à la formation continue, en fonction des parcours, afin de renforcer les liens avec le monde socio-professionnel.

MASTER RELATIONS INTERNATIONALES

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Relations internationales* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant trois parcours : *Relations internationales et action à l'étranger* ; *Relations internationales et action à l'étranger en alternance* et *Administration publique et affaires internationales*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Histoire de la Sorbonne et compte 84 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Tournée par nature vers l'international, la formation sert la stratégie de l'établissement, axée sur l'euroéanisation et le rayonnement international. Pouvant se prévaloir de l'expérience et d'une réputation bien établie depuis près de quarante ans d'existence, le master *Relations internationales*, à la faveur de sa pluridisciplinarité (histoire, droit, économie, gestion, science politique, géographie), peut s'appuyer sur des enseignements mutualisés, ainsi que sur ses partenariats extérieurs, appelés à s'élargir, dont la collaboration avec l'Institut national du service public (INSP), qui a repris, après une interruption en 2020-2021, dans le contexte de la crise sanitaire. Les axes et dispositifs récents de l'établissement – via les appels à projets (APP) politique scientifique d'établissement, les appels d'amorçage Una Europa sur fonds de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et les nouveaux AAP Sorb'Rising – ne sont toutefois pas mis en avant pour le développement du master même si Una Europa sera pris en compte dans la révision des maquettes. Des synergies résolument interdisciplinaires restent à lancer.

La formation est dédiée à l'international, néanmoins elle est peu internationalisée dans le cursus proposé à ses étudiants. Les enseignements du parcours sont tournés vers les enjeux et problèmes du monde contemporain dans leurs différentes facettes, assurant aux étudiants une connaissance à la fois large et précise de l'environnement international. Pourtant, sur le plan institutionnel, il n'existe pas de parcours diplômants européens, bien qu'un projet de parcours hybride avec l'université de Vienne est cependant à l'étude, et seule la collaboration avec l'INSP porte cette dimension internationalisante par le recrutement de fonctionnaires étrangers. Les stages à l'étranger sont vivement encouragés mais la mobilité étudiante n'est obligatoire, et pratiquée, que pour le parcours magistère (quatrième semestre) ; elle a été perturbée par les années COVID avec seulement deux tiers de mobilités sortantes pour les inscrits de deuxième année. La mobilité entrante reste quasi nulle.

La formation peut compter, en appui de son développement, sur un environnement de recherche favorable mais pour l'heure peu exploité en tant que tel. Les parcours du master RI ont une visée professionnalisante dans la perspective assumée de former des généralistes de l'action internationale. Les heures dévolues à la recherche sous forme d'ateliers (méthodologie depuis 2022, accompagnement pour la rédaction du mémoire) restent très insuffisantes avec seulement 8 heures et ne sont pas comprises dans le cursus. Toutefois, la formation est forte de sa proximité notamment avec le laboratoire SIRICE, et au vu de l'équipe des 29 enseignants-chercheurs dont 19 en poste à Paris 1 (8 sections représentées : 22, 02, 12, 14, 04, 05, 11 ; 6 laboratoires et 2 instituts de recherche ; pour un total de 1188 heures, dont 943 en formation initiale). Ces conditions poussent quelques étudiants à se diriger vers la recherche, mais ces initiatives individuelles ne sauraient masquer le manque d'insertion de l'environnement de recherche dans la formation.

Une construction très professionnalisante du diplôme lui assurant des liens nourris et renouvelés avec le milieu professionnel. Les deux stages de la formation ainsi que le parcours en alternance, bien en place depuis 2008 (trois semaines mensuelles d'apprentissages en milieu professionnel), entretiennent les relations avec les acteurs extérieurs (institutions publiques, entreprises privées). La part élevée des heures d'enseignement assurées par des intervenants professionnels vacataires (643 en formation initiale, soit 35 % ; 250 en alternance, soit 51 %) y contribue également. La formation mise beaucoup sur son réseau d'alumni, peut-être au détriment d'une stratégie partenariale structurante (partenaires existants : Supalia Alternance, ESCP Europe outre la Marine nationale et l'INSP, mais pas d'entreprises privées).

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences est mise en œuvre de façon très progressive pour renouveler un dispositif bien rôdé. Les maquettes reposent sur une organisation classique mais éprouvée avec un socle commun de connaissances en première année puis approfondissement/spécialisation géo-thématique, avec professionnalisation marquée. Seul le parcours en alternance a été réécrit en compétences. Divers ateliers (recherche, professionnel) ont été mis en place, traduction d'une démarche attentive à l'évolution des besoins et des attentes. Les outils numériques ne semblent pas, en revanche, au centre des préoccupations pédagogiques ; il y aurait pourtant matière (cartographie par exemple).

La formation dispose de modalités pédagogiques variées, consacrées par l'expérience et à l'appréciation des enseignants. La formation, dispensée exclusivement en présentiel, prévoit la maîtrise de divers exercices (notes de synthèses, fiches de lecture) et des formats plus innovants de mise en situation (gestion de crise, simulations), souvent en contrôle continu. Les demandes étudiantes se concentrent sur la question des niveaux plus que sur celle de la méthode d'apprentissage. Le voyage d'études d'une semaine dans une capitale européenne en première année ancre la formation dans sa dimension internationale et contribue à la cohésion interne.

La formation propose une offre riche en langues et au service des ambitions internationales. Les étudiants suivent obligatoirement deux langues vivantes, dont l'anglais, à raison de 100 heures par an, et la pratique d'une troisième langue est recommandée à titre de bonus. En amont, le niveau en langues, notamment en anglais, est l'un des critères clés du recrutement des candidats à la formation. En revanche, au sein du cursus, un seul enseignement est proposé en langue étrangère, ce qui est trop peu pour une telle formation et rédhibitoire pour son attractivité internationale auprès d'étudiants internationaux non francophones. Il y a là un champ à développer, ce dont les responsables de la formation sont bien conscients : la concertation avec les étudiants pour le passage en version au moins bilingue du cours d'Initiation à l'économie publique est par exemple en discussion. L'absence de données sur la certification indique qu'un effort de structuration reste à mener dans les dispositifs de préparation et d'accompagnement, et ce afin de placer la dimension internationale au cœur de la formation, comme il se doit.

Le master Relations internationales est bien adapté à l'offre spécifique de l'alternance mais est dépourvu de tout autre dispositif pour la formation continue. Avec un parcours entièrement en alternance, fort d'une trentaine d'étudiants en contrat d'apprentissage chaque année, le master est en partie conçu pour l'accueil et l'encadrement des étudiants salariés. Toutefois, les validations des acquis de l'expérience (VAE) attribuées sont exceptionnelles et il n'y a pas de stagiaire de la formation continue. Le public visé est donc essentiellement celui des étudiants en formation initiale.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation a atteint un palier d'attractivité. La notoriété du diplôme repose sur son ancienneté et son positionnement au sein d'une université telle que Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Les moyens de la promouvoir associent classiquement site institutionnel, journées portes ouvertes, relais des étudiants et des alumni. Le nombre de candidatures est assez constant avec près de 1 000 candidats en entrée en magistère (après un pic en 2021 à 1 300), pour 18 places (la capacité d'accueil étant très stable). La pression est élevée en alternance avec quatre candidats pour une place. Les candidats sont issus des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), des licences de diverses disciplines et doubles licences, des Écoles normales supérieures (ENS) et des Instituts d'études politiques (IEP), de l'Inalco, des écoles de commerce et de l'International. Le nombre élevé de candidatures garantit un taux de sélectivité très élevé.

L'analyse du taux de réussite est prise en compte par la formation. Le taux de réussite est réputé élevé dans cette formation très sélective à l'entrée ; il serait de 100 %. Une erreur, semble-t-il, dans la trame d'auto-évaluation en gêne la vue d'ensemble. Cette absence d'abandon n'a donc pas incité sur un plan qualitatif à constituer des dispositifs d'aide personnalisés, quoique les ateliers en fassent office.

La formation ne dispose pas d'une enquête relative à l'insertion professionnelle et de poursuite d'études de ses étudiants. Le suivi passe par les enquêtes réalisées par l'Observatoire de la réussite, de l'insertion et de la vie étudiante (ORIVE), à l'échelle de l'établissement, à 18 et 30 mois (la plus récente renseigne sur les diplômés 2018-2019), avec un taux de réponse convenable : 78 % des diplômés ont répondu. La ventilation que l'on peut constater au niveau des secteurs d'activités ou des métiers occupés (souvent chargés de mission/projet/développement, consultants et conseillers) va dans le sens du profil généraliste privilégié et confirme l'intérêt de l'économie et de la gestion dans la formation. Les cas très rares de poursuite d'étude à 30 mois confirment l'objectif résolu d'insertion professionnelle au terme de la formation. L'association des étudiants et des alumni est appelée à particulièrement sollicitée pour dessiner une vision d'ensemble sur l'insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Forte des acquis de l'expérience, la formation est néanmoins en quête de renouvellement. Inscrite de longue date dans la carte des formations, le master *Relations internationales* peut compter sur une équipe dédiée, étoffée et expérimentée (29 enseignants permanents, représentant les différentes disciplines, et 35 non permanents), pour assurer les cours généralistes et spécialisés. À l'heure du bilan, la formation était engagée dans une refonte de sa maquette ; il est à souhaiter que la répartition renouvelée des volumes horaires (actuellement 900 et 700 heures en M1 et M2) aille dans le sens de l'internationalisation du cursus et que la démarche de développement des ressources propres (taxe d'apprentissage, diplôme interuniversitaire (DIU)), annoncée comme prioritaire, mais encore faudrait-il développer les outils et indicateurs de mesure du coût des formations.

Le processus d'évaluation repose sur le travail d'un conseil de perfectionnement bien installé mais qui pourrait encore s'élargir. Le conseil de perfectionnement est en place depuis dix ans et remplit ses missions d'écoute des étudiants au service de l'amélioration continue de la formation (amortissement des effets de la crise sanitaire, introduction de cours correspondant aux enjeux et problèmes du monde contemporain). L'analyse de l'évaluation des enseignements est menée avec acuité, sans que l'on connaisse cependant le taux de répondants étudiants (canal des délégués ou du secrétariat). Il devrait s'emparer d'autres missions, ce qui inciterait à clarifier son rôle. Il n'en reste pas moins que les professionnels extérieurs semblent (car le détail de la composition n'est pas donné, mais les professionnels sont bien absents) sous-représentés en son sein et que l'implication des étudiants reste insuffisante (hors canal des délégués), ce qui réduit la portée des retours, notamment sur le parcours en collaboration avec l'INSP. Seule la refonte des maquettes permettra de voir si des demandes récurrentes ont pu être solutionnées, comme la charge de travail des exercices en contrôle continu.

Conclusion

Points forts

- Une belle notoriété de la formation sise dans un environnement universitaire favorable se traduisant par une très forte attractivité et sélectivité.
- Une dimension professionnalisante éprouvée au vu des débouchés professionnels rapidement saisis par les diplômés et l'alternance est bien en place.
- Une qualité appréciable du lien avec les étudiants et les *alumni* (association, initiatives pédagogiques, conseil de perfectionnement), propre à favoriser l'amélioration continue de la formation).

Points faibles

- Une internationalisation institutionnelle perfectible et inadaptée à l'accueil d'étudiants internationaux non francophones.
- Une approche par compétences qui reste largement à construire.
- Une vocation généraliste pouvant freiner des besoins accusés de spécialisation.
- Un faible adossement à la recherche en nombre d'heures.

Recommandations

- S'emparer résolument des axes stratégiques de l'établissement comme des leviers de développement pour l'international.
- Étendre l'approche par compétences aux deux parcours hors alternance dans le cadre d'une refonte des maquettes.
- Bien arbitrer dans la maquette refondue les exigences d'un cursus généraliste et les besoins de spécialisation comme un semestre à l'étranger, le niveau à maintenir pour les cours d'économie-gestion et la formalisation du niveau de maîtrise requis en langue.

- Tirer un meilleur parti des ressources offertes par les laboratoires et les enseignants chercheurs afin de renforcer la part recherche de la formation.

MASTER RISQUES ET ENVIRONNEMENT

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Risques et environnement* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant quatre parcours : *Développement durable, management environnemental et géomatique (DDMEG)* ; *Gestion globale des risques et des crises (GGRC)* ; *Télédétection et géomatique appliquées à l'environnement (TGAE)* et *BIOdiversité, TERRitoire, Environnement (BIOTERRE)*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Géographie et compte 56 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation participe activement à la politique de l'établissement. Plusieurs de ses parcours sont interdisciplinaires, portés au sein de différents unités de formation et de recherche (UFR) : géographie et gestion (GGRC), géographie-économie-droit (DDMEG). Elle tire parti de la forte pluridisciplinarité de ses enseignements pour être force de proposition de modules d'enseignement vers des mentions proches, en géographie ou en aménagement par exemple, comme « enjeux environnementaux », « écologie territoriale ». Cette pluridisciplinarité notable lui permet également de proposer aux SHS (École nationale supérieure du paysage de Versailles, unité de formation et de recherche (UFR) de sciences de gestion de Paris 1) des approches du développement durable, s'inscrivant en phase avec les orientations de l'établissement. La formation est également très ancrée dans le tissu local de partenariat à visée professionnalisante, notamment autour des outils numériques.

La formation n'est pas ouverte à l'international. L'ouverture à l'international n'est pas aujourd'hui une de ses priorités ; elle n'identifie pas de possibles partenariats si ce n'est une possible perspective avec la ville de Chicago aux États-Unis, sans mention du type d'établissement envisagé cependant. La formation accueille peu d'étudiants internationaux, environ cinq annuellement. Il resterait à identifier les leviers et moyens en soutien à cette fragilité identifiée dans l'auto-positionnement.

La formation dispose une réelle formation à la recherche. La formation à la recherche repose principalement sur la formation au mémoire et l'intervention d'enseignants-chercheurs issus des unités de recherche, pour 78 heures de méthodologie et de séminaire de recherche, ce qui reste modeste. La formation à la recherche ne s'appuie pas sur d'autres dispositifs spécifiques si ce n'est un séminaire commun « économie-géographie-droit » et « enjeux environnementaux » dont il resterait à clarifier (ou à attribuer) un ensemble de crédits ECTS. L'exploration d'autres formats moins convenus de formation à la recherche permettrait de dépasser l'opposition perçue par la formation entre recherche et perspective très professionnalisante.

La formations entretient de très bonnes et nombreuses relations avec les milieux professionnels franciliens qui offrent d'excellentes opportunités de mise en situation professionnelle aux étudiants et renforcent la correspondance de ses contenus aux attentes des métiers visés. Ces relations font l'objet de partenariats financiers. Elles restent toutefois peu structurées par une approche plus stratégique et déployées au gré des opportunités avec les sapeurs-pompiers de Paris, ou encore le groupe Eiffage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation développe des enseignements qu'elle vise à mettre en adéquation avec des compétences métiers. Cependant, l'approche compétences actuelle de la formation est actuellement en décalage avec la référence du RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de la mention. Cette situation a suscité un débat important en interne sur le rattachement des parcours de la mention, à d'autres mentions de master plus en phase avec les compétences de « Gestion de l'environnement » que de la mention *Risque et environnement*. Cette difficulté d'alignement pédagogique sur des compétences métiers n'a pas d'impact direct sur la professionnalisation des enseignements qui est très forte, avec 11 crédits ECTS affectés aux exercices de mise en situation professionnelle, ainsi qu'un stage M1, aujourd'hui optionnel.

Les contenus d'enseignement de la formation sont adaptés de façon limitée aux étudiants internationaux. La formation ne cible que les étudiants internationaux en capacité de parler aisément le français. L'internationalisation de la formation se limite à un enseignement de l'anglais d'un volume réduit (50 heures sur le master) et au cours de méthodologies sur la gestion des bibliographies. La formation n'est pas convaincue de l'intérêt de remettre en œuvre des certifications en français ou anglais. Un échange d'enseignants entre le parcours CCRC et une université de Chicago (non-mentionnée) pourrait ouvrir une voie à de possibles échanges d'étudiants pour le moment très ténus.

La formation propose une réelle diversité de formats d'enseignements dont de nombreux formats de mise en situation professionnelle. Si les différents parcours s'appuient sur des méthodes pédagogiques classiques à la discipline géographique majoritaire (cours magistraux, travaux dirigés, sorties de terrain et voyages d'études), d'autres sont innovants et très adaptés aux visées de professionnalisation : exercices de crise, réponses à des commandes réelles, séances de mise en situation, pédagogie inversée, ateliers multi-acteurs. En renforçant dans ces formats la formation à la recherche, la formation pourrait tirer parti des dispositifs de soutiens aux sciences humaines et sociales (SHS) ouvert par le PIA 4 Sorb'Rising dans les années à venir.

La formation dispose de deux parcours très bien adaptés à l'alternance (BIOTERRE et GGRC). Dans ces parcours, l'alternance est en progression nette, avec une augmentation de cinq apprentis en 2022, démontrant la pertinence de cette orientation et son attractivité. La formation ne propose pas de contrats de professionnalisation mais des contrats d'apprentissage. La formation est également adaptée à la formation continue et a accueilli ces dernières années des publics issus d'entreprises du bâtiment et travaux publics (BTP) et de sécurité, validant pour l'un d'entre eux une validation des acquis de l'expérience (VAE) complète et pour trois d'entre eux une VAE partielle.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation confirme sa bonne attractivité avec une stabilité de ses effectifs compris entre 56 et 60 étudiants. Le flux annuel de candidatures est actuellement de 292 ; il est en croissance (260 en 2019) et les candidatures par parcours restent stables, avec une nuance pour le parcours géomatique (TGAE), que la formation analyse comme légèrement moins attractif en raison de la part représentée par les enseignements techniques (mathématiques, outils géomatiques). La formation n'analyse pas les origines disciplinaires de ces candidatures et pourrait croiser cette analyse avec une présence dans les salons et journées portes ouvertes, qui n'est pas mentionnée.

La formation dispose d'un très bon suivi de la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite au diplôme sont chaque année de 100 %, avec un unique cas d'abandon sur trois ans. Ce niveau de succès n'engage pas la formation à développer des dispositifs d'accompagnements à la réussite et à plutôt privilégier un soutien personnalisé de situations individuelles. Les mentions bien et très bien sont couramment attribuées par la formation.

La formation dispose d'un suivi discontinu de l'insertion de ses diplômés. Globalement, les diplômés de la formation ont une bonne insertion, avec peu de reprises d'études, majoritairement en contrat à durée indéterminée (CDI) (57 % pour la mention), très peu dans la fonction publique (11 %) et 36 % en contrat à durée déterminée (CDD). Les chiffres délivrés par l'enquête de l'Observatoire de la réussite, de l'insertion et de la vie étudiante (ORIVE) de l'université, qui dispose d'un suivi sur les insertions des années 2018 et 2019, sont incohérents et sont donc peu exploitables. Les métiers occupés correspondent aux compétences visées par la formation : chargé de gestion des risques, chargé de mission prévention inondation, ingénieur-cadre, ou encore chargé de mission environnementale. Ces taux d'insertion sont très bons dans le parcours GGRC (95 %), nettement moins dans les parcours DDMEG (65 %) et BIOTERRE (75 %) dans l'enquête en propre, à défaut des données ORIVE disponibles pour 2019. Un taux important de diplômés du parcours BIOTERRE était en inactivité en 2020 (25 %), au sujet duquel la formation ne peut que formuler des hypothèses. C'est aussi dans ces deux parcours que peuvent être notées des poursuites en thèses et dans des diplômes spécialisés. La difficulté d'un suivi efficient de l'insertion tiendrait à la superposition de trois types d'enquête d'insertion : l'une au niveau du master (avec une enquête sur les enseignements à envisager), l'autre par l'ORIVE et la troisième par Eduniversal. À défaut de données rigoureuses, la formation gagnerait à développer son propre outil de suivi et d'animation d'un réseau d'alumni.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de très bons moyens pour réaliser ses objectifs. Dans un environnement favorable, la formation dispose de 84 enseignants, pour un public quasiment équivalent d'étudiants, répartis entre 15 enseignants titulaires et 68 enseignants non permanents, ainsi qu'un maître de conférences associé. Si on y ajoute les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et doctorants, ce nombre s'élève à 123. À ce très bon taux d'encadrement s'ajoute une fluidité des interactions avec les autres composantes partenaires de la formation, aucune difficulté de locaux n'étant à mentionner. La stabilité de la formation est remarquable (reconduction de l'ensemble des postes liés à des départs en retraite) et peut également s'expliquer par le montant important de ressources propres générées par les différents cadres d'enseignements adossés sur des conventions avec des partenaires. La formation ne développe pas d'outils ou de méthode spécifiques pour suivre sa soutenabilité, mais elle dispose de ressources propres significatives issues de partenariats.

La formation développe une évaluation systématique des enseignements par les étudiants en niveau M1 et M2, et a mis en place une évaluation en propre en raison d'un taux insuffisant de réponse aux enquêtes ORIVE. La formation dispose d'un dispositif limité d'amélioration continue de la formation. Le conseil de perfectionnement dont la composition réelle n'est pas précisée s'apparente davantage à un conseil interne de mention : il ne mobilise pour l'essentiel que des membres internes à la formation, aucun membre des unités de formation et de recherche (UFR) partenaires, et un seul ancien étudiant de la formation représentant les professionnels extérieurs à l'université. Le conseil de perfectionnement est cependant un lieu utile pour réinterroger l'identité de la formation autant que son adéquation aux besoins professionnels, ainsi qu'un lieu de débats sur la philosophie des partenariats professionnels noués. L'association d'un nombre significatif de partenaires réguliers de la formation, d'autant qu'ils sont nombreux, serait souhaitable.

Conclusion

Points forts

- Une excellente insertion professionnelle.
- Une formation attractive.
- Une dynamique de développement des parcours en apprentissage.

Points faibles

- Une adéquation entre compétences et mention insuffisamment clarifiée au regard des orientations professionnelles visées par la formation.
- Une absence d'outils de suivi rigoureux du devenir professionnels des diplômés.
- Une formation peu ouverte à l'international.

Recommandations

- Repenser dans un nouveau référentiel l'articulation entre compétences et mentions de la formation.
- Développer des outils de suivi des diplômés et de leurs parcours professionnels (*alumni*).
- Identifier des leviers d'action pour ouvrir la formation aux partenariats à l'international.

MASTER TECHNIQUES, PATRIMOINE, TERRITOIRES DE L'INDUSTRIE : HISTOIRE, VALORISATION DIDACTIQUE

Établissements

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Présentation de la formation

Le master Techniques, Patrimoine, Territoires de l'industrie : histoire, valorisation didactique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant trois parcours : *Histoire et Anthropologie. Techniques, Sciences et Patrimoines* ; *Patrimoine culturel et technique* et *Erasmus Mundus TPTI (Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie : histoire, valorisation didactique)*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche École d'Histoire de la Sorbonne et compte 63 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Une formation co-habillée et internationalisée pleinement inscrite dans la stratégie de l'établissement. Le master TPTI contribue à donner corps aux ambitions et orientations de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans plusieurs de ses volets prioritaires. Ce pôle de dimension réduite (63 inscrits administratifs sur tout le cycle en 2021-2022) de formation pluridisciplinaire est ouvert sur le monde socio-économique. Le partenariat avec le Cnam structure deux de ses trois parcours ; les Archives nationales y sont associées par convention pédagogique. International, le troisième parcours (*Erasmus Mundus TPTI*) rapproche les universités de Paris, d'Évora et de Padoue. L'orientation scientifique de cette formation – l'histoire des sciences et de leur médiation/valorisation – lui confère un positionnement original, sans que son existence autonome par rapport aux masters *Histoire / Patrimoine et musées* soit vraiment justifiée.

Une formation largement ouverte à l'international. Le parcours *Erasmus mundus TPTI* repose sur un programme bien installé dans la durée et néanmoins ouvert aux évolutions stratégiques mondiales voulues par ses établissements diplômants européens. Un comité de liaison veille au respect de ses principes initiaux en complémentarité des compétences d'excellence, des enseignements transversaux et de la mobilité en cohorte des étudiants. La mobilité sortante est remarquable dans ce parcours : tous les étudiants suivent un semestre dans chacun des trois pays. Il n'y a cependant pas de semestres européens pour les deux autres parcours.

Un adossement à la recherche en voie de reconfiguration. La formation s'appuie sur le réseau institutionnel que favorise le site parisien, ne serait-ce que pour l'offre de séminaires (538 heures), de stages et l'équipe étoffée avec une soixantaine d'enseignants-chercheurs. Une réflexion est en cours à la fois pour clarifier, d'une part, une offre dédoublée entre deux types d'initiation à la recherche (fondamentale, avec poursuite en doctorat ; appliquée, orientée vers les métiers du patrimoine, de la diffusion et de la médiation culturelle), et d'autre part, pour étendre les partenariats au monde des entreprises.

Des liens avec le monde socio-économique encore en voie de structuration. Le master forme des étudiants à la gestion et à la valorisation des patrimoines non culturels. Cependant, et bien que la formation intègre en son sein des intervenants extérieurs (23 pour 324 heures, soit un quart des enseignements), la carence de partenariats avec des entreprises constitue un point d'attention. Le stage est obligatoire pour les étudiants du parcours professionnel (une douzaine d'étudiants) ; l'alternance, ouverte depuis 2020, reste à faire vivre par un tissu plus dense de partenaires, sans aucun alternant pour le moment.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a défini sa grille de connaissances et de compétences conformément à sa volonté de combiner l'acquisition des savoirs de l'histoire des sciences et des techniques et la maîtrise pratique des méthodes de recherche appliquée. Le volet « accompagnement des porteurs de projets de valorisation du patrimoine dans l'évaluation de leurs besoins juridiques et économiques » paraît peu développé, notamment pour le parcours *Erasmus Mundus*, en lien avec la faible part des enseignants étrangers en droit et en économie. Pour l'alternance, la délivrance des blocs de compétences fondamentaux a été mise en œuvre progressivement.

Des pratiques pédagogiques innovantes pour se confronter d'emblée au terrain. L'enseignement « par projet » joue un rôle moteur, appuyé sur les visites de sites et les enquêtes de terrain. Le parcours *Erasmus Mundus TPTI* a tiré précocement parti de l'enseignement à distance (apprentissages non formels par exemple) ; le maintien d'enseignements en distanciel lors des semestres de mobilité apparaît comme une dérogation nécessaire à la proscription de cette règle dans cette université.

Une formation résolument internationalisée. Le parcours *Erasmus Mundus TPTI* met en œuvre une conception ambitieuse de l'internationalisation des études supérieures, à la faveur des fonds européens permettant la mobilité de tous les étudiants. Il faut veiller en amont à assurer un vivier d'étudiants italophones et lusophones, même si le français et l'anglais sont les langues principales d'enseignement.

Une mention propice aux publics de la formation continue et en alternance, mais toujours en quête d'étudiants. Formant des interprètes de la valorisation des patrimoines, le master, et tout particulièrement son parcours *Patrimoine culturel et technique*, est prédisposé à la formation continue et à l'apprentissage. Or, si le cadre existe depuis 2020 et que la démarche en compétences a été finalisée, l'alternance n'a pas pris son essor (un contrat en 2020 et aucun en 2021), faute de liens serrés avec le milieu des institutions et des entreprises dédiées. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été attribuée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Une attractivité toujours accrue auprès du même profil étudiant. Le nombre de candidats augmente régulièrement au sein des trois parcours (104 en 2019, 125 en 2020, 172 en 2022) ; l'augmentation parallèle du nombre d'admis (de 48 à 62) accompagne la dynamique malgré une déperdition entre le nombre d'admis et celui des inscrits administrativement. Les étudiants qui se présentent sont bien armés, au vu de leur cursus antérieur, pour la formation pluridisciplinaire à base d'histoire, d'histoire de l'art, socio-anthropologie, sciences et techniques, qui les attend. Cette stabilité des profils devrait inciter à développer des actions auprès de futurs alternants.

De forts taux de réussite qui n'ont pas incité au suivi de la réussite des étudiants. Les échecs et abandons sont nuls ou très rares. Il y a cependant quelques renoncements à la fin du M1 *Erasmus Mundus* liés au financement de la mobilité à Évora/Padoue ; des vacations spécifiques en soutien cherchent à atténuer ce type de difficultés.

Des enquêtes internes précisent utilement l'insertion professionnelle des cohortes. La formation a mis en place ses propres enquêtes, conformément aux directives européennes (*postmaster inquiry*) sur une autre temporalité ($n+1$, $n+5$, $N+10$), à partir d'un corpus plus large. De fait, le taux de répondants aux enquêtes de l'Observatoire de la réussite, de l'insertion et de la vie étudiante (ORIVE) est très médiocre, entre 40 et 67 % selon les parcours, et la liste des métiers occupés très lacunaire – du moins faut-il l'espérer puisque cinq métiers seulement apparaissent – tâches d'assistant. En l'état, les données ORIVE sont insatisfaisantes (on s'interroge sur la rémunération des TPTI *Erasmus* à moins de 700 euros, mais seul un répondant avait un emploi). Les enquêtes spécifiques révèlent un taux d'insertion satisfaisant (75 %) et confirmeraient les orientations spécifiques des parcours, et la double orientation professionnelle / recherche. Il n'en reste pas moins que l'on n'a pas accès à cette enquête spécifique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Un modèle éprouvé mais qui cherche à se renouveler pour se fixer dans la durée. L'implication des équipes enseignantes est élevée. L'investissement des universités partenaires assure le taux d'encadrement du parcours *Erasmus Mundus*. La formation cherche toutefois une nouvelle formule pour assurer sa soutenabilité : le master international repose en effet sur des fonds européens renouvelés pour la quatrième fois (2021-2027) mais non pérennes. La période qui s'est ouverte doit permettre de trouver des relais, notamment par l'alternance, ce qui passe par l'essor des partenariats avec des entreprises. Comme presque tout reste à faire en la matière, c'est un vrai pari.

Des modes d'évaluation interne au plus près des besoins. Dans le cadre de l'*Erasmus Mundus*, une évaluation étudiante semestrielle est en place ; elle repose sur un questionnaire anonyme commun conçu par le comité de liaison. Les résultats servent de base de discussion avec les délégués étudiants en vue de l'amélioration des dispositifs. La superposition avec le périmètre et le travail d'un nécessaire conseil de perfectionnement interroge ; celui-ci ne semble pas avoir été mis en place pour la formation. Une association d'*alumni* serait bienvenue pour compléter le suivi et donner du liant entre les parcours.

Conclusion

Points forts

- Une perspective originale sur les patrimoines non culturels.
- Une structuration institutionnelle solide en France et à l'international.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
- Un dualisme entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée peu lisible.
- Une ouverture de la formation à l'alternance aux effets limités (effectifs, financements).
- Un parcours international reposant sur des fonds européens non pérennes.
- Un positionnement un peu incertain parmi d'autres formations (entre autres *Histoire, Patrimoine, Tourisme*).

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention pour analyser finement les leviers de l'amélioration continue.
- Clarifier le positionnement de la formation sur le plan de la recherche.
- Donner corps désormais à l'alternance par la construction d'un réseau d'institutions et d'entreprises.
- S'assurer de sources de financement en relais des fonds européens jusque-là renouvelés.
- Engager une réflexion stratégique avec les formations voisines au sein de l'établissement.

MASTER TOURISME

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master Tourisme de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant huit parcours : *Gestion des activités touristiques et hôtelières (GATH)* ; *Économie du développement touristique international (EDTI)* ; *Management of International Tourism (MIT)* ; *Gestion et valorisation touristique du patrimoine (GVTP)* ; *GVTP parcours Heritage Management* ; *Développement et aménagement touristique des territoires (DATT)* ; *Développement touristique durable : patrimoine, environnement, société et Digital Fashion Communication (DFC)*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme étudiant (IREST) et compte 322 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit très ouvertement dans les axes stratégiques de la politique de l'établissement. L'équipe pédagogique du master est interdisciplinaire sur deux domaines (Économie-Gestion et Sciences Humaines et Sociales). Chaque parcours de la mention cible des viviers disciplinaires d'étudiants - histoire et histoire de l'art (GVTP), géographie (DATT), économie-gestion (EDTI, GATH) - mais comporte un tronc commun aux quatre parcours interdisciplinaires avec des cours de socio-anthropologie du tourisme, gestion, économie du tourisme, géographie du tourisme, développement durable. Les profils des enseignants titulaires de la formation témoignent de cette pluridisciplinarité (sections du Conseil national des universités (CNU) 02, 05, 06, 20, 23, 24, 71).

La formation est ouverte à l'international, avec ambition. Elle dispose d'un Label formation d'excellence de la CFET (Conférence des formations d'excellence en tourisme). Elle propose des doubles diplômes de niveau master 2 avec trois universités en Égypte, Suisse et Grèce, qui maintiennent une bonne dynamique de coopération. Cette ouverture à l'international est renforcée par la présence des universités étrangères dans des instances communes de pilotage, notamment avec leur participation active dans le recrutement des étudiants (jury commun) autant qu'au recalibrage des orientations des enseignements. La formation maintient un bon niveau de mobilités sortantes (stable, 15 étudiants soit un peu plus d'1 sur 10) et de mobilités entrantes (en diminution, divisée par 2 en 3 ans depuis la crise Covid). Suite à la crise sanitaire, l'équipe a su déployer une réflexion active de rebond (diversification des partenariats avec l'Asie et l'Afrique) dont il reste à évaluer à terme les effets.

La formation développe une formation à la recherche cohérente mais limitée en volume, avec seulement 30 heures d'enseignement réellement dédiées. La formation à la recherche est construite avec des objectifs de progression et articulée principalement autour de la préparation du mémoire. Les étudiants sont incités à déposer leur mémoire sur la base de Dépôt universitaire de mémoires après soutenance (DUMAS). La formation fait reposer sur les enseignements généraux à contenu scientifique la formation à la recherche. L'assistance aux séminaires scientifiques des laboratoires est optionnelle, non obligatoire et sans crédits ECTS dédiés.

La formation développe une approche exceptionnelle de la professionnalisation de ses diplômés, en lien avec l'environnement socio-économique. La formation vise à former les étudiants vers des métiers ciblés et identifiés. Des enseignements sont menés dans le cadre de situations réelles élaborées avec des partenaires. La formation participe également activement à des réseaux sur les attentes du secteur du tourisme qui apportent une forte articulation entre formation et profession. Des journées d'étude et colloques sont organisés chaque année en lien avec la formation, mais cependant non-crédités en ECTS pour les étudiants. Elles permettent un échange complémentaire utile au dispositif d'amélioration continue (conseil de perfectionnement). La formation repose sur un potentiel important d'enseignants professionnels associés (57). Elle renouvelle et entretient régulièrement ses partenariats, avec par exemple le Campus des métiers de Versailles, notamment pour les parcours avec une dimension patrimoniale.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les contenus de la formation sont bien adaptés aux compétences attendues des métiers visés. Certaines compétences propres à la mention relèvent davantage des profils formés (ou des missions que devront assurer les étudiants formés) que des compétences proprement dites. Les compétences mériteraient d'être réinterrogées et précisées pour favoriser l'alignement pédagogique entre contenus d'enseignement et compétences visées. Cette approche compétences ainsi qu'une approche programme sont en cours d'élaboration, à partir de la transposition progressive à la formation initiale de l'expérience du parcours en apprentissage.

La formation diversifie et renouvelle régulièrement ses pratiques pédagogiques. Certains enseignements intègrent des serious game de gestion hôtelière par exemple, des jeux de rôle d'aménagement touristique, des mises en situation en porteurs de projets (projets sur le patrimoine) qui offrent un panorama riche et original de méthodes et de situations. Cette richesse de pratiques pédagogiques se retrouve aussi dans la conduite d'ateliers terrain qui ponctuent le M1 et M2, avec des formes de travail en groupe à partir de sujets proposés par des partenaires. Elles contribuent à proposer en cours de formation un environnement préprofessionnel très utile.

La formation est adaptée à l'accueil d'étudiants internationaux avec un nombre élevé d'étudiants inscrits dans l'offre spécifique à l'international (96 en 2023, en progression). La formation dispose d'un parcours (MIT) entièrement en anglais. Le nombre d'heures de formation à l'anglais est élevé sur certains parcours (90 heures dans le parcours EDTI en lien avec les attendus professionnels).

La formation développe une importante orientation vers l'apprentissage et la formation continue, avec cinq parcours ouverts à l'alternance. L'effectif d'étudiants en apprentissage a doublé entre 2019 et 2022 (de 27 à 44 alternants). La formation est appuyée sur un centre de formation en alternance (CFA) en propre (Stephenson). La formation continue est disponible sur l'ensemble des parcours à partir de modules identifiés ; elle est gérée en relation avec le service de la formation continue de l'université. Ces deux orientations sont en voie de consolidation avec l'intégration envisagée au réseau des écoles universitaires en tourisme. La formation semble prudente sur la validation des acquis de l'expérience (VAE).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation témoigne d'une très bonne attractivité avec des effectifs annuels importants et stables : 671 candidatures pour 322 étudiants inscrits, un effectif stable chaque année, à l'exception du parcours en partenariat avec l'Égypte qui n'a pas ouvert deux années consécutives pour des raisons qui seraient relatives à la situation en Égypte. La formation est très féminisée avec cinq fois plus d'étudiantes que d'étudiants. Le recrutement est appuyé sur une bonne dynamique de prospective menée par la formation à travers des événements de communication (journée portes ouvertes) ou encore des supports en cours de création (vidéo d'anciens élèves). Toutefois, certains parcours qui avaient été développés sur des niches prometteuses dans le cadre de doubles diplômes internationaux interrogent quant à leur faible effectif réel et donc quant à leur viabilité, en particulier GVTP Heritage Management en Égypte, qui a été suspendu au cours de la période d'évaluation.

La formation permet aux étudiants des taux de réussite élevés (80 % dès la première session en moyenne, 100 % dans les mois qui suivent). Peu d'étudiants abandonnent ou ne valident pas leurs crédits ECTS (dans le parcours MIT on compte trois abandons en 2022) pour des raisons de non-obtention de visa ou pour des raisons personnelles. Un accompagnement notable à la réussite est déployé soit à travers un suivi spécifique au sein d'un comité interinstitutionnel de la formation, soit au travers de dispositifs en amont de parrainage, marrainage ou encore mentorat en direction des étudiants internationaux.

La formation met en œuvre un suivi précis du devenir professionnel de ses diplômés. Les secteurs d'activités et les métiers occupés sont en phase avec les objectifs de la formation avec des emplois de chargé de projet, guide conférencier, analyste, coordinateur de projet, chef de réception, et majoritairement dans le secteur d'activité lié directement à la formation : commerce, transport, restauration pour 20 % des emplois, 16 % dans les activités de services et 14 % dans les administrations publiques. Un taux non négligeable de diplômés poursuit également dans l'enseignement (14 %). La formation mobilise activement les différents réseaux de suivi *alumni* comme *Linkedin*, quoique de manière encore insuffisante pour le parcours MIT. Il reste à déployer des outils de suivi adapté aux poursuites de parcours à l'international, et pour lequel des écarts de salaire importants sont à relever - d'un à quatre entre ce parcours et le parcours en apprentissage GATH. Un fort taux d'anciens étudiants en recherche d'emploi (29 %) est à noter pour le parcours MIT.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens significatifs pour la réalisation de ses objectifs. Elle dispose d'un nombre très élevé d'intervenants avec près de 87 enseignants (titulaires et non titulaires) pour 322 étudiants. Cependant, elle repose pour l'essentiel sur seulement 10 enseignants permanents titulaires et 61 enseignants non titulaires. Ce ratio pourrait être préoccupant pour une formation d'un très grand dynamisme qui repose en réalité sur une très petite équipe de permanents. La formation s'appuie sur des outils identifiés de contrôle de sa soutenabilité (fiches financières et d'évaluation) et un suivi annualisé dans le cadre d'un dialogue avec la faculté ainsi que le CFA pour les étudiants en alternance.

La formation ne dispose pas d'outils en propre d'évaluation des enseignements. La formation s'appuie sur l'enquête de l'Observatoire de la réussite, de l'insertion et de la vie étudiante (ORIVE) annuelle au niveau du M1 seulement. Certains des résultats notamment liés à l'apprentissage sont partagés en conseil de perfectionnement. La formation met en œuvre un important processus d'amélioration continue, à travers un ensemble d'instances dédiées. Avec un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an, elle s'est dotée de groupes de travail sur l'ensemble du contrat quadriennal, abordant des thématiques comme la communication autour de la formation, la professionnalisation, la stratégie internationale de l'institut. Toutefois, le rôle du conseil de perfectionnement paraît extrêmement proche de celui du comité de direction. En l'état, les outils de pilotage se recoupent et la mission du conseil de perfectionnement est relativement peu circonscrite, voire confondue avec celle du conseil de département.

Conclusion

Points forts

- Une pluridisciplinarité exemplaire tant dans le recrutement étudiant que la structure de la formation.
- De nombreux doubles diplômes à l'international.
- Une forte attractivité de la formation et excellente insertion professionnelle.

Points faibles

- Une formation à la recherche peu reconnue dans un système de crédits associés.
- Une équipe pédagogique reposant sur un effectif très réduit d'enseignants-chercheurs permanents.
- Une absence d'harmonisation des outils de suivi de l'insertion professionnelle.
- Une évaluation insuffisante des enseignements par les étudiants.
- Un retour d'expérience incomplet des doubles diplômes à l'étranger (notamment hors enquête).

Recommandations

- Consolider la formation à la recherche en proposant des cours de méthodologie et des ateliers axés sur la recherche, valorisés par un système de crédits adaptés.
- Renforcer le taux d'encadrement de la formation.
- Consolider les outils de suivi de l'insertion professionnelle en proposant des enquêtes d'insertion à 18 mois en complément des enquêtes à 30 mois réalisées par l'ORIVE, en lien avec la mise en place d'un réseau d'alumni.
- Développer des outils en propre d'évaluation des enseignements par les étudiants et de partage des résultats.
- Exploiter le potentiel de la Chaire UNESCO Culture, Tourisme, Développement, et du réseau UNITWIN pour accompagner les doubles diplômes à l'étranger.

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Urbanisme et aménagement* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant un seul parcours délivrant la mention *Urbanisme et aménagement*. Il est proposé aux étudiants de préparer leur poursuite dans ce parcours dès la troisième année de licence, sous la forme d'un parcours thématisé de trois ans : le *Magistère en aménagement*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Géographie et compte 74 étudiants en 2021-2022 dont 20 en master 1 et 54 en master 2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la politique de l'établissement par les liens étroits qu'elle organise entre la recherche et la professionnalisation dans ses unités enseignements, ainsi que par la mobilisation de nombreuses disciplines qui y sont enseignées comme la sociologie ou le droit. Cette pluridisciplinarité ne fait pas l'objet de coopérations formalisées au sein de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci. La formation participe également à la politique d'interdisciplinarité de l'établissement au travers du vivier des étudiants qui en compose les promotions : architectes, sociologues, politistes, par exemple. La formation développe peu de partenariats avec d'autres établissements ou composantes de formation sinon à travers son intégration dans deux réseaux internationaux académiques en aménagement et urbanisme (Association of European Schools of Planning (AESOP), Association pour la promotion de l'enseignement, et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU)). La tentative d'association avec une École nationale supérieure d'architecture (ENSA) est à mentionner, même si elle n'a pas eu de suite en raison d'incompatibilité des emplois du temps des étudiants.

La formation n'est pas prioritairement ouverte à l'international : seulement quatre à cinq étudiants réalisent un stage à l'étranger dans le cadre de leur recherche. De nombreuses mobilités sortantes sont mentionnées sur le magistère, mais non comptabilisées au niveau du M1. La formation accueille très peu d'étudiants internationaux, un à deux par an. Il n'y a pas d'encouragement à la mobilité internationale des enseignants, conçue comme un risque de fragilisation de la formation.

La formation bénéficie d'une excellente articulation entre formation et recherche, via le laboratoire de rattachement de ses enseignants-chercheurs et leur dynamisme en recherche, avec des volumes de crédits ECTS dédiés significatifs (64 heures en M2), ainsi que deux options « Recherche » et « Recherche professionnalisée » dont les volumes d'enseignements dédiés à la recherche ne sont cependant pas précisés.

La formation développe de très nombreuses relations avec le monde socio-professionnel auquel elle donne une place prioritaire dans les enseignements – plus de 40 % des enseignements sont dispensés par des enseignants professionnels. Ces relations sont entretenues à travers l'atelier d'aménagement, un exercice-phare de la formation mené avec un partenaire institutionnel et/ou socio-économique, ce principe de partenaire conduisant un renouvellement régulier des thématiques et des collaborations associées. La place accordée au stage est majeure : en M1, trois mois obligatoires, et en M2, trois à six mois obligatoires. Le nombre d'heures d'enseignement dédié à la professionnalisation est important avec une option professionnelle à 143 heures, par exemple.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée par une solide approche compétences et un remarquable alignement pédagogique. Celle-ci a été récemment renouvelée dans le cadre d'un séminaire pédagogique, autour d'une approche originale et solide des nouveaux enjeux de transition : conception et gestion urbaine, transitions et réponses à la crise écologique, approches critiques et pratiques alternatives. La formation mène une réflexion remarquable sur les profils des professionnels formés et sur la très bonne adéquation des contenus d'enseignement avec les compétences définies par la fiche du Répertoire national des certifications

professionnelles (RNCP) dont dépend la mention. La formation ne développe en revanche pas de réflexion ou de pratiques originales d'évaluation des enseignements.

La formation donne une place significative à l'innovation pédagogique en encourageant des pratiques comme la classe inversée, les jeux de rôle et jeux sérieux, en interaction avec les services de l'université (SUN). Elle place par ailleurs au cœur de la formation des formes d'enseignement spécifiques à la discipline comme la pratique du terrain ou de l'atelier.

La formation n'adapte pas ses contenus pour être ouverte à l'international. Elle affiche le souhait de recruter des étudiants internationaux avec un bon niveau de français et ne propose pas d'autre enseignement international que celui de l'anglais appliquée à l'urbanisme (M1 exclusivement). L'internationalisation de la formation n'est pas conçue comme une priorité et ne fait pas l'objet de réflexions ou d'orientations.

La formation n'est pas orientée vers l'apprentissage qui est considéré comme incompatible avec l'orientation recherche. On note une demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) déposée et refusée. La formation est réservée quant à l'apprentissage dans sa capacité à former de bons professionnels (conseil de perfectionnement), une voie de formation professionnaliste conçue comme antagonique avec les orientations de formation à la recherche.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation témoigne d'une excellente attractivité du master, avec une part croissante de candidatures extérieures à l'établissement qui est passée sur trois ans de 191 à 382 (pour respectivement un total de 258 et 468 candidatures). Le vivier est fortement diversifié dans ses origines disciplinaires (architecture, sociologie, science politique, géographie) et par ailleurs très féminisé, avec deux fois plus d'étudiantes que d'étudiants. La formation ne semble pas investir les événements à destination du grand public comme les journées portes ouvertes ou le Forum organisés par l'université.

La formation dispose d'un bon suivi des taux de réussite qui sont excellents, avec un taux proche de 100 % de réussite en M1 et en M2 : sur les trois ans, seul 1 abandon et 2 redoublements. La formation ne développe pas d'analyse spécifique de cette réussite, la crise sanitaire n'ayant eu que très peu d'impact sur les obtentions de diplômes, qui ont été retardées. La formation comporte un nombre élevé d'étudiants en césure (entre 12 et 18, d'après le dossier d'auto-évaluation, pour l'option recherche) sans que ce chiffre soit expliqué.

La formation dispose d'une excellente analyse de l'insertion professionnelle de ses diplômés. Elle s'appuie pour cela sur une enquête en propre réalisée par Magistram (une association) avec un taux de 50 % de répondants qui témoigne d'une très bonne et rapide insertion des diplômés. La formation dispose d'un suivi précis par type de mission et postes occupés par ses diplômés (chargés de mission, chargés de projet, chargés d'opération, bureau d'étude, collectivité). Elle dispose également d'une enquête de l'Observatoire de la réussite, de l'insertion et de la vie étudiante (ORIVE) à 30 mois interne à l'établissement, avec un bon taux de réponse (40 répondants) indiquant que 90 % des diplômés sont en emploi, dans des secteurs d'activités relevant majoritairement de l'administration, puis des activités spécialisées, et/ou immobilières majoritairement en contrat à durée indéterminée (CDI) (76 %). À la suite de la formation, très peu de diplômés poursuivent leurs études dans un autre cursus : 0 à 1 au sein de l'établissement, et entre 3 et 4 ailleurs, sur 33 et 24 enquêtés (soit moins d'1 sur 6).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de très bons moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs avec 27 enseignants, dont 14 enseignants-chercheurs et chercheurs ainsi que 13 intervenants professionnels, pour un total d'environ 74 étudiants par an. Cependant, l'équipe du master repose sur cinq ou six enseignants-chercheurs (EC) de la discipline, les autres venant de la géographie, ainsi que d'un professeur invité. L'équipe réduite, dynamique, contrebalance la faible représentation du champ (24^e section du Conseil national des universités (CNU)) par le recours aux intervenants professionnels. La formation ne dispose pas d'outil ou de méthode de contrôle de sa soutenabilité. Elle opère cependant un suivi régulier des dépenses de formations en lien avec les ressources propres générées.

La formation développe une évaluation des enseignements par les étudiants, menée annuellement, avec des taux significatifs de réponse (61 %), en substitution de l'enquête ORIVE dont les taux de réponse sont insuffisants. La formation dispose d'un solide processus d'amélioration continue. Elle associe un conseil de perfectionnement à des séminaires pédagogiques sur la formation et ses contenus, leurs évolutions, qui sont l'occasion d'échanger,

débattre sur la mise en adéquation des compétences attendues avec les enseignements, de partager avec les attentes du monde socio-économique.

Conclusion

Points forts

- Un master qui témoigne d'une excellente association des professionnels.
- Des outils efficents de suivi du devenir professionnel des étudiants.
- Une forte attractivité.
- Une excellente insertion professionnelle.
- Un très bon adossement recherche.

Points faibles

- Une faible pluridisciplinarité dans la formation.
- Une absence d'ouverture internationale.
- Une formation qui semble hermétique à l'apprentissage et à la formation continue.

Recommandations

- Structurer des collaborations avec des disciplines connexes (droit, architecture, sociologie, ingénierie).
- Formaliser des orientations sur l'internationalisation de la formation.
- Développer un regard renouvelé sur l'apprentissage compatible avec des ambitions scientifiques fortes.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et applications* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant quatre parcours : *Mathématiques appliquées à l'Économie et la Finance* (spécialisation de master 1), *Modélisation et méthodes mathématiques en économie et finance* (spécialisation de master 2), *Ingénierie du risque : finance et assurance* (spécialisation de master 2 en formation initiale et par apprentissage), *Modélisation aléatoire* (spécialisation de master 2). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Mathématiques et Informatique (UFR 27) et compte 258 étudiants en 2021-2022 (tous les étudiants sont inscrits administrativement à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, même s'ils ne sont pas physiquement à Paris).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Mathématiques et applications s'inscrit en cohérence avec la stratégie de l'établissement. La formation a une très forte composante pluridisciplinaire dans la mesure où elle forme les étudiants aux domaines d'applications de l'économie, de la finance et de l'assurance ou de la science des données (statistiques et informatique). Le master ne propose pas de formation aux enjeux du développement durable, mais envisage d'y remédier. Le parcours MO du master est organisé en convention avec l'université Paris Cité et le dossier mentionne un partenariat avec l'ESCP pour un parcours en double diplomation, sans précision supplémentaire. Le master se positionne comme une poursuite d'études naturelle pour les diplômés de la licence MIASHS et plus particulièrement son parcours Économie.

La formation affiche clairement une dimension internationale et coordonne un parcours (QEM) de master Erasmus Mundus avec quatre universités partenaires (les universités Autonoma de Barcelone, de Louvain, Ca'Foscari à Venise et l'école d'économie de Varsovie), qui accueille chaque année une centaine d'étudiants (en M1 et M2) et délivre un diplôme conjoint. Par ailleurs, environ 25 étudiants des autres parcours du master bénéficient des accords de mobilité de Paris 1 pour effectuer une mobilité sortante. Les mobilités entrantes concernent en moyenne une dizaine d'étudiants étrangers chaque année.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche en lien avec le Centre d'Économie de la Sorbonne (UMR 8174 CNRS) et le laboratoire SAMM (UR 4543, FR2036 CNRS). 68 enseignants-chercheurs et chercheurs participent à la formation, une large part d'entre eux appartenant à la section 26 du Conseil national des universités (CNU), les autres relevant des sections informatique (section 27) et économie (section 05). Les étudiants reçoivent une formation par et à la recherche (172 heures) et deux parcours (MO et MMMEF) sont clairement orientés vers la recherche ; ils comportent un mémoire obligatoire en M1 et offrent la possibilité aux étudiants de réaliser un mémoire en M2 et d'être accueillis au sein d'un laboratoire de l'université en tant que stagiaires. Chaque année entre 5 et 10 étudiants poursuivent vers un doctorat, tandis que d'autres étudiants s'insèrent professionnellement dans des services de recherche et développement privés.

La formation entretient des relations suivies avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les professionnels intervenant dans la formation sont au nombre de 16, mais ils n'assurent qu'un volume horaire relativement faible au sein de la formation (61 heures). Les stages sont obligatoires en M2 dans la plupart des parcours et les expériences professionnelles représentent globalement 25 crédits ECTS. Depuis 2019, le parcours IRFA est ouvert à l'apprentissage (public mixte) en lien avec le Centre de formation des apprentis (CFA) AFIA (Association pour la formation des informaticiens par l'apprentissage) et la formation est en mesure de proposer régulièrement des offres de stages ou d'alternance à ses étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par les compétences n'est pas complètement mise en place. L'équipe pédagogique indique avoir acquis une certaine maturité dans ce domaine et un travail a certes été réalisé sur la définition de compétences spécifiques aux parcours. Cependant, la manière dont les évaluations sont menées et dont les différents

enseignements participent à l'évaluation des différents blocs de compétences n'est pas clairement explicitée et ne semble pas refléter la mise en œuvre d'un alignement caractéristique d'une approche par les compétences.

La formation expérimente une diversification des pratiques pédagogiques. La formation est organisée de manière traditionnelle en cours magistraux et travaux dirigés ; elle est évaluée par des contrôles continus et des examens terminaux. Cependant, des expérimentations ont été réalisées récemment pour diversifier les pratiques pédagogiques (cours en ligne enregistrés, résolution de problèmes, travaux sur projets individuels ou collectifs, présentations orales).

Des dispositifs de promotion de la mobilité internationale existent, notamment pour favoriser la mobilité entrante. Des cours de français (FLE) sont proposés aux étudiants du parcours Erasmus Mundus QEM (200h) et aux étudiants du DU MMEF qui a vocation à préparer l'insertion des étudiants étrangers au sein du master (cours scientifiques et cours de français). Au sein de la formation, le parcours QEM de M1 est enseigné en anglais ainsi que de nombreux cours des parcours de M2. De ce fait, il n'a pas été jugé utile de proposer aux étudiants des enseignements linguistiques en anglais, mais ces compétences font partie des prérequis pour intégrer la formation.

La formation est organisée pour permettre l'alternance depuis 2019 sur l'un des parcours de M2 (IRFA) organisé avec le CFA AFIA. Ce parcours accueille entre 15 et 18 étudiants apprentis (soit la moitié de ses effectifs). Le public de la formation continue n'est pas accueilli au sein de cette formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une attractivité croissante auprès des étudiants des licences MIASHS et Mathématiques. Les candidatures sont en hausse sur les trois dernières années et atteignent 1 158 candidats pour une capacité d'accueil de 120 places en M1 (et environ 450 candidats classés). Le parcours Erasmus Mundus attire quant à lui des candidatures plus internationales.

La formation suit les flux d'étudiants et analyse leur réussite. La réussite en M1 a globalement diminué au cours des dernières années, ce que l'équipe pédagogique analyse au regard de la crise sanitaire et de ses impacts à la fois sur le niveau des étudiants et sur les modalités d'évaluations au sein de la formation. En M2, les taux de réussite sont revenus à des niveaux excellents sur les parcours IRFA (100 %) et MMEF (90 %). Le parcours MO comportant des effectifs beaucoup plus faibles, la baisse du taux de réussite est plus difficilement interprétable.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs et du marché de l'emploi sont analysées et s'avèrent de qualité. Les résultats de l'enquête d'insertion à 30 mois se basent sur un taux de réponse élevé (75 % des diplômés) et montrent une excellente insertion professionnelle dans les métiers visés par la formation (79 % de contrats à durée indéterminée (CDI) pour une rémunération moyenne mensuelle de 3100 euros et des métiers de chargé d'études, de data scientist ou d'analyste). La poursuite d'étude en doctorat concerne 10 % des répondants à ces enquêtes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose globalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec 38 intervenants permanents (dont des enseignants de l'université Paris Cité pour le parcours MO), 10 professeurs invités et 33 intervenants non permanents, le taux d'encadrement de la formation apparaît satisfaisant. Il est cependant signalé la difficulté à recruter des vacataires pour certains enseignements spécialisés, notamment du fait des contraintes d'emploi du temps liées aux tensions sur la disponibilité des locaux.

Les dispositifs d'évaluation interne et d'amélioration continue de la qualité sont insuffisamment formalisés. Le dossier d'auto-évaluation ne mentionne pas la fréquence des réunions du conseil de perfectionnement et ce dernier est composé essentiellement de l'équipe pédagogique de la mention (1 seul étudiant, 3 personnalités extérieures dont un enseignant chercheur et le directeur du CFA). Seul le parcours QEM Erasmus Mundus met en place une évaluation systématique de ses enseignements, les membres du conseil de perfectionnement n'étant pas parvenus à un accord sur la généralisation de ce dispositif aux autres parcours.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive.
- Une forte internationalisation.
- Un adossement recherche de qualité.
- Une insertion professionnelle de qualité.
- Des poursuites en doctorat importantes.

Points faibles

- Des taux de réussite en baisse en première année.
- Un manque de formalisation des dispositifs de pilotage et d'évaluation de la formation.
- Des méthodes pédagogiques qui demeurent peu diversifiées.
- Une approche par les compétences insuffisamment formalisée.

Recommandations

- Mettre en place des dispositifs individualisés d'aide à la réussite en première année.
- Systématiser l'évaluation des enseignements dans un objectif d'amélioration continue.
- Développer les pratiques pédagogiques plus innovantes déjà expérimentées.
- Aligner les pratiques d'évaluation avec les objectifs en termes de compétences.

MASTER MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES À LA GESTION DES ENTREPRISES – MIAGE

Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation de la formation

Le master MIAGE – Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une formation comprenant deux parcours qui constituent des spécialisations de master 2 : *Systèmes d'information et Innovation*, *IKSEM Information Knowledge Systems Engineering & Management*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Mathématiques et Informatique (UFR 27) et compte 98 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, notamment sur les aspects de pluridisciplinarité, de professionnalisation et de continuité avec les niveaux licence et doctorat. Concernant les continuum, la formation est la suite logique de la licence Mathématiques et Information appliqués aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS) parcours MIAGE et permet une poursuite d'étude vers le doctorat en informatique, même si les flux restent très faibles en raison de l'attrait des rémunérations pour ce secteur d'activité. Le master MIAGE est par nature pluridisciplinaire mélangeant informatique, mathématiques et gestion. À l'exception d'un réseau MIAGE régissant le programme, le dossier n'évoque pas de partenariats académiques locaux, régionaux ou nationaux.

La formation est ouverte à l'international en totale cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Le master donne lieu à trois doubles diplômes avec l'UQAC (Canada), l'EAFIT (Colombie) et la TEC (Costa Rica) permettant l'accueil d'étudiants internationaux dans des proportions limitées (cinq en 2021-2022). Les mobilités sortantes sont encouragées notamment en M1 via une aide financière et donnent lieu à un flux de l'ordre de quatre à cinq mobilités encadrées et suivies par l'équipe pédagogique par an (environ 10 % des effectifs). La deuxième année offre un parcours en langue anglaise. Le nombre de mobilités entrantes encadrées est très faible laissant ici entrevoir des marges de progression et alors même qu'un parcours en M2 est accessible en langue anglaise.

Le master mention MIAGE offre un excellent adossement à la recherche, et ce, même si l'équipe d'enseignants-chercheurs et chercheurs est de petite taille (dix interviennent dans la formation). Le nombre d'heures dédiées à la recherche au travers de différents séminaires est substantiel (70 heures) ; il incorpore un enseignement de 30 heures de méthodologie à la recherche. L'encadrement du mémoire est réalisé par les enseignants-chercheurs qui ont alors l'occasion de mettre en avant la démarche scientifique (recherche bibliographique et problématiques éthiques et déontologiques). La proximité géographique des chercheurs du Centre de recherche en informatique (CRI) facilite les échanges, mais sans qu'il existe un dispositif d'accueil spécifique (les étudiants de formation initiale peuvent faire leur stage au sein du laboratoire).

La formation entretient d'importantes relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments effectifs de professionnalisation. Du fait de la petite taille de l'équipe d'enseignants-chercheurs et de chercheurs, le nombre d'intervenants professionnels est important (27 intervenants) avec un volume horaire d'intervention significatif équivalent à celui des enseignants-chercheurs. Outre ces interventions de professionnels, la professionnalisation se concrétise par une période de stage d'une durée de minimum sept mois sur l'ensemble du cycle (deux en M1 et cinq en M2) pour une valorisation de 25 crédits ECTS au total pour l'expérience professionnelle obligatoire. Le déploiement de l'apprentissage en M2, et prochainement en M1 avec deux groupes en 2023, atteste également de l'intégration des éléments de professionnalisation au sein de la mention.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Il existe une démarche nationale pour cette formation ayant conduit à la production d'une fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) sur le fondement de laquelle tous les masters MIAGE en France construisent obligatoirement le programme. Un travail d'élaboration des blocs de compétences et des connaissances a été engagé et il existe une expérimentation pour permettre la mise en place d'un référentiel d'évaluation des compétences dans le but de permettre aux étudiants de s'auto-évaluer, progresser et s'orienter vers des métiers en adéquation avec les compétences développées. La démarche s'inscrit dans l'esprit de l'e-portfolio sans qu'il existe des comptes pour les étudiants.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Le master mention MIAGE a recours à différentes pratiques pédagogiques en cohérence avec les compétences et les métiers visés : pédagogie par projet, classe inversée, utilisation de cas d'étude, exécution de code en ligne sur un serveur dédié. Le présentiel est la règle pour assurer les enseignements avec une possibilité de basculer en co-modal si nécessaire au bénéfice de salles aménagées.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont globalement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La maîtrise indispensable de l'anglais dans le domaine de l'informatique a conduit la formation à déployer plusieurs dispositifs pour en assurer la maîtrise. Il existe des enseignements de l'anglais en M1, mais pour un volume horaire modéré (30 heures). De surcroît, les étudiants sont incités à passer la certification TOIEC (*Test of English for International Communication*) en M1. En seconde année, les étudiants peuvent choisir le parcours IKSEM intégralement en anglais. Pour les étudiants internationaux, il y a 36 heures de français langue étrangère. Un dispositif particulier *Pudding day* en M1 est proposé pour communiquer efficacement sur les mobilités sortantes avec des résultats probants : 10 % des effectifs en M1 partent en mobilité.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics en alternance, mais pas à celui de la formation continue, aucune offre n'étant faite en la matière au regard d'une équipe de petite taille fortement investie dans l'apprentissage. Le développement de l'apprentissage concerne aujourd'hui environ 75 % des étudiants (la quasi-totalité des étudiants de seconde année et un groupe sur deux en M1). Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) reste confidentiel avec une à deux VAE par an.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. L'attractivité apparaît satisfaisante sans qu'il soit réellement possible de la mesurer par le biais des données communiquées avec un nombre d'étudiants important provenant de la licence MIASHS parcours MIAGE et l'accueil de néo-entrants de l'ordre de 16. Le suivi des flux de candidatures a permis de constater la nécessité de passer à deux groupes en apprentissage en M1 pour éviter un phénomène d'évaporation entre les recrutés et les inscrits en M1.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est excellent (proche de 100 %) s'expliquant par un suivi individualisé des étudiants par l'équipe pédagogique, chaque étudiant se voyant affecté d'un tuteur référent.

L'insertion professionnelle est excellente et cette insertion fait l'objet d'un dispositif cohérent d'évaluation. La formation prend appui sur les enquêtes produites à 18 et 30 mois par l'Observatoire des résultats, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ORIVE) pour faire un suivi de l'insertion professionnelle. Les taux de réponse sont de l'ordre de 31 % et 56 % en 2021-2022. Il existe également une enquête conduite par le centre de formations en alternance (CFA) à trois mois permettant de constater une insertion professionnelle entre 95 % et 100 % et sur des métiers en conformité avec les objectifs visés par le master mention MIAGE. L'année 2022 marque une évolution favorable sur la poursuite d'études vers le doctorat sous l'impulsion de thèses CIFRE (deux étudiants concernés).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La forte proportion d'apprentis conduit à un pilotage de la soutenabilité de l'offre de formation, mais elle fait peser en contrepartie une pression sur l'équipe pédagogique de permanents (seulement 27 % de l'équipe pédagogique et un taux d'encadrement de un permanent pour dix étudiants, en grande majorité des apprentis) obligeant du fait d'un

volume horaire décidé et imposé au niveau national de recourir à des enseignants-chercheurs extérieurs à l'université, à de nombreux professionnels et à des professeurs invités.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le processus d'évaluation interne repose sur plusieurs dispositifs donnant lieu à un ensemble coordonné et permettant une réelle maîtrise de la formation et de ses évolutions. Les responsables de formation prennent appui sur les délégués de promotion pour faire régulièrement des réunions pédagogiques. Les étudiants participent également au processus en réalisant une évaluation des enseignements via l'espace pédagogique interactif dont dispose chaque enseignant. Enfin, un conseil de perfectionnement se tenant une fois par an à l'échelle de la filière (réunissant licence parcours MIAGE et master mention MIAGE) répond aux attendus de constitution et de contenu. Des marges de progression sont identifiées et des dispositifs correctifs sont proposés et mis en œuvre comme le choix de renforcer l'initiation à la recherche en M1 en demandant de participer à une conférence internationale de recherche.

Conclusion

Points forts

- Une excellente insertion professionnelle.
- Un très bon taux de réussite.
- Un processus d'évaluation de la formation bien pensé et effectif.

Point faible

- Un nombre de mobilités entrantes encadrées peu en adéquation avec l'ouverture à l'international du diplôme.

Recommandation

- Développer les mobilités entrantes par l'intermédiaire de nouveaux partenariats formalisés.

Observations de l'établissement

La Présidente de l'Université

CAB/CNL/AK N° 7

À

Madame Lynne Franjié,
Directrice du département d'évaluation des formations
HCÉRES
2, rue Albert Einstein
75013 Paris

Paris, le 12 février 2024,

Objet : Observations de l'établissement sur le rapport d'évaluation du bilan du 2ème cycle de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne présenté par l'HCÉRES

Madame la Directrice,

Le rapport d'évaluation produit par le comité d'experts du HCÉRES constitue un outil précieux pour notre établissement. Un outil pour encore améliorer la qualité de nos formations au plus près des étudiants ; un outil pour construire la stratégie des formations portée par le projet du contrat 2025-2030. Nous remercions les membres du comité d'apporter leurs éclairages basés sur le très important travail interne réalisé par les équipes et sur la visite en distanciel effectuée en octobre 2023. Nous nous félicitons de la qualité des échanges au cours de cette visite qui a certainement permis aux membres du comité, de mieux saisir la complexité et les enjeux de notre université qui accueille près de 15 000 étudiants dans ses formations de deuxième cycle.

L'avis global du comité d'experts est largement positif sur ce qui constitue l'essence de nos formations de 2^{ème} cycle : une offre dense et attractive avec des formations solidement adossées à la recherche et une professionnalisation de qualité. Le rapport met aussi en avant des initiatives transformantes, qui sont susceptibles de décloisonner les formations traditionnellement attachées à des composantes disciplinaires : parcours de master à adossement multiple (en termes de mention), et création de mentions pluridisciplinaires « à objet ». Plus que pour le niveau licence, la structuration disciplinaire s'impose au niveau master, car elle est aussi tirée par les Ecoles Doctorales et les équipes de recherche. Le rapport souligne d'ailleurs la qualité du continuum 2^{ème}-3^{ème} cycle, qui suppose un ancrage disciplinaire. Notre établissement souhaite se positionner par sa recherche et sa formation comme un acteur des transformations environnementales et sociétales. Ceci suppose d'organiser le dialogue entre les disciplines et de favoriser les passerelles au sein des formations, tout en conservant l'excellence disciplinaire qui constitue une signature de l'établissement.

Le rapport d'évaluation s'interroge sur le fonctionnement facultaire de l'établissement qui semble perçu comme un frein au changement. Si elle est bien mise en œuvre, l'autonomie des composantes est plutôt favorable à des initiatives que l'établissement peut ensuite soutenir et mettre en valeur.

La manière de travailler ensemble pour atteindre des objectifs partagés est la question essentielle qui est posée par le projet formation 2025-2030. Pour ce projet, nous entendons davantage nous appuyer sur une stratégie construite en commun, et qui résume l'ambition de l'établissement : Être l'université française de SHS de rang international et européen.

La première priorité de ce projet est donc naturellement l'internationalisation des formations, ce qui suppose d'accroître sensiblement le nombre des parcours internationaux de master. La seconde priorité est de poursuivre le décloisonnement de nos formations, en complétant notre offre pluridisciplinaire au niveau master. Enfin, la troisième priorité est relative à la diversification des formes pédagogiques. Ces priorités sont soutenues par les moyens disponibles associés aux programmes d'investissement d'avenir (PIA) dont l'université est partie prenante, notamment Sorb'Rising. La participation active de l'établissement à l'alliance européenne Una Europa est un stimulant considérable d'internationalisation.

Le rapport pointe les difficultés de l'établissement à mettre en place un pilotage des formations en matière de déploiement des conseils de perfectionnement, de mise en place d'évaluation des formations par les étudiants et de fiabilité des données de pilotage. Dans ces domaines, des initiatives existent mais elles ne sont pas suffisamment appuyées par la production de lignes directrices au niveau de l'établissement. Cette difficulté rejoint celle relative au la bonne articulation à rechercher entre le fonctionnement des composantes et l'harmonisation indispensable au niveau de l'établissement. S'agissant de « points d'attention transversaux », l'établissement doit évidemment en tenir compte en y remédiant lors de la construction du projet 2025-2030. Il doit aussi parvenir à mieux penser le pilotage de ses formations, car ce pilotage conditionne la capacité à déployer sa stratégie formation.

Le rapport des formations signale des « points d'attention » pour 6 mentions de master sur un total de 65 mentions de master évalués. Ces points sont susceptibles de mettre en cause un des critères d'accréditation de l'établissement à délivrer cette formation. Pour l'essentiel, ces points concernent la cohérence de la formation, le manque d'adossement recherche, le taux de réussite ou la faiblesse de l'insertion professionnelle. Certaines de ses faiblesses ont déjà été notés au sein des équipes, et elles s'attachent à proposer dans le projet des remédiations. D'autres points d'attention semblent liés à une forme d'incompréhension dans l'analyse des trames d'autoévaluation remontés par les responsables de formation. Comme il est indiqué dans le propos liminaire du rapport, il apparaît que l'hétérogénéité des rapports d'autoévaluation n'a pas toujours permis aux membres du comité de bien fonder une analyse objective des formations.

Nous espérons que ces observations de l'établissement permettront à tous de mieux apprécier le bilan de l'établissement, et surtout qu'elles permettent de poser les jalons du projet en cours. Nous sommes convaincus que le travail joint mené avec le Hcéres est d'une très grande utilité pour encore faire progresser le projet de notre université.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations les plus cordiales.



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_) [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)